BATOCHE

LA CHEVALLIER

BINDERY — Spine Slip Hard

STYLE		INSTRUCTIONS	
Rebind	✓	Standard	✓
Bind		As Rub	
Case		Hand Sew	
Checkbind		Do Not Trim	
Perma-Bind		**OTHER DIRECTIONS**	
Reletter			

COLOR

No. any

(Follow exact wording and arrangements)

Batoche

La Chevallier

3933

F. 262

BATOCHE

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attribuer qu'une autorité purement humaine aux mots : sainteté, prophéties, miracles, martyre et autres semblables et ne vouloir devancer en rien les jugements de la Sainte Eglise.

IMPRIMI POTEST :

H. ROUTHIER, O. M. I., *Provincialis.*

die secunda Decembris 1940.

NIHIL OBSTAT :

A. AUCLAIR, O. M. I.

Censor deputatus.

die 15a Decembris 1940.

IMPRIMATUR :

† J.-H. MACDONALD.

Archiep. Edmontonensis.

die 19a Decembris 1940.

JULES LE CHEVALLIER, O. M. I.
ARCHIVISTE PROVINCIAL
DES
OBLATS DE MARIE IMMACULÉE D'EDMONTON

BATOCHE

LES MISSIONNAIRES DU NORD-OUEST PENDANT LES TROUBLES DE 1885



L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL

1941



Mgr. Vital J. Grandin O. M. I.
Évêque de St Albert

Avant-Propos

Certains de mes amis, ayant eu l'occasion de parcourir dans les revues ou dans les journaux quelques-unes de mes études sur l'Affaire de 1885, m'ont pressé de livrer au public le résultat de mes recherches. L'un d'eux m'écrivait dernièrement : « Je souhaite vivement que vous puissiez vous atteler pour de bon à l'histoire complète du mouvement de 1885. C'est une pitié de constater que nous n'avons pas de livre sérieux sur une question historique de cette importance ».

Ayant eu l'avantage, en raison de mes fonctions, d'avoir pu consulter ici et à Rome un grand nombre de manuscrits inédits des acteurs ou des témoins de cette épopée, documents d'autant plus précieux qu'ils n'étaient pas destinés à la publication, je me décide à faire bénéficier les autres de mes découvertes sur une question qui m'a vivement intéressé moi-même. Loin de moi de prétendre faire l'histoire complète du mouvement envisagé sous tous ses aspects ! Dans ces pages je ne vise surtout qu'à mettre en relief l'attitude énergique des missionnaires du pays pendant chacune des phases de cette période agitée.

J'écris sans art, mais aussi sans parti pris, me bornant à chercher la vérité pure et simple dans les récits des témoins oculaires et des personnes dignes de créance.

Jules LE CHEVALLIER, O. M. I.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Petite Chronique de Saint-Laurent	Archives de Duck-Lake
Codex Historicus de Saint-Albert	Archives de Saint-Albert
Codex Historicus de N.-D. de la Paix, Calgary,	Archives Provinciales
Codex Historicus Mission St-Jean-Baptiste	Archives de l'Ile à la Crosse
Mémoires de Mlle On. Dorval	Archives Provinciales
Mémoires du P. Laurent Legoff	Archives Provinciales
Mémoires de Philippe Garnot	Archevêché de Saint-Boniface
Journal du P. V. Végreville	Archives Provinciales
Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de la communauté de Prince-Albert	Maison-Mère, Uccles (Belg.)
Journal de la Commun. de St-Laurent	Maison-Mère, Uccles (Belg.)
Rapport de M. Gab. Cloutier	Archevêché de Saint-Boniface
Rapport du R. P. Alexis André, O. M. I.	Maison Générale, Rome
St-Albert Mounted Rifles	Miss Kate Maloney, St-Albert
An Account of Frog Lake Massacre by George Stanley (Indian)	Prov. Library, Edmonton
Lettres diverses	Archives Générales, Rome
Lettres diverses	Archives Provinciales, O. M. I.

LIVRES CONSULTÉS

Missions de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, Tomes XXIII et XXIV.

Lettres Circulaires de Mgr Vital-J. Grandin, O. M. I.

Indiens et Missionnaires par le R. P. Louis Cochin, O. M. I.

PUBLICATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Epitomé des Documents Parlementaires Relatifs à la Rébellion.

Rapport sur la Répression de l'Insurrection dans le Nord-Ouest.

Trials in connection with the North-West Rebellion of 1885.

LIVRES ANGLAIS

The Birth of Western Canada, by George F. G. Stanley.

The War Trail of Big Bear, by William Bleasdell Cameron.

Fifty Years on the Saskatchewan, Robert Jefferson.

Reminiscences of the N.-W. Rebellions, Major Boulton.

Hist. of the N.-W. Rebellion of 1885, by C. P. Mulvaney, M. D.

Hist. of the Royal N.-W. Mounted Police, Cap. Ernest J. Chambers.

Two Months in the Camp of Big-Bear, Mrs Delaney et Mrs Gowanlock.

Gunner Jingo's Jubilee, Major-General Strange.

The Edmonton Bulletin, 1885, Frank Oliver.

LIVRES FRANÇAIS

Le 9e Bataillon au Nord-Ouest, Georges Beauregard.

Cent-Vingt Jours de Service Actif, Charles R. Daoust.

PREMIÈRE PARTIE

L'AGITATION

I

LE DIOCÈSE DE SAINT-ALBERT EN 1883

En 1872, Rome avait doté Mgr Vital-J. Grandin, O. M. I. d'un diocèse vaste comme un continent qui s'étendait en diagonale depuis les Montagnes Rocheuses au sud-est jusqu'à l'extrémité de la péninsule de Melville entre la Baie d'Hudson et l'Océan Arctique. Ce territoire englobait le cours supérieur de la rivière Athabaskaw, et les bassins de la Saskatchewan de la Churchill et de la Nelson.

Si les dix années qui suivirent n'en modifièrent pas la configuration, elles en altérèrent profondément la physionomie. En effet, en 1879, les innombrables troupeaux de bisons qui chaque été mouchetaient la plaine centrale de leurs taches fauves et grouillantes et qui attiraient à leur suite les caravanes bruyantes des Métis et des Indiens nomades, disparurent tout d'un coup pour ne plus reparaître. Les chasseurs désemparés se virent contraints de se retirer sur des lopins de terre qu'ils essayaient de cultiver de leurs mains malhabiles pour ne pas mourir de faim. L'immense plaine du sud, plus déserte et plus triste que jamais, semblait inviter d'autres foules à lui disputer ses richesses. Mais ces herbages, roussis par le soleil et balayés par le vent, dépourvus d'arbres et de ruisseaux, n'avaient aucun attrait pour le cultivateur en quête de sites enchanteurs et de terrains fertiles. Au contraire les grands éleveurs entrevirent de prime abord le parti qu'ils pourraient tirer de cette interminable prairie où depuis des siècles, bon an mal an, des millions de bisons avaient trouvé leur subsistance dans cette herbe courte et fine qui couvrait le sol comme d'un manteau ouaté.

Aussi, dès que la gendarmerie du Nord-Ouest se fut établie pour policer le pays et que les Indiens eurent fait la paix avec les Blancs par des traités inviolables, les éleveurs s'occupèrent d'obtenir de vastes concessions de terrain et d'y amener leurs troupeaux. Quelques commerçants les suivirent alléchés par l'espoir du lucre. Ainsi débutèrent les villages de Macleod et de Calgary, à l'abri des forts militaires au centre d'un pays de

« ranchs ». La mission de N.-D. de la Paix qui, depuis quelques années, était le chef-lieu de l'évangélisation des Pieds-Noirs, fut transférée dans cette dernière localité.

Le projet de construction d'un chemin de fer transcanadien fut annoncé à la fin de l'année 1880. Cette nouvelle fut reçue avec dédain par la population de Calgary et de Macleod qui ne trouvait aucune utilité dans une ligne passant si loin au nord. Cependant dans les premiers mois de l'année suivante, le syndicat de la compagnie ferroviaire, soucieux de raccourcir le trajet et de devancer ses compétiteurs des Etats-Unis, se décida à traverser les plaines centrales qui n'offraient aucun obstacle sérieux, au détriment de la zone fertile de la Saskatchewan du Nord. L'avenir de Calgary était assuré.

Les colons n'attendirent pas l'achèvement de la ligne pour venir chercher fortune dans ce pays de cocagne. Au printemps de l'année 1883, une ville de tentes et de baraques commença à se former sur la rive droite de l'Elbow : une chapelle catholique, un temple presbytérien, deux hôtels, quelques magasins, une imprimerie publiant le journal hebdomadaire, se trouvaient au milieu d'un fouillis de cabanes provisoires, attendant la décision de la compagnie ferroviaire pour être transportés ou reconstruits d'une façon définitive. Le P. Lacombe et son compagnon le P. Edmond Claude soupiraient avec non moins d'impatience la fin de cette installation provisoire pour tirer des plans pour l'avenir.

La ville de Macleod regardait d'un œil jaloux les rapides progrès de Calgary, sa cadette. C'était déjà un centre important de distribution qui possédait d'excellents magasins, une hôtellerie de premier ordre et une « Gazette » hebdomadaire qui faisait venir l'eau à la bouche des journalistes de Calgary. Elle avait en outre l'avantage de l'ancienneté, une situation idéale comme centre d'élevage, une clientèle d'Indiens plus nombreuse et plus riche et enfin la garnison importante du quartier-général de la gendarmerie ; malgré tout l'éloignement de la voie ferrée menaçait d'arrêter subitement sa croissance.

A une trentaine de milles à l'est, se trouvait une petite localité qui, elle du moins, devait son salut à l'arrivée du chemin de fer, c'était le riche bassin houiller de Coal Banks. La « North-West Coal & Transportation Company » qui l'exploitait, activa son rendement et fit venir de Yankton et Pittsburg des ouvriers experts dans le but de construire les steamboats et les chalands nécessaires à la transportation des marchandises et du charbon jusqu'à la voie ferrée.

L'affluence des Blancs dans le pays, ne faisait pas oublier aux missionnaires que leur premier devoir était la christianisation des Indiens. Aussi, malgré le peu de consolation qu'ils y trouvaient, le P. Legal et le P. Doucet visitaient régulièrement les trois

grandes réserves des Pieds-Noirs, prêchant, catéchisant et s'assujettissant aux humbles fonctions de maître d'école. La décision prise par le gouvernement canadien de construire une école industrielle catholique sur la High River pour les Pieds-Noirs leur faisait entrevoir la fin de leurs insuccès.

Au nord de ce district, grand comme le diocèse de Calgary et évangélisé par quatre prêtres, se trouvait le district de Saint-Albert. Edmonton était de beaucoup la ville la plus importante ; c'était l'emporium du nord dont le puissant comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson était le pivot. A défaut de chemin de fer, celle-ci avait organisé un service de bateaux à vapeur qui reliait ce poste au Lac Winnipeg. Tout autour de ce noyau central s'était bâtie une petite ville dans l'espoir d'une immigration prochaine sur les terres fertiles des environs. Comme les villes naissantes, Edmonton avait déjà son journal hebdomadaire, sa ligne télégraphique jusqu'à Winnipeg et sa malle-poste qui la mettait en relation avec Calgary. La mission Saint-Joachim d'Edmonton était très ancienne, après s'être bornée pendant nombre d'années à évangéliser les catholiques du Fort et les « Freemen », elle prodiguait ses soins à cette époque à tous les nouveaux arrivants. Le P. Henri Grandin en était le directeur.

La bourgade de Saint-Albert, siège du diocèse, semblait vouloir se contenter de l'humble rôle de satellite de cette puissante métropole. Sa cathédrale de planches, datant de 1870, était encore considérée, malgré des indices indéniables de vétusté, comme un des monuments les plus remarquables du Nord-Ouest. L'évêché, chef-d'œuvre de patience et d'ingéniosité de Frère Bowes, en était le digne complément. Les Sœurs Grises dirigeaient l'école paroissiale et s'occupaient des orphelins et des malades. La population rurale était presque entièrement métisse qui, suivant les conseils et les exemples des Pères et des Frères, avait acquis une modeste aisance par la culture et l'élevage. Un certain nombre de colons attirés par la fertilité du sol étaient venus s'établir aux environs. Le plus fort groupement constituait la paroisse de N.-D. de Lourdes près des baraques de la Gendarmerie au Fort Saskatchewan. Pour l'utilité de tous ces gens, Métis et Blancs, Mgr Grandin avait construit le moulin à farine et la scierie de Saint-Christophe.

Toute une pléiade de missions indiennes dépendaient plus ou moins directement de Saint-Albert : Sainte-Anne du Lac, l'église-mère du pays, Saint-Alexandre de la Rivière-Qui-Barre, Saint-Jean l'Evangéliste de Stoney Plain, N.-D. des Sept-Douleurs de Bear's Hill, Saint-Hippolyte de Jasper House, Two Hill, etc. qui, pour la plupart, avaient leur chapelle et leur prêtre résident.

Plus au nord, non loin du 55e méridien, près des confins du diocèse, se trouvait la mission N.-D. des Victoires du Lac la Biche, aussi vieille que la chrétienté dans les pays d'en-Haut. A peine

sortie du berceau, Mgr Taché l'avait choyée et couverte de sa prédilection, car il la croyait prédestinée par sa situation exceptionnelle à rendre des services inestimables aux missions du Mackenzie. Pour cette raison, Mgr Grandin en avait laissé la jouissance à Mgr Faraud pour aussi longtemps qu'il le voudrait, bien que cette mission fût sous la juridiction de l'évêque de Saint-Albert. Le Vicaire Apostolique d'Athabaskaw-Mackenzie l'entretenait à son profit et, avec l'aide de ses prêtres, s'occupait des postes voisins.

Le district qui avoisinait Saint-Albert à l'est, avait été, à l'origine, créé uniquement pour les Cris. Le P. Jean-Marie Lestanc, son fondateur, avait choisi comme chef-lieu le Fort Pitt dont le magasin était alors fort achalandé par eux. Mais après la disparition du bison, ceux-ci n'ayant plus rien à troquer, se retirèrent au nord-ouest sur leurs réserves dont la plus rapprochée était à cinq lieues et la plus éloignée à huit jours de marche. Le 21 juillet 1882, Mgr Grandin remédia à cette situation anormale en abandonnant la mission Saint-Régis du Fort Pitt, inutile et gênante et en fondant deux nouveaux établissements, l'un à Frog-Lake où le chef, quoique païen, montrait de bonnes dispositions, l'autre à Long-Lake où le chef Kiyiwin résidait avec plusieurs des anciens néophytes du P. Lacombe. Le P. Fafard, devenu chef de district se mit en œuvre pour construire la mission de N.-D. du Bon Conseil et l'année suivante on lui adjoignit le P. Marchand qui venait d'être ordonné. La mission de Saint-Raphaël de Cold-Lake, dont le P. Laurent Legoff était directeur compléta le district de Frog-Lake.

Plus loin à l'est, à l'endroit où la rivière Bataille se jette dans la Saskatchewan du Nord, se trouvait la ville de Battleford qui, en 1877, fut choisie comme capitale des Territoires du Nord-Ouest. Sur les hauteurs qui dominent la rive droite de la rivière Bataille, le lieutenant-gouverneur avait sa belle résidence où se réunissaient chaque année les membres du conseil pour délibérer. Une petite ville provisoire s'était établie dans la vallée sur les bords de la rivière Bataille. Les habitants rêvaient déjà à la brillante métropole qui devait bientôt succéder à leurs taudis. Mais ce beau songe se dissipa comme une fumée le jour où l'on apprit que le chemin de fer ne passerait pas là et que par suite la capitale du Nord-Ouest allait être transférée ailleurs.

Les habitants qui avaient été en mesure d'apprécier la fertilité du sol et la situation avantageuse de la localité, ne se déconcertèrent pas pour si peu. Cependant, comme rien ne les retenait plus dans le bas-fond si souvent inondé, ils se décidèrent pour la plupart à s'établir d'une façon permanente sur le plateau situé entre les deux rivières. En peu de temps la nouvelle ville compta une quarantaine de maisons. Sous peine d'être délaissée, la mission Saint-Vital dut suivre l'exode général. Le Père Bigonesse

fit bâtir une église de soixante pieds de long qui fut inaugurée la nuit de Noël 1883.

Le soin des nombreuses réserves indiennes qui entouraient Battleford était confié au jeune P. Louis Cochin. Il résidait le plus souvent à Sainte-Angèle où il faisait l'école et revenait de temps en temps près de son confrère pour renouveler ses provisions et chercher un peu de réconfort dans la vie commune.

Le dernier district entre Battleford et le diocèse de Saint-Boniface était celui de Saint-Laurent fondé en 1870 par le P. Alexis André. Celui-ci, qui depuis lors était resté supérieur du district était un breton trapu, aux larges épaules, aux muscles d'acier. Au moral, Mgr Grandin nous le décrit comme un homme entêté, original, sans gêne et sans formes. Mais, ajoute-t-il, on ne pouvait pas, et on ne devait pas, le juger par ces dehors grossiers et ses allures peu religieuses, car, malgré tout cela, il avait un excellent cœur et un véritable zèle. Il avait une franchise toute bretonne : il pensait tout haut et disait sans détour les vérités les plus dures à certains personnages qui étaient loin d'y tenir. Au demeurant, il savait se faire aimer de tous, des bourgeois comme des Métis.

Le P. André vint s'installer définitivement à Saint-Georges de Prince-Albert à l'automne de 1882. C'était déjà une ville florissante surtout depuis que le Docteur Porter eût commencé à vendre des parcelles de son terrain. La cathédrale anglicane et le collège Emmanuel furent bâtis sur cette propriété. Il y avait déjà toute une alignée de maisons le long de l'unique rue qui bordait la rivière. J. A. Ashdown de Winnipeg, la compagnie Stobbart, Eden & Kew et celle de la Baie d'Hudson y avaient des succursales importantes. William Millet et le capitaine Moore y avaient scierie et minoterie.

La vieille mission des Presbytériens, encore toute palissadée, était considérée comme le centre de l'agglomération. Le P. André y fit l'acquisition d'une maison en tronc d'arbres qui lui servit et de maison et de chapelle. Au mois de juillet suivant une communauté de religieuses arriva pour y ouvrir école et pensionnat.

A cette époque, les progrès accomplis avaient été si rapides qu'ils excitaient l'admiration des visiteurs. L'un d'eux s'écriait : « C'est une ville qui pose déjà comme une métropole toute fière de sa bourgeoisie anglaise et de ses riches magasins, de ses moulins à vapeur et de son beau fleuve que sillonnent en été les steamboats, rêvant à l'avenir illimité que lui promettent les chemins de fer en perspective. Il y a un évêque anglican richement doté et confortablement logé. La véritable religion, au contraire, n'y est encore qu'un grain de sénevé, sans presbytère et sans église ».

Saint-Laurent se trouvait à une quarantaine de milles au sud. Cette mission avait été fondée en 1872 pour les besoins religieux des nombreux Métis français. Après dix ans d'existence, les

édifices se ressentaient des intempéries des saisons et de la hâte qui avait présidé à leur construction. L'église petite et basse, sombre et délabrée, était toute imprégnée d'odeurs de moisissures, et son clocher branlait ; la maison où vivaient pauvrement le saint Père Fourmond et le bon Frère Piquet semblait une digne réplique de Nazareth. Le couvent où les Sœurs durent loger avec leurs pensionnaires était construit et meublé à l'avenant.

Mais si, au point de vue matériel, tout laissait à désirer, il n'en était pas de même de l'œuvre spirituelle du P. Fourmond, car, après Saint-Albert, cette mission passait pour la mieux organisée du diocèse.

L'arrivée de nouvelles familles métisses et de quelques colons blancs obligea Mgr Grandin à former de nouvelles paroisses dans la colonie ; ce fut d'abord la paroisse du Sacré-Cœur près de l'établissement Stobbard au lac Canard, puis celle de Saint-Antoine de Padoue près du lac de Batoche où le P. Julien Moulin construisait une grande maison et une belle église, Saint-Louis de Langevin que le P. Valentin Végreville essayait d'organiser, Saint-Eugène à mi-chemin entre Stobbard et le Fort Carlton.

Les missionnaires s'occupaient en outre de deux réserves voisines, celle de Beardy et celle d'One-Arrow, presque entièrement païennes. Plus loin à l'ouest, le P. Mélasippe Paquette résidait à la mission de N.-D. de Pontmain sur la réserve du Lac Maskeg, visitait les Métis de la rivière Coquille et s'évertuait à entamer le bloc des Indiens protestants de Mistawasis et de Sandy Lake.

Tel était le vaste district de Saint-Laurent dont le nom eut un tel retentissement dans l'histoire du pays.

Perdue dans les forêts nordiques se trouvait l'antique mission de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle à la Crosse où le P. Alexandre Taché fit ses premières armes avant d'être appelé à l'épiscopat. Elle présentait le consolant spectacle d'une mission admirablement organisée au spirituel et au temporel et sagement administrée par le R. P. Ange Rapet. Sept Sœurs Grises s'occupaient de l'école, de l'orphelinat et de l'hospice des vieillards. Le matériel était confié au soin de deux Frères coadjuteurs.

Le P. Louis Dauphin visitait les postes environnants : la Visitation du Portage la Loche, la Bienheureuse Marguerite-Marie du Lac Canot, Saint-Julien du Lac Vert et les païens du Lac Poule d'eau.

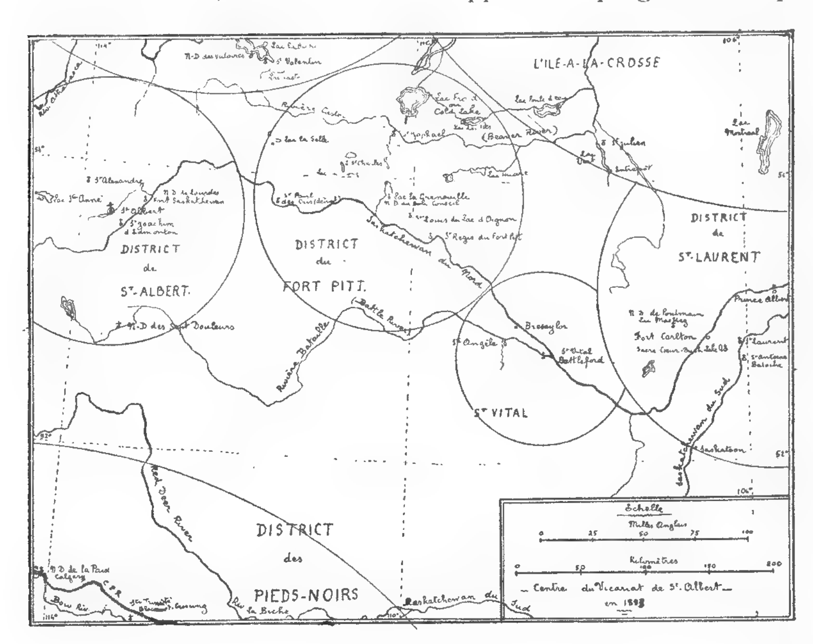
Le district du Cumberland comprenait les missions de Sainte-Gertrude à Pelican Narrows, de Saint-Joseph à Cumberland house, et un certain nombre de postes sur la Saskatchewan inférieure et sur la Nelson, parmi lesquels Pakkitawagan était le principal.

Pour compléter cet aperçu il ne reste plus qu'à signaler la mission Saint-Pierre à l'extrémité du Lac Caribou, la plus éloi-

gnée, la plus dénuée, la plus ingrate à tous les points de vue des missions du diocèse. Les Pères Gasté et Ancel s'en occupaient aidés du Frère Célestin Guillet. Elle n'était limitée que par la Baie d'Hudson et l'Océan Glacial Arctique.

Tel était le vaste diocèse que gouvernait Mgr Vital Grandin, éclairé des lumières de ses quatre conseillers, les PP. Lestanc, Leduc, Lacombe et André et aidé de trente-quatre prêtres et de vingt-trois Frères coadjuteurs, tous Oblats de Marie Immaculée.

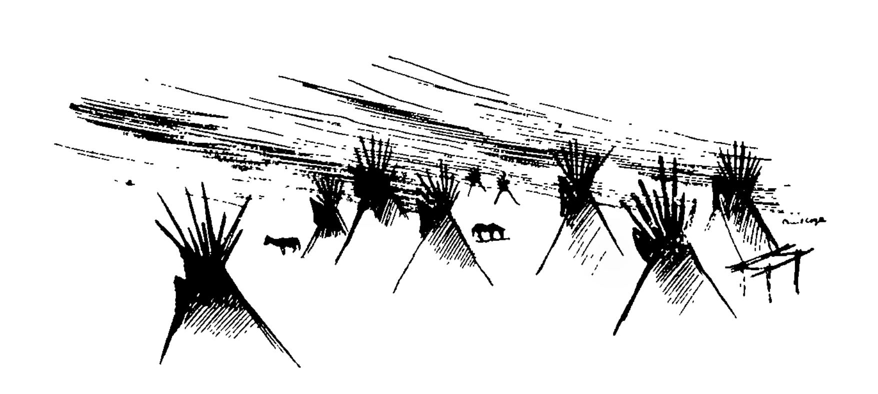
Le 16 septembre 1883, Mgr Grandin célébrait solennellement à Saint-Albert le 25e anniversaire de sa consécration épiscopale. A cette occasion, un des orateurs rappelait le progrès accompli



grâce à son dévouement inlassable. « Monseigneur, disait-il, partout où vous avez passé, on a vu se multiplier des merveilles. Ici, c'est une église fondée par vous : la jeune église de Saint-Albert, aujourd'hui déjà si prospère, si pleine d'avenir, voyant chaque année surgir dans son sein de nouvelles missions, de nouveaux centres d'opérations évangéliques. Et dans l'ordre temporel, que de merveilles encore ! Par vous et par les vôtres, Monseigneur, des chemins ont été ouverts au milieu des vastes déserts et d'immenses forêts ; vous avez jeté des ponts sur les rivières, bâti des moulins, enseigné l'agriculture, et donné partout l'exemple du travail, de l'ordre et de l'économie à une population qui avait besoin de ce vigoureux élan pour sortir de l'apathie

et de la torpeur naturelles où elle était plongée. Vous avez bâti des écoles, des fermes modèles, pour former la jeunesse au travail, à la science, à la vertu. Jouissez maintenant du résultat de vos travaux ».

Au milieu de ce triomphe, le cœur de Mgr Grandin n'était pas à la joie ; un vent de mécontentement balayait le pays. Ce n'étaient encore que des bourrasques sans durée ; mais n'allaient-elles pas dégénérer en ouragan ?



II

L'ARPENTAGE DE LA COLONIE DE SAINT-ALBERT

Au commencement de l'année 1883, les colons de Saint-Albert, ordinairement si calmes, se trouvaient dans un état d'effervescence inquiétant.

Depuis longtemps ils réclamaient l'arpentage des terrains sur lesquels ils s'étaient établis depuis longtemps, afin de prouver, en cas de litige, la légitimité de leur possession. Au mois d'octobre, ils virent avec bonheur les arpenteurs se préparer à réaliser le plus cher de leurs désirs. Cependant cette joie ne tarda pas à se changer en plaintes et en récriminations.

Ils avaient compté comme chose évidente que le gouvernement allait leur accorder un arpentage spécial comme il l'avait fait pour les vieilles colonies de la Rivière-Rouge et ils s'étaient établis en conséquence. Quel ne fut pas leur étonnement de voir que, au lieu de diviser le pays en longues lisières de vingt chaînes de largeur le long de la rivière Esturgeon, les arpenteurs s'étaient mis à tracer un vaste damier dont les cases avaient un demi-mille de côté, sans tenir compte des propriétés de chacun ni des travaux qu'il avait accomplis.

Pourtant ces messieurs, comprenant bien que les gens ne se soumettraient jamais à un tel système d'arpentage qui bouleversait tout un passé, crurent prudent de demander au P. Leduc de calmer les esprits : ce travail préparatoire, affirmaient-ils, n'avait pour but que de faciliter le jalonnement des lignes en dehors de la colonie. Plus tard l'arpenteur Deane subdiviserait ces carreaux en lots de rivière comme il le faisait actuellement à Edmonton. Alors tous seraient satisfaits (1).

Les gens de Saint-Albert avaient en effet pétitionné le gouvernement en ce sens, dès que M. Deane eût commencé son travail à Edmonton. La réponse de l'arpenteur-général fut déconcertante ; elle annonçait que, comme le cadastrage de Saint-Albert avait été achevé par MM. Beatty et Simpson, l'affaire était à tout jamais réglée (2).

(1) Missions des O. M. I., Tome XXII, page 16.
(2) Edmonton Bulletin, January 20th, 1883.

On ne pouvait accepter cette réponse incompréhensible. Le P. Leduc télégraphia immédiatement à Mgr Grandin qui était absent à Ottawa : « Arpentage par townships impossible pour Saint-Albert ; il ruine la colonie. Mécontentement général. Voyez de suite le ministre de l'intérieur ». Par comble de malheur la ligne télégraphique était hors de service et le télégramme mit près de quinze jours à arriver à destination.

Ne recevant pas de réponse, le P. Leduc eut recours à la voix de la presse. Le 26 décembre 1882, il écrivait au « Bulletin » d'Edmonton pour faire connaître au public les troubles dont le pays était menacé.

« La colonie de Saint-Albert, dit-il, est aujourd'hui dans un véritable état de surexcitation et de mécontentement à cause de la manière injuste dont on semble vouloir la traiter... Ces gens sont pour la plupart des métis nés et élevés dans ce pays qui est certainement à eux à tout titre. Ils ont des droits incontestables à la terre, droits qui leur ont été concédés par l'Acte du Manitoba. De nouveaux colons ont acheté des terres occupées longtemps avant l'annexion au Canada. Nous formons certainement la plus ancienne et jusqu'à présent la plus nombreuse colonie du district. Et maintenant on semble agir comme si nous n'existions pas. Ne veut-on pas nous traiter comme on a essayé de le faire pour les gens du Manitoba avant les troubles de 1870 ! On ne veut pas reconnaître notre droit à un arpentage par rivière ; il faut, nous dit-on, que nous nous contentions d'un arpentage par township. Un tel arrangement est à la fois injuste et absurde, car il serait la ruine de la colonie. Pas un vieux colon qui ne soit témoin de la perte totale ou partielle de ses travaux ou de ses améliorations; dans bien des cas, deux, trois, quatre familles se trouveraient sur la même moitié, ou parfois sur le même quart de section, puisque dans le système d'arpentage qu'on veut nous imposer, la rivière ne forme pas une limite. Notre population est paisible, calme, soumise, mais si elle est victime d'une semblable injustice, si les habitants devaient être traités comme des vaincus, s'ils ne recevaient pas, et ce, à juste titre, ce qui a été accordé à Edmonton, à Prince-Albert et dans la province du Manitoba, ils protesteraient et ne céderaient qu'à la force ouverte » (1).

La réponse qu'on attendait n'arriva pas ; au contraire, dans la seconde semaine de janvier, M. Deane reçut par le courrier l'ordre d'interrompre le travail qu'il avait commencé à Saint-Albert et de partir immédiatement pour la mission méthodiste de Victoria.

Tout le monde était dans un état de surexcitation ; le sujet de toutes les conversations était l'arpentage des terres, l'injustice du gouvernement qui refusait de reconnaître les droits des colons,

(1) Edmonton Bulletin, December 30th, 1882.

leurs fatigues et les difficultés encourues pour le défrichement des propriétés. Quelques-uns ne parlaient de rien moins que de résister à main armée. De peur de voir les choses aller de mal en pis, les principaux citoyens décidèrent de tenir une assemblée publique le plus vite possible.

Cette réunion eut lieu dans la salle d'école le lundi suivant, 15 janvier à 2 heures de l'après-midi. M. D. Maloney la présidait et le P. Lestanc, arrivé providentiellement de Battleford, remplit les fonctions de secrétaire. Le président fit l'historique de la question et indiqua le but de la séance. Il fit allusion aux mesures que prirent les gens de la Rivière-Rouge et ceux de Prince-Albert pour reconquérir leurs droits, les premiers se soulevèrent, les seconds se contentèrent d'envoyer des délégués à Ottawa et réussirent quand même à obtenir des lots de deux milles de long et à faire reconnaître leurs droits contestés. Il ne voyait pas pourquoi Saint-Albert qui était plus ancien et plus populeux que Prince-Albert ne gagnerait pas sa cause par le même moyen. Bill Cust qui, de bonne foi, avait acheté toutes ses propriétés des vieux colons et Sam Cunningham, qui avait pris possession d'un terrain avant l'annexion au Canada, furent d'avis qu'on devait envoyer un délégué à Ottawa et se cotiser pour payer les frais de ce voyage. MM. Chastellain, Rowland, L'Hirondelle, Brosseau, Pager et d'autres encore parlèrent dans le même sens. Il fut donc décidé à l'unanimité de choisir un délégué et ce choix tomba sur le président lui-même.

Celui-ci se récria et refusa d'assumer une si lourde responsabilité à moins d'être accompagné par un autre délégué avec qui il pourrait s'entendre. Si on consentait à le faire, il renoncerait à recevoir un salaire et se contenterait de ses frais de déplacement.

On demanda au P. Leduc s'il consentirait à faire le voyage. Celui-ci, après avoir consulté le P. Lestanc au sujet de son remplacement à la tête de la paroisse, annonça qu'il acceptait cette mission de confiance.

On se mit aussitôt à recueillir par souscription l'argent nécessaire pour ce voyage qui devait être long et coûteux. Malgré la pauvreté relative de la population, chacun versa généreusement sa contribution [1].

La population d'Edmonton, ayant appris que Dan Maloney et le P. Leduc devaient s'en aller à Ottawa porter les griefs des gens de Saint-Albert, pensa qu'il serait bon d'employer les mêmes délégués pour exposer ses besoins devant le gouvernement. Une assemblée publique des gens d'Edmonton et des environs se réunit à cet effet dans la salle d'école le lundi 22 janvier sous la présidence de D. Ross pour recevoir les plaintes et les désirs de la population. Quelques-uns parlèrent d'envoyer leurs propres

(1) Edmonton Bulletin, Jan. 20th, 1883.

représentants, mais leur voix n'eut pas d'écho. Les délégués de Saint-Albert furent donc chargés de défendre leurs intérêts (1).

Avant de partir, le P. Leduc voulut, par l'intermédiaire du journal, remercier la population d'Edmonton de son appui moral et pécuniaire, et l'assurer de son entier dévouement. « Vous n'avez rien négligé pour faire ressortir l'intérêt que vous portez au bien-être de votre pays qui entre dans une période d'important développement et pour affirmer énergiquement ses droits. De mon côté, je ne trahirai pas la confiance dont vous m'avez investi et je me dépenserai corps et âme pour tous sans distinction, c'est-à-dire pour l'intérêt général de Saint-Albert, d'Edmonton et de tout autre groupe qui jugera à propos de m'accréditer » (2).

Le samedi, 27 janvier, de bon matin, les deux délégués quittèrent Saint-Albert, chacun dans un traîneau encombré de bagage. Les notables de l'endroit, réunis à la mission, leur souhaitèrent bon voyage et succès.

Le soir, ils s'arrêtèrent au Fort Saskatchewan. Ils entretinrent les colons de cette paroisse de leurs projets et de leurs espérances et reçurent d'eux la mission de revendiquer leurs droits à Ottawa.

Le mardi matin ils se remirent en route pour franchir par étapes la distance de près de six cents milles qui les séparaient de la gare la plus proche. Ils arrivèrent le 21 février à la mission Saint-Florent des lacs Qu'Appelle où ils laissèrent chevaux, traîneaux et matériel de campement à la garde du P. Hugonard. Le lendemain ils se rendirent à la gare pour le train de dix heures et demie ; mais, comme ce train avait trente heures de retard, ils ne purent partir que le samedi, 24 février, quelques heures après minuit (3).

Arrivés à Ottawa le 5 mars, les deux délégués employèrent la journée du lendemain à mettre ordre à leurs affaires. Le 7, ils eurent une audience de l'honorable M. McPherson, sous-ministre de l'intérieur qui, après avoir prêté une attention bienveillante à l'énoncé de leurs plaintes et de leurs requêtes, leur demanda un memorandum afin d'y pouvoir répondre point par point.

Le document en question fut expédié sans retard au ministère accompagné de la lettre d'envoi qui suit : « Nous soussignés, délégués par les habitants de Saint-Albert, d'Edmonton et du Fort Saskatchewan et nommés par eux pour venir à Ottawa exposer leurs demandes et leurs griefs au gouvernement du Dominion, avons l'honneur de vous adresser ci-inclus le mémorandum indiquant sommairement lesdits griefs et demandes.

(1) Edmonton Bulletin, January 27th, 1883.

(2) Edmonton Bulletin, January 27th, 1883.

(3) Missions des O. M. I., Tome XXII, page 31.

« Dans l'entrevue que vous avez eu la bonté de nous accorder le 7 du courant, vous avez écouté favorablement nos requêtes et nous avons été heureux d'apprendre que pleine et entière satisfaction serait accordée par le gouvernement à la population que nous représentons. Nous vous serions maintenant extrêmement obligés si cette assurance nous était donnée par écrit ».

Les délégués réclamaient d'abord un arpentage spécial avec deux milles de profondeur pour les terrains baignés par la rivière Esturgeon à Saint-Albert et par la Saskatchewan entre Edmonton et la colonie des Lamoureux inclusivement, la concession gratuite des terres occupées avant l'annexion et l'émission de lettres patentes aux propriétaires. De plus ils exigeaient pour tous ces gens le droit d'acquérir des préemptions de 160 arpents au prix fixé par la loi au moment où ils s'y établirent, en dépit des majorations subséquentes. Ils montraient en outre l'absolue nécessité de placer à Edmonton un fonctionnaire qui pût tout de suite enregistrer les propriétés des colons et leurs préemptions et leurs lettres patentes.

La vieille route d'Edmonton à Saint-Albert devait être reconnue comme d'utilité publique et conservée sans altération notable.

A la suggestion du Colonel Jarvis, les délégués demandèrent que la loi relative aux impôts sur le bois qui pesaient si lourdement sur les épaules du colon, fût rayée des statuts. Le bois sec pour le chauffage devrait être concédé gratuitement aux colons et les taxes qui grevaient l'abatage du bois destiné aux constructions devraient être réduites.

Un dernier grief n'était pas le moindre aux yeux des Métis qui considéraient le refus obstiné du gouvernement comme une preuve tangible de son mépris pour leur race : c'était l'opposition d'Ottawa à la concession des scrips aux Métis du Nord-Ouest. Les habitants de Saint-Albert étaient pour la plupart des Métis français ou écossais, nés dans le Nord-Ouest ou à la Rivière Rouge avant l'annexion. Ils étaient à ce titre copossesseurs du pays avec les Indiens. Ceux-ci avaient renoncé à leurs droits sur la terre par des traités qui leur concédaient des avantages appréciables. Mais les Métis du Nord-Ouest n'avaient encore reçu aucune compensation, bien que leurs parents de la Rivière-Rouge eussent bénéficiés de certaines rétributions accordées par l'Acte du Manitoba. Aussi réclamaient-ils par la voix de leurs délégués que l'Acte du Manitoba relatif aux droits des Métis et de leurs enfants nés avant l'annexion fût étendu aux Territoires du Nord-Ouest et que l'on distribuât aux ayants droit des scrips ou certificats négociables qui pourraient être échangés contre cent soixante arpents de terre de la Couronne. C'étaient ces scrips qu'ils

réclamaient à cor et à cri comme le plus indéniable de leurs droits ([1]).

De longues semaines se passèrent dans l'attente d'une réponse. Le mémoire était-il déjà enseveli dans les volumineux dossiers où gisent dans l'ombre tant de requêtes importunes et de suppliques gênantes ? On rassurait pourtant les deux délégués en leur affirmant que la réponse serait bientôt prête ; tout marchait lentement, il est vrai, mais sûrement.

Les vacances de la chambre à l'occasion de Pâques retardèrent encore la rédaction de la réponse si impatiemment attendue. Enfin elle arriva au milieu d'avril aussi satisfaisante que possible. M. Dan Maloney partit aussitôt pour aller annoncer la bonne nouvelle aux gens d'Edmonton et de Saint-Albert. Le P. Leduc partit le lundi suivant, 23 avril. « Notre délégation de Saint-Albert, d'Edmonton et du Fort Saskatchewan au Canada a donc, Dieu merci, parfaitement réussi, écrivait-il de Qu'Appelle au P. Sardou, le 11 mai 1883. Mon collègue doit être aujourd'hui sur le point d'arriver à Saint-Albert où il porte la bonne nouvelle des concessions faites par le gouvernement, où il va s'assurer si les instructions transmises par le gouvernement aux arpenteurs concordent avec ce qui nous a été accordé. J'apporte avec moi les écrits authentiques du gouvernement d'Ottawa » ([2]).

Tout avait été réglé en effet sauf la question brûlante des scrips qui restait en suspens parce que la chambre des communes la discutait présentement.

Hélas ! avant la fin de l'année, le P. Leduc devait s'apercevoir qu'il y a beaucoup d'eau bénite de cour même sur les papiers signés et paraphés. « Il est revenu enchanté de son voyage, écrit le P. Fourmond, ayant réussi selon ses désirs dans tous ses desseins. Mais il paraîtrait que depuis ce temps-là plus d'une promesse sur laquelle il croyait devoir compter a été oubliée comme de coutume. Les écrits mêmes, en fait de politique, ne sont pas toujours argent comptant. Il y a longtemps qu'il en est ainsi dans le monde. Voilà trois mille ans on chantait déjà : Bonum est sperare in Domino quam sperare in hominibus » ([3]).

([1]) Missions des O. M. I., Tome XXII, page 40.

([2]) Lettre du P. Leduc au P. Sardou ; Qu'Appelle, 11 mai 1883 (Archives Générales, B/2/Sardou).

([3]) Petite Chronique de Saint-Laurent, Folio 109, verso.

III

MALAISE ET AGITATION CHEZ LES CRIS DES PLAINES

(1883 - 1885)

Depuis que la chasse ne produisait plus rien, les Cris des Plaines qui vivaient dans la région de Battleford faisaient pitié. « Pauvres Cris, écrivait le P. Lestanc, ils sont trop tourmentés par la faim pour songer à la religion. Non seulement ils n'ont pas la moitié de ce qu'il faut à leurs besoins, mais ce qu'ils reçoivent en farine et en lard est de la dernière qualité, pour ne rien dire de plus. Il faut être bien affamé pour en manger. Par comble de misères, ces malheureux Cris sont tout nus, sans chaussures, sans loges, sans chevaux et souvent sans pouvoir gagner un sou tout l'hiver... Ils sont certainement mécontents du gouvernement, dégoûtés de leurs terres où ils crèvent de faim et armés de défiance contre tous les officiers qui ont affaire à eux. Ils sont rassasiés des belles paroles, des promesses les meilleures de Morris, Dewdney, etc. Je ne vois encore aucun signe d'insurrection ; mais je suis persuadé qu'une étincelle suffirait pour mettre le pays en feu tant le mécontentement est général et bien fondé » [1].

Le temps ne remédia à rien. L'hiver de 1883 fut dur ; la famine se fit sentir parmi les Indiens malgré les maigres rations distribuées chaque semaine par les fermiers-instructeurs. A Sainte-Angèle sur la réserve de Poundmaker, les pauvres sauvageons continuaient quand même à venir à l'école du P. Cochin pour le catéchisme, par des froids de 40 degrés, attirés plutôt par l'espoir d'un repas que par l'amour de la science [2]. Mais bientôt les Indiens cessèrent complètement de fréquenter la mission et l'école. Découragé des maigres résultats de cinq années d'efforts, le

---

(1) Lettre du P. Lestanc, O. M. I., au P. Albert Lacombe, O. M. I., 2 mai 1881.

(2) Canadian North-West Historical Society Publications, Vol. I, Fascicule II, page 8.

missionnaire se retira chez les Métis de Brésaylor, ne visitant Sainte-Angèle que tous les quinze jours.

Bien que le centre de ses missions crises se trouvât à Sainte-Angèle, le P. Cochin s'occupait activement des réserves voisines de Lucky-Man, Little-Pine, Sweet-Grass, etc., où résidaient quelques familles catholiques. Parmi les chefs de ces réserves, Little-Pine était celui qui s'était montré le plus brave sur les champs de bataille ; ce n'était pourtant pas le plus influent. Celui sur qui les Cris comptaient pour faire triompher leur cause était Poundmaker. C'était un homme d'une quarantaine d'années, svelte et d'une belle prestance. Il s'était attiré la réputation d'habile négociateur en réglant plusieurs différends qui s'étaient élevés entre les Cris et les Pieds-Noirs. Ses discours étaient marqués au coin de la sincérité et du bon sens et ne manquaient jamais de faire une vive impression sur son auditoire. Il répétait sans cesse aux employés du gouvernement qu'on ne peut travailler le ventre creux et qu'on ne devient jamais bon fermier sans outillage et bêtes de trait. Tout en convenant que les Indiens recevaient plus que ce que le traité leur allouait, il prétendait qu'ils ne recevaient pas d'une façon suffisante et raisonnable, que certaines clauses du traité étaient manifestement trop désavantageuses pour eux et qu'il était de toute nécessité de les amender. Voilà pourquoi il avait commencé une campagne pour obtenir de meilleurs termes.

Pendant ses voyages, il avait remarqué que les Pieds-Noirs obtenaient toujours gain de cause dans leurs démêlés avec le gouvernement parce qu'ils agissaient toujours en bloc compact et puissant, tandis que les Cris, disséminés en groupes sans importance et sans cohésion, ne réussissaient jamais à gagner leur point et devaient se résigner à vivre sous l'esclavage des Blancs. Pour les arracher à ce triste sort, il cherchait à les réunir en une seule réserve, ou du moins dans des réserves contiguës, en aussi grand nombre que possible pour obtenir une collaboration plus active. Mais cette politique était diamétralement opposée à celle du gouvernement, qui, pour mieux régner, s'efforçait d'empêcher les divers groupes d'entrer en contact les uns avec les autres. Aussi les agents voyaient d'un mauvais œil les manœuvres de Poundmaker et traitaient d'insubordination ce qui, aux yeux des Indiens, était pur patriotisme ([1]).

« Cette année, écrit le P. Bigonesse, le 23 décembre 1883, le nombre des Sauvages s'est accru autour de Battleford, le gouvernement ayant fait des efforts pour les ramener sur leurs réserves et les joindre à d'autres de leur nation et pour les faire cultiver. Mais, je vous assure que ces Sauvages sont bien démoralisés ; ils sont d'une indifférence décourageante et sont un

([1]) Fifty Years on the Saskatchewan, par Robert Jefferson, page 103.

obstacle à l'évangélisation des autres déjà établis depuis longtemps. Dernièrement il est arrivé une bande qui ne veut pas entendre parler de baptême... » (1)

Cette dernière n'était autre que celle de Big-Bear que la gendarmerie escortait jusqu'à la réserve qui lui avait été assignée dans les environs du Fort Pitt. Autrefois Big-Bear avait été le chef tout puissant et incontesté de tous les Cris des Prairies. Dernier défenseur des libertés de sa race, il avait refusé de signer le traité No 6 où il ne trouvait aucun dédommagement appréciable en retour des sacrifices qu'on lui imposait. Il repartit avec sa bande à travers les plaines pour y mener la vie nomade des enfants d'Ismaël. Mais bientôt le bison disparut et les blancs s'emparèrent du sol. Aux joies d'une existence insoucieuse du lendemain succédèrent tant de privations et de dangers que les moins décidés perdirent courage et vinrent peu à peu rejoindre les groupes déjà fixés sur les réserves (2).

Après la grande réunion de Sounding-Lake, le 30 août 1879, où ses deux plus fidèles acolytes, Lucky-Man et Little-Pine, consentirent à signer le traité, il ne resta plus autour de lui qu'un ramassis de gens de sac et de corde, rédoutés des Blancs et honnis de leurs congénères. Il avait passé la soixantaine et sa fougue d'antan s'était émoussée. Son étoile pâlissait au profit de son fils aîné, Ayimasis, « The Awkward », vrai génie du mal, qui s'était entouré d'une clique de forbans dont Wandering-Spirit était l'âme (3).

Voyant que son opiniâtreté ne servait qu'à le priver des faveurs du gouvernement sans lui procurer le moindre avantage, Big-Bear signa la paix avec la reine au Fort Walsh le 8 novembre 1882 et manifesta le désir de s'installer au Fort Pitt avec sa bande le printemps suivant : mais il fallut que la gendarmerie s'en mêlât pour lui faire accomplir sa promesse, et l'obliger à se rendre sur sa réserve de Moose-Hill. Pour ne pas mourir de faim, il s'occupa avec ses gens à couper du bois de chauffage pour le meunier et pour les gendarmes.

Au printemps de 1884, déjà lassé de ce régime d'esclave, Big-Bear envoya à Poundmaker un messager porteur du tabac de paix entouré de peau blanche, pour lui demander une conférence ; le tabac fut fumé en conseil et en retour Big-Bear fut invité à venir organiser la danse de la soif (4). A la fin de mai, il partit avec toute sa bande pour aller rencontrer sur leurs réserves les Cris de la Rivière Bataille.

---

(1) Lettre du P. André Bigonesse, O. M. I., au Supérieur Général, Battleford, 23 novembre 1883. (Archives Générales, B/2/-).

(2) Robert Jefferson, page 107.

(3) Battleford Historical Society Publications, Vol. I, Fascicule I, p. 25.

(4) Journal de Mlle Onésime Dorval, p. 27. — The War Trail of Big-Bear, par William Bleasdell Cameron, page 30.

Un beau jour d'été, le P. Bigonesse et ses deux compagnons qui dînaient dans leur nouvelle résidence de Battleford, aperçurent une longue file de charrettes ornées de parapluies ouverts. C'étaient les Indiens de Big-Bear qui venaient exécuter devant chaque maison la Danse des Mendiants pour se procurer des provisions. Big-Bear monté sur un cheval blanc, vêtu d'un frac râpé et coiffé d'un chapeau mou déformé et crasseux, galopait de porte en porte applaudissant à la générosité des gens qui empilaient aux pieds des danseurs, thés, tabac, sucre et victuailles (1).

Sur les entrefaites, Ayimésis et son frère King-Bird, aperçurent le capitaine Antrobus tout pimpant dans son uniforme qui se pavanait à cheval. S'approchant ils se mirent à caracoler autour de lui, puis brusquement ouvrirent leurs parapluies sous les yeux du cheval. Celui-ci, épouvanté, se cabra et partit ventre à terre emportant l'officier piteusement cramponné à sa selle et poursuivi par les huées et les quolibets (2).

Au bout d'une heure, la danse étant finie, les Indiens se retirèrent dans leur camp au sud de la rivière Bataille pour partager leur aubaine. Antrobus, encore furieux, ne tarda pas à les rejoindre en compagnie de l'agent et de son interprète. Ayant demandé le grand chef, Poundmaker lui désigna Big-Bear. « C'est à toi seul que je m'adresse. Que personne autre ne m'interrompe. Je serai bref. Que faites-vous ici ? Quel droit avez-vous de séjourner en ville ? Si dans une heure vous n'avez pas déguerpi, je ferai emprisonner tous les chefs ». « Avant ça, il y aura une balle ici, répliqua Poundmaker en désignant sa gorge. Nous partirons quand nous voudrons ; pas avant ». Un vieillard s'approcha en disant : « En voilà un qui prétend nous empêcher de parler. Qu'il essaye donc. Regardez-le, ajouta-t-il en pointant du doigt les genoux de l'officier qui s'entrechoquaient d'émotion ; regardez-le. Il ose encore nous défier. Pouah ! » Le capitaine décontenancé se hâta de remonter en voiture et de filer au milieu des risées de la foule. Deux heures plus tard, les Indiens étaient encore là et personne ne songeait plus à les inquiéter. Ils ne partirent qu'à la brune pour la réserve de Poundmaker (3).

Peu de temps après son arrivée sur la réserve, Big-Bear fut sommé par l'agent de retourner chez lui ; il répondit que, étant venu sur l'invitation des chefs pour les aider de ses conseils, il ne partirait que quand il l'aurait fait. L'agent n'insista pas, mais supprima complètement la distribution des vivres. C'était heu-

(1) Journal de Mademoiselle Onésime Dorval, p. 27. — The War Trail of Big-Bear, par William Bleasdell Cameron, page 30.

(2) Journal de Mademoiselle O. Dorval, page 27.

(3) Récit de William McKay (Canadian North-West Historical Publications, Vol. I, Fascicule I, page 45).

reusement l'époque où les poissons remontent les rivières en rangs serrés pour aller déposer leur frai ; à l'aide de deux barrages, les Indiens réussirent à en capter suffisamment pour ne pas trop souffrir de la faim.

Des messagers, porteurs du tabac de l'amitié, partirent pour convoquer les Indiens des réserves à la danse et à la conférence qui devait suivre. Quelques jours plus tard, plus de deux milles personnes étaient réunies dans le camp de Little-Pine. De crainte de désordres, un piquet de gendarmes avait été envoyé sur les lieux [1].

Le 17 juin, de bon matin, les préparatifs de la danse de la soif commencèrent. L'arbre sacré fut abattu et le temple de branchage construit avec accompagnement de prières, de chants, de cris et de salves. Au milieu de cette cohue, l'arrivée du P. Cochin passa inaperçue. N'ayant rien à faire il continua sa route. « J'allai aussitôt à la maison de M. Craig, fermier du gouvernement, raconte le missionnaire. J'y rencontrai un groupe de Sauvages parlant haut et paraissant très excités. Je m'avançai pour saluer le fermier. Il avait les deux coudes tout enflés et ensanglantés. Je lui en demandai la cause. L'auteur de la blessure qui se trouvait là, sans donner au fermier le temps de répondre, me cria : « C'est moi qui l'ai blessé avec le manche de cette hache, et je n'ai qu'un regret, c'est de ne l'avoir pas tué ». Le pauvre fermier aurait certainement été assommé, s'il n'avait pas paré le coup avec ses coudes. Je blâmai sévèrement l'agresseur de sa violence et la plupart des assistants joignirent leurs reproches aux miens. Mais il y avait dans la bande de mauvais garnements, des écervelés, qui encourageaient le malfaiteur à recommencer. En même temps que moi, cinq ou six hommes de la police canadienne arrivèrent ». Cet incident survenu à la suite d'un refus de vivres plus ou moins motivé, menaçait d'être gros de conséquences. Craignant pour leur propre sûreté, les soldats demandèrent immédiatement du renfort à Battleford [2].

« Dans l'après-midi, continue le P. Cochin, je fis le tour du camp pour voir s'il y avait là de mes chrétiens. J'en trouvai quelques-uns appartenant aux autres camps voisins de Moosoomin, Thunderchild et Nipahès. Estimant qu'il y avait pour eux du danger à rester seuls au milieu de tant d'infidèles surexcités, je leur conseillai de s'en retourner. Ils partirent à la tombée de la nuit au nombre de cinq loges ».

Au moment où il se disposait à partir, le missionnaire rencontra le chef Poundmaker en costume d'apparat. Il était courtement vêtu d'un gilet à clous dorés et d'un brayet. Son corps était tout bariolé de peintures mystiques où l'ocre et le vermillon

(1) Fifty Years on the Saskatchewan, par Robert Jefferson, page 108.
(2) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 27.

dominaient. Sa chevelure flottante était agrémentée d'une tête de castor et de trois plumes d'oie sauvage. A la main il portait un formidable casse-tête garni de clous et terminé par trois coutelas finement aiguisés. Le chef vint serrer la main du missionnaire en disant : « Tu vois comme je suis maigre ; je n'ai rien à manger. Tous mes gens sont comme moi condamnés à mourir d'inanition. Vite, écris aux soldats pour qu'ils nous donnent du lard et de la farine. Tu leur rends service ; ils t'écouteront. Quant à moi, voici cinq ans que j'ai été privé de danses ; c'est aujourd'hui mon tour ». Le Père lui répliqua que, s'il était malheureux, c'était en grande partie de sa faute, en refusant la bonne prière. « Quant au billet que tu me demandes, tu sais que je ne puis te le donner. Tout ce que je puis t'offrir, c'est un bon conseil : au lieu de te compromettre à lutter contre tes bienfaiteurs, prie avec le prêtre pour ne pas te perdre toi et les tiens ». — « Tu m'abandonnes ; tous les prêtres m'abandonnent », grommela-t-il en s'éloignant.

Le soir, la danse païenne commença. Big-Bear, le corps blanchi de glaise, récita une prière à la divinité et aussitôt les tamtams commencèrent leur rythme lugubre qui ne devait cesser ni jour ni nuit. Désireux de savoir si ses néophytes participaient à la cérémonie païenne, le P. Cochin revint au camp, à la faveur d'un déguisement, entra dans la grande loge et en fit le tour sans être reconnu. Dix de ses chrétiens étaient au nombre des danseurs. Au sortir, il vint s'asseoir furtivement auprès d'un groupe de fumeurs, tira quelques bouffées du calumet qui circulait à la ronde et s'éclipsa sans éveiller de soupçons. Il y avait, à l'écart, quelques loges de chrétiens venus de loin par curiosité ; c'est là qu'il alla passer le reste de la nuit. Le lendemain de bon matin, après avoir fait réciter la prière aux enfants, il reprit le chemin de Sainte-Angèle pour y célébrer la messe.

Pendant ce temps, les chefs et les conseillers se concertaient sur les moyens de faire la guerre et d'empêcher les soldats de venir sur leurs terres.

« Dans l'après-midi, raconte le P. Cochin, le commandant Crozier et le capitaine Antrobus arrivèrent avec une trentaine de soldats. Aussitôt les Sauvages de hisser leur sac de médecine comme déclaration de guerre ; puis, sautant sur leurs chevaux, ils se mirent à courir de tous côtés et à folâtrer autour des soldats, tirant des coups de fusil pour les effrayer. Quelques-uns même brandissaient leur casse-tête à deux pas d'eux. Les Sauvages étaient plus nombreux, et dans leur costume de guerre, ils paraissaient effrayants. Je vis quelques petits conscrits trembler de peur. Le chef Poundmaker les mit au défi de prendre l'homme qui avait frappé le fermier Craig et d'arrêter qui que ce fût. Force fut aux soldats de se retirer sans prisonnier. Ils retournèrent sur leur pas et vinrent camper près de Sainte-Angèle, dans la

maison d'un autre fermier nommé Jefferson, placé là tout récemment pour enseigner l'agriculture aux gens mêmes de Poundmaker » ([1]).

Le commandant Crozier qui craignait fort pour les provisions de vivres emmagasinés dans les hangars du fermier de Little-Pine, voulut les faire transporter à la faveur des ténèbres. Mais la caravane de charrettes aussitôt aperçue fut accueillie par des cris, des menaces et des volées de balles qui sifflaient si désagréablement aux oreilles des conducteurs que ceux-ci prirent la fuite. Les soldats durent prendre leur place et conduire leurs chargements à travers cette cohue au pas mesuré des bœufs. Devant cette attitude menaçante des Indiens, Crozier jugea prudent de se bâtir un fortin et d'envoyer à Battleford deux cavaliers pour réclamer toutes les troupes disponibles.

Le lendemain, 19 juin, dans l'après-midi, Crozier, l'agent et le fermier Jefferson pénétrèrent de nouveau dans la grande loge pour appréhender le coupable ; mais ils ne le découvrirent pas. En sortant ils furent entourés par des cavaliers qui les guettaient et conduits dans une tente où Big-Bear conversait avec Poundmaker. Big-Bear conseilla à l'officier de renoncer à ses perquisitions durant la durée de la fête. S'il voulait patienter un peu, il lui promettait de conduire tous les Indiens jusqu'à son fortin et là il pourrait mettre la main sur celui qu'il cherchait. L'offre fut acceptée et la dernière journée de danse ne fut plus troublée ([2]). Dans la soirée une quarantaine de cavaliers arrivèrent épuisés par la chaleur et la longueur de la course.

Sur la brune, la cérémonie rituelle se termina ; cependant le son lugubre du tam-tam se prolongea tard dans la nuit. Le lendemain matin un calme impressionnant régnait sur le camp des Indiens vaincus par la fatigue.

Un peu avant midi, les Indiens commencèrent à se mettre en mouvement vers le lieu du rendez-vous. Arrivés à un monticule à deux cents mètres du fortin, ils refusèrent de faire un pas de plus. Seuls Big-Bear et Poundmaker consentirent à accompagner l'officier venu au-devant d'eux. En descendant la côte Poundmaker lui disait : « Puisque tu ne veux pas renoncer à t'emparer de cet homme et qu'il ne veut pas se rendre, je me livre à sa place pour empêcher l'effusion du sang ». — « Si tu te livres, répliqua Big-Bear, ton ami te suivra ». — « Vous ne comprenez pas, interposa William McKay, ils n'en veulent qu'à celui qui a fait le coup, pas à d'autres. C'est la loi des Blancs ».

N'ayant pu réussir à faire livrer le coupable de bon gré, le commandant donna l'ordre de faire avancer la troupe, ne laissant derrière que quelques hommes pour la garde du fortin. L'avance des soldats fut le signal d'un vacarme indescriptible dans les

(1) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 30.
(2) Fifty Years on the Saskatchewan, par R. Jefferson, pp. 110-112.

rangs des Indiens. Big-Bear, Poundmaker et quelques vieillards criaient : « Paix, paix », sans réussir à rétablir le calme. Pendant ce temps Craig cherchait son agresseur sans pouvoir le trouver. Crozier de nouveau somma les chefs de le livrer : « Amenez-le moi, sinon je vais vous arrêter, dussé-je en venir aux coups ». Lucky-Man réussit enfin à le conduire devant l'officier. Mais lorsque celui-ci voulut le saisir, il se rebiffa d'un air menaçant : « Ne me touche pas ». — « Je ne te toucherai pas si tu veux me suivre », répliqua-t-il. Alors William McKay intervint : « Il y a une loi dans le pays et il y en aura toujours. Tu es accusé d'avoir frappé et d'avoir pris des vivres. Tu seras jugé et puni, si c'est vrai. Vois le trouble que tu causes aux tiens et aux soldats. Un mot de toi et tout sera fini ». L'Indien fit un pas en avant, disant qu'il ne se laisserait pas arrêter. « Vite, dit McKay à Crozier. C'est le moment ». Aussitôt, sur un signe, quatre grands gaillards s'élancèrent pour le saisir. Mais l'Indien sauta à la gorge de celui qui le premier mit la main sur lui. Ce fut une lutte à bras le corps dans laquelle le militaire eut le dessus (1).

Pendant que les soldats se rendaient sur la butte, le P. Cochin était à cheval près du fortin avec quelques Indiens qui ne voulaient pas combattre. Comme il se préparait à aller rejoindre les soldats pour les assister en cas de danger, il fut accosté par deux cavaliers indiens qui, sans mot dire, le poussèrent jusqu'à un bois voisin. Avant d'y entrer, le missionnaire, appréhendant quelque mauvais coup, asséna un violent coup de cravache à son cheval qui d'une ruade désarçonna le cavalier voisin. Puis profitant du désarroi, il rendit la main, piqua des deux et l'animal excité prit le galop vers l'attroupement. Quand il y arriva, il aperçut les Indiens courant dans les rangs des soldats, les menaçant de leur casse-tête ou de leurs dagues, luttant pour les désarmer, s'évertuant de mille manières à les pousser à bout et à leur faire commettre quelque geste maladroit. Mais, fidèles à la consigne, ils restèrent calmes et impassibles ; le moindre coup de fusil de leur part n'eût pas manqué de déchaîner un horrible massacre.

« Comme je regardais ce spectacle, écrit le P. Cochin, une bande de bons Sauvages, hommes, femmes et enfants, presque tous à cheval et prenant la fuite, vinrent droit à moi, et, dans la crainte qu'il m'arrivât quelque fâcheuse aventure, ils me conduisirent de force dans leur camp à six milles plus bas que Sainte-Angèle sur la rivière » (2).

Le tumulte dura plusieurs heures. Cependant personne ne tenta d'arracher le prisonnier à ses gardes. Au moment où Crozier se disposait à partir pour Battleford, William McKay vint

(1) Canadian North-West Historical Society Publications, Vol. I, Fascicule I, page 37.

(2) Missions des O. M. I., Tome XXIII, p. 32.

lui rappeler qu'il avait promis à Poundmaker une distribution de vivres si le coupable se rendait. « Comment ? s'écria l'officier. Après une si longue résistance ils ont l'audace de réclamer une récompense ? » — « C'est vrai. Il y a eu une forte opposition ; mais songez d'autre part à toute la peine que se sont donnée les chefs pour empêcher leurs gens d'en venir aux mains avec la troupe ». — « C'est bien. Faites-les venir deux à deux. Vite ! Il se fait tard ». Dans cette longue file d'Indiens, le second coupable osa se présenter : il fut reconnu et arrêté. Le lendemain matin à quatre heures, la troupe et les deux prisonniers arrivaient à Battleford.

Le 22 juin, Ayimésis arrivait à la caserne de la gendarmerie de Battleford, porteur d'un message de son père : « Les Indiens désirent avoir une entrevue avec McKay, Crozier et l'agent Raë, sans escorte. Malgré les hésitations de l'agent, ils se rendirent tous les trois à la loge du conseil de Little-Pine. D'une voix unanime les chefs exprimèrent leurs regrets de ce qui s'était passé et prièrent l'agent et l'officier d'oublier le passé et de croire à leur sincère amitié. L'agent Raë et le commandant serrèrent les mains qui leur étaient tendues et scellèrent le pacte de paix par un présent de tabac (1).

« Les chefs et leurs bandes semblent bien effrayés, écrit l'agent Raë après cette affaire, en pensant à ce qu'ils ont fait. Je suis certain que si on me met en main le pouvoir à cet effet et qu'on m'envoie les provisions nécessaires pour me permettre de traiter généreusement ces Indiens, il n'y aura plus de trouble, mais je ne pense pas que ni Big-Bear ni les autres consentent à se laisser affamer impunément, car il n'y a pas de doute que ces gens sont dans un pressant besoin. Si, au contraire, le Département s'obstine à maintenir sa ligne de conduite actuelle, alors, il devra se préparer à la lutte, car tôt ou tard, il faudra en venir à cela, si on ne veut pas les traiter mieux ».

Comme l'agent, d'après les ordres reçus, s'obstinait à refuser des vivres tant que les étrangers n'auraient pas quitté la réserve, Big-Bear promit de s'en aller de suite, renonçant pour l'instant, bien qu'avec regret, à la conférence qui devait contribuer à l'union entre les Cris.

Ayant reçu ses provisions de voyage pour se rendre jusqu'au Fort Pitt, il se mit en route pour sa réserve. Chemin faisant, apprenant le retour de Riel, il revint sur ses pas et se dirigea vers Duck-Lake, bien résolu de tirer tout le profit possible de la présence de ce meneur pour promouvoir ses projets (2).

---

(1) Canadian North-West Historical Society Pub. Vol. I, Fascicule I, page 44.

(2) Rapport du Surintendant Crozier, Battleford, 27 juillet 1884 (The Royal North-West Mounted Police, par Ernest J. Chambers, page 82).

Arrivé vers la fin de juillet, il envoya des messagers pour convoquer les chefs voisins au grand conseil de Duck-Lake. Dix d'entre eux répondirent à son appel : c'étaient Lucky-Man, le « Petit Barbet » et Okimasis de Duck-Lake, One Arrow de Batoche, Isidore Cayen du Lac Maskeg, Mistawasis, Star-Blanket, Badger, John Smith et James Smith du Fort Lacorne.

Le 31 juillet 1884, plusieurs chefs vinrent rendre visite à l'agent Macraë au Fort Carlton pour lui annoncer qu'ils avaient l'intention de tenir un grand conseil et pour lui demander des vivres. La permission leur fut refusée aussi bien que les vivres ; cette conduite ne découragea pas les chefs qui commencèrent leurs délibérations aussitôt que les chefs furent tous arrivés. Big-Bear parla le premier pour leur annoncer le but de sa visite. « Oui, je veux parler, dit-il. C'est pour cela que je ne cesse d'aller et venir depuis que les arbres ont leurs feuilles, cherchant partout à me faire comprendre. C'est pour cela que je suis venu à Duck-Lake. D'où me vient ce si grand souci ? C'est que, depuis que j'essaye de saisir les doucereuses promesses qui m'ont été faites, j'ai beau gripper, je n'attrape rien. De tout ce que l'on devait me donner immédiatement, je n'ai pu apercevoir la moitié.

« Nous avons tous été dupés de la même façon. Voilà pourquoi nous nous trouvons tous réunis à Duck -Lake. On m'a offert un lopin de terre pour réserve ; mais comme je prévois qu'on ne sera pas honnête à mon égard, j'hésite encore à le prendre. On m'a même proposé le choix entre plusieurs petites réserves ; mais je me sens tout triste d'abandonner ma liberté dans mon propre pays pour ne recevoir en échange qu'un petit bout de terrain et à peine la moitié de tout ce qu'on m'a promis.

« Quand aurez-vous votre grande conférence ? J'ai appris à travers les branches que vous n'êtes pas encore tous unis. Prenez votre temps et unissez-vous. Alors je vous parlerai.

« Le gouvernement nous a donné des gens qui se pensent des hommes ; ils ont apporté avec eux toutes sortes de manières perverses. Ils prennent nos terres, les vendent et s'achètent de beaux habits. Alors ils se battent les flancs et se proclament des messieurs. Ce ne sont pas des messieurs, car il leur manque l'honnêteté. Ce sont de vilaines bêtes dont le visage n'a rien des traits des honnêtes gens » (1).

Les Indiens se mirent à délibérer avec leur lenteur ordinaire et les mêmes griefs se retrouvaient chaque jour sur toutes les lèvres. Les clauses du traité, disaient-ils, ne répondent pas aux besoins de la population indigène et toutes les requêtes qui ont été faites à diverses reprises pour les amender, ont été repoussées. Si du moins le gouvernement voulait s'en tenir à l'esprit de ce document, le mal serait moindre ; mais non seulement il ne con-

(1) The Birth of Western Canada, par George F. G. Stanley, p. 290.

naît que la lettre, mais de plus il ne sait pas l'observer. Voilà pourquoi les animaux de trait manquent pour le travail et l'outillage est si rudimentaire et de si mauvaise qualité. Voilà pourquoi il n'a cure de faire instruire les enfants, soigner les malades, assister les pauvres et former de vrais agriculteurs. Quant aux doucereuses promesses faites par les Commissaires de la Reine en marge du traité, elles n'ont eu pour but que de leurrer le pauvre Indien et ont été reniées plus tard.

Toutes ces plaintes avaient été mille fois rabâchées sous une forme ou une autre dans les réunions d'Indiens d'un bout à l'autre du pays. Cette fois Big-Bear apportait une nouveauté. Il suggérait qu'on choisît un Indien, persona grata auprès des Blancs pour servir de lien entre les deux races. « Le choix de ce représentant devrait nous être concédé tous les quatre ans. Durant cette période, il pourrait faire progresser la bonne entente entre les indigènes et les colons. Crowfoot travaille dans le même sens » ([1]).

Le 6 août, deux Indiens de la bande de Beardy vinrent réclamer des vivres à l'agence de la part des chefs. Ces messagers étaient mal cotés à cause de leur insubordination. Macraë leur répondit que, puisque les chefs délibéraient sans tenir compte de l'agent, celui-ci n'avait aucune raison de s'intéresser à eux. Le lendemain Mistawasis et Star-Blanket, chefs considérés et puissants, vinrent renouveler un peu plus poliment cette demande de vivres. Macraë leur répondit que, s'ils voulaient venir délibérer à Carlton et lui exposer sans ambages leurs griefs et leurs requêtes, il se chargerait de les nourrir. Après quelques moments d'hésitation, ce compromis fut accepté.

Au bout de quelques jours, lorsque les Indiens eurent assouvi leur démangeaison de parler et mangé tout leur soûl, l'agent déclara la session close et renvoya chacun chez soi.

Le conseil s'était terminé par une menace à peine voilée. Tout en déclarant « qu'ils étaient heureux de voir que les jeunes gens n'avaient pas eu recours à la violence », les Indiens ajoutaient « qu'il était presque impossible pour eux de se soumettre à la manière dont le gouvernement les traitait après les avoir bernés de ses promesses doucereuses. Cependant ils patienteraient jusqu'à l'été suivant afin de constater le résultat produit par les plaintes du conseil. S'ils n'obtenaient pas satisfaction, ils agiraient en conséquence ».

Pendant l'hiver commencèrent les préparatifs de ce grand conseil de 1885 dans lequel on devait discuter la réponse du gouvernement à leurs demandes et se tracer une ligne de conduite uniforme. Le 14 janvier 1885, le commandant Crozier rapportait que des invitations à une grande réunion de Duck-Lake circu-

---

([1]) The Birth of Western Canada, par George F. Stanley, page 291.

laient parmi les Indiens, que des messagers étaient en route pour Red-Pheasant et Edmonton, que l'on faisait des efforts pour attirer les Indiens de la Vallée de Qu'Appelle, que Little-Pine travaillait à décider les Pieds-Noirs à se rendre à Duck-Lake ([1]). Tout cela pourtant fut travail inutile. Les complots qui se tramaient à Saint-Laurent et à Batoche allaient donner une nouvelle tournure à ces projets de Big-Bear et de Poundmaker.

([1]) The Royal North-West Mounted Police, par Ernest J. Chambers, p. 84.

IV

AGITATION POLITIQUE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE LORNE

(24 mars 1884 — 10 juin 1884)

La crise de mécontentement qui sévissait parmi les Métis français de la circonscription électorale de Lorne et qui inquiétait tant le major Crozier, couvait sourdement depuis plusieurs années. La disparition du bison survenue à l'improviste en avait été la cause première. La misère qui en résulta, contribua à les aigrir et à leur monter la tête contre un gouvernement qui n'avait ni su prévoir cette catastrophe, ni essayé d'y remédier à temps. Dans leur détresse, ils trouvaient mille raisons d'exhaler contre lui une juste indignation soit qu'il leur taillât une part insignifiante dans la direction des affaires de leur pays, soit qu'il les grevât d'impôts trop lourds pour leurs bourses trop plates, soit qu'il affichât un mépris dédaigneux pour leur race, leurs coutumes et leur langue. Mais surtout, ce qu'ils ne pouvaient lui pardonner c'était son opposition systématique et opiniâtre à la concession des droits et privilèges accordés en 1870 aux métis du Manitoba et à l'arpentage de leurs terres en lots de dix chaînes de largeur, seul moyen de maintenir leurs propriétés intactes.

Sur cette dernière plainte, le P. Alexis André s'exprima d'une façon bien catégorique dans sa lettre du 16 janvier 1883 au premier ministre du Canada, Sir John McDonald. « Je ne puis comprendre, Monsieur, pourquoi vos arpenteurs sont obligés de suivre deux méthodes différentes pour l'arpentage du domaine public : l'une pour Prince-Albert, de dix chaînes de large et deux milles de long (ce que nous approuvons et réclamons ici comme notre droit puisque vous l'avez accordée à Prince-Albert) ; l'autre de lotir le terrain en carrés de quarante chaînes de côté sans tenir compte de la rivière ni de l'emplacement des colons. Contre cette dernière méthode nous protestons tous solennellement et nous vous prions humblement, Monsieur, d'ordonner un nouvel arpentage et ainsi d'approuver notre requête.

« Déjà les gens de cette colonie vous ont adressé une pétition sur ce sujet, mais la réponse, donnée d'après vos directives, n'est

pas de nature à leur inspirer l'espoir de vous voir réparer le tort dont ils se plaignent » ([1]).

Un an plus tard, le 19 janvier 1884, comme rien n'avait été fait, le P. Végreville réclamait à l'inspecteur en chef des arpentages ces mêmes droits qu'on semblait avoir oubliés. « Veuillez, disait-il, peser les conséquences d'un trop long retard. Des colons ont fondé et fondent tous les jours des établissements sans savoir où passeront les bornes de leurs futures propriétés. Ces limites, lignes droites et parallèles inflexibles, passeront dans les maisons, sépareront une ferme des terrains qui en relèvent, couperont les champs en deux, toutes choses inévitables pour ceux qui ont déjà bâti, ou qui bâtiront jusqu'à ce que l'arpentage soit achevé. Que d'inconvénients graves ! Les trois quarts de ces misères pourtant auraient été évitées si l'arpentage eût été fait dès qu'il a été demandé » ([2]).

Il est vrai que quatre ou cinq ans auparavant une lisière de terrain de dix milles de long avait été arpentée en lots de dix chaînes sous le nom de « Paroisse de Saint-Laurent » ; mais le plan de cet arpentage ne devait sortir des bureaux d'Ottawa que le 8 mars suivant. Par suite d'une erreur regrettable, une partie de ce terrain empiétait sur la réserve indienne du chef One-Arrow de sorte que les intéressés se trouvèrent obligés d'attendre la rectification du tracé avant d'être admis à faire la moindre démarche ([3]).

Ces diverses réclamations avaient fait l'objet de nombreuses pétitions signées par les ayants droit et appuyées des lettres de personnages tels que Mgr Grandin, le P. Leduc, son vicaire général, M. Joseph Royal, député, M. Lawrence Clarke, leur représentant au conseil du Nord-Ouest, de plusieurs missionnaires très bien informés sur les besoins de la colonie et de plusieurs autres même dans les milieux officiels ; mais pour la plupart elles restèrent sans réponse ou au moins sans effet ([4]).

Au printemps de l'année 1884, tous ces atermoiements, injustices flagrantes, dédains à peine voilés ou oublis impardonnables avaient porté le mécontentement de la population à son paroxisme. Les gens se répétaient : « Les Métis du Nord-Ouest ont des droits ; ils ne les obtiendront qu'en organisant un mouvement populaire ». Malheureusement il ne se trouvait pas parmi eux un homme assez énergique pour prendre la tête du mouvement. Gabriel Dumont était l'homme le plus populaire de la

---

([1]) The Birth of Western Canada, par Geo. F. G. Stanley, page 257.

([2]) Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, page 324.

([3]) Rapport de M. Wm. Pearce au ministre de l'Intérieur, 14 décembre 1885. « Ce ne fut qu'en novembre 1884 que le Bureau se vit en état d'accorder les inscriptions » (Epitomé, page 339).

([4]) Voir Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, pages 294-295, 311-314, 317, 324-325, etc.

colonie ; mais il lui manquait trois choses essentielles à tout leader : l'instruction, l'expérience politique et le talent oratoire. Charles Nolin, il est vrai, possédait bien ces dernières qualités, ayant été ministre dans le Manitoba ; mais il était détesté d'une grande partie de la population.

Chose singulière, ce furent les Blancs de Prince-Albert qui furent l'instrument choisi pour transformer ce mécontentement des Métis en agitation politique. Ils étaient eux-mêmes aux prises avec une crise économique des plus graves. Une modification dans le tracé du chemin de fer transcontinental avait contribué à la dépréciation des propriétés foncières et mené les spéculateurs à deux pas de la ruine. D'autre part deux ou trois mauvaises récoltes avaient mis les agriculteurs dans une gêne extrême. Et, comme conséquence de tout cela, le commerce était tombé dans le marasme. Ce désenchantement général pouvait servir de tremplin à toutes les catégories de gens pour sauter à la gorge du parti au pouvoir s'ils savaient et voulaient s'en servir. Il fallait s'unir, s'organiser, tel était le refrain partout. Suivant l'exemple de la province voisine, les fermiers et les colons créèrent une branche de l'*Union des Fermiers du Manitoba et du Nord-Ouest*. Au commencement de 1884, les réunions politiques de protestations se succédaient sans arrêt pour attiser le feu de l'exaspération dans les multiples foyers des groupements blancs ou métis écossais autour de Prince-Albert. Dans le meeting tenu à Halcro, le 29 janvier 1884, un des Jackson de la ville fut envoyé aux Métis mécontents de Saint-Laurent pour les décider à embrasser leur parti, et, pour les allécher, on esquissa, quelques semaines plus tard à Colleston, un programme où les griefs et plaintes des Métis cousinaient avec le « Bill of Rights » de la *Farmers' Union* (1).

Jackson, ayant exposé son plan de collaboration à Charles Nolin, Maxime Lépine et Michel Dumas, n'eut pas de peine à les faire abonder dans son sens. Mais, avant tout, il fallait rallier Gabriel Dumont à ces idées, ceux-ci promirent de ne rien négliger pour y parvenir. En effet, sans vouloir se compromettre, Gabriel s'engagea à consulter sur ce point les chefs de famille. Le 24 mars, il en réunit vingt-cinq ou vingt-six, venus d'un peu partout, dans la maison d'Abraham Montour. Après les avoir mis au secret, il leur exposa le but de la séance qui était l'organisation des Métis français pour la défense de leurs droits. Mais comme il importait pour la réussite de cette entreprise de s'assurer l'appui des Métis écossais, il fallait tout d'abord engager des pourparlers avec eux. Toute l'assemblée étant de cet avis, il fut décidé que Gabriel Dumont et Baptiste Boucher seraient chargés de cette ambassade. Ils reçurent un accueil d'autant plus chaleureux de

(1) The Birth of Western Canada, par Geo. F. G. Stanley, page 265.

leurs cousins de langue anglaise, que, sans s'en douter, ils tombaient dans le panneau que ceux-ci leur avaient tendu.

Lorsque les liens d'union et d'amitié eurent été ainsi consolidés entre les deux branches de la grande famille métisse, on convoqua pour le 28 avril une réunion plénière afin de s'entendre sur les points fondamentaux du programme. Le lieu choisi pour cela fut un monticule situé au milieu de la grande pinède qui sépare Saint-Laurent de Prince-Albert. De nombreux Métis et colons tant anglais que français répondirent à la convocation et furent admis moyennant le serment de ne rien divulguer des délibérations.

La séance s'ouvrit vers midi et dura quatre ou cinq heures malgré le froid et la neige dont on avait mille peines à se garantir en plein air. La première question à l'ordre du jour était la délimitation des droits des Métis. Sept résolutions furent adoptées à l'unanimité ; elles devaient être présentées plus tard au gouvernement sous forme de pétition signée par la population adulte de toutes les colonies environnantes : Prince-Albert, Halcro, The Ridge, Sainte-Catherine, Carrot-River, Saint-Laurent, Saint-Louis, Batoche, Taché, Carlton, Duck-Lake, etc. Le bureau des Sept Résolutions fut créé sous la présidence de William Comarty pour organiser la campagne.

L'assemblée s'occupa ensuite du choix d'un chef aussi influent que sage qui pût diriger le mouvement avec quelque chance de succès. Après avoir présenté la longue liste des rares qualités que devait posséder un tel personnage, le président Andrew Spence suggéra timidement un nom qui déjà avait été chuchoté bien des fois dans les réunions publiques et qui se trouvait en ce moment sur les lèvres de tous les assistants : Louis Riel. Cette proposition fut saluée d'un tonnerre d'applaudissements et adoptée à l'unanimité.

Le soir même, le comité français réuni chez Nolin délégua à l'unanimité Gabriel Dumont et Charles Nolin pour aller porter au gouvernement d'Ottawa la pétition préalablement soumise à l'approbation et à la correction de M. Riel, au Montana. De plus cinq personnes furent officiellement chargées d'aller représenter les Métis français à l'école Lindsay où la question Riel devait être de nouveau débattue par l'élément anglais ([1]).

Cette réunion eut lieu le 6 mai. Toutes les questions agitées pendant tout le cours de l'hiver furent remises sur le tapis et adoptées de nouveau. Cependant l'idée de mettre le parti à la remorque de Riel se heurta à une vive opposition de la part de certains Métis ou colons anglais. Mais, à force de compromis et d'adresse, Andrew Spence, qui occupait le siège présidentiel, réussit à faire adopter la proposition suivante : « Nous, Français

([1]) Rapport de l'abbé Gabriel Cloutier (Témoignage de Maxime Lépine et de Charles Nolin).

et Anglais natifs du Nord-Ouest, sachant que Louis Riel a conclu en 1870 un arrangement avec le gouvernement canadien, contenu surtout dans l'Acte du Manitoba, et, vu que la présente assemblée ignore la teneur du dit Acte du Manitoba, nous avons jugé opportun d'envoyer une délégation au dit Louis Riel pour le prier de nous aider à rédiger toutes les matières des résolutions ci-jointes de façon à assurer le succès de nos justes demandes » ([1]).

Les Anglais, par esprit d'économie en ce temps de crise, demandèrent que la délégation, au lieu d'entreprendre le coûteux voyage jusqu'à Ottawa, se bornât à aller consulter Riel et, si elle le jugeait à propos, à l'inviter à venir vivre à Saint-Laurent. Ces vues furent unanimement acceptées. Après avoir annulé l'élection des deux délégués français, on procéda à un nouveau choix : Gabriel Dumont et Michel Dumas furent les délégués français et James Isbister représenta l'élément anglais. Les Blancs comme les Métis sans distinction de race ni de langue, contribuèrent largement aux frais de la délégation ([2]).

Le 20 mai, les trois délégués se mirent secrètement en route, accompagnés de Moïse Ouellette qui voyageait sans mandat et à ses frais.

Pendant que ces quatre voyageurs chevauchaient par des chemins détournés vers les Etats-Unis, Mgr Grandin voguait vers Prince-Albert. « Partis de N.-D. de Lourdes le 23 mai, écrit-il à ses Pères, nous allâmes coucher à un ou deux milles de Victoria. Nous apprîmes que le Frère Lavoie n'était pas loin ; en effet nous le rejoignîmes le lendemain peu de temps après déjeuner. Leur radeau était brisé. Nous restâmes avec lui et repartîmes à 3 heures P. M. Le nouveau radeau était plus large et prenait moins d'eau. Cependant les battures étant très communes, les rapides mauvais à cause des roches, nous n'allions pas vite. Le dimanche (25 mai), le vent nous empêcha de lever le camp. Le lundi nous continuâmes notre route toujours avec le Fr. Lavoie. Quand nous eûmes passé les plus mauvais rapides, nous les laissâmes vers le soir ; mais alors un gros vent nous força à camper. Le mercredi nous fûmes pendant quelque temps gratifiés d'un bon vent, mes compagnons furent à terre pour couper un mat et laissèrent leur hache à la place. Le jeudi 29, nous arrivâmes le soir au Fort Pitt ; le P. Fafard était parti la veille. Nous arrivâmes à Battleford le samedi 31 mai, à dix heures du soir, bien fatigués, mes compagnons surtout qui avaient pataugé une partie du temps dans l'eau. Nous trouvâmes là le P. Bigonesse et le Fr. Gérente installés le jour même dans leur maison neuve inachevée. Le P. Cochin, que le Fr. Gérente alla chercher, arriva le dimanche avant midi. Nous partions de Battleford le lundi, 2 juin, un peu

---

(1) The Birth of Western Canada, par George F. G. Stanley, pages 267-268.

(2) Rapport de M. l'abbé G. Cloutier (Témoignage de Lépine et Nolin).

avant midi. Le mardi, 3 juin, il nous fut impossible d'avancer à cause du vent. Les deux jours suivants toujours vent contraire, pluie et froid comme au mois d'octobre. Le vendredi, 6 juin, nous étions avant midi à Carlton. Nous y laissions M. Giguore qui dut se rendre à pied à Duck-Lake. J'engageai un homme pour nous accompagner à Prince-Albert ; M. Saint-Jean était bien fatigué. Nous arrivâmes à Prince-Albert le 7 à 3 heures de l'après-midi ». A peine reconnaissable sous son manteau de toile cirée, l'évêque alla surprendre le F. Némoz dans son atelier ; le P. André qui était absent de chez lui, arriva peu après.

Monseigneur ne tarda pas à apprendre la démarche déplorable faite par les Métis en vue du retour de Louis Riel ; il n'en augurait rien de bon. « Nos pauvres Métis, poussés par un certain Charles Nolin, ont fait une grosse bêtise, écrivait-il à ses missionnaires de Saint-Albert. Ils ont envoyé une députation à Louis Riel pour qu'il vienne se mettre à la tête des affaires en vue de faire opposition au gouvernement. Ils n'ont voulu entendre ni le P. André, ni le gouverneur, ni personne. Ils vont se compromettre tous, se faire un mauvais nom et ils ne pourront plus rien obtenir du gouvernement » (1).

Aussi quand quelque temps après, les plus notables d'entre eux vinrent demander son appui pour la revendication de leurs droits, il ne leur cacha pas sa désapprobation des procédés qu'ils avaient employés pour forcer en quelque sorte la main des gouvernants ; mais dans l'espoir d'obtenir pour eux prompte justice et ainsi d'éviter une catastrophe possible, il adressa au premier ministre la lettre suivante : « J'ai vu, écrit-il, les principaux Métis de la place et j'ai pu me convaincre de leur mécontentement à tous. Ils sont aussi aigris que possible et cet état peut les porter aux dernières extrémités. J'ai eu la douleur de me convaincre qu'ils ne sont pas les plus coupables : ils sont poussés en avant et excités non seulement par les Métis anglais, mais par des habitants de Prince-Albert, des personnages jouissant, dit-on, d'une certaine considération et opposés au gouvernement canadien, qui espèrent sans doute profiter des démarches regrettables des Métis. Il faut qu'ils soient bien montés pour agir ainsi à l'insu de leurs prêtres qu'on leur représente comme vendus au gouvernement canadien... Je blâme les Métis et je ne leur ai pas épargné les reproches ; mais je me permettrai de dire à Votre Honneur, avec tout le respect possible, que le gouvernement canadien n'est pas sans mériter le blâme, lui aussi, et, si j'avais auprès de ses membres la même autorité qu'auprès des Métis, je le leur dirais avec plus de respect sans doute mais avec la même franchise. Combien de pétitions et de plaintes ces Métis n'ont-ils pas adres-

(1) Lettre de Mgr Grandin aux Oblats de Saint-Albert, Edmonton, Saint-Christophe, etc. : Prince-Albert, 10 juin 1884 (Archives de la Maison Prov. des O. M. I., Edmonton).

sées au gouvernement sans qu'on ait daigné leur répondre ! Combien de fois me suis-je adressé moi-même, par écrit ou de vive voix, à Votre Honneur sans avoir obtenu autre chose que de bonnes paroles !... J'ai écrit sous leur dictée les plaintes et les demandes des mécontents ; je vous les envoie sous ce pli. Je conjure Votre Honneur de n'y être pas indifférent et de faire en sorte que le mal n'augmente pas » (1).

Mgr Grandin comptait se rendre le jeudi suivant, 12 juin, à la mission Saint-Laurent pour la confirmation, comme il l'avait fait annoncer par M. Giguore. Mais la veille de ce jour ses plans durent être changés par suite de l'arrivée du steamboat du Cumberland à 8 heures du soir. Le Frère Némoz qui était allé aux informations, apprit du capitaine que le bateau ne devait se rendre qu'au Fort Carlton et que probablement il serait de retour le surlendemain. Ne voulant pas perdre une occasion si favorable pour se rendre rapidement au Cumberland, Mgr Grandin se décida à remettre à plus tard sa visite à Saint-Laurent. « Cependant, raconte le Frère Némoz, comme la voiture était déjà louée, je partis le lendemain pour Saint-Laurent en compagnie de la Rév. Mère Austin et d'une pensionnaire. Quand la voiture fut aperçue de la mission, on sonna la cloche à toute volée et tout le monde vint pour faire une belle réception à Sa Grandeur : mais elle n'y était pas. Quelle déception ! » (2)

Quand Monseigneur s'embarqua pour le Cumberland, M. Riel avait déjà quitté la mission Saint-Pierre du Montana. Répondant à l'invite des délégués de la Saskatchewan, il leur avait écrit : « Dans votre intérêt comme dans le mien, j'accepte votre bienveillante invitation ; je vais passer quelque temps au milieu de vous. Peut-être que, en présentant des pétitions au gouvernement, nous aurons la chance d'obtenir quelque chose. Mais mon intention est de revenir de bonne heure l'automne prochain » ; et sur ce, il se mit en route avec eux le 10 juin (3).

---

(1) Vie de Mgr Taché, par Dom Benoît, Vol. II, page 470.

(2) Lettre du Frère Némoz au Frère Célestin Guillet ; Isle-à-la-Crosse, 11 août 1884 (Arch. de la Maison Provinciale, Edmonton).

(3) Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, page 390.



Louis "David" Riel. Exovede.

V

LES MENÉES DE LOUIS RIEL ET CONSORTS

(1er juillet 1884 — 17 mars 1885)

Le 30 juin 1884, la nouvelle de l'arrivée de M. Louis Riel se répandit dans toute la colonie comme une traînée de poudre. Cinquante voitures se portèrent à sa rencontre pour lui faire cortège jusqu'à Saint-Laurent. Sa première visite fut pour le Père Fourmond. « Je suis parti, disait-il avec la bénédiction des bons Pères Jésuites du Montana ; je viens à mon arrivée réclamer très humblement celle des Révérends Pères Oblats de Saint-Laurent. Je ne veux rien entreprendre que sous la direction du clergé et d'après ses conseils ».

« C'était la première fois que je voyais Riel, raconte ce bon missionnaire ; je fus enchanté de sa conversation et de son bon esprit. J'admirai la foi que respiraient toutes ses paroles, la douceur qui caractérisaient sa physionomie et son élocution Et cependant ce visage où se peignent la bonté, l'humilité et la modestie, s'anime parfois tout à coup et s'enflamme d'un feu terrible quand on fait opposition à ses idées. Dans ces moments d'exaltation, ce n'est plus le même homme ; son regard de feu, l'éclat de sa voix, l'agitation de sa chevelure lui donnent un aspect terrible qui vous effraie... On ne peut s'empêcher de dire : « Voilà un homme convaincu » (1).

Le lendemain, malgré sa fatigue, il voulut parler à ses compatriotes dans l'église de Batoche que le P. Moulin mettait à sa disposition. Son discours désappointa les extrémistes ; car, au lieu de prôner la sédition il recommandait le calme, la modération et la patience, ne voulant faire usage dans la lutte que des moyens pacifiques et légaux, comme le droit de pétition (2).

Prince-Albert avait connu l'arrivée de Riel dans la soirée du 30 juin. Louis Schmidt, son ancien secrétaire, s'empressa d'annoncer l'heureuse nouvelle à tous ses compatriotes et amis du Manitoba par la voix de la presse. « On dit que Riel arrive avec sa famille. Que n'a-t-il la bonne idée de se fixer irrévocablement au milieu de nous ! Cet homme, remarque-t-il, ne peut faire que du

---

(1) Missions des O. M. I., Tome XXIII. page 276.
(2) Etudes sur la Question Métisse, par Ouimet et de Montigny, p. 116.

bien à ses compatriotes et il est le seul qui réunirait les suffrages dans n'importe quelle contestation. Son nom est grand parmi les Métis français et anglais et il est incontestable que son influence bien dirigée leur sera d'un secours immense » (1).

« Aussitôt que je connus son arrivée, raconte-t-il ailleurs, j'obtins un congé de mon supérieur (du bureau des terres) et j'allai lui rendre visite à Saint-Laurent chez Charles Nolin où il s'était retiré. Ce ne fut pas sans émotion que je le revis, sachant toutes les traverses où il avait passé, lui qui avait été maître dans son pays où il revenait maintenant comme un étranger sans asile. Je lui offris mes services dans le cas où il en aurait besoin pour l'œuvre qu'il allait entreprendre maintenant ; mais il ne voulut pas me voir abandonner la situation que j'occupais, disant que je pourrais y rendre de grands services à nos gens » (2).

Le P. André, qui avait redouté la présence de Riel au milieu d'une population surexcitée, se trouva grandement soulagé par les nouvelles venues de Saint-Laurent. Ayant appris qu'une grande assemblée devait se tenir le 8 juillet chez Nolin et une autre la semaine suivante à Red-Deer Hill, il se hâta de rassurer le lieutenant-gouverneur et de le mettre en garde contre toute fausse manœuvre. « Vous savez, lui écrit-il, que je suis loin d'être un ami de Riel et que je regardais la perspective de son arrivée comme un danger pour la paix de notre population ; mais aujourd'hui je n'ai plus la moindre appréhension. Si j'en crois les rapports que j'ai eus, Riel agit paisiblement et avec sagesse... Il semble réellement animé de bons motifs et n'avoir aucun mauvais dessein ». Sous le même pli, il lui communiquait le rapport des délégués à leur retour du Montana et la réponse écrite à l'invitation des délégués, en ajoutant : « Louis Schmidt a été assez bon pour me donner copie de ces documents qui seront lus à l'assemblée qui aura lieu mardi prochain à la Saskatchewan du sud parmi les Métis anglais. Je crois qu'il est important que vous connaissiez ces documents qui vous feront voir que Riel n'a pas mauvaise intention » (3).

Le 8 juillet, à la réunion qui se fit chez Nolin pour les Métis français, Riel exposa son programme. Son discours fit grande impression sur l'assistance ; mais son calme et sa modération déconcertèrent les extrémistes qui s'attendaient à une charge à fond de train contre le gouvernement persécuteur.

Trois jours plus tard, le nouveau leader se rendit avec quelques amis à l'école Lindsay où quatre ou cinq cents personnes, colons et Métis anglais, l'attendaient. Après lectures des documents relatifs à son retour, Riel prit la parole et exposa ses vues sur la situation déplorable du district et sur les moyens à prendre

(1) Le Manitoba, 17 juillet 1884.
(2) Réminiscences de M. Louis Schmidt.
(3) Lettre du P. André au Lieutenant-Gouverneur ; Prince-Albert, 7 juillet 1884 (Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, p. 385).

pour remédier à cet état de chose sans sortir de la légalité. D'autres parlèrent aussi, William Jackson, secrétaire de la Settlers' Union, Thomas Scott, etc., blâmant l'insouciance des gouvernants et leur incurie en tout ce qui intéressait l'Ouest canadien. L'impression laissée par le discours de Riel fut des plus profondes [1].

A la suite de cette réunion, un certain MacLise, haut placé dans les sphères gouvernementales, vint demander à Nolin d'obtenir une conférence pour Prince-Albert. Celui-ci lui répondit que le meilleur moyen pour cela était d'envoyer à Riel une requête signée par les personnes qui désiraient sa visite. M. Lawrence Clarke, ayant apprit cette démarche, en fut bouleversé. « Clarke, écrit le P. André, me représenta le danger qu'il y avait de quelque tumulte si Riel se rendait à Prince-Albert et il me pressa d'écrire pour l'engager à ne pas se rendre à l'invitation de quelques têtes écervelées qui seraient heureuses de voir quelque trouble s'élever. J'écrivis le lundi (14 juillet), à Riel le conjurant de rester tranquille chez lui et de se garder de venir à Prince-Albert où sa présence pourrait occasionner le trouble. La lettre fut expédiée le lundi et je me croyais certain de me faire écouter comme il me l'avait promis lors de ma première entrevue avec lui à Saint-Laurent ; rappelez-vous que je ne l'avais vu qu'une fois et qu'il m'avait protesté si fortement de sa disposition à se laisser guider par mes conseils, que je me croyais certain de le persuader à rester à Saint-Laurent ».

De fait, Riel répondit le 18 juillet aux personnalités qui l'avaient si gentillement invité qu'il lui était impossible pour le moment de répondre à leur désir. « Je sais, leur écrivait-il, qu'en acceptant votre hospitalité, je me trouverais à l'abri de tout acte discourtois et que, dans un milieu aussi respectable que celui des signataires de cette invitation, je me sentirais bien au-dessus de toute insulte qu'on pourrait me lancer à la face ; mais, désireux d'éviter jusqu'à l'ombre d'un incident de peur de semer un grain de discorde à la base de notre organisation, je vous prie d'excuser mon refus. Veuillez remettre à plus tard la réunion projetée ».

La population de Prince-Albert, ayant eu vent de la lettre du P. André, fut grandement irritée contre lui, mais elle ne voulait pas s'avouer vaincue ; aussitôt les partisans de Riel firent circuler une pétition qui, en peu de temps se couvrit de la signature de quatre-vingt-quatre personnes de tout rang et de toute nationalité.

Pris entre le veto du P. André et l'appel presque unanime des citoyens de Prince-Albert, Riel se trouvait dans le plus grand embarras. Il avait beau réfléchir, il ne savait à quoi se décider

---

(1) The Birth of Western Canada, par Geo. F. G. Stanley, page 298.

pour ne déplaire ni à l'un ni à l'autre. Ses conseillers, redoutant le courroux du P. André, l'engagèrent à s'en tenir à son premier refus, mais Maxime Lépine, envers et contre tous, soutenait mordicus qu'il ne pouvait laisser passer cette si belle occasion qui peut-être ne se représenterait jamais. Son opinion prévalut.

Le samedi, 19 juillet, Riel partit donc pour Prince-Albert en compagnie de Nolin, Lépine et Baptiste Boyer. Mais, chemin faisant, tourmenté par la crainte d'avoir manqué gravement à l'obéissance et au respect dus au missionnaire, il ne voulut pas aller plus loin. Il fallut envoyer Boyer consulter le Père. Il était à une dizaine de milles de la ville quand le messager revint. Il saisit nerveusement le billet qu'il lui tendait, le parcourut rapidement des yeux, puis le lut à haute voix à ses trois compagnons. « Mon cher Riel, lisait-on, l'opinion ici est si prononcée en votre faveur et on vous désire si ardemment que ce serait un grand désappointement pour les gens de Prince-Albert si vous ne veniez pas. Vous êtes l'homme le plus populaire du pays et, à l'exception de quatre ou cinq personnes, tout le monde vous attend avec impatience. Je n'ai que cela à vous dire. Venez, venez vite. Avec mon bon souvenir. A. André ». Soulagé et encouragé, il repartit allègrement.

Tout Prince-Albert était sur pied pour le recevoir. Il fut conduit au Preston Hall où devait avoir lieu la conférence. La salle était déjà bondée de gens de la ville et de la campagne, tous avides de le rencontrer. Une atmosphère de franche cordialité et presque d'enthousiasme régnait dans l'assistance. Millar présidait entouré des organisateurs de la Settlers' Union, Slater, Tom Scott, William Jackson et d'autres. Maniant la langue anglaise avec facilité et esclave de l'expression juste, Riel réussit à captiver son auditoire dès le début de son long discours. Il n'était pourtant plus l'orateur plein de feu d'autrefois ; il ressentait sans doute quelque gêne à parler dans ce milieu qu'il pouvait supposer, en partie du moins, hostile. Les applaudissements ne lui manquèrent pas et ses adversaires eux-mêmes furent forcés de reconnaître ses réels talents oratoires et l'art avec lequel il savait faire partager ses opinions par le peuple. Il ne se départit pas un seul instant de la manière posée et bienséante qu'il avait adoptée dès son exorde. Certains orateurs qui le suivirent à la tribune, n'employèrent pas le même tact et la même réserve surtout dans leurs récriminations contre le gouvernement au pouvoir (1).

---

(1) Lettre du P. André au P. Lacombe, 9 juin 1886. — Rapport de M. Cloutier. — Réminiscences de L. Schmidt. — The Birth of Western Canada, par Geo. F. G. Stanley. — Certains politiciens et historiens abusèrent de ce petit billet sans entête, ni sans date pour essayer de prouver que ce fut sur les instances du P. André que Riel quitta les Etats-Unis pour venir prendre la tête du mouvement (Vide infra.).

Somme toute, l'assemblée fut calme : un seul homme essaya de soulever une bagarre, mais il fut prestement mis à la porte. Jamais à Prince-Albert, on n'avait joui d'un pareil régal. « J'assigne cette réception enthousiaste, explique le P. André, d'un côté à ce sentiment de simple curiosité de la part des habitants de voir et d'entendre un homme dont le nom est connu du public depuis si longtemps et qui a tenu une place si large dans l'histoire du pays, et d'un autre côté au désir de contrecarrer les intrigues d'une certaine clique d'hommes ici à Prince-Albert. Ces cinq ou six personnes qui se croient supérieures aux autres et pensent avoir, par leur naissance, le droit de conduire le peuple, ont été fort offensées de ce qu'un grand nombre de citoyens de Prince-Albert eussent envoyé à Riel une pétition qui lui demandait de venir leur adresser la parole à une assemblée publique. Tous les malheurs, le meurtre, l'effusion du sang, devaient être le résultat certain de sa venue. Voilà la perspective que nous montraient ces prophètes de malheur, mais ils ont été grandement déçus dans leurs espérances ».

A l'issue de la séance, le P. André s'empressa de faire son rapport au lieutenant-gouverneur de Regina pour le tranquilliser et le mettre en garde. « Honorable Monsieur, lui écrit-il, depuis la dernière lettre que j'ai écrite à Votre Honneur, il n'est rien survenu pour changer ma conviction que Riel en venant dans le pays n'avait aucun mauvais dessein... Il prêche fortement la paix et l'union dans les diverses sections du pays. Je ne lui ai pas entendu prononcer une parole dure. Quelles sont ses intentions ? Elles sont nombreuses et il lui faudra beaucoup de temps pour les mener à bonne fin. En premier lieu il veut que les Métis obtiennent gratuitement un titre aux terres qu'ils occupent. Il veut discuter pour obtenir l'érection en provinces des trois districts de la Saskatchewan, de l'Assiniboia et de l'Alberta ou du moins faire représenter ces trois districts au parlement ; il veut que les lois concernant les terres soient modifiées pour qu'elles s'adaptent mieux à la rapide colonisation du pays... Quelle sera la fin de tout cela ? La fin sera que nous aurons pour un temps beaucoup de discussions, d'assemblées et de pétitions envoyées et, après un certain temps, l'excitation disparaîtra et nous serons paisibles comme d'habitude. Et puis, Riel, que nous regardons comme un prodige maintenant, ne sera plus considéré que comme un simple mortel. Nous serons aussi avancés que nous le sommes aujourd'hui, et toutes ces grandes réformes deviendront des choses du passé, et le prestige du grand homme aura disparu » (1).

Comme l'annonçait le P. André, le résultat de cette réunion fut une recrudescence d'activité dans tout le pays. Les organisa-

---

(1) Lettre du P. André au lieutenant-gouverneur, 21 juillet 1884 (Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, page 391).

teurs de la Settlers' Union se multiplièrent pour former des comités locaux, faire élire des représentants pour le conseil central, éclairer l'opinion en faveur de la politique de Riel, mettre en garde contre la presse locale qui se trouvait dans les mains de quelques favoris du gouvernement. Les Métis continuaient à se réunir, soit en public, soit en petits comités, réitérant les mêmes plaintes et adoptant les mêmes résolutions. Tout se passait dans l'ordre et le calme. La venue de Big-Bear à Duck-Lake avec les dix chefs indiens n'effaroucha personne, parce que, disait William Jackson, « Riel fera plus pour pacifier Big-Bear que vingt agents pendant tout un mois de dimanches ». « Ce Jackson, frère du droguiste de Prince-Albert, rapporte le sergent Brooks, semble être le bras droit de Riel. Il a beaucoup à dire et je pense qu'il fait plus de mal aux Métis que n'importe qui des leurs » ([1]).

A la longue pourtant, les missionnaires remarquèrent que Riel avait une tendance de plus en plus prononcée à les dénigrer. « Nonobstant ses belles protestations, écrit le P. Fourmond, il se trouva plusieurs fois en opposition avec le clergé qu'il arriva plusieurs fois de ne pas respecter assez dans ses discours. Mais, ramené à l'ordre par nous, il a toujours reçu, avec soumission et humilité, nos réprimandes et nos avis, protestant toujours qu'il voulait avant tout la gloire de Dieu et ne réclamer les droits de sa nation que par des moyens pacifiques et légaux ([2]). Il a cela de bon qu'il accepte humblement l'observation et désavoue ses écarts de langage. Mais son éloquence passionnée ravit le peuple métis qui le trouve incomparable et en fait un docteur en Israël, un Josué, un prophète et même un saint, en sorte que nous devons être, quand il s'agit de lui, d'une extrême réserve. Malgré notre prudence, il nous est arrivé souvent de voir nos expressions mal interprétées et l'affection de nos ouailles pour nous se refroidir » ([3]).

Le 1er septembre, Mgr Grandin, revenu l'avant-veille du Lac Caribou, administra la confirmation à vingt-deux enfants de Saint-Laurent. « Dans une adresse qui lui fut présentée à la porte de la chapelle de Saint-Laurent au sortir de la cérémonie de la confirmation, écrit le P. Fourmond au Très Révérend Père Fabre, des plaintes furent formulées assez amèrement et avec grande émotion à Mgr Grandin. Nous fûmes accusés de ne plus porter intérêt à notre peuple et de ne plus aimer nos chers enfants » ([4]). La rédaction de cette pièce était de Riel, mais ce fut l'instituteur Reignier qui en fit la lecture ; l'autre s'était sauvé à

(1) Rapport du sergent Brooks, Prince-Albert, 10 août 1885 (The Royal North-West Mounted Police, par Ernest J. Chambers, p. 83).
(2) Petite Chr. de Saint-Laurent, Vol. I, Folio 120.
(3) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 277.
(4) Lettre du P. Fourmond au T. R. P. Fabre, 27 décembre 1884 (Archives Générales B/2 Saint-Albert).

Batoche à l'instigation de Nolin et Lépine. Ces derniers en effet étaient intrigués par la présence de M. Forget qui se disait en tournée d'inspection : ils soupçonnaient anguille sous roche. Ils conseillèrent donc à Riel de se tenir à l'écart jusqu'à ce qu'ils eussent découvert les vrais motifs de sa visite. Ils n'attendirent pas longtemps. Reignier leur apprit que, en revenant de la messe, Forget lui avait demandé s'il ne pensait pas que Riel accepterait volontiers la place honorable et rémunératrice de conseiller des Territoires du Nord-Ouest. A ces mots, Lépine cria à Nolin : « Voilà l'affaire ». Ils envoyèrent donc un messager à Riel pour l'avertir de venir les voir avant de s'entretenir avec les visiteurs. Mais la chose était déjà faite ; il avait traversé la rivière et conversé avec le P. André, Mgr Grandin et Forget qui lui avaient promis leur appui pour lui faire obtenir la place de conseiller. « Pensez-vous, leur répliqua-t-il, que je voudrais salir mon nom dans une place comme celle-là ? » (1) Sans doute il espérait mieux, car dans le courant de l'été, il prétendait qu'on allait lui offrir le poste de lieutenant-gouverneur ou un siège au sénat (2).

Dans l'après-midi, Mgr Grandin partit pour Batoche avec les Pères afin de procéder le lendemain à la bénédiction de l'église presque achevée et d'une nouvelle cloche.

Le 5 septembre, avant de quitter le district, Mgr Grandin consentit à assister à une réunion de Métis dans la salle d'école de Saint-Laurent. M. Forget était présent. Sur la question politique, Riel prit à partie le secrétaire du lieutenant-gouverneur, «canadien-français d'un grand mérite, d'une instruction solide et d'une logique serrée, mais calme et froid comme un homme d'état. Le contraste entre ces deux hommes était saisissant, raconte le P. Fourmond. Malheureusement pour Riel, comme pour tout orateur passionné, il lui échappe, dans ses moments d'excitation, des expressions trop fortes qui nuisent à sa cause et l'ont fait plus d'une fois rappeler à l'ordre. Il a cela de bon qu'il accepte humblement l'observation et désavoue ses écarts de langage ».

Tous les discours exprimaient le profond regret éprouvé par la constatation d'une gêne toujours croissante entre le clergé et les Métis. Ceux-ci, toujours fidèles à leurs prêtres dans le passé, étaient décidés à ne pas changer leur conduite ; mais aussi ils s'avouaient convaincus de la justice de leur cause qu'ils ne voulaient pas renier. Monseigneur répondit que leurs missionnaires n'avaient pas non plus changé de conduite envers eux ; ils étaient prêts à se sacrifier pour défendre leurs droits, mais non pour les

(1) Rapport de M. Cloutier ; déposition de Nolin et Lépine.
(2) Lettre du Sergent Keenan, Duck-Lake, 17 septembre 1884 (The R. N. W. M. P., par Ernest J. Chambers, p. 83).

encourager à la révolte. Les visages les plus sombres finirent pas s'épanouir sous l'influence des bonnes paroles de leur évêque.

A la demande de Riel, Monseigneur approuva une association pour ses Métis dans le genre de celle de Saint-Alexandre au Manitoba ; il lui donna comme patrons saint Joseph et saint Jean-Baptiste et leur permit de la célébrer chaque année le 20 juillet par une messe votive solennelle. Ils pouvaient même, s'ils le désiraient, inaugurer cette Union Métisse Saint-Joseph, le 24 du présent mois. La séance se termina par la bénédiction de l'évêque qui se servit d'une formule rédigée par Riel lui-même et qu'il signa avant de la lui rendre (1).

La présence de l'évêque catholique dans la colonie n'avait pas ralenti l'activité des meneurs. Le 1er septembre, plusieurs Blancs et Métis de Prince-Albert parmi lesquels Jackson, Scott, Isbister, etc., avaient tenu une réunion secrète à Saint-Laurent pour condamner la conduite du gouvernement envers les Indiens. A la suite de ce conciliabule, Riel, ayant rencontré M. Forget lui dit que « sans sa présence, en cette circonstance, il y aurait pu avoir de graves complications, car ce jour-là il avait reçu de Prince-Albert une lettre où l'on se plaignait de son manque d'énergie et où l'on mettait en doute sa sincérité » (2). « En effet plusieurs fois le comité se réunissait pour rédiger des pétitions et jamais on ne pouvait décider Riel à agir. Il avait toujours des prétextes : ne pas créer d'embarras au gouvernement » (3).

M. Forget rapporta sa visite au gouverneur de Regina en ces termes : « L'agitation n'est pas aussi bruyante qu'au début, mais elle n'en est pas moins sérieuse. Elle embrasse tous les Métis français et anglais et un grand nombre de colons blancs sans scrupules de Prince-Albert. Ceux-ci sont politiquement les adversaires du parti au pouvoir et seraient enchantés de créer une situation qui pourrait mettre le gouvernement dans l'embarras ».

Le dimanche 21 septembre, tous les missionnaires du district invitèrent leurs paroissiens à se joindre à ceux de Saint-Antoine-de-Padoue pour célébrer le mercredi suivant la solennité qui devait inaugurer l'Union St-Joseph. Aussi le matin du 24, toutes les routes qui aboutissent à Batoche se couvrirent de longues files de voitures, de cavaliers et de piétons. Les PP. Fourmond, Végreville et Touze, ainsi que le frère Piquet arrivèrent pour la grand'messe. Le P. Moulin la chanta et prêcha l'évangile, proposant à l'imitation des Métis saint Joseph, parfait modèle des chefs de famille et saint Jean-Baptiste qui ne but ni vin ni boisson enivrante.

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent, Vol. I, folio 121. — Lettre du P. Fourmond au T. R. P. Fabre, 27 décembre 1884 (Archives Générales, B 2 Saint-Albert).

(2) Ernest Chambers, op. cit, p. 83.

(3) Rapport de M. Cloutier (Déposition de Nolin & Lépine).

Après la messe, Riel, monté sur un établi à la porte de l'église, se mit à parler à la foule. « Nous voici établis en nation, lui disait-il. Pour arriver à ce but nous avons été puissamment aidés par le clergé à Saint-Boniface d'abord, puis à Saint-Albert. Nous devons une obéissance sincère à ce clergé qui a reçu de Jésus-Christ même la mission d'enseigner. Malheur à ceux qui sur ce point ne font pas leur devoir de chrétiens. Moi comme les autres, je puis me tromper, mal agir ; eh bien ! que le clergé ait le courage de me reprendre, de me corriger et de me dénoncer, serait-ce à l'église même. Le clergé en a le droit... »

Il encouragea les Métis à pratiquer la sobriété et la décence, à fuir le luxe et le gaspillage, et à donner à leurs enfants une instruction en rapport avec l'état auquel ils les destinaient. Il pria qu'on fît une quête pour le couvent de Saint-Laurent qui était dans le besoin et il termina en acclamant le pape, les évêques, les prêtres et l'auguste reine Victoria.

Le P. Fourmond prit la parole après lui pour le remercier au nom de tous des bons conseils qu'il venait de leur donner, tout en remarquant qu'on ne pourrait les mettre en pratique sans la grâce de Dieu. Il recommanda donc aux assistants de bien prier pour obtenir cette grâce et d'ajouter chaque jour à leurs prières un ave pour le bon M. Riel qui se donnait tant de peine pour eux.

Le P. Moulin, le P. Végreville et M. Charles Nolin ajoutèrent également quelques mots, puis la foule se dispersa pour le frugal repas et les amusements qui le suivirent (1).

Les derniers échos de ces fêtes venaient à peine de se dissiper que les gens commençaient à devenir inquiets : Comment allaient-ils subsister pendant les longs mois d'hiver ? La récolte avait manqué : la sécheresse avait retardé les semailles ; les vers de terre avaient rongé les pousses encore tendres des blés et des légumes ; les gelées précoces avaient empêché ce qui poussait encore d'arriver à maturité.

Ils nourrissaient pourtant l'espoir d'arrondir un peu leurs bourses en charroyant pendant l'hiver les provisions de farine que les commerçants allaient être obligés de faire sur le marché de Winnipeg. Là encore ils se trompaient. Contre toute prévision, ce métier, loin d'être lucratif, allait devenir onéreux : le froid fut intense, les traîneaux glissaient mal, les chevaux périssaient d'inanition et de fatigue, les charges devaient être abandonnées en chemin (2).

Combien de gueux, ne possédant pas un liard rouge, ne pouvaient vivre qu'aux coches des missionnaires. « Il me faut,

---

(1) Notes du P. Végreville pour le journal « Manitoba ».

(2) Petite Chronique de Saint-Laurent, Vol. I, 118e feuillet. — Lettre du P. Végreville au journal « Manitoba » : Stobbart, 15 décembre 1884. — Du même au même, 12 février 1885.

écrivait le P. Fourmond, malgré notre pauvreté venir au secours de plusieurs familles qui, sans nous, mourraient de faim ».

« Si au moins, je n'avais que mes pauvres Lazares à secourir, le fardeau ne serait pas trop accablant, mais j'ai de plus un pensionnat tenu par cinq Fidèles Compagnes de Jésus. Or c'est la moitié de mes pensionnaires qui sont ici « gratis pro Deo » pour apprendre un peu de catéchisme et attendre la première communion. Quant à la demi-douzaine qui paie pension, ils ne pensent tout au plus qu'à acquitter la moitié. Et comment paient-ils ? Le plus souvent en « bouts de cordes » pour me servir de l'expression pittoresque du pays. Un seul père de famille me paie en bon argent ».

Par suite de cet état de choses, ces bonnes religieuses allaient être obligées de porter ailleurs leur zèle et leur dévouement, ne pouvant plus pourvoir à leurs propres besoins, ce qui était bien fâcheux. Pour tâcher d'empêcher ce malheur, quelqu'un proposa de demander au gouvernement de combler leur déficit annuel par une gratification de mille dollars.

L'idée parut bonne au Frère Piquet qui, malgré sa timidité, résolut de se faire mendiant pour recueillir un grand nombre de signatures sur la précieuse pétition. En dépit de la neige et de la froidure, des rebuts et des humiliations, il parcourut tous les sentiers de la colonie et toutes les rues de Prince-Albert pour arriver à son but. Il comptait déjà sur un succès complet. « Mais, hélas ! ajoute le P. Fourmond avec tristesse. Combien de naufrages survenus en arrivant au port ! Combien de batailles perdues au moment où l'on chantait victoire ! »

« Une fois de plus, pareille catastrophe est arrivée à la pétition de notre bon Frère. Et devinez d'où est venu le coup qui a tout renversé en un instant ? Il est venu de ces chers Métis eux-mêmes pour qui les bonnes Mères se dévouent jour et nuit. Ils avaient eux aussi leur pétition au gouvernement, pétition gigantesque telle que le pays n'en avait jamais enfantée. On crut que notre humble pétition était de nature à nuire à sa grande sœur ; on remua ciel et terre contre elle. Il y eut des scènes scandaleuses, des discours et des articles de journaux peu charitables pour ne pas dire davantage, contre lesquels nous dûmes protester fortement. Voyant que la pétition du bon Frère Piquet allait nous engager sur le terrain brûlant de la politique et nous mettre en lutte avec les gros bonnets de la place, nous décidâmes dans une réunion présidée par le P. André, notre supérieur, de renoncer à l'entreprise commencée, nous souvenant des paroles du divin Maître : *Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur* » [1].

Les réunions incessantes, où l'on sacrifiait ordinairement les intérêts religieux de la colonie aux visées politiques d'un parti,

[1] (Lettre du P. Fourmond au T. R. P. Fabre, 27 décembre 1884 (Archives Générales. B/2/ St-Albert).

avaient fâcheusement réagi sur la mentalité de la population métisse, comme on le voit dans cet incident. Du reste le malaise grandissait dans de telles proportions que le gouvernement jugea bon de porter à deux cents hommes l'effectif des forces policières de la Saskatchewan du Nord. C'était jeter de l'huile sur le feu.

A la même époque, une nouvelle regrettable fut publiée par tous les journaux de l'Est. Un télégramme venu de Calgary leur avait annoncé que « Riel venait d'être fusillé et que Crozier et un certain nombre de gendarmes avaient été victimes d'un massacre ». Farce, malice ou méprise, cette dépêche rendit les Métis plus défiants et leur chef plus excitable et plus violent dans son langage. Il craignait de se voir arrêté (1).

Extérieurement Riel continuait à se montrer extrêmement dévot, humblement soumis aux prêtres, entièrement dévoué aux intérêts de son peuple. Son allure grave et ascétique, le ton religieux de sa conversation, ses manières affables et modestes, sa générosité inlassable le faisaient considérer comme un saint par ces gens simples et ingénus. Aussi s'imposaient-ils de bon cœur de lourds sacrifices pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille et de son secrétaire.

« Les choses en étaient à ce point, écrit le P. Végreville, quand, le 25 novembre, par suite de divers accidents, je fus contraint de passer la nuit dans la maison de Moïse Ouellette où Riel venait de s'installer avec son secrétaire. Le lendemain, après déjeuner, plusieurs associés de Riel se trouvaient réunis. Le chef se déchaîna contre le gouvernement... qui détient illégitimement le pays... « Il ne doit plus (ajoutait-il), avoir personne appelé évêque, prêtre, père ; on doit les nommer serviteurs de Dieu. Il faut que tous les prêtres, évêques et archevêques marchent avec nous ; nous saurons bien les y contraindre. Je ne suis rien ; je viens d'un grain de poussière et je retournerai en poussière, mais *j'ai une œuvre à accomplir par une vocation divine*. Les prêtres et les évêques n'ont en vue que l'argent et le bien-être ; il faut qu'ils deviennent pauvres et qu'ils se suffisent par le travail de leurs mains comme les apôtres... » Je bouillais d'envie de répondre, mais ce n'était pas le moment, me trouvant absolument seul au milieu de fanatiques résolus de ne rien entendre ».

« Fier de ses succès, le pauvre fou (car je crois qu'il l'est réellement), s'est rendu le 10 décembre à Saint-Laurent pour nous battre tous. Là tous les Pères du district étaient réunis, excepté moi, pour la retraite du mois » (2).

---

(1) Lettre de Fred White, contrôleur de la Gendarmerie au R. P. Lacombe. — Ottawa, 22 déc. 1884 (Archives de la Maison Prov. des O. M. I., Edmonton).

(2) Lettre du P. Végreville à NN. SS. Taché et Grandin, 13 décembre 1884.

« Les mêmes ineffabilités furent répétées sans qu'il fût possible de l'arrêter ». Quand enfin il eut tout dit, le P. André lui déclara que désormais ils allaient le traiter en ennemi et le combattre ouvertement, ne voulant pas paraître excuser sa conduite par leur silence. A ces mots, Riel fondit en larmes et se jeta à genoux pour implorer pardon. Le P. André le conduisit alors à la chapelle et là au pied du tabernacle et en présence de tous les missionnaires réunis, il jura solennellement de ne jamais se laisser aller à la révolte contre le clergé ou les autorités civiles (1).

Malgré ses propos hétérodoxes, ses menaces et ses attaques contre le clergé, ses incitations à la révolte contre l'autorité, il avait toujours continué ses visites fréquentes à l'église, ses communions et confessions hebdomadaires, l'assistance régulière à la messe dominicale d'une manière édifiante. « Ce double jeu, écrit le P. Fourmond, ne laissait pas de nous embarrasser fort ; si bien qu'il y eut (ce jour-là) une consultation à ce sujet pour savoir si l'on pouvait continuer à l'admettre aux sacrements. La réponse fut *qu'on pouvait*. On attribuait ses écarts de conversation et ses mouvements de colère aux souffrances morales et aux infortunes passées qui, selon nous, suffisaient pour jeter son esprit peu solide dans un état voisin de la folie où il ne se rendait pas compte de ce qu'il disait ». Le P. André ajoute : « En parlant politique, révolte, religion, il disait des choses qui effrayaient les prêtres... Tous déclarèrent à l'unanimité qu'il était *complètement fou* en discutant ces questions. C'était, pour me servir d'une expression vulgaire, comme si on eût montré une étoffe rouge à un taureau » (2).

Il n'en était pas moins vrai que sa présence était un sérieux obstacle à leur ministère. Aussi désiraient-ils le voir retourner aux Etats-Unis avant la fin de l'année comme il l'avait promis en partant du Montana. A cette époque, il leur sembla qu'il allait s'y résoudre.

Dans les premiers jours de décembre, il manifesta à Nolin son désir d'avoir de l'argent. Celui-ci partit donc avec Lépine pour quêter parmi les Métis qui devaient recevoir des scrips. Mais ce n'était pas là ce qu'il désirait ; il lui fit comprendre que le gouvernement canadien lui devait une compensation pour certains dommages ; mais pour la réclamer, il ne savait à qui s'adresser.

---

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent pour l'année 1885. — Déposition de Charles Nolin au procès de Riel (Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, page 126).

(2) Le P. Fourmond dans la « Petite Chronique de Saint-Laurent » et le P. André dans sa Déposition au procès de Riel (Doc. Parlem. p. 148). Le P. A. Morice dit : « et par conséquent on ne pouvait l'admettre à la réception des sacrements », ce qui est contraire à la décision de Saint-Laurent et à la pratique (Hist. de l'Eg. Cath. dans l'Ouest, Vol. III. p. 73).

« Quelque temps après, raconte Nolin, Riel me dit qu'il avait eu une entrevue avec le P. André dans laquelle il fit sa paix avec le clergé contre lequel il avait été jusqu'alors en guerre ouverte. Le P. André lui promit alors d'user de son influence pour lui faire obtenir du gouvernement les indemnités qu'il en réclamait. Tout ceci eut lieu à Saint-Laurent avant le départ du P. André pour sa mission de Prince-Albert » (1).

Le P. André tint sa promesse. Sur son conseil, M. McDowall, représentant du district de Lorne, consentit à voir Riel. Ces pourparlers eurent lieu à la mission de Saint-Laurent le 23 décembre, en présence du P. André. Le chef métis promit que, moyennant le paiement de ses frais de voyages et le versement d'un certain montant en argent comptant, il quitterait immédiatement le pays pour ne plus y revenir et cesserait toutes relations avec les Métis du Canada.

McDowall pressa le lieutenant-gouverneur de verser immédiatement quelques avances à Riel comme gage de la légitimité de ses réclamations et supplia le gouvernement d'Ottawa de ne pas lésiner dans cette affaire capitale. La somme de cent mille piastres qu'il réclamait, paraissait exorbitante, mais, écrivait le P. André, « obtenez-lui quatre ou cinq mille dollars et j'ose espérer que M. McDowall et moi, nous pourrons lui faire accepter toutes nos conditions » (2).

Le capitaine Crozier remarque à son tour : « Comme le P. André avec qui j'ai conversé, il y a quelques jours, au sujet de cette affaire à Prince-Albert, je pense que, si Riel disparaissait du pays, la tranquillité ordinaire y serait rétablie. Car, en supposant que ses moyens de susciter des troubles sérieux ne soient que problématiques, sa seule présence ici cause parmi les Métis et les Indiens une agitation dont, ainsi que vous le savez, d'autres qui ne sont ni métis ni sauvages profitent pour faire aboutir leurs projets et leurs vues ». Quelques milliers de dollars dépensés à acheter cette paix salutaire ne pourraient être taxés de gaspillage d'argent (3).

Depuis quelques semaines, il existait entre Charles Nolin et Riel des divergences de vues de plus en plus accentuées. Le 8 novembre, à la suite de deux journées de disputes acerbes entre ces deux chefs, ce dernier, sans consulter personne, lui avait faussé compagnie pour aller se réfugier chez Moïse Ouellette, en attendant l'achèvement de la maison d'école où il devait

(1) Déposition de Charles Nolin au procès Riel (Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, page 126).

(2) Lettre de l'Inspecteur Jos. Howe à l'Hon. Edgar Dewdney, 24 décembre 1884 (Epitomé, page 385). — Déposition du P. André au procès Riel (Epitomé, page 149). — Lettre du P. André à l'hon. Edgar Dewdney, sans date. (The Birth of Western Canada, par Geo. F. G. Stanley, page 311).

(3) Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, p. 384.

habiter. Aussi, en apprenant que des pourparlers étaient engagés entre Riel et McDowall, Nolin se sentit soulagé d'un grand poids. « Là ! souffla-t-il à Lépine ; voilà la paix. Je trouve ses raisons assez bonnes pour que le gouvernement consente à lui donner de l'argent » (1).

Au milieu de ces luttes continuelles, la foi profonde de Nolin ne faiblissait pas. Il était bien alarmé de constater le progrès rapide du mal qui depuis dix ans minait la santé de sa femme. Sur le conseil du P. Fourmond il résolut de faire violence au ciel pour obtenir sa guérison. Le 16 décembre au soir, il réunit chez lui ses voisins pour commencer une neuvaine à N.-D. de Lourdes. Le plus jeune de ses enfants, « pur et beau comme un chérubin », fut chargé de verser quelques gouttes d'eau de Lourdes sur ce corps miné par la souffrance. « Toujours poursuivie par la main de ce petit ange armé du remède céleste, raconte le bon P. Fourmond, la maladie fut définitivement vaincue et obligée de disparaître pour faire place à un renouvellement complet dans toute la personne de la malade ». Cette guérison fut accomplie instantanément et radicalement en présence de nombreux témoins, entre autres Maxime Lépine et Andrew Spence, président du comité exécutif. La neuvaine se continua en actions de grâce jusqu'à Noël et se termina par la communion de M. et Mme Nolin et de tous ceux qui y avaient assisté (2).

Le jour même où s'accomplissait ce fait extraordinaire, la fameuse pétition qui avait coûté tant de discussions, était expédiée par W. H. Jackson, secrétaire général du comité à l'honorable M. J.-A. Chapleau, secrétaire général du gouvernement d'Ottawa. Il y avait dans ce document de quoi satisfaire tout le monde : pour les Indiens on demandait plus d'égards de la part des agents ; pour les Métis, des patentes et des scrips ; pour les Blancs, un gouvernement responsable dans le Nord-Ouest, le contrôle provincial des ressources naturelles, un chemin de fer jusqu'à la Baie d'Hudson et une réduction des tarifs douaniers. Enfin pour plaire à Riel, on protestait contre le traitement des délégués de la Rivière-Rouge en 1870 et contre la non-publication de l'amnistie promise (3).

Une première réponse de Chapleau arriva le 20 janvier 1885. Jackson écrivit le 27 à Riel pour lui dire que c'était bon signe et qu'il s'attendait à une invitation d'envoyer des négociateurs à Ottawa.

Le 28 janvier, en réponse à un télégramme, Nolin apprit de

---

(1) Déposition de Ch. Nolin dans le Rapport de M. l'abbé Cloutier.

(2) Certificat d'une guérison extraordinaire opérée par N.-D. de Lourdes en la personne de Mme Ch. Nolin de Saint-Louis-Langevin. (Archives paroissiales de Saint-Laurent). — Mme Nolin mourut le 22 mai 1927 à l'âge de 79 ans.

(3) George F. G. Stanley, op. cit. page 306.

Sir John McDonald que la chambre des communes s'occupait de régler la question métisse. Cette dépêche ne faisait nulle mention de l'indemnité réclamée par Riel. De plus du fait même que cette communication ne lui était pas adressée, il était clair que le gouvernement ne voulait traiter aucune affaire avec lui.

« Cette dure nouvelle, nous dit le P. Fourmond, lui fut communiquée le dimanche, 8 février. Selon sa coutume, lorsqu'il était contrarié et fortement contredit, il entra en colère et, frappant sur la table, il s'écria : « Dans quarante jours Ottawa aura ma réponse » (1).

Le 24 février, il y eut une grande réunion à Batoche pour laquelle l'église et le presbytère avaient été mis à la disposition des Métis. Le P. Moulin et le P. Fourmond étaient présents. On s'attendait à y voir le capitaine Gagnon de Prince-Albert ; il s'y rendit en effet en voiture en compagnie du P. Végreville ; mais comme personne ne répondait ni oui ni non à sa demande d'admission, il comprit que sa présence n'était pas désirée et il s'abstint d'entrer (2).

L'assemblée avait été convoquée dans le but apparent d'informer la population de l'envoi de la pétition et de la réponse que le gouvernement y avait faite. Mais en réalité on se mit à discuter toute autre chose. Riel prit la parole et déclara que la tâche pour laquelle il était venu du Montana, était terminée : il avait rédigé la pétition et l'avait expédiée au gouvernement canadien qui en avait accusé réception. Il ne lui restait plus qu'à retourner aux Etats-Unis, car sa présence au milieu d'eux devenait inutile tant que le gouvernement le traitant comme sujet étranger, refuserait de le tenir au courant des affaires et de le reconnaître comme l'intermédiaire entre la Saskatchewan et Ottawa. C'était là le seul moyen de leur épargner les déboires que sa présence leur attirerait. De vives protestations s'élevèrent de tous les coins de la salle, comme il avait été prévu. « Non, non, non », criait-on de toutes parts. Un vieillard se leva en disant : « Si tu pars, mon neveu, nous partirons tous avec toi ». Lorsque le calme eut été rétabli, Riel ajouta un seul mot : « Mais les conséquences ? » On lui répliqua : « Nous les subirons ».

Le délégué de Prince-Albert déclara en quelques phrases qu'on devait garder Riel comme chef et qu'il était prêt pour sa part à le suivre jusqu'au bout. Il fut applaudi par toute l'assemblée bien que bien peu eussent saisi le sens de son discours anglais (3).

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent pour l'année 1885. — Le P. Fourmond ajoute : « En effet le 39e jour après, le 19 mars, le provisoire était proclamé ».

(2) Lettre du P. Végreville à NN. SS. Grandin et Taché, 26 fév. 1885 (Arch. de la Maison Provinciale des O. M. I., Edmonton).

(3) Epitomé des Doc. Parlementaires relatifs à la Rébellion, p. 127. — Mémoire de Philippe Garnot. — Lettre du P. Végreville à NN. SS. Taché et Grandin, 26 février 1885.

Dans la réunion du 2 mars tenue dans le district de Prince-Albert les Métis anglais montrèrent le même enthousiasme. Cependant Riel sembla tout à coup changer de tactique et prôner la résistance passive au gouvernement : aucun avis de prise de possession de terrain, aucune demande de patente, refus des offres de blé de semence, démission de fonctionnaires, refus des subsides pour les écoles, cassation des contrats avec le gouvernement. Si leurs propriétés étaient confisquées ou vendues, ils le supporteraient sans plainte. En un mot, en se posant en martyrs, ils ameuteraient les populations de l'Est contre le parti au pouvoir qui, plutôt que de s'exposer à une chute lamentable, préférerait tout concéder.

Tout cela du reste ne visait qu'à jeter de la poudre aux yeux de la populace ; d'autres plans avaient germé dans la tête folle de Riel. Le soir même, entre dix et onze heures, il vint demander au P. André la permission de proclamer le gouvernement provisoire avant minuit ; il fut rabroué de la belle façon et jeté dehors [1].

Le 5 mars, il se rendit chez Nolin pour lui soumettre son plan d'action mais celui-ci refusa catégoriquement de tremper les mains dans un soulèvement armé. Voyant la mauvaise tournure des choses, Nolin s'en vint tout effrayé réclamer des prières publiques. Le P. Fourmond qui faisait neuvaine sur neuvaine pour la paix, en profita pour annoncer une retraite préparatoire à la fête de saint Joseph, avec messe à 9 heures, salut à 4 heures et sermon matin et soir. Ayant eu vent de la chose, Riel se déclara satisfait, car, disait-il, il fallait prier beaucoup N.-D. de Lourdes pour la bonne direction des affaires, et il promit d'avertir les autres Pères pour que le neuvaine fût générale [2].

Ces saints exercices commencèrent le 10 mars et furent suivis avec de telles marques de piété que les dernières craintes du P. Végreville s'évanouirent. « Comme il est certain que nous n'aurons pas de révolte, écrit-il le 12 mars à Mgr Grandin, le bien reprendra le dessus et ce mouvement tournera au bien de la religion. Du reste Riel, qui avait dit absolument qu'il nous entraînerait à sa suite, trouvant la charge trop lourde et ne voyant aucun avantage à se séparer de nous, marche devant nous, ou du moins choisit de nous suivre dans notre voie » [3].

Le bon Père Fourmond partageait entièrement l'optimisme de son confrère comme nous le voyons dans sa chronique. « Les exercices de la retraite sont suivis d'une manière édifiante par environ la moitié de la population. Nolin est des plus assidus. Le

(1) Epitomé des Doc. Parlement., p. 128.

(2) Lettre du P. Fourmond à Mgr Grandin, 17 mars 1885. — Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion. — Petite Chronique de Saint-Laurent.

(3) Lettre du P. Végreville à Mgr Grandin : 12 mars 1885.

secrétaire de Riel lui-même, Henry Jackson, y vient pieux comme un ange, se disposant à faire son abjuration et à recevoir conditionnellement le saint baptême le jour de saint Joseph. Pour mieux donner tous ses soins, tout son temps, toute son âme à cette grande affaire de sa conversion, il avait quelques semaines auparavant, dans une assemblée de Métis anglais en présence d'un ministre protestant, après avoir renoncé publiquement et librement à ses erreurs, offert sa démission de secrétaire de Riel.

« Riel n'y parut que le dimanche, 15 mars. L'église était pleine de monde ; beaucoup d'hommes surtout dont plusieurs des principaux meneurs entre autres Lépine, Damase Carrière, Gabriel Dumont, etc. Je profitai de cette circonstance pour récapituler les explications que j'avais données dans la semaine sur les commandements de Dieu, insistant, selon la recommandation de Charles Nolin, sur le quatrième commandement défendant la révolte contre le pouvoir établi. A ce propos je citais les paroles mémorables de Grégoire XVI. Enfin je conclus par la déclaration de refus d'absolution pour tous ceux qui prendraient les armes » (1).

« Riel me fit après la messe le reproche d'avoir fait de la politique en chaire. « Vous avez transformé, me dit-il, la chaire de vérité en chaire de mensonge, de politique et de discorde, en osant menacer du refus des sacrements tous ceux qui prendraient les armes pour la défense de leurs droits les plus sacrés » (2).

Malgré cela, le P. Fourmond restait persuadé que le calme et la paix se rétabliraient à bref délai. « Nous avons peu d'inquiétude pour les gens de Saint-Laurent ». Il écrivait ces mots le 17 mars 1885 ; le lendemain, tout le pays allait être en feu (3).

---

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent pour l'année 1885.
(2) Trials in connection with the North-West Rebellion, page 396.
(3) Lettre du P. Fourmond à Mgr Grandin, 17 mars 1885.

DEUXIÈME PARTIE

LE SOULÈVEMENT

I

PROCLAMATION DU PROVISOIRE

(18 mars 1885 — 13 avril 1885)

Les missionnaires voyaient l'avenir tout rose ; ils étaient aveuglés par les apparences trompeuses et ignoraient les manœuvres louches des meneurs. Mais pendant qu'une partie de la population priait, le reste travaillait sournoisement à ourdir des complots (1).

La gendarmerie du Nord-Ouest au contraire trouvait que les choses allaient de mal en pis. Le 10 mars, le capitaine Gagnon télégraphiait que les Métis semblaient bien excités et allaient et venaient d'une façon inquiétante. Ils se proposaient de confisquer tous les convois d'approvisionnements après le 16. Le lendemain le major Crozier qui venait d'arriver à Carlton annonçait des nouvelles bien plus alarmantes. Les Métis refusaient de transporter les marchandises pour les employés du gouvernement et arrêteraient toutes celles qui passeraient par là. Leur chef ordonnait de préparer les armes et défendait aux gens de s'éloigner de peur qu'on eût besoin d'eux. Il s'attendait à recevoir des armes des Etats-Unis.

Trois jours plus tard, Crozier télégraphiait de nouveau au lieutenant-gouverneur Dewdney à Regina : « La révolte des Métis peut éclater à tout moment. Il nous faut d'importants renforts de troupes, car si les Métis se soulèvent, les Indiens les suivront ».

Le colonel Irvine, voyant qu'il n'y avait pas à tergiverser, envoya immédiatement à Ottawa le message suivant. « Le lieutenant-gouverneur est d'avis qu'il me faudrait partir à l'instant pour le nord avec mes hommes, car les routes et les rivières seront bien vite en mauvais état ». Pendant la nuit il reçut l'ordre de départ : « Partez pour le nord le plus vite possible avec tous les soldats disponibles jusqu'à la centaine.

Le 17 mars, Crozier annonçait qu'il n'y avait plus lieu de s'alarmer. C'était le calme plat avant-coureur de la tourmente (2).

---

(1) Rapport de M. l'abbé G. Cloutier. — Déposition de Ch. Nolin au procès de Riel.

(2) Ernest J. Chambers, op. cit., page 85.

« Le 17 mars, écrit Philippe Garnot, Riel et quelques autres allèrent coucher chez les Thourond qui demeurent à l'extrémité de l'établissement métis canadien-français et il leur dit (aux Thourond) que Jackson devait être baptisé à Saint-Laurent le 19 mars et qu'il désirait que tout le monde, c'est-à-dire les hommes, fussent présents à la cérémonie avec leurs fusils, afin de tirer une couple de décharges en signe de réjouissance ; et, comme saint Joseph avait été choisi comme patron de prédilection des Métis l'année précédente, il n'était que juste que l'on célébrât sa fête cette année avec toute la pompe possible, Il pro-



M. ET MME CHARLES NOLIN

posa donc que le 18 au matin les Thourond l'accompagneraient et que l'on s'arrêterait à toutes les maisons pour prendre les hommes avec leurs armes dans le but mentionné plus haut » (1).

Ils partirent donc le lendemain de bon matin en traîneau et, avant midi, ils réussirent à recruter une cinquantaine d'hommes armés.

Riel s'arrêta chez Rocheleau pour dîner. Peu de temps après, le Dr Willoughby de Saskatoon entra et vint s'asseoir en face de

(1) Mémoire de Philippe Garnot. (Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface).

lui. La conversation venait à peine de s'engager que la petite troupe arriva devant la porte. Riel expliqua à son interlocuteur qu'il avait l'intention de tenter un coup de main pour reconquérir les droits des Métis. Celui-ci répliqua qu'il y avait bien d'autres manières de le faire. « Non, dit-il. Moi et mes gens nous avons à diverses reprises adressé des plaintes au gouvernement et, à chaque fois, il nous a répondu par un nouvel envoi de soldats. Maintenant, ajouta-t-il en montrant les Métis qui se tenaient dehors, voici ma gendarmerie ; dans huit jours celle du gouvernement sera annihilée ». Il continua en déclarant que son plan était bien arrêté et que l'heure était venue de l'exécuter. Aussitôt le premier coup de feu tiré, sa proclamation serait affichée à Pembina et tous les Indiens et les Métis des Etats-Unis voleraient à son aide. Puis, apercevant déjà dans son cerveau d'halluciné, tout le Nord-Ouest en sa possession, il le partageait en sept tranches au profit de sept catégories de colons. « Il faut que je vainque ou que je meure dans la lutte », disait-il en terminant (1).

« Il réussit très bien, raconte Garnot, à rassembler tout le monde jusque chez Rocheleau, c'est-à-dire à peu près huit milles et demi de Batoche ; mais, rendu à cette distance, les gens trouvaient une excuse en disant qu'ils se joindraient à Saint-Antoine ou à Saint-Laurent le lendemain matin. Cependant il ne voulut pas laisser un homme en arrière et, pour une raison ou une autre, il parvint à presque tóus les entraîner. Dans quelques maisons où il y avait des vieillards trop âgés pour être amenés avec décence avec lui, il empruntait leurs fusils pour quelques-uns des jeunes gens qui n'étaient pas armés.

« Rendues à deux milles de Batoche, les recrues s'arrêtèrent à un petit magasin, « Kerr & Bros ». Alors il annonça qu'il venait de recevoir la nouvelle qu'il y avait en chemin entre Qu'Appelle et Batoche cinq cents soldats et qu'ils venaient pour arrêter tous les Métis et disperser ou massacrer leurs familles. Sur les entrefaites une personne rapporta que Lawrence Clarke, facteur en chef de la Compagnie, qui avait passé la veille, avait dit la même chose. Comme, dans une circonstance comme celle-ci, il n'est pas difficile d'en imposer à une multitude, vu que depuis quelque temps il est arrivé deux détachements de la Police Montée pour renforcer la garnison de Carlton et de Prince-Albert, tout cela réussit très bien à faire croire à la majorité des gens que la rumeur était vraie malgré ce que les personnes qui comprenaient mieux purent dire.

« Il fut décidé qu'il fallait se défendre contre ce détachement de cinq cents hommes qui venaient les attaquer et les détruire. On nomma un conseil sur les lieux et il fut décidé de prendre au

(1) Déposition de Dr Willoughby au procès de Riel. (Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, pp. 55-56).

magasin de « Kerr & Bros » quelques provisions et toutes les armes et munitions » (1).

Riel y entra avec une cinquantaine d'hommes et demanda la poudre, les balles, les fusils et les carabines. « Prenez, répondit George Kerr ; tout est sur les étagères ». Les Métis se précipitèrent vers l'endroit indiqué. Riel les arrêta, en disant : « Qui est le patron ici? personne autre que lui n'a le droit de passer derrière le comptoir. Donnez-leur ce qu'ils désirent, dit-il à Kerr, et portez-le en compte ». — « Ils peuvent se servir eux-mêmes », répliqua l'autre impuissant devant cette foule armée et malveillante. Il n'avait du reste que six fusils et un baril de poudre (2).

Quelques instants après, Gabriel Dumont aperçut le juge de paix, Georges Ness, qui s'en retournait chez lui en traîneau ; il se précipita vers lui. « Il me dit bonjour, raconte Ness ; je lui tendis la main en disant : « J'espère que tu ne m'arrêtes pas pour rien ». Il me demanda alors : « Où es-tu allé ? » Je lui dis que je venais de Duck-Lake, et il me répliqua : « Tu es allé plus loin que ça ». — « Ecoute, Gabriel ; si tu me questionnais en ami, je te répondrais volontiers, mais puisque tu viens à moi escorté de partisans armés, ma réponse est toute prête : Ça ne te regarde pas ».

Alors Ness qui savait déjà tout ce qui se passait, se dressa dans son traîneau pour haranguer la foule et supplier ces pauvres gens de retourner paisiblement chez eux plutôt que d'exposer la vie de leurs femmes et de leurs enfants en lançant un défi au gouvernement. Tous écoutaient avec attention ; mais bientôt Gabriel lui dit avec un accent d'ironie : « En voici d'autres qui viennent. Prêche-leur aussi ». En effet d'autres Métis sortaient de la maison à la suite des deux frères Thourond, deux colosses, chauds partisans de Riel. L'un d'eux saisit la bride du cheval et le conduisit jusqu'à la porte. Gabriel pria Ness d'aller se chauffer à l'intérieur en attendant qu'on décidât de son sort (3).

Peu après, quelqu'un entra dans le magasin annonçant que le capitaine Gagnon était pris. La curiosité fit sortir les Métis. Ness les suivit ; mais, au lieu de l'officier, il ne vit que l'agent Lash et son interprète. Riel leur parlait. « M. l'agent, disait-il, je me vois dans la triste obligation de vous détenir ». — « Pourquoi ? » répliqua Lash. Il répondit que la guerre était déclarée et que les Métis allaient se battre jusqu'à ce que toute la vallée de la Saskatchewan fût tombée en leur pouvoir. Ensuite il demanda leurs armes, mais tous deux répondirent qu'ils n'en avaient pas. Leurs mules furent dételées et ils furent retenus prisonniers (4).

---

(1) Mémoire de Ph. Garnot.

(2) Déposition de George Kerr au procès de Riel. (Epitomé, p. 96).

(3) The Story of George Ness as told by himself.

(4) Déposition de Lash (Epitomé, p. 92). — et de W. Tompkin (Epitomé, p. 87).

Dix minutes plus tard, on entendit le commandement : « En marche ! » et la foule partit qui à pied, qui à cheval, qui en traîneau, dans la direction de l'église Saint-Antoine où quelques-uns étaient déjà rassemblés (1).

Aussitôt arrivé, Riel entra chez le P. Moulin. « Il est monté à moitié de l'escalier, écrit celui-ci, et m'a dit que la guerre était déclarée et que je n'avais pas besoin d'essayer de l'empêcher ; c'était peine inutile. De plus, me dit-il, je prends possession de votre église. Je me rendis à la porte de l'église et je protestai contre la prise de possession de mon église. Ma protestation ne fut d'aucune utilité. Riel fit un discours devant la porte de l'église. Ses premières paroles furent celles-ci : « Rome est tombée ». Je lui déclarai qu'il était hérétique » (2). Il entra alors en fureur, criant : « Allez-vous-en ! Allez-vous-en ! Qu'on l'emmène. Qu'on l'enchaîne ». Devant les insultes qui commençaient à pleuvoir sur sa tête, le P. Moulin se retira. Alors un peu calmé, Riel demanda à son conseil ce qu'il fallait en faire : « Allons-nous l'emprisonner ? » — « Non, répliqua-t-on. Qu'on le garde sous bonne surveillance » (3).

Il fit entrer les prisonniers ; la populace armée les suivit. Adossé à l'autel, il se mit aussitôt à pérorer : « La Providence, disait-il, qui prévoyait ce mouvement miraculeux, a préparé cette église pour nous servir de forteresse. Saint-Antoine va devenir célèbre dans l'histoire comme le lieu d'où est sortie l'émancipation du Nord-Ouest ». Puis il s'occupa du choix des membres du gouvernement provisoire (4).

Le tumulte était assourdissant. De temps en temps un coup de feu à l'extérieur faisait sortir les gens qui criaient : « La Police ! La Police ! » Mais n'apercevant rien, ils rentraient en se bousculant et reprenaient leurs rires et leurs conversations (5).

Au bout de quelque temps, Riel partit avec une quarantaine d'hommes armés vers le village de Batoche. « Il entra, raconte Garnot, dans le magasin de Geo. Fisher où j'étais. Il demanda Fisher pour lui parler privément. Je ne sais pas ce qui eut lieu entre eux, mais je vis Fisher lui donner toute l'ammunition et les

(1) The Story of George Ness.

(2) Lettre du P. Moulin au R. P. Soullier ; Batoche, 7 juillet 1885 (Archives Générales des O. M. I. B/2/Soullier. — « Riel dit : Je vais prendre possession de l'église. Le prêtre lui défendit de le faire ». (Epitomé, p. 97). — « Prise de l'église malgré les protestations du P. Moulin ». (Mémoire de Ph. Garnot). — « Première prise, le magasin... la deuxième, l'église de Batoche et on y transporte les provisions et les prisonniers. (Rapport de M. Cloutier). — Malgré tout on lit dans l'Hist. de la Nation Métisse, p. 411. : « Le P. Moulin céda l'église de bon gré ».

(3) Epitomé, page 97.

(4) Rapport du R. P. André à Mgr Grandin ; Prince-Albert, 22 mars 1885. (Archives Générales des O. M. I. ; B/2/ Saint-Albert).

(5) The Story of George Ness.

armes qu'il avait sous la main et, ayant fini de lui parler, Riel s'avança vers moi et il me demanda ce que j'avais l'intention de faire. « Je ne vous ferai pas prisonnier, mais je dois exiger de vous votre parole que, si vous ne vous sentez pas disposé à nous joindre, vous ne ferez au moins rien pour nous nuire ». Evitant de répondre directement, je dis : « Que pourrai-je faire contre vous qui avez la force, moi qui suis seul ? » Sur ce il me laissa chez moi et traversa la rivière pour aller s'emparer du magasin « Walters & Baker ». Quelque temps après je vis repasser des gens avec des voitures chargés de provisions et d'effets.

« Ce soir-là, George Fisher, Baptiste Boyer et moi, étant seuls dans le village, nous nous consultâmes sur la ligne de conduite que nous devions prendre et décidâmes de ne pas abandonner les maisons pour le présent. Aucun de nous ne croyait à la rumeur des cinq cents soldats et nous pensions que, lorsque la multitude verrait de quelle manière ils avaient été trompés, ils se disperseraient chacun chez soi. Vers 6 heures du soir, des gardes furent placés dans le village pour nous surveiller, je crois, et d'autres de l'autre côté de la rivière. On alla couper les fils de télégraphe à différentes places et personne ne pouvait passer près d'un poste sans prononcer le mot de passe qui était changé toutes les deux heures » (1).

M. Walters et son commis furent faits prisonniers dans leur maison pour avoir refusé d'obéir aux ordres de Riel et les trois premiers détenus y furent bientôt conduits par leurs gardes. Cette besogne achevée, Riel partit pour Saint-Laurent. « Il vint lui-même, raconte le P. Fourmond, à 10 heures du soir, me faire part de la terrible nouvelle, au milieu de menaces faites contre nous et nos missions. Il était escorté de Damase Carrière et de Moïse. Tous étaient sans armes. Lui seul parlait comme un énergumène. « Le gouvernement provisoire est constitué, disait-il ; nous avons déjà cinq prisonniers. La vieille romaine est cassée. J'ai un nouveau pape dans la personne de Mgr Bourget. Vous serez les premiers prêtres de la nouvelle religion et désormais vous devez m'obéir ». — « Jamais », répliqua le P. Paquette en visite à la mission. L'impitoyable Riel qui ne souffrait pas d'être contredit, devint furieux : « Si vous n'obéissez pas, vos églises resteront peut-être, mais elles seront vides. Quant à vous, P. Paquette, vous êtes en danger ici. J'ai en ma possession une accusation contre vous et quelqu'un des Indiens se chargera de régler votre affaire ».

« Sans être effrayé par les impudentes paroles du démagogue, continue le P. Fourmond, je crus le moment venu de m'opposer à lui avec toute l'énergie et l'indignation qui s'étaient emparées de mon âme. Je ne pus m'empêcher de menacer ce mal-

(1) Mémoire de Philippe Garnot.

heureux énergumène et ses lâches acolytes qui nous laissaient insulter sans aucune protestation, paraissant tout approuver par leur coupable silence ».

« Bientôt me ravisant et pensant au pauvre catéchumène Jackson que Riel se disposait à emmener avec lui sous prétexte que sa vie était menacée de la part des ennemis, je proposai de le baptiser de suite malgré l'heure avancée. Riel, devenu tout à coup aussi calme que si nous ne nous fussions dit que des amabilités, me remercia de cette faveur et de celle que, malgré tout, je crus devoir lui faire d'être parrain. Ainsi Jackson fut baptisé et édifia tous par sa pieuse tenue pendant le baptême. Pour la première fois il signa au registre : LOUIS « DAVID » RIEL.

« A la grand'messe solennelle de saint Joseph, le 19 mars, j'eus peu d'hommes. Les femmes éplorées remplissaient l'église et communièrent presque toutes. Dans mon instruction, j'insistai fort sur la bonté et la puissance de N.-D. de Lourdes et de saint Joseph, leur annonçant que, s'ils priaient avec ferveur l'orage passerait en grondant autour de nous et nous épargnerait... A l'issue de la messe, je fis prendre par chaque mère de famille une heure de la journée pour la récitation du rosaire pendant chaque jour que le danger durerait » (1).

A Batoche, le P. Moulin célébra lui aussi une grand'messe dans l'église rendue momentanément libre. Il prêcha le calme et la paix ; mais les esprits ne comprenaient plus ce langage. Plusieurs voulurent s'approcher des sacrements, mais il ne crut pas devoir les y admettre, car personne ne semblait vouloir renoncer de participer à cette révolte manifestement coupable ni s'abstenir de participer au pillage (2).

Après la messe, le sanctuaire redevint le théâtre des scènes disgracieuses de la veille. C'est là que furent ramenés les prisonniers dont le nombre s'était accru pendant la nuit. C'est là que Charles Nolin, William Boyer et Louis Marion reçurent leur sentence de mort à laquelle ils n'échappèrent qu'en promettant de suivre la cause de Riel. Avant de prononcer chacune de ces sentences, Riel faisait un grand signe de croix et une longue prière. C'est là que, debout devant l'autel, Riel comme un tribun, haranguait pendant des heures entières ces ignorants qui l'approuvaient de leurs cris et de leurs applaudissements quoique l'objet principal de ses diatribes et de ses invectives fussent les prêtres eux-

---

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent. — Dans le rapport de M. l'abbé Cloutier, on lit le détail suivant : « Jackson, baptisé le 18 mars chez le P. Fourmond, un jour jurait, sacrait, etc., Riel veut le faire taire ; il n'y a pas moyen. Riel dit alors que le Père n'a pas chassé le démon de son corps comme il faut. Le lendemain il dit à Maxime : Jackson sera plus tranquille je l'ai rebaptisé avec M. B. ». Moïse dit : « Vous ne pouviez pas faire cela. Il n'y avait que le conseil qui pouvait rebaptiser ».

(2) Lettre du P. Moulin au R. P. Soullier, 7 juillet 1885.

mêmes [1]. En un mot, nous dit Peter Thompkins, l'église servait de salle de délibération, de tribunal, de corps de garde, de restaurant et, puisqu'il fallait un entrepôt pour le butin, de magasin de vivres.

Le commandant de Carlton, prévenu par le P. Paquette de ce qui se tramait, avait envoyé à Prince-Albert deux messagers qui arrivèrent en ville le 20 mars à 3 heures du matin. Douze heures plus tard onze traîneaux avec soixante-quinze hommes, tant soldats que volontaires partaient pour aller à son aide [2].

La colonie des Métis écossais se trouvait dans une situation critique. Si elle maintenait son alliance tant de fois jurée avec les Métis français, elle savait à quoi elle s'exposait le jour plus ou moins éloigné où les troupes canadiennes arriveraient ; si, au contraire, elle prêtait main forte aux loyalistes de Prince-Albert, elle s'exposait aux représailles immédiates des insurgés de Batoche qui n'étaient qu'à quelques milles de là. Pour régler la situation, il fut convenu, dans une réunion publique tenue le 20 mars, que trois émissaires iraient voir Riel pour savoir à quelle condition ils obtiendraient l'immunité. Ceux-ci étaient Tom Scott, William Millar et Bill Paquin.

Partis à 1 heure du matin, ils arrivèrent au quartier-général de Riel à l'heure du déjeuner. Celui-ci leur serra la main en disant : « Je suppose que vous aussi vous venez faire la paix et empêcher l'effusion du sang ». Il venait en effet d'avoir une entrevue avec Mitchell et Tom MacKay qui avaient tenté l'impossible pour le réconcilier avec Crozier. Scott lui répliqua qu'il n'était pas venu exposer ses vues personnelles mais bien les désirs des Métis écossais. « Personnellement, ajoutait-il, je ne puis vous cacher que je réprouve deux de vos actes : la prise d'armes et la levée en masse des Indiens ». La réponse du gouvernement provisoire fut prête à 4 heures de l'après-midi et les trois délégués repartirent aussitôt [3].

Le lendemain, dimanche, vingt-deuxième jour de mars, le Rév. Edward Matheson, à l'instigation de Crozier, organisa deux réunions publiques, l'une au Ridge, l'autre à Sainte-Catherine, pour s'assurer de la neutralité des Métis écossais. Tom Scott en profita pour lire la réponse de Riel qui les suppliait de ne pas renier leurs promesses solennelles si souvent réitérées. Tom Scott, ayant remis cette lettre en poche, commença par déplorer l'envoi de tant de volontaires à Carlton, ce qui rendait la ville de Prince-Albert vulnérable au plus haut point à cause du manque d'hommes valides pour la défendre. Pour le moment, ajouta-t-il,

(1) Rapport du P. André à Mgr Grandin.

(2) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de la maison de Prince-Albert.

(3) Trials in connection with the Rebellion. — Queen vs Thomas Scott, pages 88-89.

le devoir des colons est de rester neutres, et de laisser les Métis français vider seuls leurs querelles avec la gendarmerie.

D'autres parlèrent ensuite pour la neutralité, ayant soin de ne rien dire qui pût déplaire aux admirateurs de Riel. Cependant un homme dans l'assistance ne craignit pas de crier : « Messieurs, puisqu'il faut se battre, battons-nous ».

Une copie des minutes de cette assemblée fut envoyée à Batoche ; la réponse de Riel arriva le 24 mars : « Messieurs, disait-il, les conseillers des Métis actuellement sous les armes à Saint-Antoine, ont reçu votre message du 22 mars 1885. Ils vous remercient de nous honorer en ce moment critique des mêmes témoignages de sympathie dont vous nous avez fait preuve dans le passé. Dans la situation présente, il vous est difficile d'approuver (immédiatement du moins) notre insurrection hardie, quoique juste. Votre ligne de conduite est sage... Nous sommes convaincus que si les Métis anglais et français forment une solide alliance en ce moment, non seulement nous pourrons contenir les Indiens, mais même leur imposer notre direction... De grâce, Messieurs, ne restez pas neutres. Pour l'amour de Dieu aidez-nous à sauver la Saskatchewan... Nécessité n'est pas crime, unissons-nous de bon gré... Une union forte entre les Métis français et anglais est la seule garantie qu'il n'y aura pas de sang versé... » (1).

Le soir du 24, l'assemblée tenue à l'école Lindsay fut plus nombreuse que jamais. Monkman et des soldats envoyés par Riel la protégeaient. Scott tira de sa poche une pétition rédigée en petit comité qui se terminait par ces mots : « Nous demandons donc au gouvernement de rendre justice aux colons. Il n'y a d'autres moyens de régler leurs griefs qu'un traité ou la guerre ».

Cette pétition fut bien vite couverte de 450 signatures. Avant de la faire parvenir, Tom Scott écrivit à Riel : « Ce soir au meeting de l'école Lindsay, nous avons pris des mesures qui, je crois, contribueront à arrêter l'effusion du sang et à hâter la conclusion d'un traité. Nous nous mettrons en relation avec vous dans les 48 heures après l'envoi de la présente. Avisez-nous, si besoin est, des complications qui peuvent survenir dans l'intervalle ».

MM. Adams et Millar reçurent la délicate mission de transmettre la pétition à Crozier. Le 26 mars, ils n'étaient qu'à deux milles et demi de Carlton quand ils apprirent qu'un engagement sanglant avait eu lieu entre la troupe et les Métis. M. Millar dit alors à son compagnon : « Le sang a coulé ; notre mission est finie » ; et ils s'en retournèrent (2).

Le 21 mars, Riel avait en effet sommé Crozier de lui livrer le fort Carlton ; mais, s'étant buté à un refus, il résolut de le prendre. Dans son impatience, il aurait voulu mettre ses troupes

(1) Epitomé, page 233.
(2) Trials in connection with the Rebellion ; Queen versus Thomas Scott, passim, pp. 60-172.

en marche le lendemain ; le conseil retarda le départ jusqu'au mercredi, fête de l'Annonciation. « Avant de partir pour le Lac Canard, raconte le P. Moulin, Riel assembla ses hommes à l'église et les fit renoncer à l'Eglise romaine. Il vint ensuite me trouver et me demanda si je voulais renoncer au pape et être son premier prêtre dans la nouvelle religion qu'il voulait établir. Je lui répondis qu'il pouvait m'envoyer une balle, mais quant à renoncer à ma religion, jamais. Il me dit alors qu'il me ferait quitter le pays. « Mon pays, c'est l'univers », lui dis-je, et que je ne craignais pas » (1).

Le lendemain, 26 mars, eut lieu la première escarmouche entre les Métis et les soldats, près de Duck-Lake. Riel, armé du grand crucifix de l'autel du P. Touze, encourageait ses partisans et commandait lui-même le feu, « la première décharge, au nom du Père Tout-Puissant ; la deuxième au nom de Dieu le Fils ; la troisième, au nom de Dieu le Saint-Esprit, et ainsi de suite » (2). Plusieurs soldats et volontaires furent tués ou blessés ; quatre Métis et un Indien nommé Assiyiwin reçurent leur coup de mort. Ce dernier qui était catholique, fut transporté mourant au moulin de Beaupré et y fut administré par le P. Touze (3).

Au bout de quatre jours, ces cinq cadavres furent enterrés à Saint-Laurent. Le P. Fourmond, à l'occasion de leurs obsèques, essaya de détourner les Métis de leur folle entreprise ; mais leurs cœurs, déjà endurcis, restèrent sourds à ses appels. Ils étaient plus résolus que jamais à continuer la lutte et à venger leurs morts. Les familles éprouvées refusaient de prendre le deuil ; les mères défendaient à leurs enfants de pleurer ceux qu'elles regardaient comme de véritables martyrs de la cause métisse (4).

---

(1) Lettre du P. Moulin au R. P. Soullier, 7 juillet 1885. — C'est à cette occasion qu'eut lieu le dialogue que le P. Morice reporte au premier mai. (Revue de l'Université d'Ottawa, vol. VII (1937), p. 493.

(2) Epitomé pp. 112-131. On lit dans le rapport de M. l'abbé G. Cloutier : « Riel portait pendant la bataille du Lac Canard la croix de l'autel de l'église de la localité. Au retour, elle était brisée. On disait qu'une balle avait frappé le haut de la croix. Riel lui-même disait au P. Fourmond : « La croix n'a pas été frappée par une balle. Le choc et le mouvement dans le transport avait détaché le Christ ». A la bataille de Fish-Creek, il ne portait que ce Christ en le tenant par les pieds. Ce n'était pas la croix d'oblat du P. Touze comme le dit le P. Morice.

(3) Rapport de M. G. Cloutier.

(4) Journal du P. André (Voir : Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 296).

II

TERREUR PANIQUE À PRINCE-ALBERT

(20 mars 1885 — 9 avril 1885)

Le 20 mars la nouvelle du soulèvement parvint à Prince-Albert. L'émoi fut grand. La pensée que ces mêmes Sioux qui, dans un passé assez rapproché, avaient commis tant d'atrocités aux Etats-Unis, allaient entrer en guerre à côté des Métis, glaçait tout le monde d'épouvante. On craignait de plus d'être entouré d'un réseau d'espions et de malfaiteurs, car nul n'ignorait que plusieurs colons et Métis écossais des environs sympathisaient avec les insurgés.

Le bon P. André, persuadé qu'il était encore temps d'étouffer la rébellion dans l'œuf, partit à dix heures du matin pour Saint-Laurent avec son fidèle serviteur, Damase Racette, en suivant la rive droite de la rivière. A douze milles de la ville, il rencontra un transfuge nommé Alexandre McDougall qui lui annonça qu'il ne trouverait pas un seul homme valide jusqu'à Batoche : tous avaient été enrôlés de gré ou de force. Il revint donc sur ses pas, tout attristé de savoir que la situation était plus critique qu'il l'imaginait [1].

Cependant l'anxiété ne lui laissant ni paix ni repos, il résolut à tout prix de parler raison aux Métis. Il repartit à quatre heures de l'après-midi, par le chemin de Carlton, dans la direction de Saint-Laurent où il espérait arriver avant neuf heures.

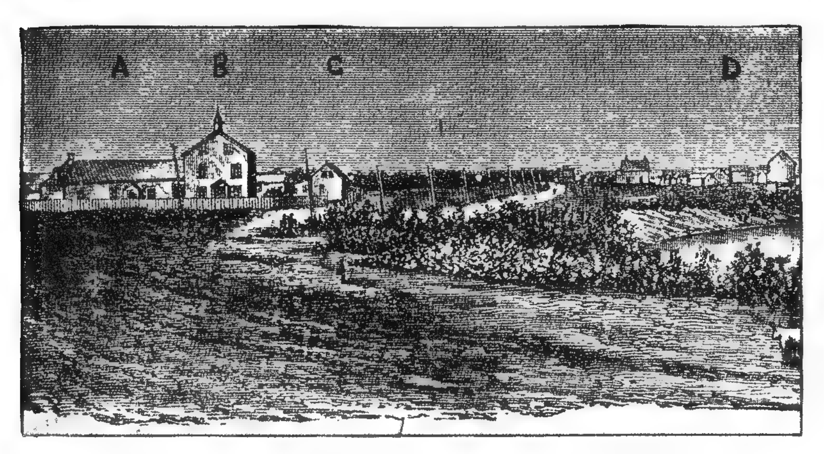
Il se reposait à McFarlane Creek, dans la maison d'une vieille, quand arrivèrent quelques rouliers dont le chargement de farine avait été confisqué par les insurgés. L'un d'eux lui dit : « Nous supposons que vous êtes le P. André. Nous vous conseillons de ne pas aller plus loin et même de ne pas séjourner ici, mais de retourner à Prince-Albert le plus vite possible ». Il lui fit alors le récit de ce dont il avait été témoin involontairement pendant son séjour forcé au quartier-général de Riel. Ce dernier, paraît-il, sachant que, tôt ou tard, le P. André tenterait de se rendre à Saint-Laurent, avait posté des gardes pour le saisir afin

---

(1) Missions des O. M. I. Tome XXIII, page 284.

de lui faire payer cher son opposition tenace. Jugeant donc que, en se jetant dans la bagarre, il s'exposait à être retenu prisonnier, le missionnaire préféra rebrousser chemin afin de ne pas priver les religieuses et les catholiques de Prince-Albert de son ministère en un temps si critique.

« Vers deux heures du matin, lit-on dans la chronique des Sœurs, nous fûmes éveillées par des coups frappés bruyamment à la porte. Quelle fut notre surprise en entendant la voix de notre pauvre P. André ! « Eh bien ! ma Mère, dit-il, j'ai dû revenir. Ils m'attendaient pour me faire prisonnier. Mais les choses ne vont pas si mal ; il n'y a pas d'effusion de sang » (1).



MISSION SAINT-GEORGES DE PRINCE-ALBERT

A) RÉSIDENCE DU P. ANDRÉ ET PREMIÈRE ÉGLISE
B) COUVENT SAINTE-ANNE
C) MAISON DE M. LOUIS SCHMIDT
D) SASKATCHEWAN DU NORD SE DIRIGEANT VERS L'EST

Le 24, avant la nuit, arriva le détachement du colonel Irvine si impatiemment attendu ; mais, après s'être reposé une journée, il repartit pour Carlton, le surlendemain, à trois heures du matin. Le P. André s'était offert par l'intermédiaire de M. Hayther Reed d'accompagner le colonel en médiateur jusqu'au camp des Métis, mais sa demande n'obtint pas de réponse. « Je sais que porteur d'un tel message, écrit-il, mon essai n'aurait eu d'autre résultat

(1) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de la Maison de Prince-Albert au diocèse de Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, au Territoire du Nord-Ouest, Canada, pendant la révolte de Riel.

que d'exciter davantage la fureur de Riel qui aurait profité de cela pour exciter ses gens à la résistance » (1).

La population espérait que l'arrivée à Carlton des cavaliers d'Irvine allait porter un coup décisif à la rébellion ; aussi la nouvelle du désastre de Duck-Lake plongea tout le monde dans l'abattement. Nul doute que les Indiens et les Métis, gonflés d'orgueil, ne tarderaient pas à faire irruption. La ville se mit en état de défense. Tout le bois de chauffage fut réquisitionné et, à l'aide de ces matériaux, on construisit autour du temple presbytérien un solide rempart de huit pieds de haut. On bâtit à la hâte dans cette enceinte un grand hangar en planches pour y accumuler les vivres et les munitions en prévision d'un long siège (2).

De bonne heure dans la matinée, les gens abandonnaient leurs demeures pour chercher refuge derrière cette barricade. Les malades étaient transportés étendus sur des matelas. Le temple, la maison curiale, le hangar, se remplissaient rapidement. A l'heure de midi le dernier gendarme, ayant abandonné la caserne vide, arrivait rejoindre les réfugiés cachant sous sa capote réglementaire le pavillon britannique (3).

Les religieuses auraient bien souhaité rester chez elles prétendant qu'elles n'y avaient rien à craindre ; mais des personnes avisées supplièrent le P. André de ne pas se rendre à leur désir, car les Indiens grisés par l'odeur de la poudre ne feraient point de quartier.

« Nous prîmes notre déjeuner, raconte la chronique des Sœurs, ou plutôt nous nous assîmes pour le prendre, car nous ne pûmes manger. A trois heures le P. André vint nous confesser. Il nous dit alors qu'il avait tout à fait décidé de nous donner la sainte communion en viatique et de consommer ainsi toutes les saintes espèces. La Père, d'une voix tremblante d'émotion, nous dit de faire cette communion avec une ferveur extraordinaire comme la dernière de notre vie, et en réparation de toutes les communions tièdes que nous aurions pu faire. Elle devait être maintenant pour nous notre saint viatique. Il se communia d'abord lui-même à genoux et, après nous, deux de nos pensionnaires, puis Damase... Le tabernacle vide fut fermé. Quand pourra-t-il se rouvrir ? » (4)

Après cette touchante cérémonie, le P. André écrivit un mot d'adieu à son évêque qu'il n'espérait plus revoir. « Si je péris dans la bagarre, disait-il, laissez-moi, Monseigneur, vous assurer que je ne regretterai pas la vie et que j'accepterai volontiers, comme expiation de mes péchés,la mort violente que je subirai. Je mour-

(1) Journal du P. André (Archives Générales des O. M. I. B/2/St-Albert).
(2) The Northwest Rebellion of 1885, par C. P. Mulvaney, page 45.
(3) The R. N. W. M. P., par Ernest J. Chambers, page 90.
(4) Journal des Sœurs de Prince-Albert.

rai, Monseigneur, en remerciant Dieu de m'avoir fait missionnaire et en demandant pardon à Votre Grandeur de mes offenses et des peines que j'ai pu lui causer ; mais en mourant je ne puis que condamner ce mouvement coupable et criminel » ([1]).

Les religieuses et leurs pensionnaires furent transportées en traîneau jusqu'au fortin. « Lorsque nous y entrâmes, racontent-elles, toutes nos chères élèves et un grand nombre d'autres enfants coururent à notre rencontre. Mme McWilliam, femme du ministre presbytérien, dame très bien élevée, pleine de bonté et de courtoisie, nous reçut à la porte du vestibule et nous conduisit au salon... Chaque famille s'établit sur le plancher pour y rester durant cette nuit d'angoisses. L'heure à laquelle on pouvait attendre le messager de Carlton était depuis longtemps passée. Les craintes de chacun étaient de la pire espèce ; car, si l'ennemi arrivait, rien ne pouvait empêcher un massacre général, la ville étant si pauvrement défendue et aucun chef compétent ne se trouvant sur les lieux... Comme il y avait des centaines de femmes et d'enfants dans la maison (une maison en brique de dix pièces), nous étions presque suffoquées... Presque personne ne dormit, excepté les tout petits enfants ».

« Un peu d'émotion fut causée par l'apparition d'un homme qui, jadis, était un grand partisan de Riel, Charles Nolin. Il demandait le P. André qui consentit à le voir sous la protection de deux officiers. Tous le croyaient un espion, mais en réalité il s'était échappé d'auprès Riel pour être en sûreté. A la requête du P. André, il lui fut permis de rester dans le fort, mais il fut strictement gardé » ([2]).

Depuis le jour où Riel avait parlé de résistance à main armée, il avait cessé de faire cause commune avec lui, et avait même essayé de contrecarrer ses projets. Sachant à quoi cette attitude hostile l'exposait, il s'était caché à la mission de Saint-Laurent le jour de la déclaration de guerre. Là il fut arrêté par quatre émissaires de Riel, amené à Batoche et condamné à mort. Il ne dut la vie sauve qu'en feignant de se rallier aux insurgés. Dès le début des hostilités, le P. André, convaincu qu'un grand nombre de Métis étaient retenus contre leur gré dans le parti de Riel, avait suggéré au Major Crozier de promettre l'immunité aux fugitifs. Celui-ci le fit par la proclamation suivante : « Toute personne contrainte de prendre part à la rébellion contre Notre Auguste Souveraine la Reine Victoria, ou retenue malgré elle, recevra protection en se présentant devant les offficiers commandant les places de Carlton et de Prince-Albert » ([3]). Nolin, ayant en poche cette proclamation et ne doutant pas de la parole d'hon-

([1]) Lettre du P. André à Mgr Grandin (Archives Générales B/2/Saint-Albert).

([2]) Journal des Sœurs de Prince-Albert!

([3]) Trials in connection with the Rebellion, page 382.

neur d'un officier en charge, profita du brouhaha de l'escarmouche de Duck-Lake pour fuir à Prince-Albert. « Mais, ajoute le P. André, il fut récompensé de sa loyauté en étant incarcéré et mis aux fers ». La nouvelle de cette incarcération arriva amplifiée aux oreilles de Riel. « Voyez, disait ce dernier, ce qui vous attend si vous désertez comme Nolin. Voyez avec quel merci on vous traitera, hommes, femmes et enfants. Nolin est un déserteur qui sera fusillé si je mets la main sur lui et, en cas contraire, la police l'enchaînera dans une prison d'où il ne sortira que pour être pendu comme un chien ». Cette arrestation donna le coup de mort au mouvement de défection qui se dessinait déjà dans le camp métis [1].

Le 28 mars, de bon matin, les Sœurs rentrèrent chez elles. La journée fut tranquille ; le retour des troupes revenant de Carlton avec les blessés ramena un peu de confiance et de calme parmi la population. Tout le monde soupirait après un repos bien mérité.

Cette tranquillité ne fut pas de longue durée. « Très fatiguées de notre nuit d'anxiété, racontent les religieuses, nous pensions que nous pourrions nous reposer tranquillement dans nos lits. Nous montâmes vers 8h. 30 du soir et toutes nous étions prêtes à nous mettre au lit, quand un cavalier passa au galop devant la maison criant : « Venez, venez. Ils sont sur nous ». Un traîneau chargé de farine le suivait, l'homme criant de la même manière. En même temps le P. André nous criait : « Mes Sœurs, venez pour l'amour de Dieu. Venez tout de suite ». Le P. André et aussi Damase ne cessaient de nous appeler, nous disant de ne pas attendre un instant. Ce dernier enfonça la porte, se saisit d'une valise et emmena les enfants qui étaient prêtes... Nous nous assurâmes que personne ne restait dans la maison et, après avoir fermé la porte et éteint les lumières, nous descendîmes la route le plus vite possible. Il faisait très froid ; la neige était épaisse, mais il n'y avait autre chose à faire que de fuir au fort. La pauvre Mère Austin souffrait plus que les autres parce que le froid lui ôtait la respiration. Elle ne pouvait plus avancer et demandait de la laisser là. Chacun fuyait et, en passant sur les traîneaux, nous criait de nous hâter. Au passage d'un traîneau, je criai : « Je vous en prie, prenez cette Sœur, elle est malade ».Deux messieurs descendirent immédiatement du traîneau et nous firent monter toutes les deux. Le fort était à un quart d'heure de marche de notre maison et nous avions déjà fait à pied la moitié du chemin ».

Le désordre et la confusion régnait dans la ville. Les familles affolées de terreur sortaient précipitamment de leurs demeures emmenant enveloppés de couvertures les enfants. les vieillards et les malades. Partout on entendait des cris d'effroi, des appels

---

[1] Trials in connection with the rebellion, 1885, page 382.

désespérés. Les hommes eux-mêmes étaient dans des transes ; quelques-uns, secoués de couardise, cherchaient à se faufiler derrière les femmes à l'intérieur du temple ou de la maison, mais la main impitoyable des gardiens les refoulait dans la cour. Les soldats et les volontaires faisaient le guet aux créneaux. Au milieu de cette cohue, la voix puissante de M. Clarke commandait le calme [1].

Les religieuses furent introduites dans la chambre où elles avaient passé la nuit précédente au milieu des personnes qu'elles y avaient déjà rencontrées. Leurs élèves et les parents de ces dernières se réunirent autour d'elles et toutes ensemble elles se mirent à prier à haute voix. Elles s'efforçaient en outre d'encourager les dames à la confiance et à la résignation. Malgré tout, il y eut des scènes déchirantes et inoubliables dues à l'encombrement des salles, à l'atmosphère surchauffé, à la surexcitation nerveuse, au paroxisme de la peur ; plusieurs tombèrent en pâmoison ; d'autres furent sérieusement malades. Il y eut cinq naissances à peu de temps d'intervalle. Le médecin ne savait où donner la tête.

Vers deux heures du matin, M. Clarke vint annoncer que le danger était passé ou plutôt qu'il n'avait jamais existé : une sentinelle, ayant aperçu quelques Indiens cachés dans les broussailles, avait trop vite conclu à l'existence d'une armée.

« Le matin, à cinq heures, raconte le P. André, j'allai chercher les Sœurs pour les ramener à leur couvent : il n'y avait plus de danger. A six heures, je leur dis la messe à laquelle assistèrent Louis Marion, Ambroise Fisher et mon jeune homme ; bien entendu que nous n'eûmes pas de bénédiction de rameaux. Ce dimanche il n'y eut aucun office public dans les églises de Prince-Albert. On était trop fatigué ».

Deux jours plus tard, par l'intermédiaire de Mme Marion qui arrivait de Saint-Laurent, le P. André reçut une lettre du P. Fourmond qui lui annonçait que la mission n'avait pas encore été inquiétée mais qu'il redoutait de la voir piller un jour ou l'autre par quelques maraudeurs.

La semaine sainte se passa bien tristement. Le P. André s'abstint de faire aucune cérémonie de peur d'une surprise de l'ennemi. « Tout le monde, raconte le P. André, a abandonné les maisons et s'est replié au cœur de la ville où se trouve le fort. Nous sommes les plus éloignés ; mais le système de défense est si bien organisé que nous ne craignons rien » [2].

Le Dimanche de Pâques se passa tranquillement. « Notre chapelle, écrit-il, était remplie ; plusieurs protestants sont venus

---

(1) C. P. Mulvaney, page 48.

(2) Missions des O. M. I., Volume 23, page 298.

assister à la grand'messe. Nous étions les seuls à Prince-Albert, à avoir un office public le jour de Pâques ».

Les jours suivants, le bon Damase devinant les inquiétudes de son maître, lui proposa d'aller aux nouvelles à Saint-Laurent. Le Père accepta de grand cœur. Il lui remit une lettre anodine pour le cas où les émissaires de Riel le surprendraient en route. « J'espère bien, écrivait-il, que notre cher Damase vous remettra cette lettre. Il n'a d'autre mission que d'aller apprendre comment vous êtes, vous ainsi que les Pères du district. Je n'ai reçu aucune nouvelle d'eux et il me tarde de savoir comment ils sont. J'espère qu'il ne sera pas arrêté pour remplir ce message de charité. Ce cher enfant en voyant mes inquiétudes s'est chargé d'aller lui-même à Saint-Laurent pour m'en apporter des nouvelles. Je prie donc le Seigneur de le garder et de le ramener sain et sauf. Cher P. Fourmond, c'est dans de semblables circonstances que nous ressentons plus vivement les liens qui nous unissent les uns aux autres. Je ne saurais vous dire combien il me tarde d'avoir de vos nouvelles et de vous savoir en sûreté... Les nouvelles les plus diverses nous arrivent de chez vous et je ne sais à quoi m'en tenir. C'est pour avoir l'esprit tranquille que j'envoie Damase vers vous. Adieu, cher Père. Mes affectueux souvenirs aux Pères, au Frère et à toutes les bonnes Sœurs. Prions instamment les uns pour les autres. C'est dans la prière et la confiance en Dieu que nous trouverons la force nécessaire pour supporter les épreuves qui nous assaillent de toutes parts ».

« Adieu encore une fois. Avec quelle joie je vous embrasserai si le bon Dieu nous accorde la consolation de nous revoir encore une fois » (1).

Le messager s'acquitta heureusement de sa mission, bien qu'il dût se cacher soigneusement pendant une perquisition des émissaires de Riel. Il revint à Prince-Albert le 9 avril à 3 heures du matin, porteur d'une lettre qui annonçait que les Pères et les Sœurs étaient très bien ; mais que le P. Moulin restait enfermé chez lui sans communiquer avec personne (2).

Prince-Albert voyait peu à peu renaître la tranquillité, les Métis n'ayant pas su profiter de son désarroi pour la surprendre.

---

(1) Fragment d'une lettre du P. André au P. Fourmond (Archives de l'archevêché de St-Boniface).

(2) Lettre du P. André au Sup. Gén. 22 mars 1885 (Arch. Gén. des O. M. I. B/2/ St-Albert).

III

INVESTISSEMENT DE BATTLEFORD
(27 mars 1885 — 1er avril 1885)

Le vendredi 27 mars, les Indiens étaient grandement surexcités sur les réserves bordant la rivière Bataille par suite de l'arrivée de quelques messagers venant de Batoche. Sans plus tarder, ils prirent le chemin de Sweet-Grass où le soir même les chefs devaient tenir conseil.

A l'issue de cette réunion, Joë McKay, le fermier-instructeur, essaya d'obtenir du chef de la réserve quelques renseignements sur ce qui s'y était passé, mais il n'apprit que de maigres détails. Le chef, tout en protestant que ce mouvement d'agitation lui déplaisait, dit qu'il n'avait pu se dispenser de suivre les autres chefs. Vu que la crise présente allait donner plus de poids à leurs réclamations, on avait décidé de partir en masse vers Battleford afin d'intimider l'agent. Il n'entrevoyait toutefois aucun désordre ; personne du moins ne le désirait.

Peu à peu les langues se délièrent et les fermiers-instructeurs des trois réserves connurent toute la vérité. La réunion avait été organisée par les émissaires de Riel qui y prirent la parole pour faire l'exposé des exploits des Métis depuis la proclamation du gouvernement provisoire jusqu'à leur victoire de Duck-Lake. Ils racontèrent le sabotage de la ligne télégraphique, la capture des prisonniers entre autres de l'agent des Indiens de Duck-Lake, le pillage des magasins, la coopération des Indiens de leur district, etc. Malgré l'abstention des Métis anglais de Prince-Albert, ils étaient en mesure de gagner la lutte et de faire triompher leurs intérêts communs, grâce à l'appui promis par tous les Indiens [1].

Dans la soirée du 27, un Indien nommé Mistenew, venant du Fort Pitt, arriva tout triste et tout déprimé à Battleford. « En m'en revenant, disait-il, j'ai rencontré près de Big-Gully deux courriers indiens. Ils m'ont dit que tous les Indiens allaient se réunir sur la réserve de Poundmaker pour marcher en corps sur Battleford ». Cette nouvelle paraissait d'autant moins croyable

(1) Fifty Years on the Saskatchewan, par Robert Jefferson, pp. 124 et 127.

que l'interprète Peter Ballentyne, après avoir parcouru les réserves pour annoncer les dernières nouvelles, avait rapporté à l'agent Raë que tout était calme.

Cependant, par précaution, William McKay, bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson, résolut d'envoyer un nommé Pouillac en observation. S'il voit les Indiens se diriger vers Battleford, il reviendra en toute hâte avertir la population. Malheureusement ce dernier ne put partir que le samedi matin. Son retour ne se fit pas attendre aux premières heures du dimanche, il revenait, bride abattue, annoncer que toute la bande des Cris était en marche et qu'elle ne tarderait pas à arriver (1).

A cette époque, la bourgade de Battleford comprenait deux agglomérations distinctes. La vieille ville presque entièrement abandonnée se trouvait bâtie dans la vallée de la rivière Bataille sur la rive droite. Elle était dominée par les derniers vestiges de l'ancienne capitale du Nord-Ouest, le palais du gouverneur, devenu école-pensionnat pour les Indiens, la résidence du juge, le bureau de l'enregistrement, l'agence indienne, le magasin de l'honorable Compagnie, etc.

A un mille environ à vol d'oiseau, dans la direction de l'ouest, une nouvelle ville s'était bâtie sur le plateau et comptait déjà une vingtaine de maisons de belle apparence : mission catholique, hôtels, magasins, agences d'affaire, bureau des postes et télégraphe et maisons d'habitations.

Entre les deux, mais plus près de cette dernière, se trouvait la caserne de gendarmerie entourée d'une haute palissade comme un fort. A l'annonce de l'arrivée des hordes indiennes, la population s'y précipita pour y chercher refuge emmenant tout ce qu'elle voulait soustraire à un pillage inévitable. Malheureusement le dégel avait rendu la glace dangereuse sur la rivière Bataille de sorte que les habitants de la vieille ville durent se contenter de sauver leurs personnes en abandonnant tout le reste derrière eux. Pendant que les réfugiés s'installaient sous la tente, la garnison et les volontaires se multipliaient pour mettre la place en état de supporter un siège (2).

Cependant quelques-uns ne jugeaient pas cette protection suffisante ; devant l'attitude menaçante des Indiens, ils résolurent de fuir vers Swift-Current. Mme Raë, la plus exposée peut-être, étant l'épouse d'un agent détesté, partit en voiture dans l'après-midi du dimanche conduite par un serviteur. A 7 heures 20 le même soir, le juge Rouleau et sa famille, la femme du docteur Rouleau, les deux frères Parker dont l'un était malade, M. Berthiaume, partirent en trois voitures. Ils arrivèrent à 10 heures de

(1) Récit de M. William McKay recueilli par W. B. Cameron. (Saskatoon Star-Phœnix, 17 juin 1932).
(2) Journal de Mlle Dorval.

nuit chez M. Payne fermier-instructeur de la réserve Mosquito, où ils passèrent la nuit. Le lendemain vers 9 heures du matin, ils se mirent en route, M. Berthiaume cependant s'attarda jusqu'à dix heures moins un quart. Quand il prit congé du fermier-instructeur, il ne pensait guère que, un quart d'heure plus tard, celui-ci tomberait sous les coups d'un Indien (1).

Payne était un homme d'une humeur fantasque qu'un rien portait aux extrêmes. Un jour il eût donné sa dernière chemise ; et le lendemain, il aurait refusé une bouchée de pain à un pauvre hère mourant de faim. Cela lui attira des désagréments et lui suscita des ennemis. Un Assiniboine nommé Herkté profita de la surexcitation générale pour se venger. Il vint à la ferme du gouvernemènt cachant un fusil scié sous sa couverte et une fois en sa présence l'abattit d'une balle. Payne tomba la face contre terre. Après l'avoir achevé, il couvrit son cadavre de paille et de fumier.

Une fois son crime accompli, il rejoignit les bandes d'Assiniboines qui s'en allaient au rendez-vous, tout en pillant le long de la route.

En passant près de la ferme Dewan et Trémont, trois d'entre eux se détachèrent du groupe pour aller roder autour des écuries. Bernard Trémont était seul, tout occupé à graisser les essieux de sa voiture. Il ne soupçonnait aucun danger, car il était l'ami des Indiens qu'il employait souvent. Nos trois lurons s'incitaient à se débarrasser de ce gênant personnage, mais chacun d'eux en laissait le soin aux autres. Enfin, par forfanterie, le plus jeune de la bande, Man-Without-Blood, voulut se montrer plus brave que ses deux compagnons ; il saisit son arc et décocha une flèche au cœur du fermier. Après l'avoir scalpé, ils volèrent les chevaux et rejoignirent la troupe.

Une fois rassemblés les chefs tinrent conseil dans le but d'élire un leader qui pût faire prévaloir leurs vues. Le choix unanime tomba sur Poundmaker. Celui-ci se récria à cause de sa jeunesse ; mais les autres lui répliquèrent que toutes les mesures à prendre et les projets à mettre à exécution n'étaient que le corollaire de la campagne d'agitation qu'il menait depuis plusieurs années. Flatté, il accepta (2).

Sur les entrefaites, M. Raë, agent des Indiens, le Rév. M. Clarke, principal de l'école indienne, William MacKay, bourgeois de la Compagnie et l'interprète Peter Ballentyne projetèrent d'aller visiter, sur la rive sud, leurs propriétés abandonnées depuis la veille. Arrivés à la rivière, une Métisse leur cria de ne pas essayer de la traverser, car les Indiens menaçaient de tuer tous les Blancs. « Dans ce cas, dit l'agent, nous n'avons plus qu'à nous en

(1) The Northwest Rebellion of 1885 par C. P. Mulvaney, p. 372.
(2) Fifty Years on the Saskatchewan, par Rob. Jefferson, page 127.

retourner ». Raë et le Rév. M. Clarke le firent mais les deux autres ne se laissèrent pas intimider. William MacKay se rendit à la maison avec son compagnon pour dîner. Ils venaient à peine de se mettre à table que Sweet-Grass entra pour demander des vivres. « Quand j'aurai dîné, je monterai au magasin », lui répondit-il.

Le repas fini, MacKay et Ballentyne se rendirent au comptoir de la Compagnie. Les Indiens les attendaient, grimés de leurs peintures de guerre, attifés de leurs costumes d'apparat et armés de fusils et de casse-têtes. McKay les gronda et leur reprocha leur conduite insensée : « Retournez chez vous et vivez en paix ». Après un sinistre silence, Poundmaker fut le premier à parler : « Les Indiens veulent voir leur agent, disait-il. Pourquoi n'est-il pas venu nous rencontrer ? » Comme ils insistaient pour qu'il vînt, MacKay, à la demande de Poundmaker, lui écrivit pour lui communiquer le désir des Indiens, tout en ajoutant que, en vue de leur attitude menaçante, il ne lui conseillait pas de le faire (1).

« Si Payne et Trémont n'avaient pas été tués, remarque un auteur, il est probable que cette agitation aurait pris fin sur place. L'agent aurait traversé la rivière et serait venu les rencontrer. Il leur aurait fait les concessions nécessaires et les Indiens seraient retournés chez eux. Mais depuis que les Assiniboines avaient jeté le gant, tous les Indiens étaient compromis. Dans le cas, l'agent avait une bonne excuse pour ne pas venir » (1). Craignant de tomber dans un traquenard, il répondit que si les chefs et les conseillers voulaient lui parler, ils devaient se rendre seuls à mi-chemin entre le camp indien et la caserne. A cette invitation, ils répondirent par un refus catégorique.

Alors les Indiens commencèrent à murmurer. Ils demandèrent des vivres, prétendant mourir de faim. « Eh bien ! leur dit William MacKay, puisque je suis le maître ici, je vais vous satisfaire. Si l'agent vient, il verra ce qu'il peut faire de plus ». Mais, après les vivres, ils réclamaient insolemment des coutelas, des couvertures, des mitasses et bien d'autres choses encore. Le marchand, à bout de patience, leur cria : « Tous dehors ! » Ils obéirent en maugréant, s'attardèrent sur le seuil, puis s'éloignèrent. Comme il se faisait tard, il dit à Ballentyne : « Nous n'avons plus rien à faire ici ; retournons au fort ».

Lassés d'attendre leur agent, les Indiens descendirent vers la vieille ville. Trouvant les boutiques et les maisons abandonnées ils profitèrent de l'aubaine pour piller et briser à cœur joie. Puis ils se dispersèrent par groupes et regagnèrent leurs réserves (3).

A 3 heures du matin, M. George Applegarth, fermier-instruc-

(1) Saskatoon Star-Phœnix, 17 juin 1932.

(2) Fifty Years on the Saskatchewan par Rob. Jefferson, page 128.

(3) Star-Phœnix, Saskatoon, 17 juin 1932. — Trials in connection with the Rebellion, pp. 295-296.

teur de la réserve de Red-Pheasant, fut réveillé par un visiteur nocturne qui lui annonça que quelques-uns de ses Indiens revenant du sac de Battleford, arrivaient pour lui faire un mauvais parti. En effet presque aussitôt la porte se rouvrit et dix-huit personnes, tant hommes que femmes entrèrent pour s'assurer de sa personne en attendant l'arrivée des chefs. Sans plus attendre, ils se mirent à tout saccager dans la maison. Mais, grâce à la complicité d'un Indien ami qui s'occupait à détourner l'attention des pillards, il réussit à atteler ses chevaux et à partir à l'improviste avec sa famille, sans arme ni argent (1).

Dans la même nuit, bien avant le lever du soleil un groupe d'Indiens de Sweet-Grass, vinrent réveiller leur fermier-instructeur, Joë McKay. « Nous venons, disaient-ils, de détruire Battleford. Si tu tiens à la vie, donne-nous vingt-cinq piastres chacun ». Ne pouvant donner cet argent qu'il n'avait pas sous la main, il ne savait que répondre pour ne pas les irriter. Mais à ce moment un Indien s'approcha le poignard dégaîné : « Ne crains rien dit-il ; tu es mon prisonnier, puisque c'est la consigne des chefs. Mais jusqu'à leur arrivée personne ne te touchera ». Alors les Indiens se mirent à dévaliser la maison, les hangars et les étables.

Sans laisser au prisonnier et à sa famille le temps de déjeuner ou de compléter leur toilette, les Indiens les conduisirent à la cabane du chef où un Indien nommé Rattle fut chargé de les garder. Les deux petites filles du fermier ne cessaient de supplier leur gardien de les prendre en pitié. Elles lui prenaient les mains en pleurant : « Aie pitié de nous. Sauve-nous », répétaient-elles. Cette scène pathétique finit par lui toucher le cœur. Il consentit enfin à transporter toute la famille en canot de l'autre côté de la rivière Bataille et à leur laisser le temps de s'éloigner.

La rivière une fois traversée, il leur restait encore six milles à parcourir avant d'atteindre Brésaylor où Mme McKay avait ses parents. Ce fut une marche pénible de quatre longues heures à travers des mares d'eau glacée, des bancs de neige fondante et des taillis impénétrables. « Quand je vis arriver dans cet état Mme McKay et ses deux petites filles tout exténuées, je ne pus m'empêcher de pleurer, raconte le P. Cochin. Ces événements du matin et les nouvelles colportées de tous côtés mirent la population en émoi et aussitôt nos chrétiens commencèrent à régler leurs comptes avec le bon Dieu. J'entendis un grand nombre de confessions et le lendemain, chez M. Poitras où je m'étais retiré pour ne pas être seul, je donnai la communion à quinze personnes... A peine la messe terminée, nous vîmes arriver le bon vieux Frère Gérente : il venait de Battleford accompagné d'un petit Métis élève du P. Bigonesse. Il m'apprit que la population s'était enfermée dans le fort. Les sauvages ont tout saccagé sur la rive

(1) The Northwest Rebellion of 1885, par C. P. Mulcaney, p. 81.

sud de la rivière Bataille ; les Assiniboines ont tué leur fermier-instructeur, et, après avoir déchiré son corps, l'ont jeté sur le fumier »[1].

Toutes ces nouvelles jetèrent l'émoi parmi la population de Brésaylor. Les Métis anglais, qui formaient la moitié de la population n'hésitèrent pas à abandonner leurs maisons et à fuir. D'autres brûlaient d'envie d'en faire autant, mais quelques partisans de Riel les arrêtèrent en répétant : « Qu'avons-nous à craindre ? Les Indiens ne sont-ils pas nos meilleurs amis ? » Ils restèrent donc ; mais, après avoir chargé leur ménage sur des voitures, ils se réunirent dans un grand camp. Dans ces circonstances critiques, le P. Cochin crut que son devoir était de demeurer au milieu d'eux. Le bon Frère Gérente s'en retourna donc comme il était venu [2].

En arrivant à Battleford, il apprit que le P. Bigonesse, à la demande du Dr Rouleau et de quelques officiers, avait abandonné la mission Saint-Vital pour se réfugier au fort. C'était non seulement une mesure de prudence, mais un acte de charité ; car les réfugiés avaient grand besoin d'encouragements et de conseils. C'est là qu'il le rejoignit. Une grande tente lui servait de chapelle.

Le fort de la gendarmerie n'offrait cependant aux réfugiés qu'une sécurité bien relative. En quelques jours il donnait asile à près de six cents personnes. Mais de ce nombre à peine le tiers étaient capables de porter les armes. La palissade qui l'entourait mesurait cent pieds de longueur et quatre-vingt-dix de largeur. Pour la défendre il n'y avait qu'un canon, pièce de sept livres de balles, qui ne pouvait protéger que deux côtés du bastion. En cas d'attaque simultanée sur les quatre faces de ce quadrilatère par un nombre suffisant d'hommes bien déterminés, il était difficile d'escompter un succès, car avec cinquante hommes à chaque mur, l'enceinte était bien pauvrement garnie. Si au contraire l'ennemi se massait pour intercepter l'accès à la rivière, faute d'eau potable, la capitulation aurait été l'affaire de quelques jours. Il était impossible de prévoir quand et comment l'attaque se produirait. De plus personne ne pouvait spéculer sur la force des ennemis. Etaient-ils deux cents hommes ? étaient-ils trois ou quatre fois plus nombreux ? On l'ignorait complètement. La situation était pleine de danger, et devenait de jour en jour d'autant plus grave que l'audace des Indiens croissait toujours. Aussi tout le monde priait d'une façon édifiante en se préparant journellement à la mort [3].

---

[1] Missionnaire et Indiens pendant la guerre des Métis en 1885, par le P. Louis Cochin O. M. I.

[2] Can. N-W. Historical Soc. Public. Vol. I. Fascicule II, pages 13-14.

[3] Mémoire de Mlle Dorval, page 19. — Lettre du P. Bigonesse au T. R. P. Supérieur Général ; Battleford 14 décembre 1885 (Archives de la Maison Générale des O. M. I. B/3/Soullier).

— IV —

LA PACIFICATION DES PIEDS-NOIRS

La petite bourgade de Calgary, vieille à peine de deux ans, riche déjà de quelques centaines d'habitants, dotée dès l'origine d'une voie ferrée, d'un télégraphe et de deux journaux hebdomadaires, suivait d'un œil curieux les démêlés entre les Métis et le gouvernement. Là aussi les plaintes et les récriminations étaient incessantes contre une administration fédérale qui ne semblait s'intéresser en rien au bien-être des colons. « Nous essayions d'approfondir les voies mystérieuses du ministère de l'intérieur à Ottawa. Combien sinistre paraissait dans le lointain à nos yeux de « Westerners » la figure de M. Burgess, sous-ministre de ce département ! Il avait naturellement la façon de penser des gens de sa province qui répétaient que l'Est avait acheté l'Ouest et qui prétendaient que nous, les pionniers, nous ne savions pas apprécier notre bonheur »(1).

L'arrivée subite de Louis Riel dans le Nord-Ouest fit naître de l'espoir dans quelques âmes, de la crainte dans d'autres, de la surprise dans toutes : les uns redoutaient son influence néfaste sur les indigènes ; les autres espéraient que sa présence suffirait pour ouvrir les yeux au gouvernement et pour le faire remédier au triste état des affaires dans l'ouest.

Pendant l'hiver de 1884, un incident survenu à Blackfoot-Crossing donna à réfléchir à la population de Calgary. Depuis quelque temps on remarquait que les Pieds-Noirs, au lieu de protester comme par le passé de leurs intentions pacifiques et de leur inaltérable amitié pour les Blancs, devenaient chaque jour plus insolents et plus provocateurs. M. Magnus Begg, leur agent, fort intrigué de cette volte-face soudaine, en signala le fait à un officier de la gendarmerie. Celui-ci lui demanda s'il n'avait jamais remarqué parmi ses Indiens un certain Métis dont il donnait le signalement. D'après cette description, Begg reconnut un personnage mystérieux qui depuis quelque temps résidait dans

---

(1) The Romance of the Calgary Herald, par C. A. Hayden, page 57.

le camp de Crowfoot. C'était le clef de l'énigme ; car l'individu en question était au Montana un des intimes de Riel.

Steele le fit arrêter, mais il s'évada en sautant du train. Il fallait pourtant s'en saisir. Il vint lui-même accompagné de deux de ses hommes, vrais hercules, et rencontra le prisonnier dans la tente du Grand Chef, assis à sa droite et entouré des chefs subalternes réunis en conseil. A la vue de l'officier, Crowfoot s'élance, furieux comme un fauve traqué dans son antre et, d'un air défiant, s'interpose entre le Métis et l'officier. Celui-ci l'écarte, saisit le fugitif, le traîne dehors et le remet à ses deux gardes. Puis il sort en mettant Crowfoot en garde contre les discours de tels intriguants (1).

Cet incident était presque tombé dans l'oubli, quand d'autres événements vinrent rappeler aux habitants de Calgary que la situation du pays s'aggravait d'une façon inattendue. Le 15 mars 1885, vers 8 heures du soir, le capitaine Dowling apporta à la mission de Calgary un télégramme chiffré à l'adresse du P. Lacombe. Comme celui-ci résidait à l'école industrielle de Dunbow à trente milles au sud, on ne put le lui transmettre que le lendemain. N'ayant pas le code secret pour le déchiffrer, il chargea M. Sherwood de le faire, mais celui-ci, après avoir essayé trois ou quatre clés, jeta sa langue aux chiens. Il fallut avoir recours au colonel Herchmer qui résolut l'énigme (2). Dans ce télégramme, Sir John McDonald demandait au P. Lacombe d'aller à Prince-Albert, pacifier Riel et ses Métis qui étaient à deux pas de la révolte. Le missionnaire répondit : « Je ferai mon possible pour aller leur faire entendre raison si tel est l'avis de Mgr Tâché ». Celui-ci l'en dissuada, sachant par les rapports reçus et ses relations personnelles que Riel agissait en maniaque (3).

Cette mystérieuse dépêche, jointe au départ précipité de vingt-cinq hommes de la garnison, inquiéta profondément la population. Le 25 mars, nouveau télégramme du premier ministre au P. Lacombe : « Bruits de difficultés avec les Indiens de Prince-Albert. Reste convaincu de pouvoir compter sur la loyauté de Crowfoot, des Pieds-Noirs et alliés. Ayez l'obligeance de les voir, lui et les chefs. Dépenses remboursées ». Aussitôt le Père Lacombe le rassura par une dépêche qu'il put communiquer le lendemain à la Chambre : « J'ai reçu un télégramme du Révérend Père Lacombe aujourd'hui et il se porte garant de tous les Indiens Pieds-Noirs à Carlton et dans l'Ouest » (4).

(1) Policing of the Plains, par R. G. McBeth, page 108.

(2) Codex Historicus de la mission de N.-D. de la Paix à Calgary.

(3) Lettre du P. Lacombe au P. Legal. St-Joseph Ind. School, 21 mars 1885.

(4) Hansard, 26 mars 1885, p. 745. — Correspondence of Sir John McDonald, par Sir Jh. Pope, p. 341.

Le 26 mars, le P. Lacombe s'empressa d'écrire au P. Legal et au P. Van Tighem à MacLeod pour leur demander de faire chez les Piéganes et les Gens-du-Sang le travail qu'il allait lui-même entreprendre à Blackfoot-Crossing. « De nouveau, leur écrit-il, le gouvernement, par Sir John, me télégraphie de vouloir bien aller voir les Pieds-Noirs et les pacifier s'il y a quelque malaise. C'est sérieux. Partout on n'entend parler que de bruits de soulèvement. A Prince-Albert, Carlton, Duck-Lake, Saint-Laurent, Edmonton et Saint-Albert, les Métis et une partie des Sauvages sont en pleine révolution. C'est fabuleux ce qu'on entend... S'il y a quelque malaise parmi les Gens-du-Sang et les Piéganes à cause de ces bruits, veuillez vous employer de votre mieux pour expliquer, apaiser et faire comprendre le bon sens. Cette lettre est secrète. Ne dites rien de ma mission excepté au commandant du fort... » (1)

La ville de MacLeod était alors en pleine effervescence. Le fils de l'un des chefs de la réserve des Gens-du-Sang venait d'être arrêté et incarcéré pour vol de chevaux. Les rues de la bourgade étaient envahies de groupes de guerriers empanachés et armés jusqu'aux dents. Le 16 mars, il y avait eu à la caserne une grande palabre où le grand chef Red-Crow avait demandé la libération immédiate et sans condition du prisonnier sous peine d'un massacre général de la population blanche. Le colonel McLeod, sans se laisser intimider par ces menaces, avait répondu qu'il ne ferait rien avant d'avoir entendu les témoins à charge et à décharge. La situation restait tendue ; toute la troupe était sur pieds et les marchands avaient reçu l'ordre de cesser la vente des armes et des munitions aux Indiens. Le calme ne s'était rétabli qu'en laissant un nuage menaçant planer au-dessus de la ville (2).

Le 28 mars, le P. Lacombe était encore à Calgary quand arrivèrent simultanément la nouvelle du désastre de Duck-Lake et de l'attitude hostile des Indiens de Macleod. Les autorités municipales, craignant un soulèvement général des Indiens du district vinrent supplier le missionnaire de ne pas différer plus longtemps son voyage à Blackfoot-Crossing (3). Il partit donc à deux heures après minuit.

En arrivant, il apprit que les messagers cris l'avaient devancé. En effet une des premières préoccupations de Poundmaker, le 27 mars, avait été d'envoyer un morceau de tabac à Crowfoot, son père adoptif, en l'informant de ses projets. Le P. Lacombe se présentait donc juste à temps pour empêcher une alliance entre les Pieds-Noirs, les Cris et les Métis. Crowfoot, homme réfléchi et sincère dans son amitié avec les Blancs, le rassura en jurant

(1) Lettre du P. Lacombe aux PP. Legal et Van Thighem, Calgary, 26 mars 1885.

(2) When the West was Young, par John D. Higinbotham, p. 318.

(3) Codex Historicus de Calgary.

au nom de son peuple une fidélité inébranlable aux engagements pris au jour solennel du traité (1).

Sur le champ, il envoya la dépêche suivante au premier ministre : « J'ai vu Crowfoot et tous les Pieds-Noirs. Tous sont tranquilles. Promettant de rester loyaux quoi qu'il advienne ». La chambre des Communes siégeait quand ce message fut remis à Sir John. Celui-ci, après l'avoir lu à haute voix, demanda aux membres présents de se lever, sans distinction de partis, en témoignage de reconnaissance envers le P. Lacombe, ajoutant :« Sans les prêtres et les missionnaires du Nord-Ouest, le gouvernement serait tenu en échec pour bien des années encore et les Indiens seraient en mesure de s'emparer du pays ». Sir John répondit aussitôt au P. Lacombe : Recevez mes remerciements pour votre dépêche au sujet de Crowfoot et de ses Pieds-Noirs. Faites-leur savoir jusqu'à quel point j'apprécie l'expression de leurs sentiments de loyauté. J'ai prié le commissaire du département des Affaires Indiennes de s'aboucher avec eux.

Ce fut avec un grand soupir de soulagement que les gens de Calgary reçurent de la bouche du P. Lacombe l'assurance des bonnes dispositions des Pieds-Noirs. Pendant son absence, la population avait vécu des heures d'angoisse, persuadée de l'imminence d'une attaque. L'affolement fut général. Les plus braves avaient décroché leurs carabines résolus de vendre cher leur vie. Les femmes et les enfants, peu nombreux à cette époque, avaient été enfermés dans le vieil hôtel « Windsor » préalablement barricadé pour un siège. Les bonnes nouvelles venant de Blackfoot-Crossing rétablirent le calme (2)

Le gouvernement du Canada commença enfin à se réveiller de sa torpeur et à réaliser que l'insurrection du Nord-Ouest n'était pas un jeu d'enfants et qu'il ne la calmerait pas par de bonnes paroles et d'alléchantes promesses : il fallait des armes pour la réduire. Le 29 mars, Sir Adolphe Carron, ministre de la milice télégraphia au major-général Strange, vivant en retraite sur son ranch de Strangemuir : « Pouvez-vous faire une recrue ? J'aimerais à vous revoir à la tête d'une armée. Je me fie à vous tout autant que jadis. Sur votre demande télégraphique, je vous enverrai armes et munitions ».

Cette offre n'avait rien d'attrayant si ce n'est pour un soldat de métier. Les Métis étaient en pleine révolte et comptaient déjà quelques succès. Dans le district de Calgary il y avait plus de deux mille Indiens, excellents cavaliers, bien armés de carabines

(1) Dans les « Mémoires et Souvenirs » du P. Lacombe, rédigés par une Sœur de la Providence, le P. Lacombe aurait commencé cette entrevue par la phrase suivante : « Je suis venu m'informer de tes gens et saluer en même temps le P. Doucet ». Ce langage n'a pas été tenu, car le P. Lacombe dans sa lettre du 26 mars, écrite à Calgary nous dit : « Le P. Doucet arrive et part demain pour l'Ecole ».

(2) Narrative of J. W. Costello (Calgary Herald, Jan. 17, 1913).

Winchester à répétition, et travaillés par les insurgés. Au delà des frontières du sud de nombreuses tribus sympathiques au mouvement n'attendaient qu'un petit encouragement pour se jeter dans la mêlée. Pour opposer ces forces hostiles, il ne restait à Calgary que le capitaine Dowling et cinq gendarmes chargés de la garde de quatre prisonniers. Pas un milicien à huit cents milles à la ronde. Et en surplus un nombre insignifiant de colons mal armés, éparpillés et épouvantés. Heureusement que parmi eux se trouvaient un certain nombre d'anciens officiers et sous-officiers bien exercés qui au besoin pouvaient garnir les cadres d'un petit détachement.

Malgré tout, la résolution de Strange fut vite prise ; il attela ses meilleurs coursiers pour aller à Gleichen télégraphier son acceptation.

Chemin faisant, un Indien lui remit un billet du chef de gare de Gleichen lui annonçant les dernières nouvelles de Duck-Lake et de Prince-Albert. Il terminait par ces mots : « Grande panique à Calgary dimanche soir. Rumeur d'une attaque probable des Indiens. Grand émoi. Les femmes affolées. Il y aura un train pour l'ouest ce soir ou demain de bon matin ».

Pendant qu'il attendait le passage de ce train, il reçut une nouvelle dépêche de Sir Adolphe qui semblait avoir perdu la tête, s'imaginant qu'un détachement pouvait se recruter et s'organiser en quelques instants. « Partez sur le champ, pour Qu'Appelle, disait-il, avec votre détachement ». Strange de lui répondre que la troupe en question n'existait pas encore que tout lui manquait pour l'armer ; que, en outre, le district de Calgary, privé de la gendarmerie, ne pouvait se passer de ces nouvelles recrues sous peine de voir ses troupeaux de bétail et ses bandes de chevaux à la merci des Indiens subornés par les rebelles.

En arrivant à Calgary, il fut cordialement reçu par la population, mais il n'en fut pas de même du maire George Murdock et d'une certaine clique de dirigeants. Ceux-ci s'évertuaient à empêcher le recrutement sous le prétexte qu'on allait enlever à la ville ses derniers défenseurs.

Malgré cela, une réunion fut convoquée le soir même et après quelques mots d'explication, les « Westerners » commencèrent à s'engager sans se faire prier. Comme c'étaient pour la plupart des « cowboys », l'opposition se mit à crier au scandale, prétendant que ces garnements, rebelles à toute discipline, ne pouvaient que semer le désordre au lieu de défendre la population. Strange ne porta aucune attention à ces récriminations et ne s'en repentit jamais (1).

L'indiscrétion du chef de gare communiquant au public l'ordre intimé à Strange de rejoindre Middleton avec ses nou-

(1) Gunner Jingo's Jubilee par T. B. Strange, page 394 & seq.

velles recrues avaient fourni aux administrateurs de Calgary un prétexte pour leur opposition, cependant ce n'était pas là le vrai motif. En réalité ils voulaient profiter de l'émoi et du désarroi du parti au pouvoir qu'ils haïssaient pour le prendre à la gorge sous la menace d'une révolte blanche ajoutée à la révolte « peau-rouge ».

Le 5 avril, jour de Pâques, une réunion de colons fut convoquée chez John Glenn de Fish-Creek, à huit milles au sud de la ville. « Sam Livingstone fut élu président de l'assemblée et fit un discours des plus violents contre les méthodes du gouvernement dans la distribution du terrain dans le district de Calgary et en général dans tout le Nord-Ouest. Depuis neuf ans il était établi sur sa ferme et il n'avait pas encore réussi à obtenir le titre de propriété du terrain. « Jusqu'à présent, concluait-il, j'ai défendu mon droit à coup de carabine comme le font mes voisins ; mais, si le pays n'est pas bien vite disponible à l'établissement de homesteads, il ne nous restera à tous qu'à combattre à main armée pour nos droits ou à quitter le pays ». John Glenn proféra les mêmes plaintes que Livingstone et termina par ces menaces : « Il nous est inutile de rester dans ce pays si nous n'obtenons pas gain de cause sur toute la ligne. Mais, si nous ne réussissons pas, je me verrai forcé d'incendier ma place et, si je le fais, je ne laisserai pas beaucoup de ranches intacts derrière moi... » Un grand nombre de colons étaient présents parmi lesquels le maire de Calgary, tous émirent les mêmes plaintes, proférèrent les mêmes menaces et approuvèrent tout ce qui venait d'être dit. Dans son discours Murdock excusa la conduite tapageuse des Indiens, disant que la manière dont ils étaient traités par le gouvernement était une prime accordée à la révolte ; s'ils en venaient aux menaces et aux coups, ils ne tarderaient pas, comme toujours, à obtenir des vivres et des faveurs ; s'ils demeuraient au contraire laborieux et pacifiques, ils ne récolteraient que la famine et la misère.

Comme conclusion de cette réunion, l'*Association des Droits des Colons d'Alberta* fut fondée ; cinquante membres y souscrivirent dès le début et un télégramme communiqua à Sir John McDonald les résolutions énergiques prises par l'assemblée (1).

Le 2 avril, le lieutenant-gouverneur Dewdney annonçait à Strange le résultat des entrevues du P. Lacombe avec Crowfoot. « Les messages que nous avons reçus de Crowfoot, écrivait-il, ont une tournure très amicale ; vous pourriez en profiter si vous aviez besoin de l'assistance de quelques éclaireurs ». Le capitaine Cotton qui revenait la veille de permission était également porteur d'une suggestion du même genre : Sir John McDonald croyait opportun de lever un détachement de cinquante éclaireurs Pieds-

(1) Edmonton Bulletin, 11 april 1885.

Noirs pour faire des reconnaissances militaires dans la plaine, mais surtout pour effrayer les Cris qui, disait-il « craignaient un guerrier pied-noir comme le diable en personne » [1]. Le P. Lacombe fut appelé à la caserne pour donner son avis sur la question. Il désapprouva carrément ce projet, trouvant barbare d'opposer Sauvage à Sauvage. Les officiers qui partageaient les mêmes vues n'en reparlèrent plus [2].

Du reste était-on bien sûr de la loyauté de tous les Pieds-Noirs ; Crowfoot avait parlé, mais Red-Crow, grand chef des Gens-du-Sang, continuait à garder un silence de mauvais augure. Le lendemain, le capitaine Cotton invita le P. Legal à l'accompagner à Macleod afin de s'assurer de ces derniers. C'était le Vendredi-Saint. Ils partirent à midi en diligence, voyagèrent toute la nuit et arrivèrent le lendemain peu après midi.

Le dimanche de Pâques, après avoir célébré la messe de grand matin, le P. Legal quitta Macleod pour aller visiter les différents campements d'Indiens et sonder leurs dispositions afin de faire son rapport le soir même au capitaine Cotton. Mais celui-ci n'eut pas la patience de l'attendre. Il partit dans l'après-midi pour la réserve en compagnie du capitaine Denny, qui faisait les fonctions d'agent. Il essaya de réunir le conseil des chefs dans la maison d'école, mais Red-Crow n'ayant pas daigné paraître, aucun Indien n'osa se compromettre en prenant la parole et en usurpant une autorité qu'il ne possédait pas aux yeux de la tribu. Les officiers durent se contenter de prêcher le calme et la loyauté. A cette époque du reste, les Gens-du-Sang n'avaient qu'une vague idée de ce qui se passait ; plusieurs même s'imaginaient que le trouble se trouvait au sud des frontières [3].

Le P. Legal partit pour Calgary le lendemain en compagnie du Dr Girard. En arrivant il trouva la population fort excitée. La panique du reste était passée à l'état sporadique, malgré les assurances amicales des Pieds-Noirs. On venait si souvent déranger le P. Lacombe pour pacifier un ennemi imaginaire qu'il refusait désormais de le faire, affirmant que mieux valait surveiller les Sauvages à face blanche du dedans que les inoffensifs Peaux-Rouges du dehors. Cette fois la cause de l'affolement général était un nouveau message secret destiné au P. Lacombe. Il n'y avait pourtant rien d'alarmant, mais les suppositions allaient bon train. Le billet une fois déchiffré apprit au P. Lacombe que le gouvernement, dans le but d'établir une paix durable, le chargeait d'organiser une entrevue entre le lieutenant-gouverneur de Régina et les grands chefs pieds-noirs. De plus, pour rassurer la population de Calgary contre le péril indien, il ordonnait au P. La-

---

(1) Correspondence of Sir John McDonald, par Sir John Pope, p. 341.

(2) Codex Historicus de la Mission N.-D. de la Paix, Calgary.

(3) Codex Historicus de la Mission Saint-François-Xavier sur la réserve des Gens-du-Sang.

combe, principal d'une école industrielle du gouvernement, de venir s'établir en ville jusqu'à la fin des hostilités quand même cette institution dut en souffrir. En conséquence le missionnaire fit avertir Crowfoot, Old Sun et l'interprète Jean L'Heureux et télégraphia au lieutenant-gouverneur pour s'assurer de sa présence. Quant à lui, il s'en retourna à Dunbow pour faire les arrangements nécessités par la perspective d'une longue absence. Il revint à Calgary le 8 avril (1).

Ce jour-là Strange avait reçu du général Middleton l'ordre de prendre le commandement de toutes les troupes entre Calgary, Gleichen et Macleod. Il dépêcha aussitôt un courrier au capitaine Cotton. Ce cavalier, le sergent Horner réussit à parcourir la distance de cent douze milles qui sépare les deux villes, sur une seule monture, du lever au coucher du soleil. Il remit au capitaine l'ordre de prendre le commandement de la place, d'assurer la défense de la population, de surveiller la frontière et d'établir tous les dix milles des stations de relai pour pourvoir à la rapide transmission des dépêches à défaut de télégraphe. Quant à lui, il restait à Calgary avec les trente-cinq volontaires qu'il avait recrutés, en face d'une population blanche qui menaçait ouvertement de se joindre à la rébellion.

Le lendemain vers midi, un messager arrivait à toute bride sur le chemin d'Edmonton après trente-six heures de course. Il remit au général Strange un message du capitaine Griesbach annonçant les succès de Big-Bear et le massacre de la population blanche à Frog-Lake ainsi que le soulèvement des Indiens de Bear's Hill. Il lui présenta aussi une demande de secours du comité de défense d'Edmonton ainsi conçue : « Avons télégraphié à Sir John. Indiens sur le sentier de guerre. Envoyer soldats et armes immédiatement. Ne pouvez-vous pas nous aider de suite ? » Les nouvelles reçues de vive voix étaient si alarmantes que Strange ne permit pas au messager de sortir de peur qu'une indiscrétion déclanchât la panique. Quelques heures plus tard une laconique dépêche envoyée de la Montagne de Tondre par le général Middleton vint confirmer tous ces bruits. « Terrible massacre à Frog-Lake, près du Fort Pitt. Consulter le lieutenant-gouverneur et prendre des mesures en conséquence » (2).

Celui-ci arriva dans la soirée comme il l'avait annoncé. Mais Crowfoot n'était pas venu à Calgary pour le rencontrer et Old-Sun qui était en ville ne s'était pas présenté à la gare pour le saluer. Que signifiait tout cela ? Eh bien ! Puisque Crowfoot ne venait pas à lui, l'honorable personnage se rendrait à Blackfoot-Crossing avec sa suite (3).

(1) Codex Historicus de la Mission de N-D. de la Paix, Calgary.

(2) Edmonton Bulletin, 23 april 1885. — Gunner Jingo's Jubilee, par Sir T. B. Strange, page 395.

(3) Codex Hist. de la Mission N.-D. de la Paix, Calgary.

Ayant été immédiatement mis au courant des dépêches, le premier acte de Dewdney fut d'envoyer un messager spécial au P. Scollen pour le prier d'user de son influence et de son savoir-faire pour pacifier les Indiens de Bear's Hill. Ne pouvant non plus cacher au P. Lacombe ces malheurs qui le touchaient de si près il lui mit sous les yeux le billet où on annonçait le massacre du P. Fafard, d'un autre missionnaire et de deux Frères. Il ne pouvait en croire ses yeux.

L'auteur du changement du programme concernant l'entrevue de Crowfoot et de M. Dewdney, était l'agent des Indiens, capitaine Denny. A l'issue de sa visite aux camps des Gens-du-Sang, il avait pris le chemin de Blackfoot-Crossing en compagnie du capitaine Cotton. En arrivant il se présenta chez Crowfoot afin de le persuader que son devoir était non pas d'aller rencontrer le gouverneur à la ville des Blancs, mais de le recevoir chez lui avec toute la pompe possible et ainsi de faire participer tout son peuple aux serments solennels qu'il allait renouveler et aux avantages qui en découleraient.

L'honorable M. Dewdney, accompagné de sa suite, du Père Lacombe, du chef Old-Sun et de Jean l'Heureux, partit de Calgary à une heure de l'après-midi. Une escorte de deux cents guerriers en costume de gala l'attendait à la gare pour l'accompagner jusqu'à la mission catholique où devaient se tenir les imposantes assises.

Les échos de cette réunion ne tardèrent pas à parvenir à Ottawa et Sir John en fit part aux membres de la Chambre des Communes. « Je puis maintenant informer la Chambre, à défaut d'autres nouvelles du Nord-Ouest, que M. Dewdney, le lieutenant-gouverneur, accompagné du Révérend Père Lacombe, missionnaire des Pieds-Noirs, a tenu une assemblée avec la grande tribu des Pieds-Noirs dont Crowfoot est le chef.

« Le P. Lacombe rapporte qu'il lui fut fait une réception enthousiaste, que les Indiens jurèrent fidélité jusqu'à l'extrême limite. Et j'ai reçu un télégramme signé de Crowfoot que je vais vous lire. Ce n'est pas en pied-noir.

« En mon nom et au nom de ma nation, écrit-il, je vous prie de faire part à notre Grand'Mère, la Reine, des paroles que j'ai adressées au lieutenant-gouverneur en présence de tous mes chefs subalternes réunis en conseil. Nous avons résolu de rester fidèles à nos serments... Des rapports mensongers et continuels nous ont été colportés journellement. Nous ne savions que croire ; mais maintenant que nous avons vu le représentant de la Reine et entendu ses paroles, nous sommes décidés à fermer l'oreille à de tels propos et à nous en tenir à ce qu'il nous a dit. Si quelque étranger nous approche pour nous entraîner à la révolte, nous l'expulserons sur le champ. J'ai envoyé des émissaires aux Gens-du-Sang et aux Piéganes, cosignataires de notre traité, pour

leur faire part de notre ligne de conduite et de nos résolutions pour la durée des hostilités... Les paroles que je vous ai jadis transmises par l'entremise du P. Lacombe, je vous les répète aujourd'hui : Nous serons fidèles à la Reine, quoi qu'il advienne » (1).

A ce télégramme, Sir John répondit en ces termes « Les bonnes paroles de Crowfoot sont accueillies avec reconnaissance par les « Gros Bonnets » d'Ottawa. La loyauté des Pieds-Noirs ne sera jamais oubliée. Les paroles de Crowfoot seront transmises à la Reine. Tout ce que M. Dewdney a promis sera fidèlement exécuté ».

Pendant la durée de cette brillante réunion, le cœur du bon P. Lacombe resta fortement étreint par le souvenir du massacre de Frog-Lake au point de lui enlever toute joie. Malgré le caractère officiel de tous ces messages, il ne pouvait se résoudre à le croire ; il connaissait trop bien les Cris pour supposer qu'ils eussent songé à porter des mains sacrilèges sur leurs missionnaires. Que s'était-il donc passé à la mission de N.-D. du Bon Conseil ?

---

(1) Débats Parlementaires, Chambre des Communes, 1885, Volume II, page 1038.

V

LE MASSACRE DE FROG-LAKE

(28 mars — 2 avril)

Au commencement de 1885, le P. Fafard venait à peine d'achever la construction de N.-D. du Bon-Conseil, à deux milles au sud de Frog-Lake (1). Bâtie près du Lac Clair aux eaux limpides et poissonneuses, dans un cadre de monticules boisés, elle faisait déjà l'admiration des visiteurs (2).

La résidence du missionnaire n'était pourtant qu'une humble maisonnette en tronc d'arbres. On entrait de plein pied dans la salle principale longue et étroite, meublée d'un buffet, d'une table et de quelques tabourets de style primitif ; elle servait tour à tour de cuisine, de réfectoire, de parloir et de salle de classe. Il suffisait d'ouvrir une porte à droite pour avoir accès à la chapelle domestique. Ce petit oratoire était à l'avenant : un autel tout blanc orné de quatre chandeliers de cuivre et d'un élégant crucifix en constituait toute l'ornementation. Un banc tout au fond, le prie-dieu et le siège du missionnaire près de la grille servant de confessionnal en complétaient l'ameublement.

Du même côté, la chambre du Père, meublée d'une table de travail, d'une chaise, d'une armoire et d'un grabat ressemblait à une cellule d'ermite. Cependant une série d'étagères était couvertes de livres en nombre assez considérable, richesse inconnue dans la plupart des missions de cette époque.

Un escalier partant de la cuisine conduisait aux mansardes composées de trois chambrettes dont deux seulement étaient utilisées (3).

Séparée par une dizaine de pas se trouvait une église de quarante pieds de long, construite à la façon du pays en pièces de bois équarries. A peine terminée, elle était sommairement meublée et le tableau du Sacré-Cœur qui surmontait l'autel était

---

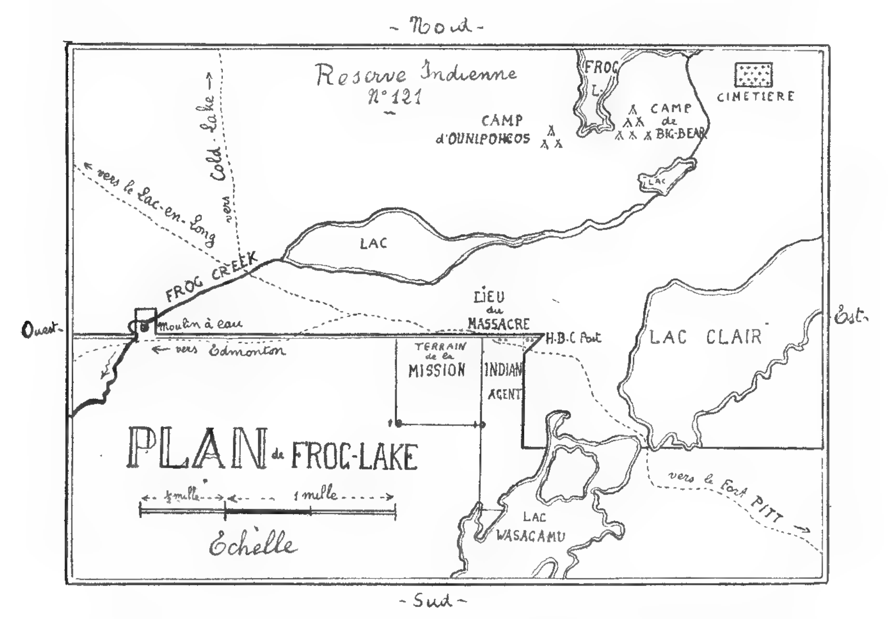
(1) La mission de Frog-Lake était située au coin nord-ouest de la section 10, township 56, rang 3 à l'ouest du 4e méridien.

(2) Le nom officiel du lac Clair est « Wasagamu Lake ».

(3) Lettre du R. P. Jules Teston.

son plus bel ornement [1]. Tout auprès, sur une charpente de poutres, se balançait une belle cloche de deux cents livres [2]. Un puits, un hangar, une écurie formaient les dépendances ; et tout un réseau de clôtures en perches divisait la propriété en tous sens.

A deux ou trois cents mètres de là, sur une petite éminence, les belles bâtisses de l'agence indienne dominaient le pays d'alentour. La compagnie de la Baie d'Hudson entretenait un petit poste de commerce tout auprès sous la direction de Jim Simpson, un vieil ami des missionnaires. Sur une butte en face, un humble concur-



rent nommé George Dill possédait un petit magasin. La gendarmerie à cheval occupait un espace relativement considérable avec caserne, dépôt de vivres, ateliers de maréchalerie, écuries, remises et autres locaux indispensables à un détachement de soldats si petit fût-il. A deux milles environ, sur un ruisseau par où le lac se déversait dans la Saskatchewan, M. Gowanlock construisait un moulin à farine qui était presque terminé [3].

Le P. Fafard, directeur de cette mission, entretenait des relations amicales avec tous ses voisins et était fréquemment le commensal ou de l'un ou de l'autre. « Quel homme d'énergie !

(1) Missions des O. M. I. Tome XXIII, page 423.
(2) Lettre du P. Laurent Legoff à Mgr Taché ; 11 novembre 1885.
(3) W. B. Cameron. The War Trail of Big Bear, page 13.

Quel religieux édifiant ! s'écrie le P. Bigonesse au souvenir des beaux jours qu'il passa dans cette mission. Chez lui je me crus au noviciat ; tout se faisait à temps marqué ; lever, méditation, récitation du saint office et du chapelet, lecture spirituelle, retraite mensuelle, travaux manuels. Le premier à donner l'exemple partout. Il savait manier la faux aussi bien que la hache. Charitable, il savait gagner tout le monde... Chez les Sauvages, il se trouvait aussi bien que dans sa maison ; n'importe quelle nourriture, coucher sur la dure, voyager sans couverture, tout l'accommodait. Il savait bien le cris, l'anglais et le français de sorte qu'il



VICTIMES DE FROG-LAKE

pouvait faire du bien partout. Il ne connaissait pas la peur et le devoir lui aurait fait affronter la mort partout... Le travail ne lui répugnait pas ; mais une seule pensée l'affligeait, c'est que les travaux manuels lui enlevaient par nécessité un temps précieux qu'il aurait bien voulu donner à l'instruction des Sauvages » (1). Tout d'abord il faisait régulièrement la classe à une vingtaine d'enfants auxquels il sut inspirer des sentiments d'une vraie et naïve piété. « Combien je fus édifié, écrivait le P. André, de voir ce cher Père occupé durant toute la journée à confesser les enfants sauvages qui montraient, par leur contenance et leur

(1) Lettre du P. Bigonesse au T. R. P. Sup. Gén. Battleford 14 déc. 1885.

conduite respectueuse à l'église, qu'ils savaient apprécier l'instruction qu'ils recevaient » (1).

A l'automne de 1883, il fut relevé de ces dernières fonctions par l'arrivée du P. Marchand qui, chaque jour, excepté le samedi, fut chargé de faire la classe à une vingtaine de bambins. Mais ce dernier ne resta à Frog-Lake que le temps de se perfectionner dans la langue crise. Au mois d'octobre 1884, on l'envoya fonder la mission Saint-Louis au Lac d'Oignon. « Cette pensée de me voir choisi pour jeter les fondements d'une mission, me fait rougir ; je me vois si dépourvu des connaissances voulues. Mais, d'un autre côté, je suis très heureux de ce choix ; il me permettra de me dépenser davantage à la recherche des âmes de mes pauvres Sauvages ». Ainsi parlait le jeune missionnaire qui pourtant réussit bien vite à attirer à lui les anciens convertis du P. Lacombe (2). Avec l'aide d'un ancien employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il se bâtit pendant l'hiver de 1884 une maison-chapelle qu'il comptait faire bénir à Pâques.

Deux autres missions faisaient partie du district dont le P. Fafard était supérieur, la mission St-Raphaël près du Lac Froid où résidait le P. Laurent Legoff et celle de Saint-Charles près du Lac-en-Long où le P. Mérer avait exercé son ministère depuis le mois de juillet 1882. Malheureusement, au bout d'un an, la maladie l'obligea à abandonner ces Indiens au moment où ils auraient eu le plus grand besoin de ses conseils.

La réserve de Rock-Island-Lake fut supprimée en 1883, à la mort du chef et les quelques familles catholiques de ce poste du Bon-Larron vinrent se joindre à celles de Frog-Lake. La bande de Man-Who-Wins subit le même sort peu après, de sorte que, au commencement de 1885, il y avait à Frog-Lake trois réserves fondues en une seule. Tous ces Indiens étaient des Cris des Bois, calmes, pacifiques et en grand nombre chrétiens (3).

Au mois de janvier 1885, sans appartenir à la réserve, la bande de Big-Bear composée d'une vingtaine de familles vint s'installer dans la vallée de Frog-Creek, tout près du moulin, s'occupant d'abattage et de charroyage de bois (4). Dans ce groupe, il n'y avait pas un seul chrétien. Aussi leur voisinage fit-il beaucoup de mal aux Indiens de Frog-Lake et du Lac-en-Long. Toutes les nuits se passaient en fêtes, danses du thé, et même danse des Sioux réputée très mauvaise.

Les derniers mois de l'hiver apportèrent des rumeurs de guerre. Les Indiens de Frog-Lake reçurent un jour une lettre des

(1) Missions des O. M. I., Tome XXIII, p. 300.

(2) Lettre du P. Félix Marchand au T. R. P. Supérieur Général ; 15 avril 1884 (Archives de la Maison Générale).

(3) Codex Historicus de la Maison de N.-D. du Rosaire au Lac d'Oignon.

(4) The War Trail of Big-Bear, par W. B. Cameron, page 44.

Métis de Batoche par l'intermédiaire du vieux Montour qui trafiquait à Cold Lake. Ils n'en firent pas grand cas. Quelque temps après, un autre billet de même source leur parvint : ils délibérèrent en conseil et décidèrent de rester neutres. Mais Big-Bear qui en avait reçu un semblable, invita les chefs des deux groupes de Cris à se réunir dans la maison de Young-Chief pour délibérer sur une commune ligne de conduite à prendre. Le résultat de l'entrevue demeura secret (1).

Le 28 mars, deux Indiens envoyés par Poundmaker, apportèrent à Big-Bear de sa part un morceau du tabac qu'il avait lui-même reçu de Batoche. L'absence de Big-Bear qui chassait avec ses deux fils, ni celle de Little-Poplar qui se trouvait à Battleford n'empêchèrent le conseil de se réunir sous la présidence de Wandering-Spirit, le chef de guerre. Les messagers apportaient la nouvelle de la prise d'arme des Métis et de leur succès à Duck-Lake ; ils demandaient aux Cris de s'unir à eux pour vaincre l'ennemi commun. Wandering-Spirit parla d'une voix grave demandant à ses auditeurs une complète soumission à son autorité suprême puisqu'on était en guerre et essayant de soulever par ses harangues sanguinaires la passion belliqueuse des jeunes guerriers. Au beau milieu de son discours, d'un geste nerveux il enleva sa chemise et la présenta à Longfellow, frère d'un chef de Frog-Lake, qui en gage de bonne intelligence lui fit cadeau de la sienne. Le calumet pendant tout ce temps circulait de bouche en bouche. Le mystère planait sur les délibérations (2). Les jours suivants, les conciliabules continuèrent clandestinement : on sentait la poudre dans l'air.

Le 31 mars, à une heure avancée de la nuit, un soldat venait avertir, de la part du capitaine Dickens, la population blanche de la gravité de la situation où elle se trouvait et la prier de venir sans perdre une minute se réfugier au Fort Pitt. Il était onze heures du soir quand l'agent Quinn, accompagné de M. William B. Cameron, vint réveiller le P. Fafard. Celui-ci se leva pour aller leur ouvrir la porte. Le vieux Williscroft, serviteur du P. Marchand, le suivit pour entendre les nouvelles. Quand le missionnaire apprit qu'il était question d'abandonner la place pour aller se réfugier à Pitt, il se récria disant que les autres pouvaient le faire, mais lui, il ne pouvait abandonner ses Indiens à l'heure où ils auraient le plus grand besoin de ses conseils. Ces paroles déconcertèrent Quinn qui répliqua : « C'est vrai, mon Père ; moi aussi je dois rester à mon poste bien que, de prime abord, la prudence m'ait conseillé la fuite » (3).

---

(1) Codex Historicus de la mission de N-D. du Rosaire au Lac d'Oignon.
(2) The War Trail of Big-Bear, par W. B. Cameron, page 48.
(3) Récit de Mme Gowanlock. « We got a letter from Mr. Quinn telling us to come ». (The History of the Canadian Northwest Rebellion, par C. P. Mulvaney, page 408).

Quelques instants plus tard, le P. Fafard se rendit avec eux chez le fermier-instructeur pour y discuter la situation. M. et Mme Gowanlock du moulin s'y trouvaient déjà appelés par un billet de l'agent Quinn ([1]). Personne ne voulut croire au danger ; tous, pour un motif ou pour un autre, refusèrent de partir. Cependant ils étaient d'avis que le détachement de gendarmes dont la présence exaspérait les Indiens et dont le nombre était trop petit pour être d'une utilité réelle, partît pour rejoindre le reste de la troupe du capitaine Dickens. Ce qui fut dit, fut fait.

Le lendemain matin, au moment où le P. Fafard sortait de la maison de M. Simpson où il avait déjeuné avec le P. Marchand, il reçut sur l'œil un violent coup de cravache d'un Indien nommé Little-Bear. Malgré cet incident de mauvais augure, la journée qui débutait si mal ne présenta rien d'anormal ([1]).

Ce n'était pourtant qu'un calme de surface. Vers dix heures du soir, le chef Man-Who-Wins vint supplier le P. Fafard de prendre la fuite. « Mon Père, disait-il, nos jeunes gens ont perdu la tête. Je ne sais ce qui va se passer. Tes chevaux sont encore à l'écurie ; qui sait s'ils y seront demain ? » Le missionnaire répondit qu'il ne voulait pas abandonner son troupeau à l'heure où le loup rôdait autour de la bergerie. Le vieux chef lui serra la main avec effusion et s'en alla tout triste ([2]).

Dans l'après-midi, Big-Bear était revenu avec ses fils de son tour de chasse. Il se rendit chez Quinn avec son aîné Ayimésis pour y passer agréablement la veillée en causant de choses et d'autres. « Quand j'étais dans le pays des Américains, racontait-il, j'eus un cauchemar effrayant. Je vis une source jaillir de terre. J'étendis la main pour essayer d'arrêter le filet d'eau, mais il jicla entre mes doigts et retomba sur le dos de ma main. C'était du sang ». Ce récit sembla troubler Ayimésis, « The Awkward » ; il sortit brusquement. A son tour Big-Bear serra la main de l'agent et s'en alla peu après d'un air déprimé et préoccupé ([3]).

Comme il était fatigué il se rendit directement à sa loge ; mais l'autre avait rejoint Wandering-Spirit et les meneurs qui ourdissaient leurs sinistres complots. Peu après minuit le chef de guerre donnait le signal de les mettre en exécution. A la faveur des ténèbres, les chevaux des Blancs furent secrètement enlevés et toutes les maisons suspectes placées sous bonne garde ([4]).

([1]) Lettre du P. Legoff à Mgr Taché, 11 nov. 1885 (Voir « Le Manitoba » du 3 déc. 1885). — W. B. Cameron (page 63) place cet incident le jeudi-saint oubliant que ce jour-là ni l'un ni l'autre ne déjeunèrent.

([2]) Petites Annales de Marie Immaculée, 32e année, p. 102. La chronologie de cet article est fautive d'un bout à l'autre : il est avéré que le massacre de Frog-Lake eut lieu le jeudi-saint et non le jour suivant.

([3]) W. B. Cameron, page 55.

([4]) Missions des O. M. I., Tome XXIII, p. 433. « Deux conseils de guerre se tenaient dans la bande Gros-Ours, l'un par le père, l'autre par le fils... » — Lettre du P. Legoff à Mgr Taché, 11 novembre 1885.

« Vers quatre heures et demie, le matin du 2 avril, raconte Mme Delaney, avant notre réveil, Johnny Pritchard et Ayimésis arrivèrent chez nous. Ce dernier annonça à mon mari que ses chevaux avaient été volés par les Métis en révolte. Il en témoignait un profond chagrin et se disait prêt à accepter tout le blâme, car ses Indiens qui avaient dansé presque toute la nuit, s'étaient profondément endormis vers le matin. Les Métis, ajouta-t-il, devaient être aux aguets, car ils profitèrent de ce moment pour enlever les chevaux. Après ces mots d'explication, les deux visiteurs sortirent » (1).

Sans perdre de temps, Ayimésis partit avec ses sbires pour le moulin à deux milles de là ; un seul blanc restait, nommé Gilchrist ; il fallait s'en emparer de peur qu'il n'éventât la mèche du complot. Il le trouva assis à table avec trois Métis. Comme son entrée avec le tomahawk levé ne présageait rien de bon pour Gilchrist, Louis Goulet lui saisit le bras pour l'empêcher de frapper. « C'est toi que je cherche », dit le chef en entraînant Goulet vers la porte. « Montez à cheval, commanda-t-il aux Métis, et revenez à Frog-Lake ; vous ne retournerez plus à votre exploitation de Moose-Creek. Emmenez le Blanc ». Goulet prit Gilchrist en croupe et il partit avec ses compagnons et une vingtaine d'Indiens à pied. Le soleil se levait rougeâtre à l'horizon : « Ah ! Que c'est beau ! s'écria Ayimésis. Un soleil de sang, c'est toujours un signe de victoire pour les Indiens. Toujours » (2).

Arrivé à la mission, ils rencontrèrent Wandering-Spirit qui leur fit mettre pied à terre, tandis qu'il conduisit Gilchrist à l'agence. Il était six heures du matin.

Craignant que M. Delaney se mît à la recherche de ses chevaux et découvrît le stratagème, « The Awkward » s'en vint le plus vite possible le prier de ne pas s'en inquiéter, car il les ramenerait bientôt.

« Environ une demi-heure plus tard, raconte Mme Delaney, une vingtaine d'Indiens arrivèrent chez nous. Big-Bear ne les accompagnait pas et aucun d'eux n'avait encore son bariolage de guerre. Ils demandèrent nos fusils, c'est-à-dire ceux de mon mari et de M. Quinn. Ils prétendaient n'en avoir pas assez pour nous défendre contre les Métis ; quels qu'eussent été nos pressentiments et nos craintes, il nous eût été impossible de les leur refuser. Ils parurent contents et s'en allèrent aussitôt chez Quinn emmenant tous les hommes avec eux ».

Au bout d'une heure une trentaine d'Indiens peinturlurés firent irruption dans la salle où les deux femmes étaient restées seules. Il fouillèrent les buffets et les garde-manger en quête de victuailles. Ils soulevèrent même la trappe de la cave, mais

---

(1) Two Months in the camp of Big-Bear, Récit de Mme Delaney, p. 110.
(2) W. Bleasdel Cameron, page 84.

n'osèrent y descendre à cause de la noirceur. Assis ou debout dans tous les coins, ils se régalèrent de tout ce qu'ils avaient pu trouver comme des gens à jeun depuis huit jours. Sur les entrefaites, les hommes revinrent et Mme Delaney prépara le déjeuner.

« On se mit tous à table, continue-t-elle ; Big-Bear qui venait d'entrer mais sans son tatouage de guerre, se tenait derrière la chaise de mon mari. Les Indiens nous répétaient de manger sans crainte, car il ne nous serait fait aucun mal. Big-Bear cependant avertit mon mari que, selon toute apparence, il y aurait du grabuge, mais pour lui, il n'y avait rien à redouter, car les Indiens le considéraient comme un des leurs. Avant la fin du repas, Big-Bear s'en alla. Quand il fut parti, les autres Indiens nous demandèrent de les accompagner jusqu'à l'église et nous le fîmes » (1).

C'était le jeudi-saint, les Blancs et les Métis, protestants et catholiques, furent contraints d'assister à l'office. Big-Bear se tenait au fond de l'église le front soucieux. Près de lui, Miserable-Man dont le visage grêlé disparaissait sous une épaisse couche d'ocre. Wandering-Spirit, les lèvres et les paupières toutes jaunes, la figure vermillonnée, le front ceint d'une fourrure aux cinq plumes symboliques, vint se placer au centre de la nef appuyé sur sa carabine. Ses petits yeux perçants épiaient les moindres mouvements du prêtre comme ceux d'une panthère à l'affût de sa proie (2).

« En entrant, raconte Mme Delaney, les Indiens faisaient un vacarme assourdissant ; ils refusaient d'enlever leurs chapeaux ou leurs bonnets de plumes, de fermer la porte, de garder le silence ; en réalité, ils s'ingéniaient à se conduire de la manière la plus impertinente et la plus ridicule. Le bon prêtre, l'infortuné P. Fafard, se détourna pendant la messe pour leur parler. Il les mit en garde contre le danger de perdre la tête et aussi les supplia de ne rien faire de mal. Il leur conseilla de retourner paisiblement à leur camp et de ne pas troubler la paix et le bien-être de la petite colonie. Ils ne firent aucun cas de ce qu'ils entendirent et continuèrent leur tintamarre ». Wandering-Spirit lui cria même : « Tais-toi ; tu n'es plus maître ici ». Devant l'attitude hostile des Indiens et l'éclair haineux du regard du chef de guerre le P. Fafard pensa qu'il valait mieux partir. « Finissons-là », dit-il au P. Marchand et, écourtant l'office, il quitta les vêtements sacrés (3).

---

(1) Two Months in the Camp of Big-Bear ; Récit de Mme Delaney, page III, — et aussi récit de Mme Gowanlock, page 24.

(2) W. Bleasdell Cameron, page 66.

(3) Two Months in the camp of Big-Bear. « The priests did not finish the service... » Mme Gowanlock p. 24. — « Father Fafard took his vestments and cut short the mass ». Mme Delaney, page 112.

En quittant l'église les Blancs avaient été reconduits chez le fermier-instructeur ; quelques minutes plus tard les deux missionnaires les y rejoignirent. Il était neuf heures et demie et ils n'avaient rien mangé. La maîtresse de maison voulut leur préparer un déjeuner ; mais ils ne voulurent rien prendre parce que c'était jour de jeûne.

« Au bout d'une heure de repos et de bavardage, continue Mme Delaney dans son récit, les Indiens nous dirent de les suivre jusqu'à leur camp afin que, réunis tous ensemble, ils pussent plus facilement nous protéger contre les Métis révoltés. Jusqu'à ce moment, je puis dire qu'ils ne manifestaient contre nous aucune mauvaise intention, mais ils touchaient toujours la même corde disant qu'ils voulaient nous défendre contre les Métis. D'autre part, ils avaient obtenu tout ce qu'ils avaient demandé, même les derniers bœufs : mon mari ne leur avait rien refusé. Il ne nous était pas même venu à l'idée qu'ils oseraient nous faire le moindre mal. Cependant nous savions déjà que leur histoire de Métis ne visait qu'à nous jeter de la poudre aux yeux et nous nous tenions sur nos gardes... Quant à leurs manières étranges et extravagantes, je puis affirmer que maintes et maintes fois je les ai vus se comporter d'une façon bien plus folle, poser des questions beaucoup plus absurdes, faire des actions plus ridicules et donner des marques d'une excitation plus grande. S'il n'y avait pas eu tout ce bariolage de guerre et les paroles graves de Big-Bear, leur apparente franchise et leur familiarité nous auraient complètement bercés d'illusions au point de détruire jusqu'à nos dernières appréhensions (1).

La perspective de se rendre au camp ne souriait guère à l'agent. « Allons demander à Big-Bear la permission de rester ensemble à l'agence », dit-il à son interprète Pritchard, et ils partirent tous les deux pour la maison de Simpson. Ils y trouvèrent le chef assis près de la maîtresse de maison. « Viens ici, lui dit Quinn ; nous voulons te parler. Est-ce que je ne pourrais pas rester dans ma maison avec Pritchard ? Et cette femme aussi ? » « Je pense bien que vous le pouvez » répondit-il. Ils repartirent donc contents, pendant que Mme Simpson préparait ses effets pour les suivre.

En arrivant près de l'agence, ils furent entourés par une bande d'Indiens. Pritchard tomba entre les mains d'Ayimésis qui voulut immédiatement le faire partir pour le camp. Il ne savait où était resté l'agent. Celui-ci était aux prises avec Wandering-Spirit qui lui renouvelait aussi l'ordre de se rendre au camp. « Je n'en ferai rien, répondit-il ; ma place est ici. Du reste

(1) Two Months in the camp of Big-Bear ; récit de Mme Delaney, pp. 113-115.

Big-Bear m'a autorisé à y rester ». Le chef de guerre, sans répliquer, l'étendit raide mort (1).

L'air retentit alors de détonations, de cris sauvages et de chants guerriers. Big-Bear sortit de chez Mme Simpson, gesticulant et criant à tue-tête : « Tcheskwa ! Tcheskwa ! Arrêtez ! Arrêtez ! » Mais il était trop tard ; l'étincelle avait mis le feu aux poudres. Le carnage était commencé et le vieux chef était désormais impuissant à l'enrayer. En qualité de chef de guerre, Wandering-Spirit prenait en main les rênes du pouvoir. « Mort aux Blancs ! criait-il. Mort aux Blancs ! »

Le charpentier Gouin, témoin de cette scène, se précipita de peur vers la maison voisine ; mais, sur l'ordre de Wandering-Spirit, Bad-Arrow l'abattit sur le seuil de la porte ; Miserable-Man lui donna le coup de grâce.

Tous les autres étaient déjà partis pour le camp des Indiens. Les deux missionnaires étaient en tête récitant leur office. M. et Mme Delaney venaient à quelque distance derrière eux, puis M. et Mme Gowanlock et les autres. Personne n'avait emporté de bagage, car on pensait ne rester que peu de temps au camp. Du reste il ne faisait pas froid. Ceux qui marchaient en avant n'avaient aucune idée de ce qui se passait. Ils s'imaginaient que les clameurs et la fusillade n'étaient que l'explosion de la joie bruyante des Indiens. Dill, Gilchrist et Williscroft furent les premiers à s'apercevoir du contraire et à chercher le salut dans la fuite. Mais Wandering-Spirit qui veillait lança ses limiers à leurs trousses.

« J'étais au bras de mon mari, raconte Mme Gowanlock, quand je vis M. Williscroft, un vieillard aux cheveux blancs de soixante-quinze ans environ, passer près de nous en courant. Un Indien le tira et fit voler son chapeau. Le vieux se retourna en criant : « Oh ! Ne tirez pas ! Ne tirez pas ! », mais il reçut aussitôt une autre balle qui l'envoya rouler dans les broussailles en poussant un cri de douleur. A cette vue, je me mis à pleurer et mon mari essayait de me consoler en disant : « Soyez brave jusqu'au bout, ma chère ». Au même instant un Indien fit feu sur nous. Mon mari tomba et m'entraîna avec lui dans sa chute. Je serrai ma face contre la sienne pendant que sa vie déclinait rapidement. J'étais préparée pour la balle suivante ; mais cette mort attendue ne vint pas. Un sauvage arriva m'arracher aux étreintes de mon mari mourant » (2).

M. et Mme Delaney n'étaient qu'à une petite distance en avant des Gowanlock.« Quand je vis le vieux M. Williscroft se précipiter devant nous sans chapeau, raconte Mme Delaney, je

(1) Trials in Connection with the N-W. Rebellion, pp. 184, 205 et 243.

(2) Two Months in the Camp of Big-Bear ; Récit de Mme Gowanlock, page 25.

tournai la tête pour voir quelle était la cause de cette excitation. Alors je vis M. Gowanlock s'affaisser. J'étais sur le point de parler quand je sentis le bras de mon mari m'échapper. « Je suis touché », me dit-il. A ce moment les deux prêtres se précipitèrent en avant. Le P. Fafard disait quelque chose en français que je ne pus saisir. Mon mari fut projeté à une vingtaine de pas de moi, puis vint retomber à mes pieds. Je me baissai et reposai sa tête sur mes genoux. J'appelai le P. Fafard » (1).

Le missionnaire revint sur ses pas, s'agenouilla près du blessé et entendit sa confession. De toute nécessité elle devait être fort brève. « Pendant qu'il priait avec mon mari, ajoute Mme Delaney, le même hideux Indien visa une seconde fois. J'étais persuadée que ce coup m'était destiné. Je posai ma tête sur la poitrine de mon mari et j'attendis. Cette minute me parut un siècle ; mais la balle était encore pour lui. Il ne parla plus. Presque aussitôt un autre Indien s'élança pour m'enlever. Je ne voulais pas le suivre mais il m'empoigna par les deux bras et me traîna à travers les buissons et les ronces, puis à travers un ruisseau dont l'eau m'arrivait à la poitrine jusqu'à une tente d'Indien où il me laissa. Pendant qu'on me traînait ainsi, loin du cadavre de mon époux je vis les deux prêtres tomber. Le P. Fafard tomba le premier ; il était encore occupé à assister mon mari quand il fut frappé » (2). La balle lui avait traversé le cou d'une épaule à l'autre et le sang se mit à couler avec abondance, non seulement de la plaie, mais aussi de la bouche et du nez (3).

De son côté, le P. Marchand dont l'attention avait été attirée par les cris d'épouvante des deux dames traînées par les Indiens, voulut s'élancer à leur secours (3) ; mais il ne put faire que quelques pas dans leur direction. Man-Talking-with-Another et Yellow-Fox qui le guettaient du haut d'un monticule à cinquante pas, tirèrent simultanément. Une des balles l'atteignit en pleine face et le tua. L'intervalle fut si court entre le meurtre des deux Pères qu'on eût pu croire que les coups qui les abattirent provenaient des deux canons d'un même fusil (4).

Gilchrist avait été tué par Lean-Dog à la suite de Williscroft ; seul Dill courait encore poursuivi par Iron-Body et Little-

---

(1) — ibidem — ; récit de Mme Delaney, page 116.

(2) Récit de Madame Delaney (History of the North-West Rebellion of 1885, par C. P. Mulvaney, pp. 404-405. « He was still ministering my husband when he fell.

(3) Déposition de Yellow-Fox au procès de Waking-Sky (Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, page 360).

(4) Lettre du P. Bigonesse au T. R. P. Supérieur Général, 14 décembre 1885. Le R. P. Bigonesse tenait sans doute cette explication de Mme Delaney qu'il avait vue à son passage à Battleford.

(5) « As if shot by the same Indian with the second barrel of his gun » (C. P. Mulvaney, p. 405).

Bear auxquels vint se joindre bientôt Man-Talking-With-Another. Epuisé par sa course éperdue, voyant s'évanouir sa dernière chance de salut, il s'arrêta, se retourna et reçut en plein cœur le coup fatal (1).

Cette chasse à l'homme avait attiré la curiosité de la foule. Pendant ce temps, le P. Fafard blessé, mais non pas mort, reçut la visite d'un bon Samaritain dans la personne de George Stanley, jeune homme de dix-huit ans. C'était le fils de Onipôhaw, un des chefs de Frog-Lake. Ce dernier, bien que chef de cette réserve qui donnait l'hospitalité à la bande Big-Bear, se doutait si peu de ce qui se complotait, qu'il avait envoyé le matin même son fils George Stanley commencer les labours du printemps. Mais en enfonçant le soc dans le sol, le jeune homme vit bien qu'il ne pourrait rien faire, car la terre était encore profondément gelée. Il s'arrêta donc pour dételer les bœufs. « Pendant que j'étais ainsi arrêté au milieu du champ, j'aperçus un cavalier galopant vers mon père assis sur une petite butte tout auprès. A cette vue, incapable de labourer et avide de nouvelles, je dételai immédiatement mes bœufs. C'était Chakwapokis, un des hommes de Big-Bear ; il montait le cheval du fermier-instructeur et avait une carabine au côté. Quand j'arrivai, la conversation était déjà entamée ; je remarquai que mon père restait interdit en l'écoutant. « Comment ? lui disait Chakwapokis. Tu n'as donc pas appris les nouvelles ? Tu ne sais pas ce qui se passe là-bas à l'agence ? Eh bien ! De bonne heure ce matin, nous avons capturé tous les Blancs, sans intention de les maltraiter. Tu comprends maintenant pourquoi j'ai ce cheval ». Mon père répliqua : « Hier, pourtant, j'ai été à l'agence et l'on ne m'a parlé d'aucun trouble ». Tout à coup, comme un coup de foudre, nous entendîmes dans la direction de l'agence, plusieurs détonations les unes après les autres. Chakwapokis, tournant bride, partit au grand galop vers le sud.

« Je dis à mon père que je voulais voir ce qui se passait et, sans attendre sa réponse, je partis. Regardant en arrière, je vis qu'il partait lui aussi, faisant le grand tour par le pont. Quant à moi, je traversai le ruisseau à l'eau jusqu'à la ceinture, tant j'étais pressé. En sortant, j'accélerai le pas, car mon bain froid m'avait saisi. Pendant ma course au sortir du ruisseau, j'entendis encore plusieurs coups de fusils. En atteignant le petit bouquet d'arbres juste au nord de l'agence, je rencontrai une jeune indienne de la bande de Big-Bear qui me cria à tue-tête : « Tous les prêtres sont tués, les Blancs aussi ». A cette nouvelle, je courus au sommet d'un monticule voisin d'où j'aperçus en bas près de l'agence un groupe d'Indiens armés, à cheval ou à pied. Le temps de m'y rendre, ils n'y étaient plus. Mais je trouvai un des Pères étendu à terre sans pouvoir remuer au milieu d'une mare de sang qui lui

(1) Epitomé des Doc. Parlementaires, page 370.

coulait de la gorge. Il était encore en vie, respirant péniblement. Je lui dis : « Tu fais pitié à voir ; mais, sans doute, c'est la volonté de Dieu ». J'arrachai une touffe d'herbe sèche pour étancher le sang qui coulait de sa plaie, mais sans grand succès. Alors je pris mon foulard noir et le lui liai autour du cou. Ses yeux étaient clos, mais il respirait encore et son sang jaillissait par intervalles. Ce fut surtout pendant que je le pansais que je constatai combien pénible était sa respiration. Il avait sa soutane avec sa chaîne de montre d'un côté et sa croix de l'autre » (1).

Georges Stanley venait à peine de s'éloigner, quand un attroupement d'Indiens se forma autour du blessé. Quelques-uns disaient : « Il fait le mort, mais il est encore en vie ». Alors Bad-Arrow avisant Walking-Sky, lui dit : « Il respire encore ; achève-le ». Alors celui-ci plaçant le canon de son fusil près du sommet du crâne, pressa sur la gachette et lui flamba la cervelle à bout portant (2). Le meurtrier était le fils de ce bon Man-who-Wins qui la veille au soir était venu conseiller à ce même missionnaire de prendre la fuite. Ce jeune homme était un catholique peu édifiant qui s'était attiré des réprimandes du P. Fafard. Avait-il agi par désir de vengeance ? Ou bien d'autres motifs inspirèrent-ils son crime ? La crainte ? La forfanterie ? L'intérêt ? La pitié ? Il protesta jusqu'à sa mort n'avoir agi que pour abréger la terrible agonie de son bienfaiteur (3). Pourtant il trouva encore assez de sang-froid pour dépouiller le mort de sa montre. Quelques minutes plus tard il arrivait au camp tout fier d'exhiber son trésor et de demander à un ami l'heure marquée par les aiguilles. Elles indiquaient onze heures (4). Le massacre avait duré le temps d'une pipée de tabac (5) ; le temps de parcourir un mille et demi à la course ; environ un quart d'heure (6).

Sauf de rares exceptions, les Cris des bois n'avaient été ni acteurs ni spectateurs du carnage ; ils étaient pour la plupart absents, occupés à visiter leurs pièges (7) ; les autres avaient été désarmés et étaient gardés à vue dans le camp. Quant aux quel-

---

(1) An account of the Frog-Lake Massacre told to A. E. Peterson by Geo. Stanley (Indian). Interpreter, Geo Fidler. (Bibliothèque de la Province d'Alberta, F. 823-S.)

(2) Procès de Walking-Sky (Epitomé des Doc. Parlementaires relatifs à la Rébellion, p. 360).

(3) Missions des O. M. I. Tome XXIII, p. 420.

(4) W. B. Cameron, p. 73. — « Père Fafard's murderer held out a watch and asked me the time : it was eleven o'clock ».

(5) Epitomé, page 370. — « Ossisawéhaow dépose et dit... « Le massacre a duré en tout le temps de fumer une pipe ».

(6) Geo. Stanley, p. 3. — « I plunged into the water as I was in hurry. I increased my speed because of the cold of the water... »

(7) Geo. Stanley, p. 2. — « There was only our family and a few old women in our camp at that time. The other Indians had gone north trapping ».

ques Métis qui, comme J. Pritchard, Delphis Nolin, Louis Goulet, André Nault, etc., qui se trouvaient ce jour-là à Frog-Lake, ils furent promptement éloignés de la scène du drame et ne virent presque rien de ce qui se passait (1).

---

(1) « De tous les Sauvages réunis au Lac d'Oignon, raconte Mgr Grandin, je n'ai pu trouver un seul qui ait été véritablement du massacre (Ils étaient pourtant cinq cents Sauvages dont trois cents chrétiens). Beaucoup m'ont dit : « J'ai entendu tirer des coups de fusil, j'ai vu les établissements brûler, mais je n'ai appris que par rapport qui a tué et qui a incendié. J'ai vu les Pères morts, mais je n'ai pas assisté au massacre ». J. Pritchard, le Métis sur lequel je comptais le plus pour avoir des détails authentiques, me disait à Battleford, où j'ai pu le voir : « Pendant le massacre j'étais gardé dans ma famille ; tout en entendant les coups de fusil, je pensais qu'on allait venir m'ordonner de sortir pour me faire à moi aussi mon affaire » (Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 420).

Le P. Rémas écrit également à Mgr Grandin : « Si les récits ne s'accordent pas parfaitement, Monseigneur, nous ne devons pas en être surpris ; il n'en est point, ou du moins il en est bien peu qui aient vu tout ce qui se passa pendant la première demi-heure de ces tristes jours ». (Lettre du P. Rémas à Mgr Grandin ; Saint-Albert, 25 août 1885. — Archives Provinciales des O. M. I., Edmonton, D/IV/104).

Le P. Bigonesse de Battleford écrit également : « J'ai fait tous mes efforts pour avoir des détails authentiques sur la mort des Pères et je n'ai pu m'en tenir qu'à quelques-uns, les autres se contredisent ». (Lettres du P. Bigonesse au T. R. P. Supérieur Général : Battleford, 14 déc. 1885. Archives Générales, B/2/).

VI

PILLAGE ET DESTRUCTION
(du 2 au 6 avril 1885)

Le pillage commencé de bon matin par l'enlèvement des chevaux et le vol des armes et munitions, marchait de pair avec le massacre.

Après avoir bandé la plaie sanglante du P. Fafard, Georges Stanley, notre bon samaritain, avait pris la direction de l'agence indienne dans l'espoir de trouver encore quelques blessés à soulager ; mais partout il ne découvrit que des cadavres : le fermier-instructeur, mort ; le Père « Cris », mort ; le gérant du moulin, mort aussi. A ce spectacle, la frousse le prit ; il se mit à détaler à toutes jambes. Mais bientôt se ravisant, il revint sur ses pas pour examiner de nouveau les cadavres, puis il repartit dans la direction de la maison de Quinn. « Je n'avais fait que quelques pas, raconte-t-il, quand j'entendis une voix qui me criait : « Tcheskwa ! Tcheskwa ! Attends ; attends ». C'était Kapitchous, mon oncle, que mon père avait envoyé pour me protéger ; maintenant je me sentais plus à l'aise n'étant plus seul au milieu des morts. Nous allâmes jusqu'à l'agence où nous vîmes l'agent et le charpentier étendus sans vie près du seuil de la porte. Nous nous arrêtâmes là quelque temps n'osant aller jusqu'à l'église où les autres Indiens s'étaient réunis. Bientôt pourtant je dis à Kapitchous que nous devrions bien y aller nous-mêmes pour voir à quoi Big-Bear se tenait occupé. Après un peu d'hésitation, il y consentit. C'était à un quart de mille de là.

« Quand nous y arrivâmes, tout était déjà saccagé. Je vis les deux barillets de vin de l'église que les Indiens avaient défoncés ; ils buvaient le contenu et répandaient le reste à terre. Un certain nombre d'Indiens de la bande de Big-Bear s'étaient revêtus des vêtements sacerdotaux et je fis comme eux, tant ils semblaient avoir de plaisir. Je me rendis ensuite au presbytère où je trouvai par terre un chapeau noir dont je me coiffai ».

« De là, nous vînmes au magasin de la Baie d'Hudson situé sur une élévation un peu au nord-est de l'église. Là je rencontrai

mon père tout heureux de me retrouver ». « Qu'il est pénible », me dit-il, « de contempler ce qui s'est passé aujourd'hui ici ! Que de sang versé sur notre terre ! Ayiman ! Jamais je ne me serais attendu à pareil spectacle. Désormais je te retiens près de moi ».

« Pendant que nous parlions, quelques gens de Big-Bear, nous dépassèrent en courant vers la maison de M. Simpson, bourgeois du poste de la Baie d'Hudson. Comme la porte était fermée à clef et qu'ils ne pouvaient entrer, ils se mirent à danser dehors en hurlant. Un vieillard nommé Kanépihat qui les suivait à distance, arriva. « Pourquoi n'entrez-vous pas ? » leur dit-il. « Voici comment on s'y prend », ajouta-t-il en cognant sur la porte à coups de crosse de fusil. Il ne réussit pas tout d'abord ; mais, au second essai, il brisa la serrure. « Entrez maintenant », dit-il et toute la foule s'engouffra dans la maison. Mon père, Kapitchous et moi, nous les suivîmes.

« En haut comme en bas, la maison se remplit d'Indiens. Le tintamarre était assourdissant. Ils commencèrent à tout détruire... Ils dansaient tout en mettant les objets en pièces. Mon père ne put retenir plus longtemps son indignation. Interpelant Big-Bear, il lui cria : « Je suis surpris que tu permettes à tes gens de se conduire ainsi. Etes-vous fous ? ou bien quoi ?... Ne savez-vous pas que M. Simpson est l'homme qui nous a nourris ? Avez-vous oublié qu'il est marié à une Indienne ? Si tu n'aimes pas mon langage, Big-Bear, prends un fusil et tue-moi ».

« Le magasin de la Compagnie devint bientôt pour eux une autre place d'amusement... Mon père ne les y suivit point ; il avait hâte d'être de retour... « Georges », me dit-il, « rentrons chez nous. Tout est fini. Il ne reste plus rien ».

« Quand nous arrivâmes au logis, il n'y avait plus personne. Les femmes de la bande de Big-Bear étaient allées établir leur camp à l'endroit où j'avais le matin essayé de labourer ; elles y avaient entraîné ma mère de force. J'aperçus notre loge placée au centre pour bien indiquer que nous étions en captivité. Aussitôt que ma mère nous vit, elle fondit en larmes disant : « Nous allons tous être tués aujourd'hui ». Lorsque nous l'eûmes rassurée en lui répétant que tout finirait par s'arranger, elle se mit à nous préparer à manger...

« Alors je prétendis sortir pour surveiller les chevaux, mais en réalité pour cacher mon énervement. Mon père me dit de ne pas aller loin, car il valait mieux nous tenir ensemble. Je me rendis au monticule où le matin j'avais entendu les premiers coups de fusil. De là je pouvais observer tout le pays du côté du midi et voir si Big-Bear s'en venait.

« Je n'étais assis que depuis quelques instants quand j'aperçus les Indiens emmenant les deux femmes blanches qu'ils avaient capturées et faites prisonnières. Elles marchaient en avant et les Indiens les suivaient... Un peu derrière je vis deux Indiennes

avec un châle tendu entre elles deux ; là-dessous se cachait M. Cameron, le seul Blanc sauvé. Après m'être assuré que ces Indiens venaient au camp avec les prisonniers je courus avertir mon père ; mais ceux que j'avais pris pour d'autres Blancs n'étaient en réalité que des Métis (1).

Dans l'après-midi une palabre fut convoquée et tous les Indiens se réunirent au camp. Pendant qu'ils délibéraient, Jim Simpson arriva du Fort Pitt. Il fut fort intrigué de trouver le village, ordinairement si bruyant, plongé dans un silence de mort : pas une personne en vue ; pas un panache de fumée au-dessus des toits ; pas un hennissement ni un beuglement aux abords des étables ; pas un aboiement de chien pour saluer son retour. Son étonnement s'accrut encore quand, en arrivant chez lui, il aperçut les portes défoncées, les vitres brisées, les marchandises pillées et les meubles bouleversés aussi bien dans sa maison que dans son magasin. Cependant il y chercha en vain quelques traces révélatrices de sang sur le plancher. N'en trouvant pas, il conclut qu'il n'y avait pas eu de meurtre.

Au moment où il se disposait à partir après un inventaire succinct des dégâts, il aperçut un Indien qui se dirigeait vers lui. « Qu'est-ce que tout ceci signifie ? lui demanda-t-il. Que se passe-t-il de l'autre côté du ruisseau ? » — « Viens voir toi-même », lui répondit l'autre sèchement.

Il remonta donc en voiture et suivit le sentier jusqu'au camp qu'il apercevait à un mille de là. Il y trouva les Indiens en plein conseil, assis en cercle autour des chefs. S'adressant à Big-Bear, il lui dit : « Allô ! Te voici de retour ? Quand es-tu revenu de la chasse ? » — « Hier matin, répondit-il. On est venu me chercher ». — « As-tu été chanceux ? » — « Non ». Ce fut tout. Cependant, après un long silence, Big-Bear ajouta : « Si tu le désires, tu peux te retirer dans ma loge ». Simpson préféra se rendre dans sa propre tente et apprendre tout de sa femme et de ses amis.

Au bout d'une heure, il se rendit chez Big-Bear. « Je regrette, lui dit-il, la manière dont tu t'es conduit ». — « Ce n'est pas mon ouvrage, répondit le vieux chef ; mais les jeunes ne veulent plus m'écouter. J'en suis peiné. Depuis longtemps ils essaient de ternir ma réputation ; cette fois-ci ils ont réussi pleinement (2).

Les deux femmes blanches étaient prisonnières, chacune dans la tente de son ravisseur où elles avaient été brutalement traînées. Pritchard ne pouvait se faire à l'idée du sort qui leur était réservé de la part de ces brutes pendant leur captivité. Il

---

(1) An account of the Frog Lake Massacre told to A. E. Peterson by Geo. Stanley (Bibliothèque Provinciale de l'Alberta, F-823-S., pages 6 et 7).
(2) Trials in Connexion with the North-West Rebellion, pp. 188-189.

résolut de les sauver. A la tombée de la nuit, il s'en vint traiter l'affaire avec le maître de Mme Delaney, mais celui-ci réclamait deux chevaux pour sa rançon. N'en ayant plus qu'un seul, il s'en vint trouver son ami Delphis Nolin qui lui céda le sien. C'étaient les deux seuls chevaux qui leur restaient ; à ce prix, la prisonnière leur fut rendue. Blondin vint un peu plus tard racheter Mme Gowanlock pour un cheval et trente dollars et celle-ci vint aussitôt rejoindre sa compagne dans la tente de Johnie Pritchard et de sa famille. Mais les Métis durent faire désormais bonne garde jour et nuit autour d'elles pour prévenir un nouveau rapt.

« Quand le jour se leva (c'était le vendredi saint), on dressa une grande tente de danse, raconte George Stanley, et l'on convoqua une réunion générale pour discuter les projets futurs. Les fusils furent déposés à l'intérieur. Big-Bear et Ayimésis se tenaient l'un près de l'autre, tandis que Wandering-Spirit était assis sur un banc près de l'entrée. Mon père et moi nous nous trouvions à quelque distance ainsi que Little-Bow, William Gladu, Isidore Mondion et John Wéchan (tous Cris des Bois). Il était à peu près dix heures du matin.

« Juste au moment où nous avions fini de nous rassembler, Sikaskoutch, le chef du Lac d'Oignon arriva en voiture. Big-Bear alla au-devant de lui et lui assigna une place près de mon père. Il était vêtu d'une capote en drap de couverture serrée autour du corps par une courroie, et coiffé d'un bonnet de renard. Pour toute arme il ne portait qu'un grand coutelas. Il se tint debout maniant son évantail. « Je suis simplement venu, dit-il, pour m'assurer si ce que j'ai entendu est vrai. Quand j'ai passé près de l'agence, j'ai remarqué plusieurs cadavres de Blancs et plusieurs maisons saccagées. Je suis bien peiné de voir comment vous, Indiens, avez agi. Que ceci du moins soit la fin de votre sale besogne ». Mon père l'approuva ; Big-Bear se tut ; mais Wandering-Spirit bondit, chargea son arme et, s'approchant, il mit Sikaskoutch en joue. « Je vais te flamber la cervelle, insolent ». Mon père s'accrocha à sa carabine en disant : « Ne tire pas ». Wandering-Spirit fit volte-face et revint s'asseoir.

«Sikaskoutch qui ne semblait nullement intimidé, dégaina son coutelas en défiant son adversaire : « Lève-toi et viens te mesurer à moi. Je te taillerai en morceaux. Bien que je n'aie qu'un bras, je ne te crains pas. Quand autrefois nous nous battions contre les Pieds-Noirs, j'étais toujours au premier rang et toi au dernier. Quelle flétrissure pour toi d'avoir massacré là-bas quelques pauvres Blancs sans défense. Pouah ! Non ; tu ne m'effraies nullement ». Il était prêt à s'élancer mais mon père l'arrêta ».

Big-Bear exprima sa surprise de la tournure que prenait la discussion ; il termina la séance en donnant rendez-vous à tous les Indiens de Frog-Lake et d'Onion-Lake le surlendemain et

Wandering-Spirit, en qualité de chef de guerre, décréta la mort pour quiconque tenterait de s'évader (1).

Pendant ces discussions, une bonne vieille nommée Marie Breland, bravant toutes les consignes, s'en vint prier près des cadavres des Pères, froids et raidis, et laver leur visage, leurs mains et leur crucifix avec une tendresse toute maternelle, pensant à la bonne Vierge qui, en pareil jour, tenait sur ses genoux le corps inanimé de son Fils. Elle allait de l'un à l'autre dans cette mission de charité jusqu'à ce qu'elle tombât de fatigue. « Il fallait heureusement qu'elle eut bien mal réussi, remarquait plus tard le P. Laurent Legoff, car, quand je reçus les deux croix, elles étaient couvertes de sang » (2).

Tous les cadavres étaient restés là où ils étaient tombés. « Le samedi, veille de Pâques, écrit Mme Gowanlock, nous déterminâmes quelques Métis à leur donner la sépulture » (3).

Onze personnes s'en occupèrent. Les cadavres des missionnaires furent déposés côte à côte sur le sol du caveau de l'église revêtus de leur soutane. Il ne pouvait être question de les revêtir d'ornements puisque le vestiaire avait été vidé à net, ni de les ensevelir dans des linceuls bien blancs puisque les magasins avaient été complètement saccagés (4).

MM. Delaney et Gowanlock furent déposés dans un autre coin du même lieu. Quant aux corps de l'agent et de Gouin, ils furent placés dans la cave de la maison Pritchard près de laquelle ils avaient été tués. Comme le temps pressait, aucun d'eux ne fut inhumé ni même recouvert de terre. Quant aux autres victimes, les Indiens ne permirent pas d'y toucher.

Bientôt après un Indien nommé Four-Sky-Thunder se mit à parcourir le camp en criant d'une voix lamentable : « Mes parents ! Mes parents ! Venez, venez ; nous allons à la prière ». Puis, près de l'église, il se mit à sonner la cloche pour attirer les badauds. Lorsque ceux-ci eurent répondu en grand nombre à son appel, il commença à mettre le feu aux quatre coins de l'église pendant que ses compagnons alimentaient l'incendie avec une rage de Vandales (5). Après l'église, ce fut le tour du presbytère. Puis mis en goût par ces premiers feux de joie, ils

(1) George Stanley, page 7.

(2) Missions des O. M. I., Tome XXIX, p. 482. — Lettre du P. Laurent Legoff à Mgr Taché, 3 décembre 1885.

(3) Two months in the camp of Big-Bear ; Récit de Mme Gowanlock, page 30.

(4) Lettre du P. Patrice Beaudry, 11 novembre 1932. — « Il y a une quinzaine de jours, j'ai pu interroger la vieille Duquette, Geneviève Sakimis. 1o) Elle n'était pas présente lorsque nos Pères ont été tirés. — 2o) Elle dit que onze personnes étaient à l'enterrement, dont deux femmes. Elle y était elle-même. Parmi les hommes, son frère John Wechan et son beau-frère William Gladu étaient du nombre. — 3o) Les Pères ont été déposés vêtus de la soutane seulement ».

(5) Lettre du P. Legoff à Mgr Taché (Le Manitoba, 3 décembre 1885).

firent subir le même sort à toutes les maisons du village et portèrent leur folie incendiaire jusqu'à la maison-chapelle du P. Marchand, qui fut réduite en cendres. De la mission de N.-D. du Bon Conseil, il ne resta que le clocher et le cimetière et de celle de St-Louis du Lac d'Oignon que le cellier et quelques minots de pommes de terre (1).

La réunion du dimanche de Pâques eut lieu comme il avait été décidé. Les Indiens de la bande de Onipahaw étaient presque tous revenus de leurs lignes de trappes et Ayimésis veilla personnellement à ce que ceux du Lac d'Oignon fussent présents. La séance fut fort agitée ; à diverses reprises des rixes faillirent éclater entre les Cris des Plaines et les Cris des Bois. A un moment, un vieillard nommé Bald-Head, cria d'une voix perçante à Wandering-Spirit : « Pourquoi tant de ménagements pour ces Blancs-ci ? L'autre jour, tu ne leur faisais pas tant de façons, ajoutait-il en montrant du doigt les ruines fumantes des maisons et de l'église. Mais maintenant, des mots. Rien que des mots. Il t'en coûte d'achever ce que tu as commencé ». Piqué au vif par cette apostrophe, le chef de guerre s'élança sur sa carabine : « Tu vas voir s'il m'en coûte ». Mais les Cris des Bois étaient sur leurs gardes : Louis Patenaude et Alexis Crossarms s'élancèrent sur lui et, serrant comme dans un étau, l'un la crosse, l'autre le canon de sa carabine, ils l'empêchèrent d'épauler malgré tous ses efforts. Après une lutte violente, Ayimésis s'interposa en disant : « Ce n'est pas ainsi qu'il faut se comporter. Il n'est plus temps de semer la discorde dans nos rangs quand nous avons tant besoin de vivre en amis ». Trouvant l'occasion favorable de quitter la lutte sans s'avouer vaincu, Wandering-Spirit retraita en disant : « C'est vrai. Nous sommes tous Cris ; nous sommes tous frères ». Mais la réaction se manifesta par des tremblements si violents dans tout son être qu'il fut forcé de sortir. Au bout de quelques minutes la séance fut levée. Les Indiens purent retourner dans leurs camps respectifs et les prisonniers furent assurés de l'immunité aussi longtemps qu'ils ne chercheraient pas le salut dans la fuite (2).

« Dans la soirée de Pâques, raconte Mme Gowanlock, il y eut un violent orage et avant le jour le temps devint froid et neigeux... Les Indiens vinrent nous conter ce qu'ils avaient aperçu dans les nuages. Ils virent une église et un cavalier monté sur un cheval robuste de couleur noire ; il étendait vers eux un bras menaçant. Il faut, disaient-ils, que Dieu soit bien irrité contre nous pour manifester ainsi sa colère » (3).

---

(1) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 318.
(2) W. Bleasdell Cameron, pp. 97-98.
(3) Two Months in the camp of Big-Bear : Récit de Mme Gowanlock, page 31.

La bande de Long-Lake composée de quinze ou seize familles catholiques venait d'arriver, apportant une nouvelle espérance aux prisonniers qu'ils protégèrent entièrement [1]. Eux aussi, prétendaient avoir vu des croix rouges dans le ciel et en apprenant le massacre, ils virent là l'explication de ce phénomène singulier [2].

L'humidité de la nuit ayant contribué à éteindre les tisons du brasier, il fut possible aux Métis d'aller recouvrir de terre les restes calcinés des missionnaires et des autres victimes que l'incendie avait laissés exposés à l'air [3].

Telle fut la fin du dernier acte du drame de Frog-Lake.

---

(1) Trials in Connexion with the Rebellion, page 186.
(2) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 422.
(3) Missions des O. M. I., Tome XXIX, page 482.

VII

LA COUARDE GENT MONTAGNAISE

Les barbares de Frog-Lake ne semblaient pas avoir encore assouvi la soif de sang qui les tourmentait : Wandering-Spirit rêvait de trois nouvelles victimes pour compléter le nombre des plumes symboliques de son bonnet de médecine, et Lean-Dog de son côté ne réclamait rien moins que le cœur palpitant du bon P. Legoff (1).

Le vendredi saint, cinq guerriers quittaient Frog-Lake pour se rendre à la mission Saint-Raphaël (2). A la tête de cette expédition se trouvait le chef Lone-Man, Indien à demi Cri et à demi Pied-Noir, guerrier influent et brave, gendre de Big-Bear, mais ennemi irréconciliable de Wandering-Spirit et, comme tel, peu enclin à passer par ses vues et à satisfaire ses caprices (3).

Comme ils avaient une quarantaine de milles à parcourir, ces Indiens n'arrivèrent que fort tard aux premières maisons de la réserve des Montagnais. Il ne leur restait plus que neuf milles pour arriver à l'église ; mais, au lieu de se presser, ils s'attardaient à chaque maison pour affoler les gens par leurs récits terrifiants et leurs menaces sanguinaires.

A six milles avant d'arriver à la mission, ils rencontrèrent un Métis nommé Athanase Falcon qui s'en retournait à la rivière Bataille. Apprenant d'eux ce qui s'était passé à Frog-Lake et craignant, avec juste raison, pour la vie du P. Legoff, il s'offrit de les accompagner dans l'espoir de lui être utile. Chemin faisant, il se mit à chanter sur tous les tons les louanges de ce courageux missionnaire ; mais tout ce verbiage semblait ne faire aucune impression sur ses stoïques compagnons.

Vers quatre heures du matin, le P. Legoff fut réveillé par des coups redoublés frappés à la porte. Croyant avoir affaire à quelque pénitent un peu trop pressé de commencer sa confession pascale, il ne se hâta pas de lui ouvrir, bien que, par habitude, il

---

(1) The War Trail of Big-Bear, par W. Bleasdell Cameron, page 74. — Mémoires du P. Laurent Legoff, page 39. — Il appelle cet Indien « Chien-Grillé ».

(2) Le Manitoba, 5 décembre 1885.

(3) W. B. Cameron, op. cit., page 95.

couchât tout habillé sur le plancher. Cependant on continuait à heurter la porte avec une violence croissante et une voix qu'il reconnut pour être celle d'Athanase Falcon, le suppliait de ne pas se faire prier plus longtemps. Il obéit donc sans délai. Quel ne fut pas son étonnement de se trouver en face de trois Indiens vermillonnés, emplumés et armés jusqu'aux dents. En quelques mots Falcon lui expliqua le but de cette visite matinale et lui recommanda, s'il tenait encore à la vie, de ne pas exaspérer ses terribles visiteurs.

Le P. Legoff ne se le fit pas répéter deux fois et tout bonnement il se constitua leur prisonnier. Sa courte toilette une fois achevée, il les suivit dehors et, ayant fermé la porte, il leur remit ses clés. Il fut conduit aussitôt à la cabane d'un vieil acheteur de fourrures nommé Abraham Montour (1). En entrant il aperçut, plus mort que vif, M. Halpin, gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Cold Lake, qui, lui aussi, venait d'être arrêté. Celui-ci avait été mis au courant des événements par un billet de M. Cameron. « Cher Halpin, disait-il, les Cris ont massacré ici tous les Blancs excepté moi. Ils s'en vont vous chercher ; mais ils m'ont promis de ne vous faire aucun mal. Si vous êtes encore attaché à la vie, ne leur offrez aucune résistance » (2). Il conjura donc le missionnaire de ne les contrarier en rien et de ne jamais les vexer en répondant : « Non ».

« Pendant que les pillards s'absorbaient dans leur besogne, raconte le P. Legoff, je commençai à me préparer à la mort, car j'étais certain que ces gens ne m'emmèneraient pas vivant au Lac la Grenouille, mais qu'ils me tueraient en chemin » (3).

Lorsque, au bout de deux heures, ils eurent achevé de mettre à sac la maison du vieux Montour, les cinq guerriers ramenèrent le P. Legoff chez lui et y procédèrent à la même opération. Comme celui-ci n'était pas riche, ils eurent bientôt fini de tout lui enlever : peaux d'orignal, peaux de caribou, mocassins brodés, châles de couleur, pièces d'indienne, sucre, thé et mélasse. Quelques-uns de ses chrétiens eurent l'heureuse idée de faire semblant de les imiter, non pas qu'ils eussent le désir de s'enrichir aux dépens de leur missionnaire, mais dans l'espoir de pouvoir restituer plus tard au Père les marchandises qu'ils avaient ainsi soustraites à la rapacité des Cris.

L'un des Montagnais, pensant que, si le P. Legoff était tué comme ses confrères de Frog-Lake, les pauvres Indiens du Lac Froid seraient peut-être longtemps privés des sacrements, s'enhardit jusqu'à proposer à Lone-Man de retarder d'une journée son départ afin que tous pussent se confesser et faire leurs pâ-

(1) Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin ; Saint-Raphaël, 20 juin 1885.
(2) The War Trail of Big-Bear, par W. Bleasdell Cameron, page 74.
(3) Mémoires du P. Legoff, page 32.

ques (1). Une telle requête parut surprendre le chef des Cris et le rendit soucieux. Lui qui, autrefois, avait eu des velléités d'embrasser la « bonne prière », ressentait-il quelque scrupule à accomplir une aussi triste besogne ? Toujours est-il que, tandis que ses compagnons furetaient partout et dévalisaient tout, lui il ne touchait à rien et se tenait tout près du prêtre comme pour le protéger.

Pour arriver à son dessein secret, il usa d'expédient. Il demanda au Père, bien timidement, une peau d'orignal. Celui-ci lui répondit : « Tu vois bien que je n'en ai plus. Tes compagnons les ont toutes prises ». Cette réponse parut le contrarier beaucoup. S'adressant de nouveau à lui : « N'as-tu pas pour moi au moins une paire de mocassins ? » Le P. Legoff, apercevant un coffre que les maraudeurs avaient respecté jusque-là, se mit à le fouiller avec soin ; il finit par y dénicher l'objet tant convoité. Aussitôt Lone-Man, saisissant ce petit cadeau, le brandit dans l'air avec des cris et des gestes de contentement ; désormais, annonça-t-il, le Père n'avait plus rien à craindre, il pouvait même rester dans la maison où il se trouvait et personne ne l'inquiéterait à moins qu'il n'essayât de s'évader. Le présent n'avait été que le prétexte cherché pour le prendre sous sa protection (2).

Rassuré par les bonnes dispositions du chef, il se hasarda à lui demander une faveur. « Comme je ne savais pas, écrit-il, ce que les Cris avaient pu faire des corps de mes deux confrères, non plus que de l'église, des ornements sacrés, et surtout de ce que le tabernacle pouvait contenir et, comme à ce sujet je mourais d'inquiétudes, je fis part de ma peine à celui que venait de m'accorder si généreusement ma liberté, et lui dis que je désirais l'accompagner au Lac la Grenouille. A cette demande, je ne sais ce qui se passa en lui ; mais je le vis pâlir, et il me répondit que, si j'y allais, rien ne pourrait me sauver de la mort. Je n'insistai pas » (3).

Le pillage terminé, les Cris, chargés de butin, s'en retournèrent emmenant avec eux Halpin et Montour. Les Montagnais furent laissés libres de les suivre ou de rester chez eux. Quant au P. Legoff, il était assuré de sa liberté.

Les voyageurs n'étaient encore qu'à trois milles de la mission quand un Saulteux établi sur la réserve et trois Montagnais entrèrent sans façon à la mission, et, montant au grenier, firent main basse sur les paquets de fourrures du vieux Montour pour y choisir chacun une peau de loutre. Indigné d'un pareil sans-gêne, le missionnaire leur demanda de quel droit ils entraient dans son domicile pour s'emparer d'objets confiés à sa garde.

(1) Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin : Mission Saint-Raphaël, 20 juin 1883, page 3.
(2) Mémoires du P. Legoff, page 32.
(3) Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, 20 juin 1885.

Ils répondirent que cela ne le regardait pas, que du reste les Cris de Big-Bear allaient bientôt revenir pour faire leur choix parmi ces ballots de fourrures et brûler le reste et la maison en sus. Le Père leur répondit que les Cris étaient des Cris et qu'ils feraient ce qu'ils voudraient ; mais que son devoir à lui était de dire aux Montagnais que le vol demeurait toujours le vol aussi bien ce jour-là que par le passé. Ces paroles déplurent au Saulteux qui décréta que, à partir de ce moment, on ne devait ni consulter le prêtre, ni lui obéir.

Le soir, le Père fut tout consterné d'apprendre que deux Montagnais, au lieu de rester tranquillement chez eux comme on le leur avait permis, avaient préféré accompagner les Cris jusqu'à leur camp pour obtenir de Big-Bear de n'être plus inquiétés. L'un d'eux, celui qui avait demandé à Lone-Man de laisser le P. Legoff en liberté pour un jour, croyant pouvoir attribuer à son éloquence la délivrance du missionnaire, se jugea assez fin diplomate pour aller entamer des pourparlers avec Big-Bear lui-même. « Qu'avait-il besoin, cet imbécile, s'écrie le P. Legoff indigné, d'aller faire croire aux assassins du Lac Grenouille que nous étions ici comme des lièvres horrifiés de peur ? Qu'avait-il besoin surtout d'aller remettre en question la liberté qui nous avait été accordée, lorsqu'il ne devait s'agir que d'en profiter immédiatement pour mettre en bonne cache une partie de ce que nous avions et nous sauver avec le reste du côté du Lac d'Outarde ! C'est ce que je ne cessais de leur dire. Mais, hélas ! j'avais affaire à du monde viré et devenu semblable aux idoles dont parlent les saints livres, ayant des oreilles et n'entendant point. C'est inconcevable. Cette autorité que j'ai toujours eue sur les Montagnais partout où j'ai passé et à laquelle tous, particulièrement ici, obéissaient de si bon cœur, se trouva réduite à néant dès le commencement de cette misérable affaire » (1).

---

(1) Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, 20 juin 1885, page 5.

VIII

L'ODYSSÉE DU PÈRE PAQUETTE

(6 avril 1885 — 1 mai 1885)

Pendant que les émissaires de Wandering-Spirit racolaient les Indiens d'alentour et menaçaient les Blancs, cinq Cris partaient en toute hâte vers le Lac Maskeg pour satisfaire une vengeance personnelle.

Le P. Mélasippe Paquette qui ne soupçonnait aucun danger venant de Battleford, portait toute son attention vers Batoche d'où Riel avait porté contre lui un arrêt de mort pour avoir dévoilé ses projets sur le Fort Carlton.

Cependant, comme pendant les dix jours qui suivirent aucun incident ne s'était produit, il se prenait à espérer que Riel l'avait oublié, quand le 31 mars il aperçut deux Métis se dirigeant vers la mission. C'étaient Joseph Delorme et Baptiste Ouellette. Il sonna le tocsin pour disperser ses gens. Ils n'avaient toutefois aucun mauvais dessein contre sa personne. Le gouvernement provisoire les avait simplement chargé de réquisitionner le bétail des Indiens. « S'ils consentent à nous le livrer sans résistance, nous promettons disaient-ils, de ne plus les inquiéter à l'avenir ».

« Je me mis à la recherche du chef, raconte le P. Paquette, et je lui dis :« Riel annonce que si vous ne lui livrez pas tout votre troupeau, il viendra avec un grand nombre de ses gens pour saisir les bœufs et les Indiens ». Ce à quoi le chef répondit qu'il ne voulait pas suivre Riel, même au prix de sa vie. Je lui conseillai donc de partir pour les buttes avec le gros de son troupeau, ne laissant derrière lui que neuf bœufs. C'est ce qu'il consentit à faire. Je dis alors aux deux Métis que, pour le moment, il n'y avait là que neuf bœufs et ils s'en contentèrent » (1).

Les Indiens effrayés ne revinrent que pour chercher leurs hardes et s'en retournèrent dans le bois. Quelques-uns même s'enfuirent dans les buttes à trois jours de marche. Le missionnaire resta seul avec son domestique et quelques familles métisses.

---

(1) The N.-W. Rebellions, par Major Boulton, p. 378. — Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 27.

« Le matin du mardi de Pâques, un cavalier indien venant de Battleford passa par là et me dit que je ferais mieux de fuir, car cinq autres Indiens le suivaient à cheval et que deux prêtres déjà venaient d'être tués, raconte le missionnaire. Les familles métisses qui étaient avec moi pensaient aussi que c'était ce que j'avais de mieux à faire. Mon appréhension était d'autant plus vive que, l'été précédent, quelques Indiens de Battleford m'avaient demandé des vivres et, sur mon refus, avaient menacé de briser la porte de mon hangar et de revenir en nombre pour me faire un mauvais parti. Prenant donc avec moi les objets les plus précieux et fermant toutes mes portes à clef, je partis pour Shell River où il y avait une colonie de Métis » ([1]).

La saison n'était guère favorable pour un tel voyage. Les chemins étaient détrempés et fangeux par suite du dégel ; les rivières encombrées de glaçons. Les giboulées de pluie froide succédaient aux bourrasques de bise glaciale. Les chevaux affaiblis par la maigre chère des pâturages d'hiver, regimbaient sous le fouet de leur impatient conducteur et n'avançaient point à son gré.

Le missionnaire et ses deux compagnons n'étaient pas loin encore quand les guerriers cris arrivèrent. Trouvant la mission abandonnée, il leur était facile de commencer le pillage. Leur exemple fut contagieux. Les Indiens de l'endroit mécontents de la manière dont ils avaient été traités par l'employé chargé de veiller sur leur bien-être, outrés de la partialité qu'il montrait en faveur de leurs voisins protestants, tenaillés par la faim et privés du seul guide qui aurait pu les raisonner, passèrent ce jour-là du mécontentement à la révolte ouverte et se joignirent aux guerriers de Battleford pour dévaliser l'église, la maison du missionnaire et ses dépendances. Ornements d'église, vases sacrés, habillements et vivres, tout y passa ([2]).

Pendant ce temps, le P. Paquette continuait son voyage à travers les réserves de Big-Child et de Star-Blanket. En arrivant à Shell-River, il constata que la colonie était toute gagnée à Riel qui était considéré comme l'indomptable défenseur des droits de leur race. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'il réussit à calmer un peu ces gens excités, leur faisant craindre les censures de l'Eglise. Il fallut les obliger à se cacher à quelque distance à l'abri des maskegs pour les mettre hors d'atteinte des mauvais conseillers.

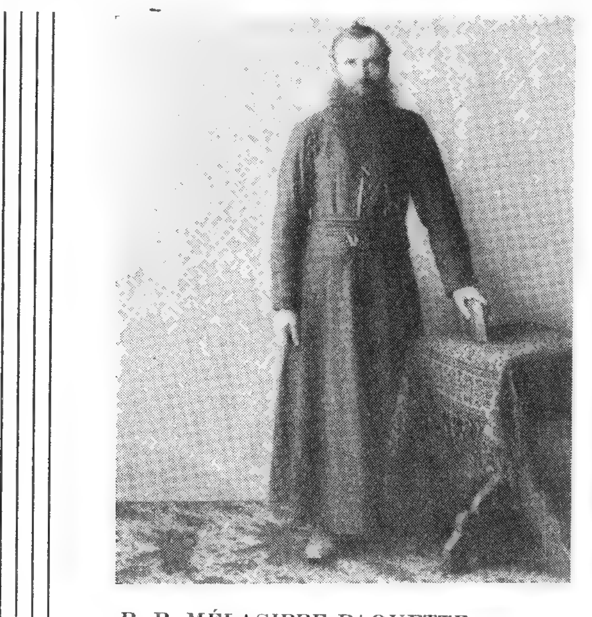
Quelques jours plus tard, alors que le missionnaire était caché avec eux dans les bois, un courrier du Lac Vert vint annoncer que toutes les gens de cette place voulaient s'unir à Riel.

([1]) Missions des O. M. I., Tome XXIV, p. 27. — The N.-W. Rebellions par Boulton, page 378.

([2]) Entretien de Mgr Grandin avec le chef Isidore Cadien, 19 septembre 1886 (Archives de la Maison Prov. des O. M. I., Edmonton).

C'est alors que le P. Paquette partit pour leur parler. « En arrivant au Lac Vert, raconte ce dernier, j'y ai trouvé tout le monde voulant mourir pour Riel. Je fus fort embarrassé d'abord pour pouvoir réussir avec eux. Je leur ai expliqué les torts de Riel et les menaces d'excommunication contre tous ceux qui voudraient combattre avec lui... Tous se sont cachés pour ne pas rencontrer les ennemis qu'on attendait d'heure en heure » (1).

Arrivé au magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le missionnaire raconta au commis, M. Sinclair, tout ce qu'il avait entendu et vu depuis son départ de Saint-Laurent le 18 mars.



R. P. MÉLASIPPE PAQUETTE, O. M. I.
MISSIONNAIRE AU LAC MASKEG

Ce récit, fait avec chaleur et conviction, n'était guère de nature à rassurer un homme chargé de la garde des marchandises destinées à tout le district du Mackenzie. Du train où se déroulaient les événements, il n'était pas douteux que les Indiens, travaillés par les émissaires de Riel, n'allaient pas attendre longtemps avant de se lancer au pillage des riches entrepôts de l'endroit. Sur le champ, il donna l'ordre de submerger en lieu sûr la provision de plomb et de balles ; ensuite il fit charger sur quatre embarcations deux cent quarante-six barils de poudre

(1) Lettre du P. Paquette au R. P. Soullier, 4 octobre 1885 (Archives Générales, B/2/ Soullier).

et deux cents fusils ainsi qu'une grande partie des vivres et le soir même il fit partir la flotille vers l'Ile à la Crosse.

Le lendemain matin, 26 avril, le commis embarqua le reste de ses hommes et leurs familles ainsi que le missionnaire et ses compagnons dans une cinquième barge pour la même destination. Ils venaient à peine de s'éloigner du rivage quand vingt-cinq Indiens de Loon Lake firent irruption. M. Sinclair fut retenu prisonnier mais les autres, sans être molestés, purent continuer leur voyage. Tels étaient les ordres venus de Riel.

Les Indiens conduisirent le commis à son magasin. Ils commencèrent par lui demander des vivres, disant qu'ils mouraient de faim. Mais leurs exigences ne s'arrêtaient pas là et, trouvant qu'il tardait trop à les satisfaire, ils n'hésitèrent pas à se servir eux-mêmes par un pillage en règle ; ils se mirent à briser les caisses, à délier les ballots, à éventrer les sacs de sucre et de farine à coup de couteaux, s'appropriant ce qui leur plaisait et détruisant ou détériorant le reste. Cet acte de vandalisme coûta, dit-on, à l'illustre Compagnie la somme énorme de quarante mille dollars.

Pendant que les Indiens étaient occupés à cette besogne, M. Sinclair réussit à tromper la vigilance de ses gardiens et à se sauver en canot avec deux Métis du Fort Carlton. Au moment où ils s'éloignaient tous les trois, un Indien, nommé Makésis, coucha le commis en joue ; mais le chef de la bande auquel il venait de faire cadeau d'une paire de gants brodés, fit dévier l'arme et lui sauva la vie.

Pendant ce temps les barques continuaient leur voyage vers l'Ile à la Crosse. Il faisait extrêmement froid ; il pleuvait ou neigeait continuellement ; tous étaient trempés jusqu'aux os. Le troisième soir, pendant que les voyageurs campaient comme d'habitude sur le bord de la rivière, Mme Sinclair donna le jour à une petite fille que le P. Paquette baptisa aussitôt. Son mari était revenu à temps pour saluer cet heureux événement. Les Métis trouvèrent l'occasion excellente pour se dédommager des frayeurs et des fatigues des journées précédentes. Comme la poudre ne coûtait pas cher puisqu'ils en transportaient près de six mille livres, ils réveillèrent les échos de la rivière d'une décharge de plus de trois cents coups de fusils. Après quoi le commis les régala (1).

Peu de temps avant cette journée mémorable, M. Ross, bourgeois de l'Ile à la Crosse, effrayé par les rumeurs persistantes de guerre et intrigué par l'allure arrogante de certains Métis de l'endroit, résolut d'envoyer un de ses commis aux informations. Le 27 avril, celui-ci revenait tout alarmé annonçant à son maître que les Cris rebelles avançaient et qu'ils avaient

(1) The N.-W. Rebellions, par Major Boulton, p. 379.

déjà pillé le dépôt du Lac Vert, après avoir mis les Métis fidèles en fuite.

M. Ross, tremblant de peur, incapable de juger froidement la situation, mande en toute hâte ses commis et le P. Rapet, supérieur de la mission. Tous sont d'avis de fuir sur le champ. Le Père Rapet vient annoncer la décision à ses confrères qui la jugent prématurée. Mais les Sœurs s'affolent ; elles craignent les menaces de Riel qui les a accusées d'avoir laissé mourir de misère sa sœur cadette, Sœur Marguerite-Marie. Elles ne veulent pas attendre davantage. Déjà la population fuit à la débandade. Le bétail de la mission est expédié au Lac Canot. Les objets les plus précieux sont enfouis dans des cachettes. Les choses indispensables sont emballées à la hâte. On attèle les chiens et les bœufs et l'on part vers l'inconnu, emportant la sainte Réserve qui n'avait pu être consommée. Tels ces moines du moyen âge qui, devant la menace des hordes barbares, fuyaient avec leurs familiers, emportant leurs trésors, leurs statues, leurs reliques, vers des terres lointaines où il leur serait permis de prier en paix, tout en servant le prochain. Le Frère Némoz resta seul gardien de la mission.

Ce premier soir, les fugitifs atteignirent la grande pointe de sable où ils établirent leur campement. Il faisait froid ; tout le monde était transi après la traversée du lac. Cependant le bourgeois, par comble de prudence, interdit de faire le moindre feu. Il y avait dans la cavarane un vieux Canadien à qui cet ordre ne plaisait guère. D'humeur maussade ce soir-là, il ne se sentait pas disposé à passer par tous les caprices d'un simple marchand qui voulait jouer à l'autocrate. Il amasse, bûche par bûche, une énorme quantité de bois et en approche l'étincelle qui en fait un brasier. « Imprudence ! » crie-t-on ; mais parmi ces gens grelottant de froid y avait-il quelqu'un qui put désavouer le geste généreux de cet énergique vieillard [1].

Le lendemain, 28 avril, les voyageurs arrivèrent à la Rivière-aux-Anglais où ils établirent leur campement définitif. Le Frère Labelle, le Frère Marcilly et quelques employés de la compagnie partirent aussitôt pour ramener les bœufs. Quelques-uns de ces employés se trouvaient sur la petite pointe de sable quand ils entendirent une fusillade nourrie du côté de la rivière Castor ; c'étaient les joyeuses salves qui saluaient la naissance de la petite Sinclair, mais pour les Métis de l'Ile à la Crosse, cette pétarade n'avait rien d'harmonieux et n'apportait que de sinistres présages. Sans doute c'étaient les derniers échos du peloton d'exécution qui mettait à mort le P. Paquette et les Métis du Lac Vert que l'on attendait. Vite, il fallait en aviser le bourgeois dans sa lointaine retraite.

---

[1] Codex Historicus de la Mission Saint-Jean-Baptiste de l'Ile à la Crosse.

L'arrivée de ces colporteurs de sinistres nouvelles jeta le camp dans une terreur panique. Plusieurs religieuses tombèrent sérieusement malades d'émotion. Personne ne se croyait plus en sûreté. Il fallait fuir plus loin encore, s'enfoncer jusqu'au cœur de la forêt. Immédiatement on procède à un nouveau déménagement ; on recharge les bagages pêle-mêle sur des radeaux. On file à vau-l'eau. Enfin on s'établit sur une petite île boisée, protégée en amont comme en aval par un double rapide. Les Montagnais monteront la garde autour de cette nouvelle position (1).

Le soir de cette seconde alerte, le P. Paquette, après avoir marché toute la journée sur la surface glacée du lac, arrivait au Fort de l'Ile à la Crosse, exténué, déguenillé, méconnaissable. Le commis Franklin, touché de pitié, lui fit manger tout son soûl, puis le vêtit de pied en cap de ses propres habits. Le missionnaire, étonné d'abord de ne trouver qu'un seul homme dans ces vastes bâtiments, fut immédiatement renseigné par lui sur la cause de l'exode de la population entière.

La mission était aussi tristement déserte ; le Frère Némoz en avait la garde. Le Frère Marcilly, venu avec les bœufs, se préparait à repartir ; il différa pourtant son départ pour permettre au P. Paquette de l'accompagner le lendemain, s'il lui en prenait envie. Rien pourtant ne l'incitait à ajouter une nouvelle étape à son voyage déjà si long. Il se sentait du reste en complète sécurité en ce lieu désert. La nuit venue, ces visions de paix et de tranquillité s'évanouirent aussi rapidement qu'elles étaient venues. Le silence impressionnant de ces vastes bâtisses délaissées contribua à remettre en marche les rouages de son imagination surexcitée. « Si tous les autres croient au danger, pensait-il, comment pourrai-je prétendre que le danger n'existe pas ? » Le sommeil, au lieu d'être un baume calmant, ne fut pour lui qu'une suite d'affreux cauchemars. Réveillé en sursaut par une de ces images horrifiantes, il lève les yeux machinalement vers la fenêtre. Une lueur rougeâtre s'élevait à l'horizon boisé comme le reflet d'un immense brasier. Nul doute possible ; l'ennemi s'en vient, brûlant tout sur son passage. Vite il réveille ses compagnons, ordonne au Frère Marcilly d'atteler les chiens, pendant que lui-même, dans un fol empressement, jette les bagages par la fenêtre. Les jeunes gens et les Frères effrayés viennent s'enquérir de la cause de cet émoi. Le P. Paquette pointe du doigt le coin du ciel où l'incendie projetait ses lueurs. O surprise ! On n'y aperçoit que l'orbe majestueux de l'astre de la nuit. On rit un peu et on se recouche (2).

En arrivant au Fort, dans le but de prévenir les difficultés que quelques fauteurs de désordre ne manqueraient pas de susciter, le P. Paquette avait suggéré au commis de convoquer à

(1) Codex Historicus de l'Ile à la Crosse.

(2) Codex Historicus de l'Ile à la Crosse, page 194.

une réunion tous les Métis et les Indiens d'alentour ; c'est ce qu'il fit. Le lendemain, 30 avril, dans l'après-midi une soixantaine d'hommes avaient répondu à son appel, Métis, Montagnais et Cris du Lac Canot. Lorsque le P. Paquette entra dans la salle, il trouva les gens discutant vivement avec le commis ; puisque c'était dans l'intérêt de la Compagnie qu'ils avaient quitté leur logis et abandonné leurs occupations, ils demandaient à être nourris à ses frais pendant la durée des troubles. Un Métis prétendait avoir reçu de MM. Clarke et Ross la permission de prendre tout ce qu'il désirait dans le magasin pour son usage. MM. Franklin et Sinclair disaient que ce n'était pas vrai. Le P. Paquette lui demanda qui lui avait transmis cette autorisation. « Angus McKay », répondit-il. « Tu mens, lui répliqua-t-il, car j'ai lu la lettre, et rien de tel n'y est mentionné ». Alors un Métis en vint aux menaces : « Qui pourra, dit-il, nous empêcher de prendre de vive force, ce qu'on a le mauvais gré de nous refuser ? » Le plus grand nombre, il est vrai, n'avaient nullement envie de recourir à ces mesures extrêmes ; mais cependant la discussion continuait à s'envenimer. Le P. Paquette intervint pour les calmer ; mais, en prenant trop ouvertement la défense de la puissante Compagnie, il s'aliénait la sympathie des Métis et contribuait à les aigrir davantage. Enfin quand le commis eut promis de distribuer des mets et des munitions aux étrangers pour leur permettre de subvenir aux besoins de leurs familles, la tempête se calma comme par enchantement (1).

Le 2 mai, trois barques escortées par une cinquantaine d'hommes armés, partirent pour le Lac Vert. A mi-chemin, ils rencontrèrent quelques Indiens qui les avertirent du danger auquel ils s'exposaient en poursuivant leur route. Les guerriers de Big-Bear rôdaient dans ces parages. Un parti de volontaires qui étaient venus de Prince-Albert jusqu'au Lac Vert, avaient été rencontrés par ces Indiens, leurs chevaux volés et les hommes renvoyés à pied à la ville. Les Métis effrayés virèrent de bord et vinrent annoncer à l'Ile à la Crosse que les guerriers de Big-Bear, suivant toute probabilité, attaqueraient le Fort le soir même. En présence de ce nouveau danger le P. Paquette jugea bon de partir avec ses deux compagnons pour rejoindre ses confrères à l'île du refuge (2).

M. Ross qui se tenait toujours aux aguets, voyant trois inconnus se diriger vers son campement, commanda à un de ses gardes de faire feu sur eux ; mais un Métis ne tire jamais à l'aveuglette. Il attendit et reconnut bientôt le P. Paquette dont la venue était depuis longtemps annoncée.

Le récit du P. Paquette joint à l'annonce des dernières nouvelles contribua à raviver l'émoi parmi les réfugiés. Le bourgeois

(1) Boulton, page 380. — Codex Historicus de l'Ile à la Crosse.
(2) The North-West Rebellions, par Boulton, pp. 380-381.

craignant de voir les Indiens et les Métis de l'Ile à la Crosse prêter main forte aux guerriers de Big-Bear, supplia le P. Rapet et le P. Dauphin d'aller leur prêcher la paix et la loyauté à la reine. Les deux missionnaires trouvèrent le Fort dans un calme parfait et les deux commis dans les meilleurs termes avec les gens. Ils n'eurent qu'à leur distribuer quelques sages conseils.

Le P. Dauphin, pensant que sa présence serait un contrepoids à toute tentative de la part des meneurs, refusa de retourner à l'île de refuge. Les offices recommencèrent aussitôt à l'église paroissiale et les exercices du mois de Marie eurent lieu tous les soirs. Persuadé qu'il n'y avait plus aucun danger à redouter, il conseilla aux gens de retourner chez eux et de reprendre leurs occupations ordinaires.



IX

EDMONTON SUR LE QUI-VIVE

(7 avril — 3 mai)

Le jour même du massacre, avant même que les cadavres fussent refroidis, un courrier indien filait vers l'ouest pour apporter les nouvelles aux gens du Lac la Selle et au delà. Il arriva à sa première destination avant la nuit.

Un Indien ami vint immédiatement annoncer à M. Carson, le fermier-instructeur de la réserve, ce qu'il venait d'apprendre. Le messager de Frog-Lake était porteur d'une lettre de Riel, qui demandait aux Indiens de se soulever contre le gouvernement. Elle parlait des exploits des Métis sur la Branche du Sud, de la capture des prisonniers parmi lesquels l'agent des Indiens de Duck-Lake, du pillage des magasins et surtout de la victoire des Indiens et des Métis à Duck-Lake où onze Blancs avaient été tués. Cette lettre avait passé par les mains des Indiens de Battleford qui y avaient ajouté un post-scriptum pour annoncer qu'ils avaient pris et pillé Battleford et tué plusieurs Blancs. A Frog-Lake on y ajouta une autre note pour déclarer que la réserve et le pays et pillé Battleford et tué plusieurs blancs. A Frog-Lake on y ajouta une autre note pour proclamer que la réserve et le pays environnant étaient entre les mains de Big-Bear et Little-Pine, que le sous-agent Quinn et le fermier-instructeur Delaney avaient été tués et que tous les Indiens étaient convoqués pour la grande réunion du Fort Pitt. Ces nouvelles étaient inquiétantes. M. Carson ne dormit pas de la nuit ; pourtant rien n'arriva.

Dans la matinée, le lendemain, 3 avril, une bande d'Indiens arrivèrent chez lui, lui demandant un bœuf pour tuer et le sommant de leur ouvrir son magasin de vivres. A cette double sommation le fermier répondit par un refus. Furieux, un Indien lui asséna un coup de bâton sur la tête et deux autres se saisirent de sa personne. Alors la porte fut brisée à coups de hache et chacun s'empara de toutes les provisions qu'il désirait.

Pendant toute la journée, les Indiens restèrent dans la maison du fermier pillant et saccageant à cœur-joie. Le soir venu, il les supplia de s'en aller et de lui laisser un peu de tranquillité afin qu'il pût dormir un peu, car il n'avait pu le faire la nuit précédente. Ils consentirent à s'éloigner.

Lorsqu'ils furent loin, le Rév. M. Inkster vint avertir le fermier de ne pas hésiter une minute à se sauver car les Indiens avaient décidé d'incendier sa maison. Sans perdre un moment M. Carson et son employé M. Ingraham, se mirent en route à pied dans la direction de Victoria, n'emportant pour tout bagage qu'une couverture chacun. Ils parcoururent sans encombre les quarante milles qui les séparaient de cette place, ayant assisté de loin à l'incendie de leur maison.

De Victoria, M. James Norn les conduisit à Edmonton où ils arrivèrent le 7 avril au matin. La nouvelle des événements de Saddle-Lake se répandit dans toute la ville comme une traînée de poudre. Bien que la dépêche du 27 mars annonçant la bataille de Duck-Lake et le sabotage de la ligne télégraphique le jour suivant eussent tout d'abord inquiété la population, elle s'était rassurée par l'absence d'autres nouvelles pendant toute une semaine. On s'imaginait volontiers que l'insurrection allait être bien vite étouffée dans le district lointain qui l'avait vu naître. En apprenant que l'ennemi n'était qu'à cent cinquante milles de la ville et qu'il ne reculait devant rien, les gens s'affolèrent. Il y eut une réunion à deux heures de l'après-midi au « Kelly's Saloon » où M. Carson raconta ses aventures. A la suite de ce récit, l'impression générale fut que le danger était imminent et qu'il fallait immédiatement envoyer un messager à Calgary, mais personne ne voulait supporter les dépenses occasionnées par ce voyage. Il fut donc décidé d'attendre l'arrivée du capitaine Griesbach du Fort Saskatchewan que l'on avait appelé à Edmonton par courrier.

Comme il n'était pas encore arrivé à sept heures du soir, la séance fut ajournée et une nouvelle assemblée fut convoquée pour plus tard à la salle des Francs-Maçons. Le capitaine Griesbach annonça qu'il gardait la direction entière des affaires militaires, encouragea la formation d'une compagnie de volontaires, la construction d'un retranchement au fort de la Baie d'Hudson, et l'envoi immédiat d'un messager et réclama l'appui de tous les hommes bien pensants du district [1].

Ces nouvelles inquiétantes étaient parvenues le jour même à Saint-Albert. Le lendemain matin, une dizaine de personnes vinrent à l'évêché pour s'informer de la ligne de conduite à tenir dans le cas où les Indiens viendraient menacer la colonie. Alors on décida de convoquer une assemblée dans l'après-midi. Le P. Lestanc la présida et tous les Pères y assistèrent. Les gens comprirent que, n'ayant pas suffisamment d'hommes, d'armes et de munitions, ils ne pouvaient songer à se mettre en état de défense. Mais, en cas de danger, Mgr Grandin consulterait ses voisins sur les mesures à prendre. S'il y avait des désordres sur les

(1) Edmonton Bulletin, 11 April 1885.

réserves avoisinantes Sam Cunningham et Johny Rowland accompagnés de trois ou quatre hommes de leur choix et d'un ou deux Pères se rendraient auprès d'eux pour calmer les Indiens (1). Après cette réunion, Mgr Grandin écrivait au P. Lacombe : « Les Sauvages sont fort excités et je crois que le fort des Baraques et celui d'Edmonton sont assez en danger. Les habitants de cette dernière place se sont réunis hier 7 avril et n'ont, paraît-il, voulu admettre aucun Métis à leur assemblée. Ils se défient d'eux et de nous. Si MM. McDonald et Langevin avaient voulu faire quelque attention à ce que je leur écrivais au mois de juin dernier, ils auraient épargné bien de l'argent au gouvernement et bien des misères au pays. J'avais, en conscience, fait tout ce qui était en mon pouvoir pour éviter les malheurs qui fondent sur nous. Je les avais prévus et annoncés, mais sans doute eux aussi se défient de nous... Nous ne nous défendrons pas et je crois que nous serons plus en sûreté que les gens d'Edmonton qui se préparent, dit-on, à se défendre. Si les Sauvages viennent, je me propose d'aller au-devant d'eux avec deux Pères et quelques Métis et nous ferons ce que nous pourrons pour empêcher l'effusion du sang » (2).

Mowatt, le messager, envoyé par les gens d'Edmonton à Calgary, était parti de chez J. Walters un peu après minuit dans la matinée du 8 avril. Il arriva à Peace-Hill vers 5 heures, changea ses chevaux et continua sa course à perte d'haleine vers le sud, prenant des bêtes de relais à la rivière Bataille, à Barnett, à Red-Deer, et semant la terreur partout où il passait. Peu après lui, venait M. Lucas, l'agent des Indiens de Bear's Hill, suivi des voitures destinées à transporter à Edmonton sa famille et son mobilier. L'exode des Blancs commença et se poursuivit avec une telle rapidité que le 9 au soir il ne restait plus d'autres Blancs que le P. Scollen et le P. Gabillon.

« Imaginez-vous l'ébahissement des Indiens en voyant cette effervescence générale, raconte le P. Scollen. Ils étaient abasourdis et décontenancés. Ils se figuraient que les Blancs avaient reçu des lettres contenant de terribles nouvelles qu'ils leur cachaient. De fait, leur première idée fut que Riel était sur le point d'arriver à la tête d'une armée qui balayait tout sur son passage, et que les jours des Blancs du Nord-Ouest étaient comptés. Ils commençaient à envisager le retour du bon vieux temps avec des charniers remplis de la chair succulente des bisons. Telle était la mentalité du plus grand nombre. Quelques-uns pourtant raisonnaient mieux et c'est sur leur énergique coopération que je devais m'appuyer pour maintenir les autres dans l'ordre. Malheureusement mes chevaux étaient absents et je ne

(1) Codex Historicus de Saint-Albert.
(2) Lettre de Mgr Grandin au P. Lacombe, 8 avril 1885.

pouvais me déplacer qu'à pied. Je rencontrai le chef Erminskin et je lui recommandai d'avoir l'œil ouvert sur les dispositions de ses gens. Sampson était absent à Morleyville, chose bien regrettable car il avait une bien vilaine clique d'Indiens. Je fis convoquer une assemblée et c'est pendant cette réunion que je rencontrai Bobtail. J'expliquai la situation devant un nombreux auditoire et j'insistai fortement sur les terribles conséquences d'une sédition. Les chefs et leurs conseillers furent tous d'avis qu'on devait maintenir la paix à n'importe quel prix ; mais leur décision fut accueillie par un sinistre silence qui m'impressionna mal. Néanmoins l'ordre fut donné de reprendre les travaux comme si rien n'était survenu » (1).

Le 10 mai, l'émotion fut grande à Edmonton quand on vit arriver les premiers fuyards de Peace Hill et de Bear's Hill. Erminskin leur avait déclaré qu'il pouvait se dispenser de leur présence et il leur conseillait de s'en aller dans leur propre intérêt. Le va et vient continuel des Indiens à toute heure du jour et de la nuit était de mauvais augure d'autant plus qu'ils possédaient des armes des meilleures marques, des Winchester, des Martini-Henry, et des munitions en grande quantité.

Le lendemain matin l'interprète J. Lee arriva de la rivière Bataille pour se procurer des provisions et surtout du bacon. Il avait quitté la réserve la veille. Avant son départ, les Indiens se proposaient de saccager le magasin de la Compagnie, mais il ne savait s'ils avaient mis leur projet à exécution. Quant à lui on l'avait assuré d'une sécurité complète (2).

Apprenant que les intérêts de la Compagnie étaient en jeu, M. McDougall, le bourgeois d'Edmonton, chargea Philippe Tate et James Rowland d'aller sur le champ arranger les choses avec les Indiens et à cet effet, il leur donna une lettre pour les chefs (3).

Toutes les rumeurs colportées depuis quelques jours ne laissaient pas d'inquiéter la population rurale du district. Par précaution, les fermiers préparaient leurs fusils et s'approvisionnaient de munitions ; ils enfouissaient leurs effets et leurs provisions dans de sûres cachettes, ils abandonnaient leurs maisons et leurs fermes pour aller se réfugier soit au Fort Saskatchewan, soit à Edmonton, soit à Saint-Albert. Le plus grand nombre de familles, persuadées que, en cas d'attaque, les premiers objectifs des Indiens seraient le Fort Saskatchewan, quartier-général de la gendarmerie à cheval, et Edmonton où se trouvaient les bureaux du gouvernement et les plus importants magasins du district, préférèrent demander refuge à la cité épiscopale de Saint-Albert. Mgr Grandin ouvrit ses portes toutes grandes aux

(1) Lettre du P. Scollen au P. Lacombe, 20 avril 1885 (Archives de la Maison Provinciale des O. M. I., Edmonton).
(2) Edmonton Bulletin, 18 April 1885.
(3) Lettre du P. Scollen au P. Lacombe, 20 avril 1885.

réfugiés. « Nous allons être obligés de cesser les classes, écrit-il, car la maison d'école est pleine de familles ». La forge, la menuiserie, les hangars, en un mot tous les bâtiments disponibles étaient laissés à la disposition des gens qui émigraient du Fort Saskatchewan, de la colonie de Namao, d'Edmonton même. Un ministre méthodiste demanda asile à Monseigneur pour sa femme et son enfant et l'agent Anderson y envoya son fils au soin d'une Indienne. Tous étaient reçus avec la même cordialité [1]. Les habitants de la bourgade, à l'exemple de leur évêque, surent se gêner pour ne refuser l'hospitalité à personne. En quelques jours, Saint-Albert était devenue une véritable cité de refuge où l'on retrouvait le calme et la sécurité sous l'égide du premier pasteur [2].

Pendant ce temps Edmonton activait la construction de son rempart et de son bastion pour assurer la protection des familles réfugiées au fort. Une ligne de tranchées fut construite au sommet de la colline. La maison du bourgeois qui dominait le fort fut défendue par un détachement sous les ordres de G. A. Simpson. Une grande quantité d'armes et de munitions furent emmagasinées : des boîtes à mitraille pour les deux canons de bronze, des cartouches de tout calibre pour les fusils de tous les modèles depuis les vieux Sharp jusqu'aux Snider. Des serpes furent également distribuées aux défenseurs pour empêcher toute tentative d'escalade.

« Jusqu'au soulèvement des Indiens de Battleford, raconte le journal d'Edmonton, aucun danger n'était redouté, mais lorsque cet événement eut lieu et que, plus près de nous, à cent vingt milles à l'est, les paisibles Indiens de Saddle-Lake se déchaînèrent, on sentit bien que la prochaine arène serait Edmonton. Quand de plus on apprit que, à soixante milles au sud, la bande de Bear's Hill ne parlait que bataille, les événements commandèrent une plus grande attention. Mais quand le samedi après-midi, 11 avril, le message du capitaine Griesbach reçu de Beaver Lake annonça que les Indiens du Lac Poisson-Blanc, du Lac la Biche, et du Lac des Œufs étaient en chemin pour rejoindre ceux de Bear's Hill, en vue d'un soulèvement et que les Pieds-Noirs s'étaient mis à arracher les rails du chemin de fer, la panique s'ensuivit tout naturellement. L'affolement de la population ce samedi et le lendemain prenait la forme d'un sauve qui peut plutôt que d'une préparation méthodique à la résistance » [3]. Tous les gens fuyaient dans une course éperdue, abandonnant leurs maisons, lâchant leurs troupeaux ou les poussant devant eux jusqu'à une place sûre. « C'est une vraie panique dans tout le pays et St-Albert semble être la seule ville de refuge.

---

(1) Codex Historicus de Saint-Albert.
(2) The Saint Albert Mounted Riffles of 1885, par Miss K. Maloney.
(3) Edmonton Bulletin, 18 April 1885.

Il nous vient du monde de tous les points mais surtout des Baraques et d'Edmonton. On pense que c'est la police et la Compagnie de la Baie d'Hudson que les Sauvages vont attaquer. Si le bon Dieu ne les arrête pas une fois lancés, ces pauvres Sauvages peuvent tout piller et tout massacrer. Nos gens de St-Albert sont tous dans une inquiétude mortelle, surtout les Canadiens, car parmi nos Métis, il y en a qui voudraient bien du changement et qui seraient prêts à donner la main à la révolte : ils n'ont rien à perdre et pensent qu'ils gagneraient à renverser le gouvernement. Ils pensent qu'ils seraient riches s'ils pouvaient faire main basse sur la Compagnie, le Département Indien, quelques magasins et quelques grosses bandes d'animaux » [1].

Au Fort Saskatchewan, le moral était bien bas parmi les réfugiés qui s'attendaient à recevoir le premier choc des Indiens venant du nord, ou de l'est. Dans le but de les calmer, le commandant de la garnison chercha de l'aide auprès de Mgr Grandin. Coup sur coup, dans cette terrible journée du samedi, il lui écrivit deux billets. « Comme le P. Blais n'a désormais presque rien à faire de l'autre côté de la rivière, vu que la plupart de ses paroissiens se sont réfugiés dans l'enceinte du fort, je pense qu'il serait préférable, en cas de danger, de le faire venir ici ». Puis, un peu plus tard : « J'ai l'honneur de solliciter de votre Seigneurie la faveur suivante. Vu qu'il y a dans le fort un certain nombre de familles catholiques, je vous saurais gré de m'envoyer, si possible, deux religieuses. Je pense que leur présence produirait bon effet et aiderait à relever le moral de ces gens ».

Mgr Grandin répondit immédiatement : « A mon avis, le P. Blais peut faire autant de bien en restant chez lui qu'en se réfugiant au fort. Il se doit à tous les quartiers de sa paroisse aussi bien qu'à la population réfugiée aux casernes. Présentement tous mes prêtres se trouvent dispersés sur les réserves indiennes ; si j'avais quelqu'un de disponible, je le mettrais volontiers à votre disposition. Quant aux religieuses soyez persuadé qu'elles seront prêtes à aller en quelque lieu que ce soit aussitôt qu'il y aura des blessés à soigner » [2].

Le lendemain, dimanche de la Quasimodo, des messagers de Victoria annoncèrent que Saddle-Lake et les environs étaient rentrés dans le calme, que les trouble-fête étaient partis pour le conseil du Fort Pitt, que Pécan de Whitefish avait volé des munitions, non pour guerroyer, mais pour faire la chasse, que Quinn et Delaney de Frog-Lake étaient, non pas tués, mais prisonniers. Alors les nerfs des réfugiés se détendirent un peu, mais leur épouvante ne se dissipa pas ; depuis quelques jours, en effet, ils connaissaient d'expérience que les démentis prove-

(1) Codex Historicus de Saint-Albert.
(2) Codex Historicus de Saint-Albert.

nant des meilleures sources n'étaient guère plus dignes de foi que les rumeurs elles-mêmes (1).

L'anxiété de M. MacDougall, bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson, était grande de ne pas voir revenir les émissaires qu'il avait expédiés à Bear's Hill le samedi précédent ; il craignait que les Indiens leur eussent fait un mauvais accueil. Le mardi 13 avril, il partit donc pour Saint-Albert en compagnie de M. J. Norris, dans le but d'enrôler une compagnie de cinquante ou soixante Métis, habitués aux coutumes indiennes, dans le but de visiter les Indiens de Peace Hill et Bear's Hill et les sommer de rester tranquilles s'ils ne voulaient pas avoir tous les Métis du district à leurs trousses. Vers une heure de l'après-midi, il se



MISSION DE SAINT-LAURENT

rendit à l'évêché pour communiquer ses projets à Mgr Grandin et lui demander son appui. Le bon évêque de Saint-Albert goûtait fort peu ces procédés d'intimidation et ces ambassadeurs armés jusqu'aux dents. Il refusait de souscrire à une telle entreprise, disant que quatre ou cinq Métis influents feraient meilleure besogne par leurs paroles et leurs marques de bienveillance qu'une armée avec tous ses fusils. Du reste, comme les citadins d'Edmonton, par orgueil ou défiance, avaient refusé au début d'admettre les Métis dans leur corps de volontaires, ils n'en trouveraient plus, aujourd'hui, cinq qui consentissent à se joindre à eux (2).

---

(1) Edmonton Bulletin, April 18th, 1885.
(2) Codex Historicus de Saint-Albert. — Edmonton Bulletin, April 18th, 1885.

Ce que Mgr Grandin avait prévu, arriva ; les deux personnages d'Edmonton durent s'en retourner bredouilles. Du reste un peu plus tard dans la soirée, Philippe Tate et James Rowland étaient de retour à Edmonton, annonçant le succès complet de leurs démarches.

Le samedi précédent, aussitôt chargés de leur mission spéciale, ils s'étaient mis en route. Ils arrivèrent à Peace Hill la nuit suivante. Tout y était tranquille. Philippe Whitford, fils, était gardien des entrepôts du gouvernement ; le chef Erminskin et Muddy-Bull s'occupaient du troupeau de M. Lucas et des effets qu'il avait laissés sur place. Le pillage qui y avait eu lieu se réduisait à bien peu de choses. Les Indiens du lac Buffalo que l'on croyait mal intentionnés tout d'abord, ne donnaient aucun sujet d'inquiétude et venaient chercher leurs rations alimentaires avec leur régularité coutumière.

Le lendemain, dimanche, 12 avril, Tate et Rowland partirent pour aller chez le chef Erminskin à Bear's Hill. A leur demande, celui-ci consentit à se joindre à eux avec cinq de ses hommes tous armés, parce que, disait-il, il y avait entre sa bande et celles des deux autres chefs un certain malaise qui pendant les pourparlers pourrait dégénérer en chicane. Ainsi réunis, ils partirent de compagnie pour Battle River Leavings où se trouvait la mission de N.-D. des Sept-Douleurs [1].

Ce fut avec un grand soulagement et une grande joie que le P. Scollen les accueillit. « Leur arrivée, écrit-il, ranima mon courage, car jusque-là j'avais été complètement seul à lutter pour la paix ». Il leur fit alors le récit des événements qui s'étaient passés depuis quelques jours. « Malgré la promesse des chefs, j'appris dans la suite que les jeunes gens avaient organisé une danse de guerre dans un coin retiré de la réserve. Elle continua pendant trois nuits successives ; comme résultat, ces jeunes écervelés en étaient arrivés à se persuader les uns les autres qu'il était de leur devoir d'entreprendre quelque chose pour la cause nationale et que le mieux qu'ils pouvaient faire c'était de se révolter et de piller. Donc, le samedi, troisième jour après l'assemblée où l'on avait pris de si bonnes résolutions, je vis, à mon grand chagrin, une bande de jeunes déchaînés passer à toute vitesse devant ma cabane sur leurs poneys. Je courus à leur rencontre et j'appris qu'ils allaient au magasin de la Baie d'Hudson. Ils m'informèrent aussi qu'ils avaient déjà pris possession de la maison de M. Glass où ils avaient tout enlevé ou dévasté. J'essayai par tous les moyens en mon pouvoir de les détourner du pillage, mais en vain. Bobtail était absent à la recherche de harnais pour commencer son labour. Sampson était encore en voyage. Erminskin était chez lui, et il réussit à empêcher ses jeunes gens

---

(1) Edmonton Bulletin, April 18th, 1885.

de participer au pillage. Quant aux autres, la lie de la population, ils étaient hors de contrôle, entraînés par un coquin de Saulteux prêt à se charger des besognes les plus viles. Ils continuèrent à saccager le magasin. Je les rencontrai le soir revenant chargés de butin et je les semonçai d'importance les uns après les autres jusqu'à ce que ma gorge me refusât tout service. Mais, effrayés des conséquences de leur acte, ils vinrent le lendemain matin établir un grand camp sur le pied de guerre » (1).

Peu de temps avant l'arrivée des Métis d'Edmonton, le P. Scollen vit passer devant sa maison, sur le chemin de Calgary, cinq Indiens qui conduisaient un prisonnier blanc au grand camp ; trois le précédaient et les deux autres, de chaque côté, tenaient le cheval par la bride. A cette vue le missionnaire bondit : « Qu'est-ce que cela ? » — « C'est un Blanc arrêté sur nos terres que l'on mène prisonnier au grand camp ». — « De quel droit agissez-vous ainsi ? répliqua le Père. Les Blancs n'ont-ils pas le droit de passer sur toutes les routes aussi bien que les Indiens ? » Puis saisissant la bride, il obligea les gardes à lâcher prise. Il fit entrer l'étranger chez lui, désella le cheval et renvoya les Indiens tout ébahis de tant d'audace.

Une fois seul en présence de son libérateur, le cavalier se fit connaître. Il se nommait Stuart. Lorsque le courrier Mowatt d'Edmonton arriva à Calgary le jeudi précédent, le lieutenant-gouverneur Dewdney était là attendant les chefs pieds-noirs pour traiter avec eux. En apprenant les mauvaises nouvelles qui venaient d'arriver, il s'était mis sur le champ à écrire une lettre qu'il fut chargé de remettre au P. Scollen (2).

Pendant longtemps le P. Scollen n'avait pas été persona grata auprès des administrateurs qu'il ne flattait guère et qu'il fustigeait souvent quand l'intérêt de ses Indiens était en jeu. Ces fonctionnaires le regardaient volontiers comme un agitateur toujours ligué avec les Indiens contre eux. Mais les heures critiques que l'on traversait avaient fini par ouvrir les yeux à beaucoup d'entre eux. Le lieutenant-gouverneur ne tarissait pas d'éloges pour son zèle désintéressé et pour les services inestimables qu'il avait journellement rendus au gouvernement du pays. Il comptait donc le voir user de toute son influence pour le bien de la paix parmi les Cris comme le P. Lacombe le faisait parmi les Pieds-Noirs en ce moment (3).

Après quelque temps le P. Scollen se dirigea avec ses compagnons indiens et métis, vers le grand camp qui était dressé à l'emplacement de la future agence. Il y avait là trente-six

(1) Lettre du P. Scollen au P. Lacombe ; Bear's Hill Reserve, 20 April 1885.

(2) Récit du P. Gabillon, O. M. I. — Edmonton Bulletin, 18 April 1885.

(3) Lettre du P. Lacombe à Mgr Grandin, 10 avril 1885 (Codex Historicus de Saint-Albert).

tentes formant cercle et au milieu l'imposante loge de danse. L'animation était grande et le bruit assourdissant. Mais leur entrée fut le signal d'une recrudescence de vacarme dans ce pandémonium. La danse activa son rythme ; les battements de tambourins se firent plus énergiques, la fusillade plus nourrie par-dessus leurs têtes, les cris plus stridents. « Riel ! Riel ! (1). Pas de capitulation ! Pas de compromis ! » En passant devant le chef Erminskin, ces jeunes écervelés qui n'avaient jamais vu la couleur d'une bataille, osaient le traiter de lâche et de vieille femme. Aux gestes du P. Scollen réclamant le silence, ils répondaient : « Nous n'avons pas besoin de t'entendre. Tu parles trop souvent quand tu devrais te taire ». D'autres le menaçaient.

Erminskin pressait son frère Bobtail d'user de son influence pour calmer ce potin, mais il était impuissant à se faire obéir. Le P. Scollen lui souffla à l'oreille : « Bobtail, tu n'es pas un chef ; tu n'es pas capable de te faire écouter, même de tes gens ». Bouillant de colère, Bobtail se lève, fonce sur les tambours qu'il bouscule, pénètre au cœur de l'enceinte frappant à droite et à gauche, n'épargnant personne. Sa rage désarme les plus résolus. On tremble. On se tait. Le P. Scollen profite de cette impressionnante accalmie pour prendre la parole. Maintenant qu'il peut se faire entendre, il ne s'arrêtera que sûr du succès. « Voici vingt ans que je suis parmi vous, leur dit-il ; vous ai-je jamais donné un conseil qui pût vous faire tort ? Ne seriez-vous pas plus à l'aise aujourd'hui si vous aviez voulu m'écouter hier ? Est-il encore temps de remédier à vos crimes ? » Alors il agita les deux lettres qui leur annonçaient le pardon, celle du lieutenant-gouverneur et celle du bourgeois d'Edmonton. Mais avant qu'on lui permît de les déplier et de les lire, les Indiens exigèrent de lui qu'il jurât sur la Bible de n'y pas changer un mot. Alors il parla pendant près de deux heures sans que personne n'osât l'interrompre. Il commenta phrase par phrase la lettre du lieutenant-gouverneur et celle de M. McDougall, mettant chaque terme à la portée de leur intelligence. Quand il eut terminé ce long plaidoyer en faveur de la paix, il pouvait constater que les plus audacieux meneurs baissaient honteusement la tête ; les loups étaient devenus agneaux. Alors déversant tout le fiel qui s'était accumulé au fond de son être pendant ces trois pénibles journées, retournant à plaisir le bistouri dans les plaies vives qu'il venait d'ouvrir, il prit sur ces coupables une salutaire revanche de toutes les avanies qu'il avait essuyées. Il n'avait plus devant lui qu'une humble confrérie de pénitents.

Il commanda alors aux coupables de retourner à leurs travaux après avoir restitué tout ce qui leur restait encore des

(1) En réalité ils prononçaient : « Nièn ! Nièn ! »

marchandises volées. Ils le promirent à condition qu'on leur accordât des rations et du grain de semence (1).

Le lendemain les envoyés du bourgeois d'Edmonton s'occupèrent de tout mettre en ordre dans le magasin qui avait été saccagé. Ils recueillirent des Indiens un gros chargement de marchandises qu'ils rangèrent sur les étagères. Un message fut envoyé à Thom. Taylor, commis du magasin, qui avait pris la fuite vers Calgary. En attendant son retour, J. Larocque fut mis à la tête des affaires. M. J. Norris, fils, qui était venu avec Rowland et Tate pour s'occuper des rations de la réserve des Assiniboines, fut retenu à Bear's Hill dans le même but jusqu'au retour du fermier-instructeur J. Lee, car la plus grande partie des Assiniboines de Wolf-Creek avaient l'intention de partir pour la forêt afin de n'être pas obligés, en cas de désordre, de combattre contre d'autres Indiens.

Tout ayant été réglé, les deux plénipotentiaires se mirent en route pour Edmonton munis d'une lettre d'explication du P. Scollen et d'une lettre de regret de Bobtail (2).

Le lendemain de leur arrivée, 15 avril, le R. P. Henri Grandin, curé de la paroisse Saint-Joachim d'Edmonton, vint rendre visite à son oncle à Saint-Albert et lui annoncer les bonnes nouvelles venues de Peace-Hill. « Qu'est-ce qui a opéré cette révolution dans les têtes exaltées de ces Indiens, se demande-t-on ? Il paraît que c'est une lettre du gouverneur Dewdney leur apprenant que les Pieds-Noirs sont tranquilles et n'ont nulle envie d'aller en guerre. Si les Pieds-Noirs entrent dans la lutte ce sera du côté du gouvernement et contre eux » (3).

Mais à peine arrivés, James Rowland et Philippe Tate sont envoyés le mercredi pour faire une enquête sur d'autres désordres qui auraient eu lieu au Lac Sainte-Anne. La nouvelle en était arrivée la veille par le P. Blanchet.

Voici ce qu'il racontait. Le 10 de ce mois, vendredi après Pâques, vers dix heures du soir, la bande d'Alexis arrivait à la porte du magasin de l'honorable Compagnie en poussant des cris et en chantant la guerre. Ils entrent en demandant du thé, du sucre, du raisin, de la poudre, du plomb, de la farine... et quoi encore ? A leur grand étonnement, le commis Fortin, intimidé par leur allure menaçante, fait droit à toutes leurs exigences sans calculer. Ils sortent pour délibérer, car ce n'était pas ce à quoi ils s'attendaient. Entrant de nouveau, ils se plaignent qu'ils n'ont pas assez ; Fortin, sans hésiter, leur en donne davantage. Mais lorsqu'ils essaient de renouveler ce manège une troisième fois, ils se heurtent à un refus catégorique. Ils n'attendaient que

(1) Lettre du P. Scollen au P. Lacombe, 20 avril 1885. — Edmonton Bulletin, 18 April 1885.

(2) Edmonton Bulletin, 18 April 1885.

(3) Codex Historicus de Saint-Albert.

cela pour s'emparer de sa personne et se servir eux-mêmes. Quand le pillage est fini, ils s'en vont tous faire bombance pour le reste de la nuit ([1]).

Le lendemain matin vers dix heures, le P. Blanchet fut averti de ce qui s'était passé la nuit précédente. Son étonnement fut d'autant plus grand que le dimanche précédent la plupart de ses chrétiens, le chef Alexis en tête, avaient fait dévotement leurs Pâques. Il vint chez Fortin et y fit appeler le chef. Celui-ci entra avec un air arrogant et, sans même regarder le prêtre, il proclama qu'il avait reçu une lettre d'un grand chef d'en bas et qu'il était résolu de lui obéir. Jusqu'ici il avait toujours été à la remorque des prêtres parce qu'il les croyait francs, mais aujourd'hui le bandeau lui avait été ôté des yeux et il voyait clair. Il savait que les missionnaires lui avaient toujours caché la vérité. Pour le moment, il ne cherchait pas la guerre ; mais il ne répondait plus de ses jeunes gens. Il devenait évident que partout la consigne était de piller les magasins du gouvernement et ceux de la Compagnie et de considérer les prêtres comme des traîtres.

Monseigneur persuadé qu'un bon catholique tel qu'Alexis ne pouvait rester sourd à la voix de son évêque, lui écrivit trois lignes : « Alexis, jusqu'à ce jour j'ai été content de toi parce que tu nous as toujours écoutés. Les prêtres ne t'ont jamais trompé. Ecoute ton missionnaire ; autrement tu pourrais vite t'en repentir » ([2]).

A cette époque une ligne téléphonique reliait l'évêché de Saint-Albert à la bourgade d'Edmonton. En ces jours troublés, Mgr Grandin ne s'approchait de l'appareil qu'avec une grande appréhension, car il lui apportait bien plus de nouvelles inquiétantes que de rapports rassurants. Du reste tous les messages qu'on lui transmettait semblaient contradictoires et le laissaient en proie à un doute poignant. « On ne fait toujours, écrit-il, que des rapports qui se contredisent et nous ne savons que croire. Malheureusement nous ne pouvons recevoir un mot d'aucun de nos missionnaires. On nous a dit que les Pieds-Noirs étaient en révolte et maîtres du chemin de fer. On nous a dit que Regina était brûlée. Dernièrement on nous a dit que les Pieds-Noirs étaient tranquilles et voulaient venir se battre contre les Cris. Les bruits courent que les Sauvages sont maîtres de toute la Saskatchewan à partir du Lac la Selle jusqu'à Prince-Albert... Malheureusement nous ne savons rien de certain » ([3]).

Le samedi, 18 avril, les yeux du bon évêque qui ne pouvait se résoudre à croire à la méchanceté d'autrui, allaient soudain se dessiller. Vers huit heures du matin, le téléphone lui transmit

---

([1]) Codex Hist. de Saint-Albert. — Edmonton Bulletin, 18 avril 1885.
([2]) Codex Historicus de Saint-Albert.
([3]) Lettre de Mgr Grandin, Saint-Albert, 19 avril 1885.

une sinistre nouvelle que le Rév. M. McLaughlin de Victoria venait de recevoir du Fort Pitt et que lui-même était venu transmettre à Edmonton. « Quinn et Delaney tués. Leurs femmes vendues aux Indiens. Deux prêtres fusillés quand ils priaient sur leurs cadavres. Tous les quatre jetés dans une maison et brûlés ». Ce fut un coup terrible porté au cœur sensible du bon évêque. Ne pouvant contenir son émotion, il donna libre cours à ses larmes.

Mais l'heure n'était pas aux lamentations inutiles. Comme autrefois ces saints pontifes qui, devant l'incurie ou l'incompétence du pouvoir civil, se levaient pour tenir tête aux hordes barbares, organisaient la défense de la cité et, d'un geste auguste, arrêtaient la ruée de l'envahisseur, l'évêque de Saint-Albert, pénétré de sa responsabilité, se mit immédiatement à l'œuvre pour protéger la population que Dieu lui avait confiée. « Si le bon Dieu n'arrête pas ces Sauvages, se disait-il, jusqu'à quels excès n'iront-ils pas ? Un certain nombre de nos Métis répondant aux avances de Riel les suivront et ce sera une horrible boucherie ».

Sans plus tarder, il envoya le Frère Boone chercher M. Dan. Maloney, son bon ami et sage conseiller. Ce dernier, augurant mal de cet appel matinal, partit aussitôt et trouva Mgr Grandin tout en larmes. « J'ai écrit autrefois à Sir John, lui dit-il tristement ; il n'a pas daigné m'écouter. Il faut maintenant agir nous-mêmes ». Immédiatement il télégraphia au ministre de la Défense Nationale pour être autorisé à lever une compagnie de volontaires chargés de la surveillance des campagnes et du maintien de l'ordre dans les réserves indiennes. Après avoir discuté quelques autres matières d'importance, les deux amis se séparèrent [1].

Après avoir assuré la protection des réfugiés, Mgr Grandin, songeant qu'il se devait non seulement à sa bourgade épiscopale, mais aussi à son diocèse tout entier, voulut à toute force commencer sa tournée pastorale. « Je partirais moi-même, disait-il, pour aller voir comment tout cela se passe ; mais ici autour, on est on ne peut plus excité. Chacun a peur... Je suis bien inquiet ; nous le sommes tous » [2].

Le 27 avril à dix heures du matin, un message reçu d'Edmonton annonça la prise du Fort Pitt par la bande de Big-Bear. Cette triste nouvelle ne fit qu'affermir son désir de partir, mais les bons Pères de Saint-Albert firent tant et si bien qu'ils réussirent à l'en dissuader. A quoi bon s'exposer inutilement quand les faits prouvaient que Indiens et Métis étaient trop endurcis pour entendre raison !

---

(1) The Saint Albert Mounted Riffles, par Miss K. Maloney.
(2) Lettre de Mgr Grandin, Saint-Albert, 19 avril 1885.

X

LA TERREUR AU LAC LA BICHE

(17 avril — 22 mai)

Mgr Grandin ne se rassurait pas sur le sort de N.-D. des Victoires au Lac la Biche dont il n'avait absolument aucune nouvelle. Tout en faisant partie de son diocèse, il l'avait cédée pour les besoins des missions du Mackenzie à Mgr Faraud qui y avait établi sa résidence. De fait, cette mission traversait alors une crise des plus terribles.

Le 17 avril 1885, vers trois heures du soir, M. Young, gérant de l'établissement commercial du Lac la Biche arrivait à la mission le visage tout décomposé. Il était accompagné de quatre personnes : M. Alexandre Hamelin, Métis établi près de la mission, le chef Pécan, le pasteur Steinher et l'interprète Erasmus, ces trois derniers de la réserve de White-Fish.

M. Young expliqua à Mgr Faraud le but de sa visite. Le 2 avril, jour du massacre de Frog-Lake, un messager indien était venu annoncer à Pécan la révolte des Métis, la bataille de Duck-Lake, le pillage de Battleford et le succès des Cris des Prairies à Frog-Lake, et il le priait de se rendre immédiatement au grand conseil qui devait se tenir au Fort Pitt. A cela, Pécan avait répondu froidement : « Cela ne m'intéresse pas ». Cependant ces nouvelles jetèrent l'émoi parmi les Indiens du Lac la Selle qui vinrent tous se mettre sous sa protection à l'exception d'une famille de mécréants qui préféra piller et voler la ferme du gouvernement et courir ensuite se réfugier sous l'égide de Big-Bear.

Quelques jours plus tard, il reçut une nouvelle sommation. Cette fois Wandering-Spirit lui conseillait, s'il persistait dans son refus, de faire l'acquisition d'un coursier fringant et de gagner rapidement le large. A ces menaces il répondit d'une façon aussi catégorique que la première fois. Toutefois il crut prudent de réunir de suite les Indiens du Lac Castor pour s'assurer de leurs dispositions. Comme le chef Piyesis était absent, une seconde réunion fut convoquée à son retour ; alors il demanda à tous les amis de la paix de se ranger à ses côtés ;

tous, sans exception, lui promirent fidélité à la reine. Il écrivit aussitôt à l'agent Anderson pour l'assurer des sentiments pacifiques de ses Indiens et pour demander des munitions qui leur permettraient de partir à la chasse.

Ce dernier billet de Wandering-Spirit était accompagné d'un autre adressé à Hamelin, le plus influent des Métis de l'endroit. Après avoir fait grand état de sa brillante victoire de Frog-Lake où tous les Blancs avaient péri sans qu'un seul de ses Indiens souffrît la moindre égratignure, il l'invitait à réunir ses Métis du Lac la Biche pour les mener voir le combat décisif du Fort Pitt. S'il ne pouvait s'y décider, il lui fallait du moins livrer les armes et les munitions de son magasin aux Indiens sous peine de les voir enlevées de vive force. Ce petit traiteur qui n'avait nulle envie d'aller grossir le nombre des insurgés, ne lui répondit même pas [1].

Il devenait évident que tous ces actes d'insoumission aux décrets du puissant Big-Bear, allaient attirer les foudres de ses guerriers sur la colonie. Aussi M. Young était venu tout exprès pour avertir Mgr Faraud et ses missionnaires de se tenir prêts à tout événement. « Métis et Cris, lui disait-il, veulent imiter Pécan: se défendre et nous défendre. Voilà pourquoi j'ai convoqué tous les gens à une réunion générale au fort pour y organiser la résistance » [2].

« Le jour où M. Young vint nous annoncer ces tristes nouvelles, écrit Mgr Faraud, il crut de son devoir, et cela sans même m'avertir, d'aller faire une visite aux Sœurs. Sous le coup d'une forte émotion lui-même, il leur mit tout au pire et leur laissa la conviction que, si les Cris venaient, ce qui était presque sûr, ils les conduiraient avec eux, en feraient leurs femmes un jour pour les vendre le lendemain à un autre comme prix d'un cheval, d'un fusil, etc. Ai-je besoin de vous dire dans quel état se trouvaient et se trouvent encore ces pauvres Sœurs... » [3]

Ne doutant pas que l'heure de l'attaque pût tarder beaucoup, les Pères et les Frères passaient leurs jours et leurs nuits à enfouir leurs provisions et leurs effets dans le sable de la grève, sous le fumier des écuries, sous le plancher des habitations afin de les soustraire à la rapacité des pillards [4].

Après neuf jours d'attente fébrile, le 26 avril à 6 heures du matin, la vieille mère de Julien Cardinal, le dévoué serviteur de la mission, arrivait à travers bois et marécages pour annoncer que les Cris de Big-Bear approchaient. Pendant la nuit ils étaient arrivés sur les bords du Lac Castor. Ils n'étaient que dix, mais

(1) Edmonton Bulletin, 25 April 1885. — Trials in connexion with the North-West Rebellion, pp. 178-180.
(2) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 322.
(3) Lettre de Mgr Faraud à Mgr Grandin, Lac la Biche, 4 mai 1885.
(4) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 324.

se disaient nombreux, ainsi ils réussirent à intimider les Indiens réveillés en sursaut et à les gagner par peur. Aucun de ceux-ci n'osa résister à leurs ordres. Ils se dirigèrent tous vers le magasin de la Compagnie, renforcés en route par des Métis de la Grande Baie qui, loin d'arrêter leur avance, étaient heureux d'être admis à participer au pillage.

Pat Pruden, gardien du poste, privé de l'aide des miliciens, ne pouvait tenter la moindre résistance ; il leur livra les clefs. Alors hommes, femmes et enfants se lancèrent à la curée. En moins d'un quart d'heure, ils avaient tout enlevé, effets, vivres, tabac, munitions, fourrures. Puis, mus par une rage satanique ils se mirent à casser les vitres, enfoncer les portes, briser les meubles, déchirer les livres, taillader les tapis et couper en pièces les robes de soie de Mme Young. Treize mille piastres de four-



LA MISSION DU LAC LA BICHE
A) COUVENT DES SŒURS; B) ÉVÊCHÉ; C) ÉGLISE; D) ENTREPÔTS; E) LAC

rures furent enlevées ou détruites. Rien cependant ne fut incendié : c'était l'ordre des chefs. Quand il n'y eut plus rien à prendre ou à briser, cette troupe de vandales se retira pour jouir paisiblement du butin si facilement gagné (1). Il n'y eut pas de sang versé.

Pruden qui s'était sauvé, arriva vers trois heures de l'après-midi pour annoncer que le pillage du fort était consommé. Maintenant la mission de N.-D. des Victoires devait s'attendre à voir les mêmes pillards arriver dans quelques heures. Heureusement que Julien Cardinal avait réussi à recruter une quinzaine de Métis bien décidés à la défendre. D'autres vinrent se joindre

(1) Edmonton Bulletin, 15 mai 1885.

à eux et les Frères s'armèrent eux aussi pour combattre au besoin.

Après une nuit d'anxiété, on entendit de bon matin un coup de fusil et aussitôt on aperçut à l'orée du bois un Indien bariolé qui se dirigeait vers la mission après avoir déposé son fusil sur l'herbe en gage de desseins pacifiques. En un clin d'œil, tous les miliciens vinrent s'asseoir sur leurs talons autour de leur évêque et de leurs prêtres. Le messager dit en substance : « Je viens au nom de mes chefs m'enquérir de vos convictions politiques. Etes-vous pour Riel ou pour le gouvernement ? Etes-vous disposés à nous fournir des armes et des combattants, ou bien nous les refusez-vous ? »

Les Métis répondirent qu'ils n'étaient d'aucun parti, qu'ils désiraient vivre en paix, qu'ils n'avaient pas trop d'armes pour leurs besoins et qu'ils ne désiraient pas le privilège d'appartenir à la garde d'honneur de Big-Bear.

L'Indien, visiblement contrarié, se retira sans mot dire ; mais arrivé hors de portée de fusil, il commença à vomir sa rage, annonçant que Big-Bear en personne viendrait avec deux cents guerriers venger l'affront qu'ils lui faisaient. Les miliciens, étonnés de leur propre témérité et épouvantés par ces menaces, battirent en retraite vers la forêt hospitalière. Leur exemple fut contagieux et, en peu de temps les familles s'en allèrent chercher refuge soit dans les fourrés, soit sur les îles (1). Les Sœurs elles-mêmes voulaient partir avant la nuit pour une retraite plus sûre et Mgr Faraud eut mille peines à les retenir jusqu'au lendemain.

Dès les premières lueurs de l'aurore leur caravane s'engagea silencieusement sur la surface congelée du lac. Quatorze traîneaux transportaient les malades et les bagages. Six religieuses, deux Sœurs auxiliaires et sept jeunes filles les suivaient à pied. La bise du nord cinglait les visages. La glace, déjà en mauvais état, cédait parfois sous le sabot des chevaux et des bœufs. Enfin, vers six heures et demi du matin, après avoir parcouru trois milles, les fugitifs arrivèrent à une petite île boisée où il n'y avait que la cabane du pêcheur. Une fois les bagages déchargés et les tentes dressées, les charretiers s'en retournèrent laissant au jeune P. Le Treste le soin de veiller à leurs intérêts spirituels et au Frère Jean-Marie celui de pourvoir à leur subsistance par la pêche (2).

En attendant la délivrance, nous dit le P. Le Treste, la comnauté d'exilés mourait de peur cent fois par jour (3). « La terreur

(1) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 326. — Lettre de Mgr Faraud à Mgr Grandin, 4 mai 1885.

(2) Lettre de Sœur Youville à Sœur Saint-Roch, Ile de Pêche, Lac la Biche, 3 mai 1885.

(3) Lettre du P. Le Treste à sa tante, Sœur Madeleine : Mission Saint-Charles, Dunvégan, 11 décembre 1885 (Arch. Générales).

nous a reléguées dans une des îles à la pêche, écrit une des religieuses le 3 mai ; là nous séchons de frayeur. Nous y sommes avec trois familles métisses sur lesquelles on ne peut guère compter.

« ... Ah ! cher P. Lestanc, je vous en conjure, si vous pouvez nous aider à sortir de ce mauvais pas, venez, envoyez à notre secours ; nous périssons. En apprenant que M. Young faisait partir ces jours-ci sa famille pour Edmonton par Tawatinaw, j'ai perdu tout courage. La Police ne vient donc pas au secours des gens du Lac la Biche ? Mes pauvres petites compagnes, nos enfants et moi-même, qu'allons-nous devenir ?... »

« Mgr Faraud, le P. Collignon et cinq Frères sont à la mission. Mgr Faraud est très encourageant, se confiant entièrement au Vouloir Divin ; Le P. Collignon se meurt de fatigue et d'inquiétude » (1). A mesure que la date fixée par Big-Bear approchait, cette anxiété commune croissait en proportion, d'autant plus que tous étaient intimement convaincus de la futilité de leur défense n'ayant autour d'eux qu'une douzaine d'hommes des alentours « faisant mine » de vouloir les protéger (2).

Dans la soirée du 2 mai, un incident causa un vif émoi. Un orphelin qui aidait le Frère Milcens à six milles de là, arriva à la mission pâle comme un mort. Il dit que, étant allé rassembler les chevaux et les bêtes à cornes du côté du Lac Montagnais pendant que le Frère était parti dans la direction opposée, il fut accosté par un Indien sans armes qui sortait des broussailles. « Es-tu seul ici ? » demanda ce dernier. — « Oui », répondit l'enfant. — « Les Indiens sont-ils arrivés à la mission ? » — « Je ne sais pas ». — « Alors, sauve-toi vite, ou je vais te tuer ». L'enfant ne se le fit pas dire deux fois ; il déguerpit à toute allure (3).

Cet espion rôdant autour de la mission la veille du jour où les guerriers de Big-Bear étaient supposés arriver au Lac Castor, était un mauvais présage. Rien pourtant ne se produisit les deux jours suivants. Sans doute Big-Bear se réservait d'attaquer par surprise. « Si le gouvernement n'envoie pas bientôt des forces suffisantes pour nous protéger, disait Mgr Faraud, notre agonie pourrait durer longtemps » (4). Personne en effet ne vivait rassuré. Nous le voyons dans la lettre que le P. Collignon écrivait le 4 mai au bon P. Lestanc. « Je n'aurais jamais cru que le bon Dieu exigeât de nous le martyre de sang ; il nous l'a demandé. Que son saint Nom en soit bénit ! Domine, non sum dignus, me disiez-vous dans votre dernière lettre. Jusqu'aujourd'hui j'en dis autant ; cependant au moment où je vous écris ces lignes, notre

---

(1) Lettre de Sœur Youville au R. P. Lestanc, 3 mai 1885.
(2) Lettre de Mgr Faraud à Mgr Grandin, 4 mai 1885.
(3) Lettre de Sœur Youville à Sœur Saint-Roch, 3 mai 1885.
(4) Lettre de Mgr Faraud à Mgr Grandin, 4 mai 1885.

position n'est point sûre ; on peut dire que nous sommes entre la vie et la mort. Je regarde comme un vrai miracle que le pillage n'ait pas encore eu lieu à la mission. Toute la bande du Gros-Ours a jeté un œil de convoitise sur la mission ; d'autres seraient bien désireux de partager le gâteau. Hier était le jour fixé par eux pour venir prendre les Sauvages du Lac Castor qui sont à notre porte. Si les soldats ne sont pas rendus maintenant au Lac la Grenouille, nous sommes à peu près sûrs d'être pillés aujourd'hui ou demain... » [1].

Les jours se passaient, les semaines aussi ; pourtant l'ennemi ne se montrait pas, le secours n'arrivait pas, aucune lettre de l'extérieur ne parvenait. L'agonie se prolongeait de plus en plus cruelle, car les sinistres rumeurs ne s'apaisaient pas. Le Père Collignon écrivait le 19 mai : « On nous dit que Gros-Ours veut toujours venir au Lac la Biche pour piller la mission et les traiteurs comme il a fait au fort et emmener tous les hommes dans son camp pour renfort. L'inquiétude, l'épouvante sont à leur comble. Vingt ou trente hommes font la garde jour et nuit à la mission ; tous les autres ont pris la fuite abandonnant tout. Tous les gens du Lac Castor sont campés proche de la mission, mourant littéralement de faim. Ils ont quitté leur lac pour se sauver des griffes du Gros-Ours qui avait dit qu'il enverrait ses gens pour les prendre de force et les emmener au Lac la Grenouille. Ils regrettent sincèrement d'avoir pris part au pillage du fort et ont rapporté ici une grande partie du butin et du pelu pris au fort. Ma position est réellement des plus pénibles ici, ayant à peu près tout le monde sur les bras. Alexandre Hamelin se montre vraiment admirable ; si je ne l'avais pas, je serais vraiment embarrassé. Impossible de faire partir les barges » [2].

Les réfugiés de l'île de Pêche étaient revenus au logis le 13 mai ; malgré les rumeurs qui les terrifiaient encore, les religieuses se sentaient plus en sûreté à la mission que sur leur îlot désert où désormais n'importe quelle flotille de canots pouvait aborder à l'improviste.

On se demandait ce que signifiait ce malencontreux silence de trois longues semaines ; Julien Cardinal se proposa d'en éclaircir le mystère. Il partit le vendredi 22 mai, avec son beau-frère, décidé à ne pas revenir avant d'avoir découvert l'entière vérité sur la situation du pays. Le mardi suivant, il arrivait au grand galop de son cheval, brandissant une grande enveloppe sur laquelle on lisait en caractères majuscules le mot si longtemps attendu : « VICTOIRE ! » [3].

---

(1) Lettre du P. Collignon au P. Lestanc, 4 mai 1885.
(2) Lettre du P. Collignon au P. Lestanc, 19 mai 1885.
(3) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 331.

TROISIÈME PARTIE

LA RÉPRESSION

I

ARRIVÉE DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE

(12 avril — 21 mai)

Le général Middleton, chargé par le ministre de la Milice de réprimer l'insurrection, avait divisé son armée en trois colonnes ayant leurs bases à Qu'Appelle, à Swift-Current et à Calgary sur la ligne du chemin de fer transcontinental. Le 6 avril il partit avec ses troupes de choc dans la direction de Clark's Crossing. Mais ayant appris que la ville de Battleford se trouvait en dangereuse posture, il donna ordre à la seconde colonne commandée par le colonel Otter de voler à son secours. Le troisième corps d'armée devait se rallier à Calgary où se trouvait déjà le général Strange qui s'était mis à la disposition du ministre de la Milice canadienne. Après une longue attente, il reçut du général en chef l'annonce de l'arrivée des premiers détachements. Le 9 avril, on lui télégraphia : « Ai donné ordre au colonel Ouimet de se rendre à Calgary avec son bataillon et de se mettre sous vos ordres ».

Le 12 avril, le P. Lacombe, revenant de cette réunion solennelle où Crowfoot avait renouvelé ses serments de fidélité à la reine, fut grandement surpris de trouver le train bondé de troupes. Cette surprise fut d'autant plus agréable que ces soldats venaient de Montréal, et que leur aumônier était un membre de sa Congrégation, le P. Provost (1).

A peine arrivé à Calgary, le P. Lacombe se hâta vers l'église paroissiale. Il arrêta le P. Claude à l'exorde de son sermon et, par son ordre, l'office dominical, solennellement commencé, dégénéra en messe basse. Les missionnaires étonnés de ces accrocs faits à la sainte liturgie, apprirent à l'issue de la cérémonie le fin mot de l'énigme. Il fallait permettre aux soldats du 65e d'assister à la messe de leur aumônier. Toutefois les lenteurs du débarquement ne permirent pas de mettre ce plan à exécution (2).

En attendant que l'on pût se procurer des moyens de transports pour envoyer à Edmonton la moitié au moins du bataillon,

---

(1) Cent-vingt Jours de Service Actif, par Charles R. Daoust, p. 35.
(2) Codex Historicus de N.-D. de la Paix, Calgary.

le général Strange accepta les services du Rév. John McDougall et du Père Lacombe pour pacifier les Indiens sur la ligne de marche et annoncer aux colons jusqu'à Edmonton qu'il allait avancer avec toute la célérité possible. Quand ils arrivèrent à Bear's Hill tout était déjà rentré dans l'ordre grâce au P. Scollen. Ces deux messagers n'eurent qu'à encourager les Indiens dans leurs bonnes dispositions ([1]).

Le lundi, 20 avril, à deux heures de relevée, le général Strange fit sonner le rassemblement général des troupes d'avant-garde. Après avoir passé en revue les effectifs en tenue de campagne, il donna le signal du départ. En tête de la colonne marchait la musique du 92e d'infanterie, qui ne devait accompagner la troupe que pour le défilé. Puis venait, accompagné de son état-major, le général Strange qui prenait la direction de la colonne jusqu'à Edmonton. Suivaient dans un ordre parfait trente cavaliers de la gendarmerie du Nord-Ouest sous les ordres du capitaine Steele, quarante éclaireurs d'Alberta commandés par le capitaine Oswald et quatre compagnies du 65e Mont-Royal ayant à leur tête le lieutenant-colonel Hughes. Le défilé se terminait par la théorie interminable de 175 voitures et fourgons qui se prolongeait sur une distance de près de deux milles ([2]).

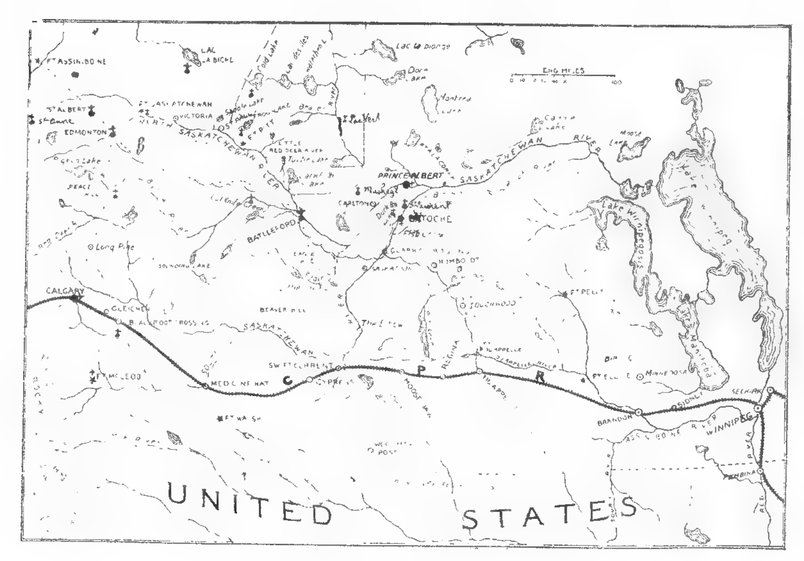
La protection de la voie ferrée et des petites bourgardes du sud-ouest fut laissée au soin de quelques détachements du 92e de Winnipeg, et un peu plus tard du 9e bataillon des voltigeurs de Québec, car, malgré leurs protestations d'amitié et de loyauté, la conduite des Pieds-Noirs n'inspirait aucune confiance au major-général ni aux autres officiers habitués au pays. Le P. Lacombe, au fond de son cœur, ne pensait pas autrement, car il écrivait plus tard : « S'ils ont fait des promesses de loyauté pendant la révolte des Cris, ce n'est qu'en vue de leur propre intérêt afin d'obtenir toujours plus du Département. Depuis le commencement de la guerre tous ceux qui les connaissaient, ont pu remarquer de bonne heure combien ils étaient heureux d'apprendre les succès des Cris, et combien, au contraire, ils étaient attristés et désappointés quand on leur annonçait une victoire des Blancs » ([3]).

Le 29 avril, en arrivant à Bear's Hill, Strange fut heureux de ne trouver aucun signe des désordres signalés. Erminskin et Bobtail se présentèrent à lui, non en rebelles, mais en amis. « Je ne pris pas la main aux chefs, raconte le général, ni ne les reçus, mais je leur fis comprendre, par l'entremise du P. Scollen, que le gouvernement les traiterait d'après leur conduite future » ([4]).

([1]) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 49.
([2]) Cent-vingt Jours de Service Actif, par Charles R. Daoust, page 38. — Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 49.
([3]) Lettre du P. Lacombe au lieut.-gouv. Dewdney, 11 juillet 1885.
([4]) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, p. 50.

Le missionnaire cependant plaida si bien leur cause que le général leur promit des rations alimentaires et qu'il chargea le capitaine Ostell, commandant un fortin établi sur leur réserve, de veiller avec soin sur leur approvisionnement ([1]). Mais lorsque celui-ci voulut le faire, l'agent lui répondit qu'il n'avait aucun ordre à recevoir d'un officier de la milice ([2]).

Le 2 mai, l'armée entrait dans Edmonton ; sa présence rétablissait le calme si longtemps troublé. Les nouveaux arrivés furent grandement déçus de l'aspect de la place. « Edmonton n'est rien autre chose qu'un gros bourg. Cette ville (puisqu'on l'appelle ainsi) est située à un mille de la Saskatchewan et est, en général, bien bâtie. Toutes les constructions sont en bois ;



THÉÂTRE DE LA RÉVOLTE

il n'y a que deux maisons en brique. Les habitants de la ville sont pour la plus grande partie des Anglais. Les Canadiens résident aux environs sur des terres qu'ils ont défrichées.

« Sur les bords de la Saskatchewan s'élève le fort de la Baie d'Hudson. Ce fort, dont les murs consistent en pieux enfoncés en terre et fortement liés les uns aux autres, renferme le magasin, les quartiers des employés et des dépendances considérables. Comme il est muni d'un bon puits qui peut fournir

(1) Lettre du P. Scollen au P. Grandin, 5 mai 1885.
(2) Charles R. Daoust, p. 127.

de l'eau à volonté à une garnison considérable, il pourrait soutenir un assez long siège contre des troupes qui ne seraient pas munies d'artillerie » ([1]).

Le lendemain étant un dimanche, Mgr Grandin vint chanter la grand'messe à Saint-Joachim. La plus grande partie des soldats du 65e y assistaient ; Monseigneur leur adressa quelques mots en rapport avec les circonstances ([2]).

Depuis longtemps Mgr Grandin désirait visiter ses missions éprouvées par la guerre et travailler à y rétablir la paix ; mais les bons Pères de Saint-Albert réussissaient toujours à l'en détourner en lui représentant le danger inutile auquel il s'exposait et l'insuccès certain de ses démarches au milieu de cette population surexcitée. En apprenant l'arrivée de la troupe et la sécurité des voies de communications, il jugea le moment venu pour entreprendre ce long voyage tant désiré. Cette fois il ne voulut pas céder aux protestations de ses missionnaires avant d'avoir pris l'avis d'un arbitre aussi impartial que compétent. C'était surtout dans ce but qu'il était venu saluer le général Strange. Il lui exposa ses projets et l'opposition qu'on lui avait toujours faite. Le général écouta patiemment toutes les raisons du prélat et les discuta froidement. A son avis, l'évêque n'avait nullement à craindre pour sa vie durant un tel voyage ; on le respectait trop dans tous les milieux. Mais une chose était à redouter, c'était que les insurgés, dans l'intérêt de leur cause, le retinssent comme otage. Pendant ce temps l'ennemi sèmerait la zizanie dans la colonie de Saint-Albert. Quant à lui, comme chef militaire, il s'opposait énergiquement à ce départ et lui demandait, avec tout le respect qu'il lui devait, de demeurer jusqu'à la paix à son poste de confiance pour maintenir haut le moral de la population. Mgr Grandin retourna à son évêché persuadé une fois de plus qu'il faisait en cela la chose la plus agréable à Dieu.

Les soldats en garnison à Edmonton connurent bien vite l'étendue du malaise qui existait dans tout le pays et dont ils n'avaient jusque-là qu'une bien vague idée. Les plaintes ne provenaient pas seulement des Indiens et des Métis ; les colons de race blanche avaient les leurs ; bien vite ils en entendirent un premier écho. « Les Blancs, écrit Charles-R. Daoust, ont aussi à se plaindre du gouvernement. Il y a ici d'honnêtes colons canadiens et anglais qui sont établis sur des terres qu'ils possèdent depuis plusieurs années et qui cependant n'ont encore pu obtenir de lettres patentes. Si les choses continuent ainsi, avant longtemps nous aurons une seconde rébellion à abattre et cette fois ce ne serait plus une révolte de Métis, mais de colons canadiens et anglais... Tel était l'état d'esprit dans lequel se

---

([1]) Cent-vingt Jours de Service Actif, par Charles R. Daoust, p. 131.
([2]) Edmonton Bulletin, May 9th, 1885.

trouvaient nos compatriotes du Nord-Ouest quand nous sommes passés à Edmonton » [1].

A l'appui de ces dires, parut dans le journal local du 9 mai, l'alinéa suivant : « Lorsque Sir Hector Langevin s'en revint du Nord-Ouest l'été dernier, il raconta qu'il n'avait trouvé que deux mécontents parmi les colons d'un bout à l'autre du pays. A ce propos, le journal « Free Press » de Winnipeg suggère que Sir Hector et consorts soient placés à la tête des volontaires qui s'avancent le long de la Saskatchewan afin de pouvoir constater le miracle (plus grand même que celui des pains et des poissons), de deux colons mécontents métamorphosés en une armée rebelle » [2].

Au sujet des Indiens, les nouveaux arrivés savaient déjà à quoi s'en tenir car en passant sur la réserve de N.-D. des Sept-Douleurs, ils avaient pour la plupart entendu le P. Scollen prendre leur défense et leur montrer le revers d'une médaille dont ils ne connaissaient que le mauvais côté. Le missionnaire aussi bien que ses interlocuteurs condamnait leurs travers et admettait leurs torts, mais il ne tarissait pas de reproches envers ceux qui avaient été la cause directe ou indirecte de leurs malheurs [3]. Les informations qu'il put leur donner leur montrèrent combien on se plaignait partout « de la conduite des agents des Sauvages. On tient ces derniers, disent-ils, responsables d'une grande partie des troubles qui ont éclaté dans certaines tribus. On leur reproche leur incapacité, leur malhonnêteté dans certains cas et souvent leur ignorance complète des mœurs et coutumes des gens sur les intérêts desquels ils ont la charge de veiller. Ce sont des nominations politiques ; tant qu'il en sera ainsi, les choses ne changeront pas » [4].

Le 14 mai, le général Strange, ayant confié la défense d'Edmontton au capitaine des Trois-Maisons et envoyé un renfort du 65e au Fort Saskatchewan où commandait le major Griesbach, partit en bateau vers l'est. Un ordre de brigade, lu avant son départ, enjoignait au lieutenant-colonel Ouimet de rester à Edmonton comme commandant militaire du district.

Le 8 mai, un Métis de Duck-Lake parcourait Saint-Albert, racontant entre mille choses étranges, que Riel avait tant de partisans sous les armes qu'il s'était trouvé dans l'obligation de refuser un groupe de Sun River aux Etats-Unis qui s'offrait à lui. Ces racontars n'étaient que des manœuvres d'agent recruteur pour faire de nouvelles dupes [5].

---

(1) Cent-vingt Jours de Service Actif, par Charles R. Daoust, p. 131.
(2) Edmonton Bulletin, 9 May 1885.
(3) Lettre du P. Scollen au P. Lestanc, 19 mai 1885.
(4) Cent-vingt Jours de Service Actif, par Charles R. Daoust, page 134.
(5) Codex Historicus de Saint-Albert.

De là, ce même individu se rendit à la colonie Laboucane, répétant mensongèrement que Saint-Albert lui avait promis soixante volontaires et qu'il en espérait autant ici. Grâce à ce tour d'adresse il obtint cette fois quarante-deux recrues, qui partirent le 15 mai et n'arrivèrent jamais ([1]).

D'autres nouvelles non moins inquiétantes circulaient à Saint-Albert : les émissaires de Wandering-Spirit avaient convoqué à la Rivière-Qui-Barre une grande danse de la soif ; les Indiens menaçaient de saccager Edmonton et Saint-Albert ; le Lac la Biche était menacé d'une invasion des gens de Big-Bear. De plus le P. Lacombe faisait craindre le soulèvement des Pieds-Noirs. « Je pars, écrivait-il le 11 mai, pour Blackfoot-Crossing. On dit que plusieurs rebelles sont arrivés pour soulever les Pieds-Noirs. Je tâcherai de revenir demain et de partir pour Macleod où les Sauvages donnent des inquiétudes ».

Ces derniers soubresauts de la bête expirante décidèrent les gens de Saint-Albert à s'organiser pour la défense de la vie et des propriétés de leurs concitoyens. Une garde municipale fut formée dans une assemblée tenue chez Narcisse Saint-Jean. Le capitaine de ces volontaires, Sam Cunningham, accompagné de ses deux lieutenants, s'en fut présenter les décisions de l'assemblée au colonel Ouimet ([2]).

« Après avoir été un asile de réfugiés, raconte Mlle K. Maloney, notre maison devint un bureau de recrutement à cause de sa position centrale. Chaque volontaire devenait volontiers un agent recruteur. Mais tous ceux qu'ils nous amenèrent ne voulurent pas s'enrôler. En fin de compte quarante-cinq signèrent leur feuille d'engagement : deux Frères coadjuteurs oblats, quatre loyaux Irlandais et trente-trois Métis. Il n'y avait de restriction ni pour la taille ni pour la corpulence ; grands et petits, gras et maigres, tous étaient acceptés. Chaque homme fournissait sa monture. Pour la plupart, ils étaient chaussés de mocassins, ce qui leur permettait de se mouvoir en catimini. Tous étaient d'excellents cavaliers, visant loin, tirant juste, capables de s'aplatir sur le dos de leurs chevaux et de se redresser d'un bond » ([3]).

Mgr Grandin qui avait transmis les dernières rumeurs inquiétantes au général Strange, en reçut bientôt la réponse. « Mon cher Seigneur évêque. J'ai été peiné en lisant le contenu de votre lettre. J'ai donné ordre au colonel Ouimet de retenir deux compagnies de l'infanterie légère de Winnipeg à Edmonton et d'envoyer au Lac la Biche un détachement du 65e. J'ai approuvé l'engagement des éclaireurs et gardes municipaux de Saint-Albert. Il est regrettable que les armes et les munitions n'aient pas

([1]) Lettre du P. Scollen au P. Henri Grandin, 19 mai 1885.
([2]) Codex Historicus de Saint-Albert.
([3]) The Saint-Albert Mounted Rifles, par Miss K. Maloney.

encore été expédiées par le gouvernement. Elles sont en route, mais il faut des troupes pour les convoyer. La nouvelle de la capture de Riel devrait avoir un effet calmant. Je ne doute pas que vous vous proposiez de l'annoncer à vos gens » (1).

Le lieutenant des Georges était devenu l'officier-instructeur de la compagnie de Saint-Albert et il exerçait une influence considérable sur ses soldats. Il les faisait patrouiller la colonie en tous sens, surveiller les suspects, visiter les réserves indiennes si bien que, au bout de quelques jours, les Indiens déconcertés renoncèrent à leurs mauvais desseins et retournèrent chez eux.

Ensuite le capitaine s'occupa du Lac la Biche où il envoya deux détachements des volontaires de Saint-Albert, car Big-Bear avant de se laisser prendre, pouvait y causer bien du dommage.

En apprenant la défaite de Batoche le 20 mai, Mgr Grandin jugea le temps venu pour entreprendre sa tournée pastorale. Le danger pourtant n'était pas complètement disparu. Au moment de partir, il reçut la visite du commandant Brisebois. « Monseigneur, dit-il, je viens de la part du colonel Ouimet, prier Votre Grandeur de remettre son voyage à plus tard. Les Indiens des alentours nous causent encore de l'inquiétude. Nous regretterions beaucoup de vous savoir éloigné si quelque événement regrettable se produisait parmi eux » (2). Sachant que ce n'était plus pour longtemps, Monseigneur se laissa persuader sans peine.

Une lettre devait le soulager le lendemain ; elle venait du P. Bigonesse et avait été expédiée par le premier courrier après l'arrivée du colonel Otter. C'était la seule qu'il avait reçue de l'est depuis l'ouverture des hostilités. « Monseigneur, écrivait-il, Vous avez dû apprendre la triste fin des PP. Fafard et Marchand... Ici toutes les maisons de la nouvelle ville ont été épargnées. Je suis renfermé dans le fort avec tous mes chrétiens qui ont été pillés, habits, animaux, semences, etc. Il y a plus de trois semaines que je suis ici avec Mlle Dorval, le Frère et les deux enfants. Sept cents hommes bien armés nous sont arrivés hier » (3).

---

(1) Codex Historicus de Saint-Albert.
(2) Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 9.
(3) Codex Historicus de Saint-Albert.

II

LA DÉLIVRANCE DE BATTLEFORD

(7 avril — 3 mai)

Avec quelle allégresse les assiégés de Battleford saluèrent-ils la colonne du colonel Otter, longue de plus de quatre milles qui, un beau matin d'avril, débouchait des buttes d'Aigles et dévalait vers la rivière Bataille ! (1)

Depuis un mois ils vivaient dans l'angoisse sachant que les Indiens de Poundmaker, Little-Pine, Strike-Him-on-the-Back, Lucky Man, Moskito, Lean-Man, une partie de ceux de Moosomin et de Red-Pheasant et peut-être ceux de Big-Bear étaient ligués contre eux et cherchaient leur perte, mais ignorant tout de leurs allées et venues et de leurs projets. Protégés seulement par une mauvaise palissade, ils n'avaient pour la défendre que vingt soldats de métier et cent soixante-quinze hommes valides qui, en cas d'attaque des quatre côtés auraient fait une bien piètre garniture. D'autre part ils n'avaient pas de puits à l'intérieur du fort, de sorte que si on réussissait à leur couper l'accès de la rivière, ils étaient condamnés à se rendre ou à périr (2).

Que devenaient les Indiens coalisés ? Telle était pour eux l'importante question, à laquelle personne ne pouvait répondre.

Après leur réunion à Battleford au commencement de la semaine sainte, ces Indiens étaient tous venus camper sur la réserve de Poundmaker. Les Assiniboines qui étaient les plus turbulents et les plus compromis y avaient construit la « Tente des Soldats », assumant par le fait l'organisation des danses, la police du camp et l'exécution des coups de main (3).

Le 13 avril, arrivèrent de Duck-Lake, Norbert Delorme et Tchékikam, surnommé Boss-Bull. Aussitôt la grande tente du

---

(1) A l'arrivée d'Otter, le chiffre officiel de la population du fort (y compris les 23 gendarmes venus du Fort Pitt) était comme suit : 43 gendarmes à cheval du Nord-Ouest, capitaine Dickens ; 45 carabiniers de Battleford, capitaine Nash ; 134 home guards, capitaines Wyld et Scott ; 365 réfugiés (Rapport sur la Rép. de l'Insurrection, page 45).

(2) Saskatoon Star Phœnix, 10 août 1935.

(3) Fifty Years on the Saskatchewan, par R. Jefferson.

conseil fut dressée au milieu du camp et les Indiens s'empressèrent de s'y réunir. Delorme lut en français une lettre de Riel datée du 9 avril et adressée aux Métis et aux Indiens du Fort Bataille. « Chers frères et chers parents, depuis que nous vous avons écrit, il s'est passé des choses importantes. La police est venue nous attaquer. Nous l'avons rencontrée et Dieu nous a donné la victoire... Soulevez-vous ; faites face à l'ennemi et, si vous le pouvez, prenez le fort Bataille. Détruisez-le ; sauvez toutes les marchandises et les provisions et venez nous trouver. Le nombre que vous êtes peut vous permettre de nous envoyer un détachement de quarante ou cinquante hommes. Tout ce que vous ferez, faites-le pour l'amour du bon Dieu, sous la protection de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, de saint Joseph et de saint Jean-Baptiste » (1). Le contenu de cette lettre fut le thème sur lequel il broda en langue crise pendant un temps considérable ; puis il écrivit à Pritchard, prisonnier au camp de Big-Bear, afin qu'il invitât ce chef à venir avec ses guerriers assister à la prise de Battleford (2).

Le 15 avril, Delorme se donnant comme l'exécuteur des volontés de Riel commanda aux Indiens d'amener au camp le P. Cochin et les Métis de Brésaylor qui ne voulaient pas prendre part à la révolte.

« Dès leur arrivée dans notre camp, raconte le Père, les Indiens au nombre de deux cents cavaliers se précipitèrent sur les loges dans toutes les directions, semant partout l'incendie, s'emparant des chevaux des Métis et de tout ce qu'ils pouvaient enlever, dévalisant la chapelle dont rien ne fut respecté. Poundmaker réussit à maintenir ses Cris dans l'ordre, mais les Assiniboines avaient complètement échappé à son contrôle et se livraient aux pires excès, ne respectant pas même la chapelle de sainte Angèle, construite sur la réserve ».

Les Métis et leur missionnaire comprenant l'inutilité de toute résistance, abandonnèrent à la convoitise des Indiens tout ce qu'ils ne pouvaient emporter et se rendirent de suite au grand camp de la rivière Cut-Knife. Poundmaker les prit sous sa protection et les défendit toujours contre les vexations des Assiniboines de la tente des soldats que Delorme et Boss-Bull, leurs nouveaux chefs, ne pouvaient maintenir dans l'ordre.

Le P. Cochin lui-même n'était pas à l'abri de leurs tracasseries. Un jour qu'il écrivait quelques notes sur son calepin, une vingtaine de guerriers furieux l'entourèrent. « Traître, lui dirent-ils, tu veux nous vendre en affichant tes billets dénonciateurs aux poteaux du chemin. Voilà déjà trop longtemps que nous te supportons ». Mais Poundmaker arriva bientôt pour s'interposer entre lui et la foule et pour la disperser.

(1) Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, p. 235.
(2) Trials in connexion with the Rebellion, pp. 185, 277 et 321.

Chaque soir le P. Cochin réunissait ses bons chrétiens pour le chapelet et le catéchisme. Il leur faisait chanter quelques cantiques anglais, français ou cris qu'il accompagnait sur un harmonium portatif que la complaisance d'un ami avait arraché aux vandales. Tout d'abord les chanteurs et les chanteuses étaient clairsemés et timides ; mais peu à peu, quand ils se connurent mieux, ils s'enhardirent et devinrent plus nombreux (1).

Avant que la lettre de Delorme fût parvenue à Pritchard, Big-Bear avait atteint son premier objectif qui était la prise du Fort Pitt. Il le fit sans effusion de sang.

Depuis longtemps Wandering-Spirit, Ayimésis et Louison Mongrain ne cessaient de répéter à la jeunesse turbulente combien il serait facile à trois cents braves d'annihiler les trente soldats blancs qui gardaient le fort Pitt et quel riche butin leur rapporterait ce coup de main. Dans l'espoir de sauver la garnison et les réfugiés de cette place, Big-Bear convoqua les Indiens le 13 avril et fit un vibrant appel en leur faveur. Il demanda même à MM. Cameron, Fitzpatrick et Simpson qui étaient présents, comment s'y prenaient les Blancs en pareil cas. Ceux-ci répondirent que, au lieu d'anéantir un ennemi insignifiant, on le laissait partir sans le combattre. Big-Bear remarqua qu'une telle conduite était louable et que personne d'entre eux n'aurait droit d'en rougir. Mais Wandering-Spirit, furieux, répliqua qu'il n'avait pas sauvé la vie aux Blancs de Frog Lake pour qu'ils vinssent lui apprendre comment faire la guerre. Ayimésis ajouta que les ordres de Riel étaient clairs : « Détruire le fort et anéantir les soldats ». C'est sur cette triste impression que l'assemblée se dispersa.

Cependant la nuit porte conseil : les meneurs finirent par se convaincre qu'il ne serait pas mauvaise politique de se débarrasser pacifiquement des soldats avant de s'approcher du fort, car la moindre bataille coûte toujours bien des vies. Aussi le lendemain, lorsqu'ils furent en vue du Fort Pitt, leur premier acte fut de demander au capitaine Dickens de venir parlementer en vue d'une capitulation. Celui-ci refusa net.

Déconcerté par ce refus, mais résolu à tout prix d'éviter l'effusion du sang, Big-Bear se décida à écrire à son ami le sergent Martin. « Mon cher ami, depuis que je t'ai rencontré, il y a bien longtemps, nous sommes toujours restés en bons termes. C'est pour cela que je veux t'écrire aujourd'hui en ami. De grâce, sortez du fort aussitôt que possible. Dis à ton capitaine que je le tiens en grande estime, car, depuis que le gouvernement canadien nous a condamnés à mourir de faim dans ce pays, il m'a souvent donné des vivres. Je n'oublie pas que la dernière fois que j'ai été au Fort Pitt, il m'a fait cadeau d'une couverture.

(1) Missionnaire et Sauvages (Can. N.-W. Historical Society Publication, Vol. I, Fascicule II, pp. 15-16).

C'est pour ces motifs que je voudrais vous voir tous en liberté sans effusion de sang... Essayez de vous en aller avant l'après-midi, car mes jeunes gens sont turbulents et difficiles à maintenir ». Cet appel resta sans réponse ; il ne pouvait être question d'abandonner le fort tant qu'il y aurait quelques Blancs à protéger (1).

Après ces échecs successifs, les meneurs résolurent d'avoir recours à un stratagème. Le 15 avril à 10 heures du matin, M. McLean, bourgeois de la Compagnie, consentit à une entrevue à mi-chemin entre le fort et le camp indien. Dans le feu de la discussion, les Indiens réussirent à l'attirer petit à petit hors de portée des fusils du fort, puis à le persuader de venir jusqu'à leur camp pour terminer les pourparlers. Une fois là, Louison Mongrain et Wandering-Spirit lui mirent la main sur l'épaule en disant : « Assez. Nous ne voulons plus rien savoir. Nous sommes trop pressés. Tu es notre prisonnier ; jure de ne pas chercher à t'évader » (2).

Ensuite ils lui firent écrire à sa femme de venir le rejoindre. « Les Indiens vous veulent ici, toi et nos enfants, lui écrit-il. C'est peut-être préférable, car, si les soldats ne peuvent se résoudre à abandonner le fort, les Indiens vont l'attaquer et l'incendier ce soir. Ils ont apporté du pétrole pour cela... Toutefois ils m'ont promis que, après votre arrivée ici, ils se retireront quelque temps afin de donner à la troupe le loisir de battre en retraite ».

Quelques heures plus tard, Mme McLean, ses enfants et vingt-huit serviteurs de l'honorable Compagnie arrivaient au camp de Big-Bear. Le capitaine Dickens n'ayant plus personne à protéger se décida alors à quitter le fort emmenant sa garnison et ses munitions. A la nuit tombante, ils partaient pour Battleford en radeau (3).

Le lendemain les Indiens commencèrent à saccager le fort. Le pillage allait bon train quand les porteurs de l'important message de Delorme à Johnie Pritchard arrivèrent de Poundmaker. Les Indiens, intrigués, avaient hâte de connaître le contenu de la lettre ; il n'y eut pourtant aucune réunion publique. A force de questions, cependant, ils arrivèrent à apprendre qu'ils étaient tous invités par les Indiens réunis sur cette réserve à prendre part à la prise de Battleford. On réservait quatre-vingt bœufs pour fêter leur arrivée et soixante-dix charrettes iraient à leur rencontre (4).

---

(1) The War Trail of Big-Bear, par W. B. Cameron, page 111.
(2) Trials in connexion with the Rebellion ; The Queen versus Big-Bear, page 208.
(3) The War Trail of Big-Bear, par W. B. Cameron, page 113.
(4) Trials in connexion with the Rebellion ; The Queen versus Big-Bear, p. 211.

En temps de disette, aucun argument n'eût été capable de les empêcher de répondre à cette offre alléchante ; mais comme ils nageaient dans l'opulence, ils préféraient faire bombance sur place que d'aller guerroyer au loin. La lettre tomba bien vite dans l'oubli

Pendant ce temps les soldats partis de Pitt se hâtaient vers l'est, ballotés par le vent, engourdis par le froid, exposés à tous les dangers de la débâcle et des bancs de sable. Le 22 avril les sentinelles qui veillaient aux créneaux du camp retranché de Battleford annoncèrent leur approche. Il était 9 heures du matin. « L'émotion gagne tous les cœurs en apprenant leur arrivée, raconte Mlle Dorval dans son journal. C'était un moment solennel. Le commandant du fort, les militaires et tous les hommes disponibles allèrent les rencontrer à la barrière au son d'une marche militaire. La figure brûlée par le soleil, les vêtements en désordre, l'air d'épuisement peint sur leurs traits, tout attestait combien ils avaient dû souffrir. En dépit de toutes leurs tribulations, ils avaient pu arriver sains et saufs à Battleford » (1).

Ce renfort donnait aux réfugiés une illusion nouvelle de sécurité ; l'autorité militaire, au contraire, voyait dans ce succès de Big-Bear un nouveau danger. Elle s'inquiétait en songeant que les troupes assiégeantes allaient doubler leur effectif et, par suite, décupler leur audace et leur insolence. A bref délai on s'attendait à les voir tenter un coup de main.

Un incident sembla confirmer ces pronostics. Le soir même, M. Smart, marchand bien connu, fut tué d'une balle en faisant une patrouille à deux ou trois milles de la ville. Dans l'opinion des officiers, ce coup provenait de quelque éclaireur d'avant-garde ; il fallait s'attendre à une attaque. La garnison resta en armes toute la nuit. On en fut quitte pour la peur ; l'ennemi ne vint pas.

Le corps fut enterré le lendemain après-midi dans un cimetière improvisé près de l'église Saint-Vital. Vers quatre heures le cortège funèbre venait à peine de rentrer quand un courrier militaire arriva annonçant l'approche de la colonne d'Otter qui campait à vingt milles au sud.

Peu après le départ du messager on vit apparaître sur la côte une centaine de cavaliers. Persuadés que c'était l'avant-garde de l'armée attendue, les soldats se rassemblèrent et se préparèrent à saluer d'un coup de canon leurs libérateurs. L'illusion pourtant ne fut pas longue. Une observation plus minutieuse ne tarda pas à révéler que les cavaliers en question n'étaient que de vulgaires Indiens. Au coucher du soleil, on vit un immense feu de joie autour duquel de grotesques silhouettes dansaient une sarabande effrénée : c'était la belle résidence du Juge Rou-

(1) Journal de Mademoiselle O. Dorval, page 31.

leau qui brûlait (1). Le colonel Herchmer qui n'était campé qu'à trois milles de là, envoya une patrouille pour les disperser.

Le lendemain 24 avril, de bon matin, le colonel Otter, à la tête de sa colonne, arrivait à Battleford, salué par le canon du fort. Il prit en main le commandement de la place, établit son camp autour de l'école indienne qui avait échappé à l'incendie sinon au pillage. Il envoya le lieutenant-colonel Miller avec trois compagnies occuper la ville neuve et ordonna à tous les habitants de réintégrer leurs domiciles (2).

La nouvelle de l'arrivée des soldats ne tarda pas à parvenir au camp des Indiens. Delorme qui commandait ce camp avec l'aide de Boss-Bull, et des trois Métis Jobin, Falcon et Vermette nouvellement arrivés de Turtleford, ne savait plus quel parti prendre, car Big-Bear ne semblait pas disposé à venir à son aide. Désormais il ne pouvait plus être question d'attaquer Battleford à moins d'obtenir des renforts considérables et des munitions.

Delorme et ses conseillers métis décidèrent d'exposer leurs besoins à Riel. Il fallait pourtant que la démarche parût venir des Indiens, voilà pourquoi il chargea Boss-Bull de réunir cinq ou six chefs et de leur faire rédiger une lettre. Quand ils furent prêts ils invitèrent M. Jefferson à venir l'écrire sous leur dictée.

« M. Louis Riel, écrivaient-ils, nous voudrions avoir des nouvelles du progrès de l'œuvre de Dieu. Informez-nous quand les Américains seront rendus au chemin de fer... Les gens de Big-Bear ont fini leur tâche ; ils ont capturé le Fort Pitt. Ils ont pris vingt prisonniers y compris le bourgeois. Ils ont tué onze hommes parmi lesquels un agent, deux prêtres et six Blancs.

« Nous sommes campés près du ruisseau un peu en deçà de la butte de Cut-Knife où nous attendons Big-Bear... Les soldats sont arrivés de Swift-Current ; nous ne savons pas combien... Sans votre aide, il nous est impossible de prendre le fort.

« Jusqu'à présent tout va bien ; cependant nous attendons la visite des troupes d'un moment à l'autre... Quand vous nous donnerez des nouvelles, envoyez seulement un messager ». Jobin, en relisant cette dernière phrase, la biffa et écrivit : « Envoyez-nous autant d'hommes que possible ». Dans la soirée Delorme, Vermette, Jobin et Pettéwésis de Red-Pheasant partirent pour Batoche ; l'un d'eux serrait secrètement dans sa poche une lettre du P. Cochin à ses confrères (3).

Le lendemain, 30 avril, à midi, les Indiens levèrent le camp, traversèrent le ruisseau et vinrent s'établir sur le haut plateau de Cut-Knife, joliment boisé, profondément raviné et encerclé d'un cours d'eau n'offrant que de rares endroits guéables.

(1) Journal de Mlle Dorval, p. 32.
(2) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 42.
(3) Trials in connexion with the Rebellion, pages 261, 267 et 368. — Missionnaire et Sauvages, par le P. Cochin, page 16.

Les éclaireurs de la garnison de Battleford avaient découvert le camp indien quand il était encore dans la vallée. Le colonel Otter ne put résister à la tentation d'aller le surprendre et, en un tournemain, de délivrer Battleford du péril indien. Il rassembla ses troupes et partit pour l'attaque.

Les Indiens étaient à peine installés sur le haut plateau depuis une journée quand ils furent réveillés à l'aube par le cri : « Aux armes, mes amis ! Aux armes ! » On percevait déjà distinctement le piétinement des chevaux de la cavalerie et le sourd roulement des fourgons et des caissons. Pendant que les non-combattants abandonnant leurs tentes, couraient se mettre à l'abri au loin, les guerriers hâtivement armés descendaient se blottir au fond des vallons.

Dans l'espoir de mettre fin à la captivité de ses compagnons d'infortune, le P. Cochin se faufila par un chemin détourné jusqu'à une petite éminence d'où, grâce à sa soutane, il pouvait se faire reconnaître, mais avant d'avoir eu le temps de parler, une grêle de balles l'obligea à glisser au fond du ravin et à regagner le camp des Métis à trois milles du ruisseau (1).

Le combat dura toute la matinée. Vers une heure de relevée, le colonel Otter, sur le point d'être encerclé, fit sonner la retraite. Plusieurs guerriers, voyant les soldats tourner le dos, se tenaient prêts à sauter sur leurs montures pour les harceler. Poundmaker les arrêta disant qu'il n'était pas digne d'un brave de poursuivre des soldats en fuite. Ils devaient se déclarer satisfaits d'avoir pu protéger leurs familles et arrêter l'avance des agresseurs » (2).

Le lendemain 3 mai, pendant que les Indiens faisaient leurs préparatifs de départ, le P. Cochin s'en vint, avec deux canadiens-français prisonniers comme lui, à la recherche des morts et des blessés sur le champ de bataille. Ils trouvèrent deux cadavres, celui d'un Indien et celui d'un soldat criblé de balles et horriblement mutilé ; ils les enterrèrent tous les deux (3).

A sept heures du soir, des messagers arrivaient de Batoche. A l'exception de Delorme, les membres de la délégation étaient au complet et à eux s'étaient joints Pierre Vandale, José Arcand, Alexandre Cadien, Trois-Pouces Carrière, un Sioux et Wapous Trottier. Ce dernier et Pettéwésis étaient chargés par Riel de porter aux Indiens le tabac et le thé.

---

(1) Missionnaire et Sauvages, par le P. Cochin, page 17. — Trials in connexion with the Rebellion, page 290. Le colonel Herchmer dit : « I recognized Father Cochin on the hill... I told major Short and colonel Otter there was a priest up there. I knew he was a priest by the petticoat ». — aussi, page 319.

(2) Fifty Years on the Saskatchewan, par R. Jefferson, p. 143.

(3) P. Cochin, p. 18. — En reconnaissance de cet acte de charité les « Governor General Foot Guards » lui firent cadeau d'un beau missel le 20 décembre 1885.

Aussitôt une nombreuse réunion eut lieu en plein air. Jobin lut le message en cris. Cette lettre racontait la bataille de Fish-Creek où cent cinquante Métis arrêtèrent les troupes qui les attaquaient des deux côtés de la rivière Saskatchewan. Ils se conduisirent non seulement en braves, mais en héros. Si on ne peut pas assurer qu'ils remportèrent la victoire, il est certain du moins qu'ils obligèrent le général à battre en retraite. On ne peut dire combien de soldats furent tués, mais il n'y en eut pas moins de quatre charretées.

Désormais, continue la lettre, il ne s'agit plus de se battre à l'aveugle ; il faut user de méthode. Dorénavant on ne devra plus tuer les prisonniers, ni les blessés, ni les gens inoffensifs.

Enfin Riel demandait immédiatement deux cents hommes pour être capable de se saisir de la personne du général Middleton (1).

Après cette lecture chacun se mit à raconter les divers épisodes de cette bataille. Poundmaker conversait avec Trottier et lui demandait si les Américains étaient arrivés. « Oh ! répondit ce dernier, à quoi cela nous avancerait-il ? S'ils venaient ici, ils voudraient avoir tout le pays à eux seuls. Il vaut mieux pour nous que nous nous en emparions nous-mêmes et alors nous pourrons le vendre aux enchères ».

Trottier prenait désormais la direction des affaires à la place de Delorme tombé en disgrâce. Le siège de Battleford fut abandonné. Il fallait se diriger à marches forcées vers Batoche qui avait un extrême besoin de secours. Ce plan ne plaisait guère à Poundmaker qui ne cachait pas son mécontement. « Nous croyions qu'on nous donnerait tout l'été pour balayer les casernes de Battleford. Si j'avais deviné tout cela, je n'aurais jamais commencé » (2).

Battleford était désormais tranquille. Le P. Bigonesse était retourné à sa mission, et tous les habitants de la ville neuve étaient rentrés chez eux. Une vingtaine de personnes habitant de l'autre côté de la rivière Bataille n'hésitèrent pas à suivre leur exemple. Le courrier commençait à arriver régulièrement. Le P. Bigonesse reçut un télégramme de Mgr Taché inquiet : « Où êtes-vous tous ? » demandait-il. Hélas ! que de choses restaient encore ignorées ! (3).

---

(1) Trials in connexion with the Rebellion ; The Queen versus Poundmaker, pp. 287 et 306.

(2) Trials in connexion with the Rebellion ; The Queen versus Poundmaker, page 287.

(3) Journal de Mlle Dorval, page 34.

III

NOUVELLES ANGOISSES DU P. ANDRÉ
(11 avril — 15 mai)

Qu'étaient devenus tous ses confrères ? Le P. Bigonesse aurait été bien en peine de le dire à Mgr Taché. Depuis le sabotage de la ligne télégraphique il n'avait eu aucune nouvelle du P. André. En eût-il eu, elles n'auraient éclairci aucun des doutes qui existaient sur les missionnaires de Batoche, de Duck-Lake ou de Saint-Laurent. Tout ce qui lui avait été rapporté n'était que des oui-dire le plus souvent contradictoires. Du reste les autorités locales de Prince-Albert n'en savaient pas plus long que lui [1].

Le 11 avril, samedi après Pâques, un courrier de Battleford apporta à Prince-Albert la nouvelle du massacre de Frog-Lake. La consternation fut générale, mais elle atteignit plus profondément le P. André que les autres. « La guerre d'extermination commence, écrit-il, la main me tremble et le cœur me saigne en rapportant les faits dont on a fait le récit... Je dois, dans cette circonstance malheureuse rendre un tribut de justice aux sentiments manifestés par la population de Prince-Albert. Tout le monde sympathise avec nous dans le malheur qui nous frappe, et exprime la plus grande admiration pour le courage et le dévouement de nos prêtres, tous inébranlables à leurs postes, au risque de devenir martyrs du devoir » [2].

Le lendemain à la grand'messe, l'église était comble ; catholiques et protestants se coudoyaient. Tous étaient encore sous le coup des terribles nouvelles de la veille. Le P. André ne crut pas devoir choisir d'autre thème pour son sermon que les leçons à tirer des événements. Il parla au peuple en anglais et en français « avec la tendresse d'un père, mais aussi avec le feu et le zèle d'un vrai missionnaire » [3].

---

(1) Les visites nocturnes ou diurnes de Charles Nolin, flanqué ou non de policemen, au presbytère de Saint-Laurent, n'ont existé que dans l'imagination des auteurs de l'appendice de l'Histoire de la Nation Métisse.

(2) Lettre du P. André à Mgr Grandin (Missions des O. M. I., Tome XXIII, p. 300).

(3) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de la Maison de Prince-Albert au diocèse de Mgr Grandin, O. M. I., page 11.

« Je connais les Métis depuis vingt-cinq ans, disait-il en substance, et devant Dieu je puis jurer que ce sont des gens aux mœurs simples, au cœur droit et généreux ; mais leur esprit d'indépendance et la défiance que Riel leur a inspirée contre les prêtres, ont amené leur perte ».

« Dieu, irrité à cause des péchés du pays, a choisi deux saints prêtres pour victimes afin d'exonérer le clergé catholique de toute accusation de complicité avec les insurgés et pour prouver au monde que ce mouvement insurrectionnel a été tramé autant contre la religion que contre le gouvernement ».

« Les Blancs peuvent-ils se disculper et se laver les mains comme Pilate ? Si, au lieu de traiter en parias les Indiens, premiers maîtres du pays, ils avaient voulu les considérer comme des frères dignes de leur compassion et de leur sympathie, on ne se trouverait pas aujourd'hui en présence de cette haine implacable et sanguinaire entre ces deux races » ([1]).

Ce discours fit une profonde impression sur tous les assistants, mais surtout sur les protestants.

Après ce qui s'était passé à Frog-Lake, on se figure facilement les transes dans lesquelles se trouvaient les religieuses de Prince-Albert en pensant qu'un jour ou l'autre leurs compagnes de Saint-Laurent pouvaient tomber elles aussi entre les mains de quelques Indiens sans cœur et sans pitié. « Que ne donnerions-nous pas, écrivaient-elles, pour avoir nos chères Mères avec nous ! Mais on ne peut trouver un messager assez brave ; puis le danger du voyage fait trembler à cause des Indiens. Dieu seul maintenant peut nous venir en aide » ([2]).

Le P. André pourtant ne restait pas inactif ; malgré d'innombrables refus, il persistait à chercher quelqu'un qui pût informer le P. Fourmond du danger où il se trouvait et fournir à ses religieuses le moyen de se rendre à Prince-Albert avant que le dégel eût rendu les chemins impraticables. A force de recherches, il découvrit un homme assez courageux pour affronter le danger et assez retors pour se faufiler jusqu'à Saint-Laurent inaperçu : c'était Antoine le Cris. Il lui promit une vache comme prix de son courage et Ambroise Fisher lui en assura une autre s'il lui rapportait des nouvelles sûres de sa femme. Le marché conclu, le P. André griffonne à la hâte un court billet à peine lisible tant son émotion était grande ([3]). « Cher P. Fourmond, écrivit-il, j'envoie un courrier pour vous apprendre la terrible nouvelle de la mort des PP. Fafard et Marchand qui ont été tués par les Sauvages du Lac la Grenouille. Vous leur appliquerez donc les

(1) Missions des O. M. I., Tome XXIII, page 303.

(2) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de la Maison de Prince-Albert, page 11.

(3) Lettre du P. André à Mgr Grandin, Prince-Albert, 22 mars 1885 (Archives Générales, B/2 Saint-Albert).

suffrages prescrits par nos règles. Les Sauvages sont partout soulevés. C'est une guerre d'extermination qui commence et ce sont nos Métis qui ont soulevé ce trouble et portent la responsabilité de tout le sang qui sera répandu. Il faut sauver les Sœurs du sort qui les menace et trouver le moyen de les envoyer à Prince-Albert. Votre situation est extrêmement dangereuse et vous semblez ne rien redouter et reposer dans une parfaite sécurité » (1).

La Mère Louise de son côté remit au messager une lettre pour ses compagnes leur demandant de se sauver immédiatement avec le moins de bagage possible (2). Antoine le Cris partit dans la journée du 13.

A Prince-Albert, la communauté songeait aussi à sa propre sécurité. « Nous sommes prêtes chaque soir à fuir vers le fort et nous ne nous sommes point encore déshabillées. Trois de nos externes restent avec nous pour quelques jours... M. Clarke a eu la bonté de nous promettre de garder une partie de nos effets quelque part dans la ville. Nous avons donc rempli quelques caisses de nos meilleurs vêtements, des objets et ornements de la chapelle, et demain, il enverra les chercher. Il y a égal danger à les laisser ici ou à les avoir dans la ville ; si les Indiens viennent, ils brûleront et détruiront tout. Mais nous suivons le conseil de M. Clarke » (3).

Le vendredi, 17 avril, le retour du courrier fut salué avec joie ; mais le résultat de sa mission ne causa que la plus vive déception. « Cet homme, écrit le P. André, nous fit le récit le plus incroyable semé pourtant de faits qui nous laissent dans le plus grand doute. Il rentre dans certaines particularités qui nous font croire qu'il a été à Saint-Laurent, disant qu'il en est parti le mardi soir avec les Sœurs et le Frère Piquet, décrivant les bœufs et la sorte de wagon dont il se servait, qu'une des roues du wagon s'est brisée en chemin, que lui, le messager, il a arrangé la roue, que le Frère Piquet a voulu absolument retourner à Saint-Laurent ne voulant pas davantage risquer les Sœurs, que le P. Végreville étant allé visiter le P. Moulin à Saint-Antoine, a été arrêté et fait prisonnier par Riel. Pour appuyer tous ces faits, pas un mot du P. Fourmond ni des Sœurs malgré la condition expresse de n'être payé à moins qu'il pût montrer un écrit qui prouverait qu'il avait été à Saint-Laurent. Aussi j'ai rejeté son témoignage comme indigne de foi » (4).

---

(1) Arch. de l'archevêché de Saint-Boniface (Papiers Cloutier).
(2) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de Saint-Laurent, page 1.
(3) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de Prince-Albert, page 12.
(4) Lettre du P. André à Mgr Grandin, 22 mars 1885. -- Tout en n'étant pas vraisemblable, le récit d'Antoine était pourtant vrai.

Le P. André se croyant dupé par Antoine, voulut dès le lendemain envoyer un nouveau messager. « Nous sommes de plus en plus alarmés au sujet de nos Pères et de nos Sœurs ; mais, malgré mes efforts et l'offre de cinquante piastres pour aller porter une lettre à Saint-Laurent et de cent piastres pour aller chercher les Sœurs et les ramener à Prince-Albert, je ne trouve personne disposé à entreprendre le voyage tant la peur de Riel paralyse tout le monde et fait reculer les plus audacieux. Les hommes n'osent aller en éclaireurs ni du côté du Lac Canard, ni du côté de Saint-Laurent » (1).

Le 20 avril, le P. André, toujours avide de nouvelles, obtint du commandant de la place l'autorisation de visiter deux transfuges qui venaient d'être arrêtés. D'après leurs dires, les PP. Moulin, Végreville et Touze s'étaient vus obligés de se réfugier à Saint-Antoine de Batoche sous la protection de Riel pour échapper aux vexations des Indiens qui parcouraient le pays en tous sens. Quant au P. Fourmond, il avait demandé une garde de six Métis pour protéger la mission de Saint-Laurent. Le P. André ne voulut pas croire de pareils racontars. Comment en effet le P. Touze aurait-il pu se résigner à demander ou même à accepter la tutelle de Riel ? Tout le portait à croire que ces prétendus fuyards n'étaient autres que des espions, pris en flagrant délit.

En désespoir de cause, il se décida à écrire au colonel Irvine pour lui exposer la situation extrêmement critique où se trouvait le personnel de la mission Saint-Laurent et pour le supplier de lui accorder une protection effective. Sa démarche semblait n'avoir abouti à rien, quand un soir, le 10 mai, le vieux Léveillé qui servait d'interprète au colonel, vint de sa part annoncer au P. André que les éclaireurs logés chez Cameron avaient fait la nuit précédente le voyage de Saint-Laurent. Ils avaient trouvé la mission complètement déserte et toutes les ouvertures étaient barrées. Désormais il n'y avait plus de doute que Riel gardait les Pères et les Sœurs comme otages. Il racontait en outre qu'une bataille faisait rage dans la direction de Batoche et que vraisemblablement les armées régulières ne lâcheraient pas prise avant d'avoir mis les insurgés en déroute.

Enfin quatre jours plus tard, dans l'après-midi du 14 mai, Alexandre McDougall arrivait à Prince-Albert avec l'heureuse nouvelle de la victoire de Middleton.

Le lendemain un télégramme vint annoncer au P. André que le P. Touze et la femme d'Ambroise Fisher allaient arriver dans la soirée. « Enfin, s'écrie le missionnaire, après deux mois et quelques jours privé de communications, il me sera donné de

(1) Lettre du P. André à Mgr Grandin, O. M. I. (Archives Générales B/2/Saint-Albert).

voir un de mes confrères et d'apprendre de sa bouche tous les détails certains de cette effroyable insurrection ».

Le P. Touze arriva comme il l'avait annoncé ; et, semblant sortir d'un affreux cauchemar, il se mit à dérouler devant les yeux de son supérieur l'émouvante épopée des religieux et religieuses de la colonie de Saint-Laurent [1].

---

[1] Lettre du P. André à Mgr Grandin, 22 mars 1885 (Archives Générales B 2 Saint-Albert).

IV

L'ABANDON DE SAINT-LAURENT
(26 mars — 21 avril)

Après la bataille du 26 mars, les Métis passèrent quelques jours à Duck-Lake, puis revinrent à Batoche après avoir saccagé et brûlé toutes les maisons à l'exception de l'église et du moulin. « Cette fois, raconte le P. Moulin, ils prirent possession des magasins et me laissèrent tranquille. Le jour de Pâques, 5 avril, Riel vint à la messe avec plusieurs autres. Je leur adressai quelques paroles et je leur dis que ce jour qui est pour tous les chrétiens un jour de joie, était pour moi un jour de tristesse. Riel était au bas de l'église ; il fut tenté de prendre la parole, cependant il attendit jusqu'à la fin de la messe. Il me fit mander à la porte de l'église ; je lui répondis que je n'avais rien à faire avec un hérétique et un apostat » ([1]).

Une période de calme avait succédé à l'excitation première. Les Métis faisaient ripaille et menaient joyeuse vie ; les spoliations leur avaient procuré plus d'aisance que jamais. « Ce n'était que mangeaille et bavardage, écrit Philippe Garnot. Quant au conseil, au lieu de se préparer au retour inévitable des troupes momentanément repoussées, il restait inactif, entièrement occupé de discussions religieuses » ([2]).

A Saint-Laurent, le P. Fourmond avait encore tout son personnel : le P. Végreville, le Frère Piquet, la tertiaire Georgina, la famille Riguidel, Basile Nisotew ou Le Jumeau, et enfin les six religieuses du couvent. Ils jouissaient de la tranquillité la plus complète.

Le 9 avril, il prit envie au P. Végreville d'aller à Saint-Antoine où le P. Moulin était retenu contre son gré. Il y arriva sans encombre. Cependant le lendemain matin on vint secrètement l'avertir de déguerpir au plus vite. Faute de l'avoir fait, il fut bientôt saisi et traduit devant le conseil.

([1]) Lettre du P. Moulin au P. Soullier, 7 juillet 1885 (Archives Générales B/2 Soullier).

([2]) Mémoire de Philippe Garnot (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface).

Là, en présence de ses juges, il s'entendit accuser de crimes dont il ne soupçonnait même pas l'existence et se vit condamner par la majorité des conseillers présents. On le reconduisit au presbytère de Saint-Antoine et on confisqua son cheval et sa voiture [1].

Vers 4 heures de l'après-midi, il reçut notification de l'arrêt de la cour couché en ces termes : « Le Gouvernement Provisoire vous prie de considérer les intérêts métis canadiens français d'un œil plus favorable : ce que vous pouvez faire en déclarant par écrit que vous vous tiendrez au moins *parfaitement neutre* ; que vous ne vous éloignerez pas d'ici sans le consentement du Gouvernement Provisoire. Donnez par écrit votre parole d'honneur que vous agirez ainsi vis-à-vis de nous. Sinon, nous serons obligés de vous traiter en conséquence » [2].

Il répondit, par retour du courrier, qu'il promettait de rester neutre et qu'il ne s'éloignerait pas sans permission ; mais il ajoutait : « Ce matin à la salle du conseil il m'a été promis qu'on me donnerait à manger régulièrement. Je dois vous faire savoir qu'il est quatre heures moins quinze minutes du soir et que je n'ai encore rien reçu aujourd'hui ». La ration réclamée arriva trois heures plus tard.

Le surlendemain le P. Fourmond apprit l'arrestation de son confrère par le messager qui vint réclamer son linge et réquisitionner onze sacs de farine. C'était le lundi de la Quasimodo ; les vacances étaient terminées et malgré le nombre insignifiant de leurs élèves, les religieuses avaient recommencé leurs leçons comme de coutume. Mais le lendemain ces classes devaient être interrompues brusquement et pour toujours par des événements imprévus dont elles nous font le récit dans leur chronique.

« Le mardi soir, vers 5 heures, le P. Fourmond demanda à voir chère Mère Mary. Il vint tout ému lui faire part d'une nouvelle très grave qu'il venait d'apprendre par une lettre du R. P. André, celle du massacre des Pères Fafard et Marchand par les Sauvages du Lac la Grenouille. En même temps, le P. André exprimait de grandes inquiétudes pour la petite communauté de Saint-Laurent, si isolée et si destituée de tout secours humain. Le Métis qui était venu de Prince-Albert avec cette lettre, en remit une autre à Mère Mary dans laquelle Mère Louise exprimait son désir que nous partions immédiatement et que nous n'emportions avec nous que le strict nécessaire. Les ordres étaient clairs, mais le moyen de les accomplir nous manquait tout à fait, car les cinq chevaux de la mission avaient été pris par les gens de Riel. Nous abandonnâmes dès lors tout espoir de nous réunir à

(1) Journal du P. Végreville (Archives de la Maison Provinciale des O. M. I., Edmonton).

(2) Décret No 2 du 10 avril 1885 (Arch. de la Maison Prov. des O. M. I., Edmonton).

nos chères Mères et Sœurs de Prince-Albert. Bien que c'eût été une grande joie pour nous, nous en fîmes le sacrifice, puisque, en nous ôtant le moyen de nous y rendre, le bon Dieu semblait nous dire : « Je veux que vous restiez à Saint-Laurent » (1).

Espérant que ce qu'il ne pouvait faire lui-même, Riel le ferait volontiers, le P. Fourmond lui communiqua la lettre du P. André et sollicita de sa bienveillance une escorte pour conduire les Sœurs jusqu'à Prince-Albert. Riel répondit simplement qu'il prenait les religieuses sous sa protection toute spéciale et qu'il envoyait à Saint-Laurent une garde de six hommes pour les protéger contre les Indiens. Lorsque les soldats arrivèrent, elles étaient déjà parties (2).

En effet, à peine le messager du P. Fourmond était-il en route pour Batoche, que les bœufs qui depuis plusieurs jours étaient égarés au large, arrivèrent à la mission. Le Père vint à la hâte l'annoncer aux religieuses pendant la récréation du soir. « Voilà le bon Dieu qui vous donne le moyen d'aller à Prince-Albert. Il faut partir le plus vite possible ». Après avoir fait coucher leurs pensionnaires, elles firent donc leurs préparatifs de voyage et attendirent à la chapelle le moment du départ.

Vers 10 heures 30, le Frère Piquet et Antoine le Cris qui avait apporté les lettres de Prince-Albert, attendaient avec leur voiture à quelque distance de la maison sur la route qui passe près du cimetière. Il pleuvait à torrents ; on ne voyait pas un pas devant soi. Les maigres bagages et les provisions furent chargés et l'on partit. Le Père avait bien recommandé au guide d'éviter le grand chemin où les gens de Riel veillaient et refuseraient la permission de passer. Fidèle à la consigne, le brave homme se mit à suivre des sentiers détournés et qui devenaient de plus en plus impraticables ; il fit si bien qu'au bout d'une heure, il dut avouer qu'il ne savait ni où il était ni où il allait. On dut dételer les bœufs et attendre le jour sous la pluie battante.

Vers 3 heures 30, l'aube commença à poindre. Les voyageurs s'aperçurent que la main de la divine Providence les avait arrêtés sur le bord d'un précipice. Les hommes allumèrent un grand feu pour sécher les vêtements ruisselants, puis, après un déjeuner frugal, on se remit en route.

Vers 9 heures le guide apercevant la grande pinède s'écria tout joyeux : « Ils seront bien malins ceux qui pourront repérer nos traces ». Cependant au milieu de ce labyrinthe de fourrés entremêlés de marécages, la marche devenait lente et pénible et bien souvent on devait s'arrêter un temps considérable pour permettre aux hommes de frayer un chemin aux bœufs.

---

(1) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de la maison de Saint-Laurent, page 1.

(2) Ibidem, page 5.

A l'heure du dîner, Antoine annonça qu'on n'était qu'à dix milles de la grande route protégée par les soldats. Là on pourrait se procurer des chevaux pour arriver à Prince-Albert avant la nuit. Cette perspective fit oublier la fatigue et donna une nouvelle ardeur pour continuer le voyage. Cependant au bout de quelques heures Antoine parut inquiet ; il scrutait l'horizon et zigzaguait sans but. Bien qu'il ne voulût pas l'avouer, il était évident qu'il était complètement perdu. Par comble de malchance, une branche vint s'enchevêtrer dans les rais d'une roue et la réduisit en pièces.

Sans espoir de secours, les voyageurs durent se résigner à passer une seconde nuit autour d'un brasier sur un tapis de branchages sans pouvoir se garantir de la neige qui tombait à gros flocons. Cette nuit-là ne porta pas conseil. Le matin les hommes étaient abattus et découragés ; ils ne pouvaient se décider ni à aller de l'avant ni à retourner en arrière. Ce fut la Mère Mary Green qui choisit cette dernière alternative. Après avoir métamorphosé le véhicule à quatre roues en charrette à deux roues, les bagages furent chargés et on suivit à pied les ornières profondes que le chariot avait tracées la veille.

Vers une heure de l'après-midi, Antoine le Cris indiqua la direction des poteaux de télégraphe et se sauva vers Prince-Albert. Laissons les Sœurs elles-mêmes raconter l'épilogue de cette émouvante randonnée. « Le soleil commençait à baisser et nous marchions toujours. Même les plus robustes avaient les jambes fatiguées et tout le monde avait froid. Le bon Frère Piquet nous alluma un feu et après quelques instants de repos, nous voilà en route priant avec une ferveur redoublée, car nous craignions d'être obligées de passer une troisième nuit sur la prairie. Au bout d'environ une heure nous vîmes deux ou trois poteaux de télégraphe et nous reconnûmes que nous étions près de la coulée à environ deux kilomètres de Saint-Laurent... Nous rentrâmes à la mission sans avoir rencontré homme, femme ou enfant depuis notre départ. La bonne tertiaire Georgina qui nous ouvrit la porte, nous prit pour des revenants, car elle faillit tomber à la renverse en nous voyant. Nous étions épuisées de fatigue, couvertes de boue ; nous avions nos vêtements sales et déchirés, mais nous étions si contentes de retrouver notre petite maison que tout le reste fut oublié » ([1]).

([1]) Le P. Adrien-G. Morice écrit dans la Revue de l'Université d'Ottawa (Vol. VII, p. 493) : « J'eus moi-même... l'original de leur journal détaillant comment, sur l'*invitation de leurs amies* de Prince-Albert, elles avaient tenté d'aller se réfugier à cette place alors bien défendue, mais avaient été *interceptées en chemin par les émissaires de Riel* et avaient été amenées à Batoche où se trouvent déjà *tous les prêtres du pays* ». Le journal des Sœurs dit qu'elles partirent sur l'ordre de la Mère Louise, ne rencontrèrent personne en chemin et que les PP. Fourmond et Touze étaient encore chez eux (Journal, page 4).

Riel, ayant tour à tour appris la fuite précipitée des religieuses et leur retour imprévu, leur écrivit que, bien que disposé à leur continuer sa protection, il lui était bien difficile de le faire désormais à cause de la mauvaise impression produite sur les Indiens par leur défiance envers les Métis et leur confiance « dans les ennemis de Dieu ». Toutefois il leur promettait une plus grande sécurité à Saint-Antoine, si elles pouvaient et surtout *si elles voulaient* s'y rendre le plus tôt possible. Le P. Fourmond leur persuada que leur seule chance de salut était d'accepter l'offre de Riel et de se fier à sa promesse de protection. Le P. Touze se chargea d'aller lui porter leur consentement et de lui demander des charrettes pour leur déménagement, vu que le P. Fourmond n'avait plus de chevaux.

Les charrettes arrivèrent à deux heures de l'après-midi, mais les charretiers refusèrent d'y charger autre chose que la literie et la batterie de cuisine. Après la bénédiction du Saint Sacrement, les six religieuses partirent escortées de six Métis armés. « Nous étions prêtes à tout, déclarent-elles, et pourtant, il faut l'avouer, la démarche que nous faisions nous coûtait beaucoup et nous inspirait de vives inquiétudes. En effet, pourrions-nous compter sur la parole de Riel ? Ses promesses de protection étaient-elles sincères ? Nous fîmes de notre mieux pour chasser ces pensées » (1).

Il était 6 heures du soir quand elles arrivèrent en vue du bac de Batoche. La magnifique Saskatchewan se déroulait à leurs pieds entre deux côtes escarpées. Sur la rive gauche se trouvaient les tentes enfumées des Cris et celles d'une partie des soldats de Riel ; sur l'autre rive le camp des Sioux et le joli village de Batoche. A l'arrière-plan au haut d'un coteau boisé et dominant le tout, l'église et la mission de Saint-Antoine. Beaucoup de Métis vinrent leur souhaiter la bienvenue tandis que quelques Indiens affublés des costumes les plus originaux exécutaient d'étranges gambades. Quelque temps après Riel, plein de respect et de déférence, vint les saluer et les rassurer. Comme il était trop tard pour traverser la rivière, elles reçurent l'hospitalité dans la maison d'Aleck Fisher dont les trois petites filles les accompagnaient.

Le lendemain matin, le P. Touze vint leur célébrer la messe et dans l'après-midi elles traversèrent la rivière. Elles furent logées dans les meilleures chambres de la maison de Xavier Letendre, le plus bel édifice du village. Riel vint leur rendre visite et leur demanda si elles se trouvaient bien. La Mère Mary lui répondit que tout était parfait ; cependant elles auraient préféré un coin plus tranquille et moins éloigné de l'église. Riel

---

(1) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de la Maison de Saint-Laurent.

répondit qu'il comprenait la justesse de leurs désirs et s'en alla chercher les Pères Moulin et Végreville.

En arrivant le P. Moulin proposa aux religieuses de venir s'installer chez lui, au premier étage, disant que le rez-de-chaussée suffirait aux deux Pères et au Frère. « On se gênera un peu mutuellement, ajouta-t-il, mais, que voulez-vous, à la guerre comme à la guerre. N'est-ce pas ? »

Le lendemain, dimanche, la voiture n'arriva qu'à 9 heures 30; vingt minutes plus tard elles étaient rendues à la mission. Pendant la messe le bruit courut que les soldats canadiens arrivaient de tout côté. L'église se vida et les religieuses restèrent presque seules. Les Pères consommèrent la sainte réserve, croyant préférable de ne conserver le Saint Sacrement ni à l'église ni dans leur oratoire privé ; car ils se tenaient prêts à tout (1).

« Le lendemain, raconte le P. Moulin, Riel envoya chercher le P. Fourmond auquel il ne voulut pas accorder le délai d'un jour pour consommer les saintes espèces ; cependant on permit au P. Touze d'aller à Saint-Laurent pour dire la messe le lendemain » (2). Dès son arrivée, le P. Fourmond fut traduit devant le conseil à cause de son opposition aux règlements du gouvernement Provisoire. Il répondit qu'il n'avait à rendre compte à personne de sa conduite comme prêtre et qu'il était résolu à faire passer les dictées de sa conscience avant les décisions d'un prétendu gouvernement. Ni insultes ni menaces ne réussirent à l'intimider. Vers 10 heures du soir, comme la séance traînait en longueur, il demanda à se retirer. Tout d'un coup Riel changeant d'humeur devint affable et obséquieux, poussant l'obligeance jusqu'à le soutenir dans l'escalier et à lui procurer une voiture pour se rendre à Saint-Antoine (3).

Le mardi, après sa messe, il partit pour Saint-Laurent afin d'y chercher son personnel et ses effets, car il avait l'ordre de ne plus quitter Saint-Antoine. Après avoir tout mis en ordre, il ferma le couvent, le presbytère et l'église de Saint-Laurent, comme s'il n'allait s'absenter qu'une journée, et en remit la garde à N.-D. de Lourdes, à saint Joseph et à saint Laurent. Puis, ayant jeté un dernier regard de tristesse sur sa chère mission abandonnée, il partit avec Georgina, Basile et Riguidel. C'était le 21 avril.

Au presbytère de Saint-Antoine on s'installa de son mieux. Les Oblats gardèrent l'usage du rez-de-chaussée. A côté de leurs cellules ils avaient leur chapelle domestique et leur dépôt de vivres, car, dans sa prévoyance, le P. Fourmond avait eu soin d'emporter plusieurs sacs de farine, quelques quartiers de

(1) Journal des Sœurs de Saint-Laurent, page 7.
(2) Lettre du P. Moulin au P. Soullier, 7 juillet 1885.
(3) Epitomé des Documents Parlementaires relatifs à la Rébellion, page 154.

« bacon » et une caisse de thé. Les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus occupèrent le premier étage dont la salle unique fut divisée en trois compartiments au moyen de rideaux : le premier, au haut de l'escalier, servait de réfectoire pour les Pères ; le second de cuisine, de salle de communauté et de réfectoire pour les Sœurs ; le dernier, tout au fond, d'oratoire le jour et de dortoir la nuit. On attribua à la bonne tertiaire franciscaine la pauvreté du galetas. Les domestiques logeaient sous la tente ou dans les dépendances.

Chaque matin, tout le monde assistait aux trois messes. Le reste du temps, chacune des trois communautés vivait suivant sa règle et ses coutumes et employait ses loisirs au travail, à l'étude ou à la prière. Le P. Moulin renonça à la dignité de maître-queux en faveur de Sœur Luce. Sœur Thérèse de son côté prit possession d'un coin du jardin près d'une petite mare pour y établir son lavoir. Lorsque les missionnaires montaient au réfectoire pour leurs repas, les religieuses sortaient dans le jardin pour y prendre leur récréation. C'était les seuls instants qu'elles consentaient à soustraire à leur vie de recluses (1).

---

(1) Lettre du P. Moulin, 7 juillet 1885.

V

EN LUTTE AVEC L'EXOVIDAT [1]

(24 avril — 4 mai)

Le jeudi, 23 avril, au soir, les éclaireurs annoncèrent l'approche de l'armée de Middleton sur la route de Qu'Appelle. Riel et Gabriel se portèrent à sa rencontre avec leur armée. Les Indiens les précédaient en hurlant des chants guerriers. Ils vinrent tous camper à trois milles en deçà de la vallée de Fish-Creek. Mais Riel, craignant de voir Batoche pris à revers par les soldats de Prince-Albert, revint sur ses pas avec une trentaine d'hommes.

Le lendemain la bataille commença pendant la matinée. Aux premiers coups de feu, le P. Fourmond monta chez les Sœurs pour leur demander de prier pour les combattants. Riel lui aussi priait dehors les bras en croix et pour ne pas céder à la fatigue, il se fit soutenir les bras par deux robustes partisans. Les Siouses chantaient la guerre en allant et venant sur le chemin. A la nuit tombante la bataille prit fin pour ne plus reprendre [2]. Les Métis eurent quatre morts qui furent inhumés au cimetière de Batoche le lundi suivant, avec les prières d'usage [3].

Le printemps était arrivé. La petite mésange l'annonçait à tue-tête dans les bosquets. Les saules en fleur estompaient la campagne de leurs flocons ouateux. Des touffes d'herbe commençaient à percer le vieux foin roux. L'anémone bleue égayait les sentiers. Tout revivait. Dame nature appelait le laboureur à ses guérets et le jardinier à ses plates-bandes. Le P. Fourmond obtint la permission d'aller, sous escorte de deux gardes, commencer les travaux de son jardin [4]. En arrivant, il constata que les bons saints à la garde desquels il avait confié la mission de Saint-Laurent, s'étaient merveilleusement acquittés de leur charge. Rien n'avait été dérangé ni au couvent ni au presbytère. Les

---

(1) Louis Riel s'était donné le titre baroque d'EXOVIDE (en anglais : Exovede), qu'il avait inventé lui-même, et son gouvernement s'appelait l'exovidat.

(2) Mémoire de Philippe Garnot. — Journal du P. Végreville.

(3) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de Saint-Laurent, page 9.

(4) Journal du P. Végreville.

bœufs et les vaches paissaient paisiblement dans les prés ; les poules picoraient et caquetaient autour du poulailler et des étables. Son séjour fut bien court, car il dut revenir le soir à Saint-Antoine. Il ne put même pas retourner plus tard continuer son travail malgré son grand désir et ses demandes réitérées (1).

Quant aux Métis, ils restaient sourds aux appels de la terre : leurs champs restaient en friche et leurs jardinets abandonnés aux broussailles. Riel et son conseil, sans souci du reste, ne songeaient alors qu'à implanter solidement dans les esprits leurs idées politico-religieuses. Au lieu de laisser ses soldats harceler l'ennemi par une guerre d'embuscade, Riel avait défendu toute attaque parce que, disait-il, l'Esprit de Dieu lui avait dit : « Pas loin d'ici ». C'était donc à Batoche « qu'Il » le livrerait entre ses mains. Il fallait attendre (2).

A cette époque mouvementée de la carrière de Louis « David » Riel, exovide, il n'y avait pas besoin d'être un profond psychiâtre pour découvrir en lui le plus dangereux des déséquilibrés.

« Sa *mission* était son obsession, écrit un auteur contemporain, et elle dégénéra en véritable manie sous la tension et l'excitation des troubles de 1884. Riel se reconnut comme le « *Prophète du Nouveau Monde* », et il mit de côté les dogmes de la « *Vieille Rome* » pour s'attacher à ses propres créations. Pendant même que les échos des canons de Middleton bourdonnaient encore dans leurs oreilles, Riel et son conseil étaient occupés à discuter, non pas les problèmes de la défense, mais les noms à donner aux jours de la semaine et les mesures à prendre pour faire admettre la mission divine de Riel » (3). D'après le secrétaire du conseil, « il était venu à bout de faire croire à ses conseillers qu'il était prophète et même de leur faire passer une résolution dans le conseil le reconnaissant comme prophète par la grâce de Dieu, etc., etc. Tous les matins il apparaissait devant le conseil et donnait ses prophéties. Il commençait toujours par ces paroles : L'Esprit de Dieu m'a dit ou m'a fait voir... » Les Metis, gens simples et crédules, subjugués par ses harangues et hypnotisés par son regard, le considéraient « comme un homme à miracles » auquel ils devaient une obéissance aveugle. « La majorité, ajoute Garnot, avait une telle foi dans ses prophéties qu'ils se seraient jetés à l'eau si l'Esprit de Dieu l'eût dit à Riel » (4).

Quant aux missionnaires, à force de raisonnements et d'observations, ils en étaient venus, pour la plupart, à conclure « qu'on

(1) Journal des Sœurs de Saint-Laurent, p. 6.
(2) Mémoire de Philippe Garnot.
(3) The Birth of Western Canada, par George F. G. Stanley, page 384. Il dit aussi : « That Riel was insane would not, at the present time, be seriously contested. One cannot read his political and religious writings, even prior to his return from United States, without realizing that they were the work of an unbalanced mind ».
(4) Mémoire de Ph. Garnot.

ne pouvait expliquer sa conduite que par la folie ; autrement il eût été un trop grand criminel » (1). Aussi, s'ils lui résistaient et

ACTE D'ARRESTATION DU P. VALENTIN VÉGREVILLE, O. M. I.

combattaient ses idées saugrenues, ce n'était pas dans le but de

(1) Epitomé, page 153. On ne saurait nier pourtant que quelques missionnaires, exaspérés ou poussés à bout par les menées de Riel, aient parlé et agi parfois comme s'ils avaient momentanément perdu de vue ses illusions intérieures pour ne s'en prendre qu'à sa méchanceté apparente qui en était l'aboutissement.

confondre ou de convertir cette victime irresponsable d'une illusion maladive, mais pour n'avoir pas l'air de pactiser avec l'erreur et d'approuver par leur silence des doctrines qui battaient en brèche le credo catholique et distillaient un venin nocif pour leurs chrétiens.

Riel n'épargna rien pour essayer de réduire à néant cette opposition du clergé soit par la persuasion soit par la menace. Il n'y avait pas réussi jusqu'à date ; mais pour autant il n'y renonçait pas.

Le 26 avril, le conseil, sur la proposition de Riel, décida de substituer le sabbat au dimanche et de placer la fête de Pâques à jour fixe le premier mai. Le 30 avril qui était la vigile de cette Pâques officielle les trois missionnaires retenus à Batoche eurent une entrevue avec Riel dans la salle du conseil à la fin de laquelle ils fulminèrent contre les adhérents de cette nouvelle doctrine l'excommunication avec toutes ses conséquences.

Le lendemain, 1er mai, les missionnaires furent de nouveau convoqués devant le conseil. Depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures 15, ils eurent à boire jusqu'à la lie le calice des plus révoltants outrages contre la foi de leur baptême. Riel niait l'infaillibilité de l'Église et se déclarait le Paraclet, le consolateur qui vient réformer l'Eglise à l'exemple de Moïse et de Jésus-Christ (1). « Nous sommes obligés les PP. Moulin, Végreville et moi, écrit le P. Fourmond de confesser et de défendre notre foi insultée, ce qui nous attire un déluge d'outrages et la menace de nous exposer au feu de l'ennemi, si nous nous obstinons à ne pas vouloir céder au tyran » (2). Ils eussent sans aucun doute préféré cette mort violente au supplice qu'on leur imposait d'assiter à l'effondrement de l'édifice spirituel qu'ils avaient contribué à élever au prix de tant de sacrifices. « Il ne reste plus qu'à nous frapper et à nous faire mourir », s'écriait le P. Végreville à la fin de cette séance douloureuse (3).

Dans la soirée, ils reçurent la lettre que le P. Cochin avait confiée à un des messagers de Poundmaker. Il leur racontait la mort des Pères de Frog-Lake qu'ils connaissaient déjà et il exprimait le désir de mêler son sang à celui de ces courageux missionnaires pour la cause du Christ. En lisant ces lignes, ils se demandaient eux-mêmes si les violentes attaques dirigées journellement contre eux par Riel et son conseil n'aboutiraient pas un jour à une conclusion sanglante. Ils se tenaient prêts à tout.

Le lendemain, samedi, fut le premier sabbat ou dimanche légal du provisoire, ce qui n'empêcha pas toutefois un certain nombre de Métis d'assister à la messe du lendemain. *Inde irae.*

(1) Journal du P. Valentin Végreville.

(2) Lettre du P. Fourmond aux Missions Catholiques, 10 mars 1886. — Lettre du P. Julien Moulin au P. Louis Soullier, 7 juillet 1885.

(3) Journal du P. Valentin Végreville.

Riel irrité se mit en œuvre pour aller visiter les tranchées qui se construisaient afin d'obliger les gens à renoncer personnellement au dimanche catholique (1).

Dans la soirée du 3 mai, les Sœurs encore toutes troublées du récit du P. Cochin, crurent bien le moment du suprême sacrifice venu. « Notre maison était entourée d'une bande de Sauvages qui, fusil en main, se mirent à chanter ou plutôt à hurler d'une manière effrayante. Chacune crut sa dernière heure arrivée, d'autant plus que la bonne franciscaine qui avait déjà passé bien des années dans le Nord-Ouest, vint nous dire : « Nous avons tout juste le temps de faire notre acte de contrition ; c'est ainsi que chantent les Sauvages quand ils viennent dans les maisons pour tuer les gens ». Notre frayeur était au comble lorsque Basile, le jeune Cris attaché à la mission de Saint-Laurent, monta avec une charge de bois ; sa figure souriante nous rassura et nous le fûmes davantage quand il nous dit : « N'ayez pas peur ; c'est parce que les Sioux sont contents qu'ils chantent de même ». En effet, après avoir reçu un petit présent de tabac des Pères, ils s'éloignèrent à notre grand contentement » (2).

Le lundi, 4 mai, on vint chercher le P. Fourmond pour aller plaider la cause de la religion dans l'ancien magasin « Walters & Baker » de l'autre bord de la rivière. Quelques Métis en effet refusaient d'adhérer aux divagations religieuses de Riel. « Je ne suis pas capable de discuter avec toi, avait répondu l'un d'eux à Riel, parce que je suis un ignorant et toi tu es un homme instruit. Mais laisse le P. Fourmond parler à notre place et il te convaincra ». Riel releva le défi : « Qu'il vienne se mesurer à moi », et le Père vint.

Le missionnaire mit tout son cœur et toute sa logique pour exposer à ses auditeurs par quels serments solennels ils étaient à jamais liés à leur Dieu et à leur reine et quel crime abominable c'était que de faillir à ce double devoir. Piqué dans ses plus chères prétentions, Riel se leva brusquement et, foudroyant son adversaire du regard, il s'écria : « Comment ces pauvres gens que vous essayez de tromper et d'aveugler sur ma mission divine, peuvent-ils se fier un instant à vous, quand ils ont devant eux la preuve que vous êtes un traître indigne de leur confiance ? Comment osez-vous prétendre que c'est pour eux un crime de prendre les armes contre un tyran pour la défense de leurs droits ? » Le P. Fourmond répliqua avec calme : « Oui, je l'ai dit et je le répète ici devant vous et devant ce peuple, égaré par vous, que vous conduisez à la ruine, au désespoir et à la mort : « C'est un crime de prendre les armes contre les autorités constituées ; c'est un crime de lever l'étendard de la

(1) Journal du P. Végreville. — Rapport de M. l'abbé Cloutier.
(2) Journal des Sœurs de Saint-Laurent. page 9.

révolte. Dieu proclame un devoir pour tout chrétien de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ».

Riel s'échauffa : « Oui, rendez à Dieu gloire, honneur et adoration, mais, aux tyrans du monde, rendez ce qui leur revient ; lancez-leur à la face ce sceptre qu'ils ont usurpé. Faites-les dégringoler de ce trône où ils se sont placés. Voilà les ordres de Dieu. Ecoutez ce prêtre qui ose vous faire un crime de vous soumettre à ma direction quand j'accomplis une mission divine ; ce prêtre qui a l'audace de donner le nom de rébellion à votre soulèvement pour une cause sacrée, une cause ordonnée et dirigée par Dieu, la cause de votre pays natal qui gît sanglant et prostré aux pieds des tyrans, la cause sacrée de la liberté, de l'existence et des droits de vos femmes et de vos enfants pour tous les siècles à venir ».

Malgré tous ses efforts, le P. Fourmond ne réussit pas à ressaisir ses auditeurs subjugués par ces envolées oratoires. Cependant à un moment, il crut sentir les cœurs vibrer à l'unisson du sien ; il voulut en profiter pour raffermir tous ces pauvres chrétiens frappés de vertige. « Maintenant, dit-il, on désigne notre sainte Mère l'Eglise sous le titre de « Vieille Romaine », on croit nous humilier et humilier l'Eglise. Elle est, en effet, bien vieille et vieillira autant que le monde. Soyons fiers de cette glorieuse Mère et de nos ancêtres, et crions ensemble : « Vive la vieille Romaine ! »

L'appel passionné du P. Fourmond n'eut qu'une réponse bien faible. Mais Riguidel et sa femme y mirent toute la chaleur de leur âme et toute la force de leurs poumons. Cela déplut souverainement à l'Exovide qui menaça de l'arrêter pour être mis en première ligne sur le champ de bataille. Cependant il eut le bon esprit de ne pas attendre l'exécution de la sentence ; le lendemain il s'évada avec un Métis anglais qui montait la garde sur la route de Winnipeg [1].

Tout ceci eut le don d'exaspérer Riel ; ses vexations redoublèrent. Le soir même il fit venir à Saint-Antoine le P. Touze qui, jusqu'à ce jour, jouissait de sa liberté. « Ce jeune Père arriva le 4 mai au soir, tout heureux de partager les dangers et les inquiétudes de la petite communauté des Oblats de Saint-Antoine laquelle compta dès lors cinq membres. « Cela m'est égal maintenant, s'écria-t-il. S'il faut mourir, au moins nous mourrons tous ensemble » [2].

Un peu plus tard dans la soirée, Riel se présenta au presbytère accompagné de Damase Carrière. Il venait annoncer que le conseil l'avait désigné pour diriger les missionnaires en matière de conscience. Le P. Moulin lui répondit : « Nous ne pren-

(1) Trials in connexion with the Rebellion, page 396. — Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 18. — Journal du P. Végreville.
(2) Journal des Sœurs de Saint-Laurent, page 9.

drons jamais un apostat comme directeur spirituel ». Tous proclamèrent qu'ils ne reconnaissaient d'autre direction que celle qui venait de Mgr Grandin. Riel, d'un petit air câlin, exprima l'espoir que, en ce beau mois de mai, la Sainte Vierge réussirait à les convertir et à leur faire admettre sa divine mission. Ce à quoi le P. Fourmond répliqua en disant : « Nous nous faisons gloire de servir la Vieille Romaine et nous n'avons aucune envie d'altérer nos croyances » (1).

Riel, plus furieux que jamais, jeta un nouvel interdit sur le presbytère et défendit au monde d'y venir sans permission. Malgré ces menaces d'emprisonnement, plusieurs bravaient la consigne sévère et s'introduisaient en cachette pour assister à la messe. La plupart des Métis se montraient du reste très respectueux pour les prêtres et les religieuses ; les Indiens eux-mêmes, en maintes circonstances, leur donnèrent des preuves non équivoques de leur estime. Si parfois des actes regrettables se produisirent, ils doivent être imputés aux meneurs qui abusaient de leur crédulité.

---

(1) Lettre du P. Moulin au P. Soullier, 7 juillet 1885. — Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion, p. 153.

Nota. — Après avoir pris connaissance des deux derniers chapitres et du suivant, le lecteur saura quel cas faire des assertions comme celle-ci : « Quant aux Sœurs, personne parmi les insurgés ne peut affirmer avec certitude si elles étaient au presbytère ou non » (Histoire de la Nation Métisse par A.-H. de Trémaudan, page 414).

VI

ENTRE DEUX FEUX

(5 mai — 12 mai)

Depuis la bataille de Fish-Creek, les Métis s'étaient occupés à creuser des tranchées et à dresser des embuscades. Ils avaient aussi posté des sentinelles pour surveiller les mouvements du camp ennemi, mais tous les soirs les rapports étaient semblables : rien à signaler. « Mais tout ce temps était un temps précieux qu'on perdait, remarque Garnot, car eux se renforcissaient (sic) et nous au contraire nous diminuions par un assez grand nombre de désertions qui étaient presque toutes causées par les idées religieuses que Riel mettait en force » (1).

Le 7 mai pour la première fois, les éclaireurs annoncèrent que l'armée de Middleton était en mouvement et qu'elle venait établir son camp près de la traverse de Gabriel. Depuis le moment où on avait surpris les premiers préparatifs de départ au camp des soldats, l'inquiétude et le découragement s'emparaient des Métis. Ils souffraient à la veille du combat de ne pouvoir recevoir les encouragements d'un prêtre. « Quand ils voulaient aller à l'église pour recevoir les sacrements avant la bataille, Riel, redoutant l'influence du prêtre, leur disait qu'il avait le pouvoir d'administrer les sacrements. Un pauvre homme le supplia d'être autorisé à aller à l'église, disant qu'il ne pouvait affronter la mort sans préparation ; Riel lui répondit : « Je te promets solennellement que pas un de tes cheveux ne sera touché dans la bataille » (2). « Si on avait eu, disait José Arcand, un confesseur, un prêtre, pour nous dire : « Battez-vous, vous faites bien », et, si Riel n'avait pas parlé de religion, les Blancs auraient vu bien d'autres choses : ils auraient vu de méchants petits loups » (3).

Le 8 mai au soir, les éclaireurs vinrent annoncer que toute l'armée était campée auprès de la maison de Gabriel Dumont, qu'elle était escortée par un steamboat. La rencontre était imminente.

Le lendemain, à l'heure du déjeuner des Pères, le P. Fourmond, apercevant les religieuses qui allaient faire leur promenade

---

(1) Mémoire de Ph. Garnot. — Journal du P. Végreville.
(2) Mémoire de Ph. Garnot.
(3) Rapport de l'abbé Cloutier.

matinale, leur dit avec le plus grand sérieux : « Eh bien ! Etes-vous prêtes à partir ? Voilà le steamboat qui vient nous chercher tous ». — « Pour aller où, mon Père ? » — « A Winnipeg, je suppose ; déjeunons vite et allons ramasser nos effets ». Arrivées dehors, elles virent en effet un bateau à vapeur, entouré d'un solide rempart de planches et de sacs de farine, qui avait jeté l'ancre en face de la mission ; mais au bout de quelque temps, il repartait sans elles, poursuivi par les balles des Métis ([1]).

Pendant ce temps les soldats se rangeaient en ordre de bataille face à la mission. Vers 8 heures les combattants échangèrent les premiers coups de feu. Alors les Pères et les religieuses se réunirent à la chapelle pour prier en commun.

La mission offrait une magnifique cible à l'artillerie. Par mesure de précaution, les Pères avertirent le P. Moulin d'arborer le drapeau blanc à une fenêtre ; mais il crut la chose bien inutile. Cependant au bout de quelques instants, une pluie de balles provenant de la mitrailleuse Gatlin vint s'abattre à deux reprises sur le coin du presbytère, faisant tomber le crépi du mur. Sans perdre de temps, le P. Moulin sortit avec un autre Père agitant un linge blanc en signe de détresse. Le tir cessa. Alors un des missionnaires cria : « Mères, voici le moment de se montrer » ; et tout le personnel vint se ranger sur le seuil de la porte.

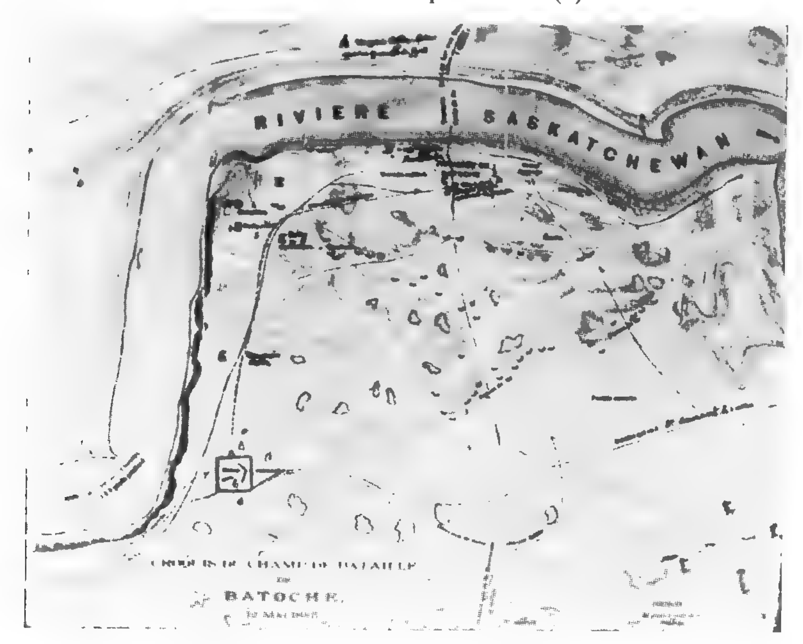
Des officiers à cheval avancèrent avec le général pour les saluer. Grand était leur étonnement de voir des prêtres et des religieuses à pareil moment et en pareil lieu. « Avons-nous blessé quelqu'un ? Pourquoi n'avez-vous pas arboré le drapeau blanc ? Comment se fait-il qu'on vous ait laissés dans une position si dangereuse ? » Tels furent les premiers mots des visiteurs; ensuite ils se confondirent en excuses. « On croyait que les rebelles occupaient cette maison et l'église voisine. Qui aurait pu soupçonner qu'il y eût des Sœurs ici ? » Un officier d'artillerie ajouta : « Une minute de plus et vous étiez dans l'éternité, car je levais déjà le bras pour donner le commandement de « Feu » quand vous êtes sortis ».

Un peu plus tard dans la matinée, les religieuses, à la demande du général, vinrent porter secours aux blessés dans l'église. « Des chirurgiens habiles extrayaient les balles et pansaient les plaies de sorte qu'il ne resta pas beaucoup à faire aux Sœurs de Charité improvisées ; mais les pauvres blessés parurent tout heureux de leur présence. Un jeune canadien-français qui avait reçu des blessures aux deux jambes, ne se lassait pas de répéter : « Des Sœurs ici ! Comme cela fait du bien de les voir ! Comme elles sont bonnes ! »

Bientôt un officier assez gravement blessé fut apporté par les brancardiers. En entrant il appela faiblement : Une Sœur !

([1]) Journal des Sœurs de Saint-Laurent, page 10.

Une sœur ! en lui faisant signe d'approcher. Il tenait ses scapulaires dans une main crispée de douleur. Lorsqu'on lui apprit que sa blessure ne serait pas mortelle, il murmura d'une voix émue : « Ce sont les prières que l'on fait pour moi qui m'ont protégé » (1). Aussitôt les premiers pansements terminés, chaque blessé était immédiatement transporté à l'infirmerie du camp. Le poste de secours établi dans l'église, étant trop exposé, fut abandonné vers deux heures de l'après-midi (2).



CHAMP DE BATAILLE DE BATOCHE

A) QUARTIER GÉNÉRAL DE RIEL — B) MAISON DE XAVIER BATOCHE — C) VILLAGE DE BATOCHE — D) CIMETIÈRE — E) PRESBYTÈRE — F) ÉGLISE SAINT-ANTOINE — H) PUITS — I) PRISON

L'église et le presbytère masquaient les mouvements des Métis ; Middleton aurait bien désiré les abattre rez terre. « Vous n'y perdrez rien, répétait-il au P. Moulin ; le gouvernement vous dédommagera de vos pertes ». Mais celui-ci ne voulait rien entendre, le major-général dut capituler devant la ténacité du vieux lutteur breton. Certains officiers, dit-on, ne lui pardonnèrent pas sa condescendance (3).

(1) Journal des Sœurs de Saint-Laurent, page 11.
(2) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 365.
(3) Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 25.

Pendant toute l'après-midi, les soldats se battirent avec énergie contre un ennemi terré dans les tranchées, tapi dans les fourrés et bientôt voilé par un rideau de fumée. Malgré ces désavantages, ils réussirent à conquérir au prix de gros sacrifices tout le sommet de la colline qui avoisine l'église.

A 8 heures 30, le clairon sonna la retraite. Les Métis prenant cette manœuvre pour une fugue, sortirent de leurs cachettes en criant victoire. Beaucoup s'en vinrent au presbytère pour s'informer des Pères et des Sœurs. « Il y a longtemps, disaient-ils, que nous aurions foncé sur les Canadiens, si nous n'avions craint de vous faire mal. Mais maintenant ils sont partis ; ils en ont assez et ils ne reviendront plus ».

Gabriel Dumont arriva à son tour, criant et gesticulant comme un forcéné. « Il y a des blessés ici. Ne les cachez pas. Vous nous trigaudez toujours ». — « Cherchez vous-même », lui répliqua le P. Fourmond avec calme. Il envoya donc deux hommes faire une perquisition sous la conduite du P. Moulin ; ils ne trouvèrent rien d'anormal. Gabriel n'était pas satisfait : « Il y a des blessés ici ; je vous le répete. Je les dénicherai bien », et il partit à son tour avec deux Métis précédés du P. Végreville. Celui-ci ouvrait les portes l'une après l'autre. La visite du rez-de-chaussée terminée, ils montèrent aux appartements des Sœurs. Celles-ci mouraient d'inquiétude. « Un grand vacarme se faisait entendre au rez-de-chaussée, racontent-elles, avec une clameur de voix menaçantes, parmi lesquelles nous pouvions distinguer les accents peu harmonieux des Sauvages. Chacune crut sa dernière heure venue et nous rapprochant les unes des autres le plus possible, nous nous disposâmes à mourir si telle était la volonté de Dieu. Des pas précipités se firent entendre dans l'escalier et le P. Végreville cria en faisant entrer Gabriel Dumont, Johnie Ross et un autre homme : « N'ayez pas peur, mes Mères. On vient seulement chercher les blessés canadiens que l'on croit cachés ici. Maintenant, mes hommes, puisque vous ne voulez pas croire à notre parole, regardez partout et vous verrez qu'il n'y a personne ici excepté les Sœurs ». Les Métis cherchèrent dans la chambre en disant : « Mes Sœurs, n'ayez pas peur, personne ne vous veut de mal à vous autres » (1).

Ils montèrent ensuite visiter la mansarde de « la Marie », le parcourant dans tous les sens et la fouillant dans tous ses recoins. « Combien y a-t-il de soldats ici ? » demanda ironiquement le P. Végreville. « Il n'y en a pas », répondit Gabriel. « Haha ! Je le disais bien qu'il n'y avait personne » (2). Revenu au rez-de-chaussée, le dos tourné vers la porte, Gabriel continuait ses

(1) Journal des Sœurs de Saint-Laurent, page 11.
(2) Monographie des Cris, par le P. Végreville, p. 60 (Archives de la Maison Provinciale des O. M. I., Edmonton).

invectives. « Doucement, Gabriel, doucement », lui disaient les Métis ; mais ils ne réussissaient pas à le calmer.

D'un bond un vieil Indien s'avance : c'est Seswepew, un sorcier redouté. Svelte et agile malgré ses soixante-dix hivers, il lance des éclairs de ses petits yeux méchants. Le rictus moqueur de sa bouche donne un air repoussant à sa figure déjà enlaidie par un nez busqué affreusement mutilé par un ennemi et recouvert à son extrémité d'une rondelle de parchemin. D'un geste brusque, il dégaine son coutelas, l'applique sur la poitrine de Gabriel et, d'une voix vibrante, lui crie dans son idiome : « Tu veux faire peur aux hommes de la prière ; moi, à mon tour, je vais te faire peur ». Gabriel recule ; mais la lame aiguisée le poursuit. Pas à pas l'Indien avance à mesure que l'adjudant-général bat en retraite, et la voix de plus en plus menaçante réitère une seconde, une troisième fois, sa terrible apostrophe. Enfin Gabriel, tout blême, atteint la porte, l'ouvre toute grande et se sauve (1).

Après avoir bavardé quelque temps encore, les gens se dispersèrent sur le champ de bataille à la recherche du butin abandonné. Alors le bon P. Fourmond monta encourager les Sœurs en leur disant : « Dans une journée de transes continuelles comme celle-ci, on peut mériter pour le ciel beaucoup plus que pendant une année entière de calme et de tranquillité » (2).

On dormit peu : les coups de feu des sentinelles ne cessèrent qu'à trois heures. A cinq heures, les Pères étaient déjà prêts à célébrer la messe, car c'était le dimanche. Cependant le P. Touze qui était le dernier ne put monter à l'autel. Déjà les deux armées étaient aux prises et les balles sifflaient pour ne plus arrêter (3). Les Pères, croyant leur salle mieux abritée contre les risques, invitèrent les Sœurs à s'y réfugier. Mais, à peine descendues, elles virent une balle transpercer la muraille et une autre briser une vitre et, comprenant qu'il n'y avait pas plus de sécurité là qu'ailleurs, elles remontèrent chez elles.

Le soir, après le souper, une balle vint frapper le mur de l'appartement des religieuses et fit crouler sur leurs têtes une pluie de gravats. Pour remédier quelque peu à cette situation pénible, les missionnaires se mirent aussitôt à barricader les fenêtres du premier étage au moyen de caisses, de malles, de matelas, de planches, en un mot de tout ce qu'ils avaient sous la main. Ce fut dans cette espèce de prison, assombrie, mal aérée, surchauffée par le fourneau de cuisine et empuantie par les émanations d'en bas, que les bonnes religieuses furent condamnées à vivre.

(1) Codex Historicus de Saint-Laurent, p. 68. — Lettre du Frère Piquet, 19 juin 1885.

(2) Journal des Sœurs, p. 12.

(3) Journal du P. Végreville. « Le P. Touze ne dit pas la messe ».

Le lendemain, comme c'étaient les Rogations, on récita les litanies des Saints après la dernière messe. Comme tout était encore calme, on se hâta d'aller puiser de l'eau et de rentrer la provision de bois pour la cuisine. Basile crut même pouvoir aller traire les vaches ; mais il dut se presser, car les soldats commençaient à cerner la maison, à s'embusquer jusque sous les fenêtres, à creuser des tranchées dans les carrés du jardin. Deux ou trois d'entre eux se firent même un abri au milieu du tas de bois.

C'est alors qu'eut lieu l'accident du P. Moulin dont les Sœurs nous racontent le détail. « Après le déjeuner, le P. Moulin monta un instant au grenier, En redescendant, il nous dit en riant : « J'ai reçu une balle ». Croyant à une plaisanterie de sa part, nous n'y fîmes pas attention ; mais, un instant après, le P. Touze monta chercher de la charpie, du linge et de l'arnica et nous apprit que le P. Moulin avait reçu une balle dans la cuisse. Nous fîmes à la hâte un drapeau blanc avec une croix rouge des deux côtés. Le P. Fourmond l'agita longtemps d'une de nos fenêtres, mais en vain. Alors il sortit et se mit entre les deux feux ; cette fois il réussit à attirer l'attention des combattants. La bataille cessa pendant que les Canadiens envoyaient leurs brancardiers emporter le P. Moulin qui riait toujours de sa blessure » (1).

Un chirurgien, son infirmier et deux brancardiers avaient réussi à atteindre la mission ; mais leur retour à l'infirmerie ne s'effectua pas si facilement. La fusillade avait repris et, comme l'état du blessé ne permettait ni de se courber ni d'accélérer le pas, il est bien providentiel que personne ne fût blessé (2).

Middleton vint à la mission vers 3 heures pour offrir ses sympathies aux missionnaires et leur donner des nouvelles rassurantes du P. Moulin. Il leur dit que le bas-fond de Batoche était presque complètement occupé et que les Métis traversaient la rivière en grand nombre (3).

(1) Journal des Sœurs de Saint-Laurent, page 12. — Voici comment est raconté l'incident dans l'*Histoire de la Nation Métisse dans le Nord-Ouest*, par A.-H. de Trémaudan, sans doute pour ternir la mémoire du grand bienfaiteur de Saint-Antoine. « C'est en s'entretenant avec eux (les soldats fédéraux) que le P. Moulin reçut une balle. Il était à *quelques pas de son perron parmi les soldats* qui faisaient hâtivement un abri de bois de chauffage. Des insurgés l'observaient d'une coulée qui passe au pied du cimetière. Un Indien cris du nom de Wakawokan qui était avec eux, lui tira une balle dans la jambe. Comme ses compagnons lui reprochaient cet acte, Wakawokan répondit : «Le petit Père n'a pas d'affaire à aider les soldats ». Voilà la légende. Combien différente est la réalité. « Le lundi, 11 mai, je fus atteint d'une balle *dans le grenier* ; c'était à la cuisse » (Lettre du P. Moulin au P. Soullier, 7 juillet 1885). « 8 heures. Une petite balle lancée par les Métis, manque les Polices *entre par le grenier* et frappe le P. Moulin à la cuisse » (Journal du P. Végreville).

(2) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 330.

(3) Journal du P. Végreville.

Pendant plusieurs heures, Saint-Antoine retrouva la tranquillité dont il avait été privé depuis longtemps. Cependant, vers l'heure du souper, les Sioux vinrent, comme d'habitude, se mettre à l'affût auprès du cimetière afin de canarder les soldats à leur retour. Jusqu'à 9 heures, les balles plurent de nouveau sur le presbytère. Puis une profonde accalmie succéda à cette rafale. Les Sœurs en profitèrent pour prendre l'air au jardin et les Pères pour s'approvisionner d'eau.

A une nuit paisible succéda une matinée idéale : on se serait cru à cent lieues du champ de bataille si la rangée de sentinelles qui se prolongeait depuis l'église jusqu'au chemin de Minatsinas, n'avait pas rappelé la réalité des choses. La lutte reprit dans l'après-midi. Les Indiens et les Métis arrivèrent en grand nombre dans le petit bois voisin de la mission. Mais, changeant de tactique, les soldats se lancèrent à la charge et culbutèrent leurs ennemis. Ceux-ci reformèrent leurs rangs dans le champ de Xavier Batoche, mais ils furent de nouveau repoussés. Puis reculant toujours ils se massèrent un demi-mille plus loin dans un effort suprême pour arrêter la ruée ; mais leurs munitions s'épuisaient rapidement et ils étaient obligés de remplacer les balles par des galets, des boutons, des clous et de ne tirer qu'à coup sûr.

Vers 3 heures 30, le P. Fourmond invita tout le monde à descendre à la chapelle pour la récitation du rosaire. A peine avait-on commencé le troisième chapelet que de formidables hourrahs annoncèrent la prise de Batoche et la délivrance des otages.

La bataille était finie. Les Cris et les Sioux fuyaient dans la direction de Birch Hills. Pendant une heure encore quelques groupes isolés continuèrent une résistance inutile. Mais rendus à bout, ils prirent la fuite. Le général renonça à la poursuite. Les clairons sonnèrent le « cessez le feu », et les soldats reprirent par escouades la direction du camp, précédés de leurs fanfares. Des cris de joie et des chants de victoire proclamèrent aux hôtes de Saint-Antoine l'heure de la liberté.

Dans la soirée les Pères s'en allèrent au camp voir le P. Moulin qu'ils trouvèrent bien faible et bien souffrant [1]. Un messager leur apporta des nouvelles du P. André et des Sœurs de Prince-Albert et comme il s'en retournait immédiatement, il fut chargé de leur communiquer la bonne nouvelle de leur délivrance.

---

[1] Journal des Sœurs de Saint-Laurent, page 13. C'est leur première visite au camp de Middleton, quoi qu'en disent les auteurs de l'appendice de l'Histoire de la Nation Métisse, par H.-A. de Montigny.

VII

LA LIBÉRATION

Le 13 mai le calme le plus profond régnait autour de la mission Saint-Antoine, troublé seulement par le roulement des voitures qui passaient de temps en temps pour le transport des morts ou des blessés. On voyait déjà le drapeau blanc flotter sur les charrettes, les tentes, les maisons que la mitraille ou l'incendie avaient respectées ; les enfants eux-mêmes en portaient en signe de paix dans leurs petites mains. Des groupes de Métis, munis du brassard blanc, venaient de temps en temps demander aux missionnaires de les accompagner au camp où ils allaient faire leur soumission. Six fois dans la journée le P. Végreville dut se rendre auprès de Middleton dans l'intérêt de ses chers Métis (1). Les soldats de leur côté prenaient plaisir à se rendre à la mission pour causer avec les missionnaires et obtenir d'eux quelques médailles ou autres souvenirs.

Le P. Touze, trop heureux d'avoir retrouvé sa liberté, n'avait pas prolongé d'un jour sa vie d'inaction ; il partit de bon matin pour Duck-Lake afin de célébrer le lendemain au milieu de ses paroissiens la fête de l'Ascension, gage du triomphe final et d'aller aussitôt rejoindre le P. André.

La journée du 13 mai se termina par un concert donné par les musiques militaires et le lendemain, de très bon matin, les troupes levaient le camp pour se diriger vers Prince-Albert.

A Saint-Antoine, la grande fête de l'Ascension ne connut pas d'éclat. Les deux messes basses n'eurent pour assistance que les religieuses et quelques Métisses. Les huit Métis, victimes de la bataille furent enterrés dans une fosse commune ; un seul, le bon Moïse Ouellette, eut le privilège d'un cercueil, grâce au P. Fourmond (2).

Dans l'après-midi, les Sœurs qui, depuis leur arrivée, n'avaient eu pour leurs récréations que les étroites limites d'un jardin, firent une promenade à travers le champ de bataille

---

(1) The History of the Canadian North-West Rebellion, par C. P. Mulvaney, p. 326.

(2) Lettre du P. Fourmond à MM. les Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, 24 mai 1885.

jusqu'au camp abandonné des soldats où elles trouvèrent tout un trésor de chaudières, barils et autres réceptacles.

Dans la soirée, un grand nombre de Métisses, effrayées par les Sioux maraudeurs et craignant un retour offensif des armées, vinrent établir leur camp autour de l'église. « Quelques-unes avaient leurs vêtements en lambeaux et elles n'avaient pas de vivres. Elles avaient suivi les hommes sur le champ de bataille, par ordre de Riel, et ce ne fut qu'au moment où l'armée canadienne se jeta sur Batoche qu'elles s'enfuirent le plus loin possible dans les bois et les marais. Dans ce terrible moment, les mères se trouvèrent séparées de leurs enfants, même des plus jeunes. Quelques petits anges se traînèrent, on ne sait comment à une distance de plusieurs milles où on les trouva deux ou trois jours plus tard dans un état pitoyable. Plusieurs maisons avaient été brûlées par les Canadiens et, les tentes ne suffisant plus pour abriter tant de monde, non seulement les Pères leur permirent de passer la nuit dans l'église, mais ils poussèrent la charité jusqu'à mettre leur salle à la disposition de ces pauvres gens » [1]. Le P. Végreville partagea entre elles les trois sacs de farine qui lui restaient ; c'était à peine suffisant pour tromper leur faim. Au bout de trois jours, il reçut un chargement de vivres par bateau ; il le distribua aussitôt : quarante sacs de farine, trente-six caisses de bœuf en conserve, une demi-caisse de thé et 290 livres de lard « Sed quid inter tantos ! » [2].

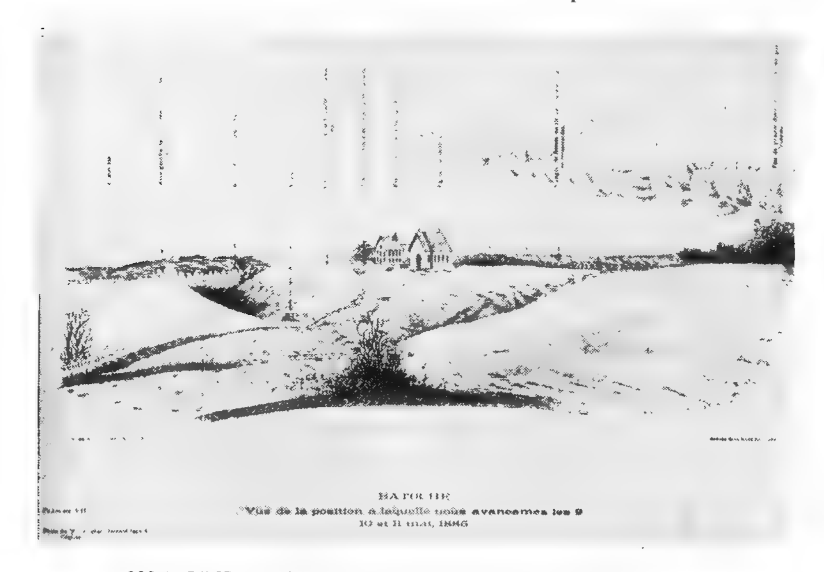
Le P. Fourmond partit à son tour le samedi matin pour aller célébrer la messe chez quelque paroissien. Il revint le lundi avec quelques charretiers dans l'intention de ramener à sa mission les Sœurs et leur bagage. Cependant, comme les soldats du génie avaient submergé le bac pour couper la route aux Indiens de Poundmaker que l'on disait sur le point d'arriver, les Sœurs préférèrent retarder leur départ d'une journée et coucher par terre sur une toison de buffle plutôt que de s'exposer à passer la nuit dans quelque cabane sur le bord de la rivière.

Le mardi, le 19 mai, le P. Fourmond revint donc de bon matin à Batoche comme il l'avait promis. Après avoir chargé sur sa charrette le restant du bagage, les Sœurs le suivirent à pied par une belle matinée de printemps. Elles n'eurent devant les yeux, pendant les premiers milles, que le spectacle attristant d'un pays ravagé par la guerre : boqueteaux calcinés par l'incendie, plaines parsemées de carcasses rebutantes, habitations réduites en cendres, champs et jardins restés en friches. « La première maison que nous vîmes intacte, racontent les voyageuses, fut précisément la première maison de la paroisse de Saint-Laurent. En la voyant, le P. Fourmond qui conduisait la char-

[1] Journal des Sœurs de Saint-Laurent, page 14.
[2] Journal du P. Végreville (Archives de la Maison Provinciale des O. M. I., Edmonton (Alberta) C/IV/126).

rette, se retourna vers nous et dit d'une voix émue : « Eh bien ! Est-ce que j'avais raison de confier ma paroisse à la Sainte Vierge ? Voyez comme elle nous a bien gardés ! » Nous traversâmes la rivière vers cinq heures. Le Frère n'avait pas réussi à trouver les bœufs de sorte que nous dûmes gravir la côte et faire le trajet de la mission chargées de chaudières, plats, etc. ».

« Nous trouvâmes tout chez nous absolument comme nous l'avions laissé, cinq semaines auparavant ; pas un animal ne manquait au troupeau ; pas une poule n'avait été prise au poulailler. Tout le monde s'accorde à voir une protection manifeste



MISSION SAINT-ANTOINE DE PADOUE EN 1885

1) CIMETIÈRE — 2) COULÉE OU RAVIN — 3) PUITS — 4) PRESBYTÈRE — 5) ÉGLISE

du Ciel dans cette conservation de nos effets, car, sans parler des Sauvages qui ont dû passer et repasser continuellement pendant notre absence, quelques pauvres Métis égarés avaient formé de bien noirs projets contre la mission. Quelques hommes que le P. Fourmond avait comblés de bienfaits et dont les enfants avaient été gardés gratuitement et pensionnés à l'école depuis le commencement de l'année scolaire, osèrent proposer dans une assemblée du trop fameux gouvernement provisoire qu'on brûlât l'église et le couvent de Saint-Laurent. Heureusement, des voix indignées protestèrent contre une pareille mesure » (1). Pour

(1) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de Saint-Laurent, page 15.

proclamer cette faveur dans les siècles à venir le P. Fourmond écrivit dans les registres de la paroisse : « Saint-Laurent a été miraculeusement conservé, grâce à N.-D. de Lourdes, à saint Joseph et à saint Laurent. Mille actions de grâce à notre Auguste Protectrice et à nos glorieux patrons » (1).

Riel s'était livré ; Gabriel avait pris la fuite ; les Métis, vaincus, avaient déposé les armes ; mais aucun chef indien n'avait encore fait sa soumission. A peine arrivé à Prince-Albert, Middleton leur fit une sommation. La réponse ne se fit pas attendre. Le 20 mai, de bon matin, une charrette chargée de six Indiens, portant le drapeau de trêve, s'arrêtait, sous la pluie battante, à la porte du couvent Sainte-Anne de Prince-Albert. C'étaient les chefs des réserves de Duck-Lake, Beardy et Okimasis, accompagnés de leurs conseillers, qui venaient demander au P. André d'intercéder pour eux auprès du général (2).

Le P. André les conduisit au quartier-général et les présenta à Middleton. Celui-ci les reçut en disant : « Il est heureux que vous ayez répondu à mon ultimatum sur-le-champ, car j'étais décidé, en cas de retard, à lâcher mes troupes sur vos réserves et à y mettre tout à feu et à sang ».

Beardy prit la parole le premier demandant que la conduite de ses enfants qui avaient mal agi, fût oubliée. Il avait hâte de retourner à eux pour leur annoncer ce pardon. Il n'avait qu'une quarantaine de guerriers sur sa réserve et il avait fait tout son possible pour les maintenir dans l'ordre ; mais, effrayés par les Métis, ils lui avaient échappé et l'avaient même contraint à les suivre. Le général lui répliqua : « Puisque tu n'es pas capable de te faire obéir de tes jeunes gens, tu n'es pas digne d'être chef et je demanderai à ce que tu sois démis de tes fonctions. Et Okimasis a-t-il quelque chose à dire ? » — « Il est là, répliqua Beardy. Qu'il parle pour lui-même ».

Alors Okimasis commença à raconter sa lamentable aventure depuis le jour où, arrêté par trois Métis, il fut empêché de retourner chez lui sous peine de mort. Dès lors, il fut employé à toutes sortes de besogne : on l'installa dans la maison du fermier-instructeur, on l'envoya en mission au Fort Carlton du 31 mars au 3 avril ; puis on le cantonna près du bac de Batoche sur la rive gauche et c'est là qu'il assista à la dernière bataille.

Le général interrompit sa longue narration : « C'est assez. Il est évident que toi, non plus, tu n'es pas bâti pour être chef, malgré tout l'arsenal que tu portes à ta ceinture. Maintenant vous pouvez vous en aller tous, mais auparavant remettez-moi vos médailles, car elles ne sont que pour les loyaux serviteurs de la

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent pour l'année 1885.

(2) Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de Prince-Albert, page 16.

reine. De plus, vous ne devez vous attendre à aucune faveur : pour vous ni tabac, ni farine, ni thé ».

Le P. Touze et le P. André essayèrent d'apitoyer le général sur leur sort ; mais il resta inflexible. Vu leurs antécédents, les deux chefs s'en tirèrent à bon compte (1). Il n'en fut pas de même du chef One-Arrow de Batoche, qui était trop compromis pour échapper à la prison. Quant à Seswepew, le P. André avait obtenu sa grâce pour avoir protégé les missionnaires, mais le vieux avait déjà pris la fuite.

Le P. Moulin arriva à Prince-Albert par bateau le 24 mai. Les Sœurs mirent à sa disposition, jusqu'à son complet rétablissement, le parloir qui était complètement isolé de leur communauté ; le Père André et Damase Racette s'installèrent à son chevet comme infirmiers.

Le P. Végreville, resté seul à Saint-Antoine, continuait à lancer appel sur appel au général pour réclamer des vivres. « Mon hangar est vide depuis hier, écrivait-il le 30 mai ; tout le monde crie famine. Je me trouve avec deux ou trois fois plus de personnes à nourrir qu'au commencement parce que les familles qui avaient encore quelque chose alors n'ont plus rien maintenant... Le pays est tellement ruiné que toutes les gens, même celles qui étaient riches et à l'aise, n'ont d'espoir pour la nourriture et le vêtement que dans le gouvernement... » (2).

Si ses attributions s'étaient bornées à cela, sans doute la population en détresse lui eût gardé une éternelle reconnaissance; mais il avait accepté, en outre, une charge équivalant à celle de commissaire du gouvernement pour le désarmement des insurgés, l'obligeant à dénoncer la part qu'ils prirent dans la lutte et ainsi à exposer à la prison des gens qui n'étaient coupables que de s'être laissés entraîner. Cette responsabilité était grosse de conséquences. Que de fois, se fiant à la parole d'honneur du général, il dut faire des promesses de pardon qui ne furent jamais ratifiées ! Sur lui retomba tout l'odieux de la chose (3).

---

(1) C. P. Mulvaney, page 312. Ces deux réserves restèrent sans chefs pendant cinquante ans de 1885 à 1935.

(2) Listes de Redditions d'armes et de distributions de vivres. — Lettre du P. Végreville à Middleton, etc. (Archives de la Maison Prov. des Oblats de Marie Immaculée, Edmonton, D/IV/126).

(3) Lettre de Mgr Grandin au T. R. P. Général, 2 juillet 1887. « Le P. Végreville vint trouver quelques-uns et leur dit que Middleton avait donné sa parole d'honneur que ceux qui retourneraient chez eux ne seraient pas arrêtés ni troublés par les troupes... Quelques personnes se fièrent à cela et retournèrent à leur maison et furent faites prisonnières » (Mémoire de Philippe Garnot).

VIII

CAPITULATION DE POUNDMAKER

(13 mai — 25 mai)

Le 14 mai, en apprenant la déroute des Métis de Batoche, le P. André écrivait : « Enfin le dénouement si longtemps attendu est arrivé ; la rébellion a été écrasée à Batoche sur le lieu où elle a pris naissance le 18 mars. Nous voilà libres et les chemins sont ouverts » (1). Tout n'était pourtant pas fini : une puissante armée composée des Cris et des cruels Assiniboines de la rivière Bataille, avançait vers Batoche.

Le mercredi, 13 mai, Charles Trottier en avait pris le commandement et en dirigeait la marche à travers les buttes de l'Aigle. Poundmaker, avec sa perspicacité native, avait deviné qu'il ne pouvait plus désormais être question de victoire pour terminer cette aventure ; aussi était-il bien décidé à retirer son épingle du jeu en allant se réfugier dans les collines qui avoisinent Manito Lake d'où il lui serait facile au besoin d'aller chercher la protection de Crowfoot, son père adoptif.

A la première halte, il fit donc volte-face et partit avec toute sa suite dans la direction de l'ouest. Mais sa manœuvre fut vite découverte par les terribles Assiniboines de la tente des soldats. Avec l'aide de quelques comparses, ils cernèrent les récalcitrants et saisirent les chevaux à la bride pour leur faire changer de direction. Les deux clans faillirent en venir aux mains ; mais, devant la force du nombre, Poundmaker dut céder (2).

La caravane reformée continua sa marche vers Batoche. Une trentaine d'éclaireurs précédaient la colonne fouillant l'horizon. Un mille en arrière, trois cents guerriers, bariolés de leurs peintures mystiques, coiffés de leurs bonnets de guerre, couverts de leurs manteaux protecteurs, caracolaient sur de fringants poneys ou se pavanaient sur des chevaux plus robustes enlevés aux fermiers. Ensuite venait dans un pêle-mêle indescriptible, une

---

(1) Journal du P. André (Missions des O. M. I., Tome XXIII, p. 309.

(2) Fifty Years on the Saskatchewan, par R. Jefferson, p. 147. The truth about Poundmaker, par Father Cochin (Can. N.-W. Hist. Soc. Publications. Vol. I. Fasc. II, page 53).

théorie de véhicules de toutes formes et de tout âge, wagons, buggies, buckboards, charrettes bruyantes de chasseurs et antiques travois. Des troupeaux de bœufs et des bandes de chevaux suivaient beuglant ou hennissant, aiguillonnés ou modérés par de vigilants gardiens.

Tous ces impedimenta retardaient considérablement le progrès de la marche : les guerriers, obligés d'attendre les traînards, n'avançaient qu'à petites journées au grand désespoir de Trottier qui connaissait l'extrême détresse des Métis de Batoche.

Le lendemain, jour de l'ascension, l'avant-garde surprit trois éclaireurs ennemis : deux réussirent à se sauver, le troisième, ayant perdu sa monture, se laissa tuer plutôt que de se rendre. C'était à quatre milles environ de la ferme de Dewan.

A peine la commotion causée par cet incident s'était-elle calmée qu'une longue file de charrettes transportant des provisions de Swift-Current à Battleford vint se buter à la longue colonne des Indiens. Quelques-uns des charretiers, s'apercevant à temps de leur triste position, abandonnèrent tout pour se sauver à cheval ; les autres n'eurent pas le temps de le faire et furent pris avec leurs charges (1).

Les turbulents Assiniboines voulaient à toute force les fusiller, mais, à la demande du P. Cochin, Poundmaker s'interposa et leur sauva la vie. Ils furent placés dans le camp des Métis qui se tenait ordinairement un mille à l'écart.

Le dimanche, 17 mai, le P. Cochin, suivant son habitude célébra la messe pour ses catholiques. Mais comme la plupart des nouveaux prisonniers étaient protestants, il consentit à accompagner pour eux quelques chants de l'hymnaire épiscopalien (2).

Dans le cours de la soirée, un cavalier métis arriva à franc étrier annonçant qu'une partie décisive se jouait à Batoche entre Riel et Middleton. Il demandait de hâter l'envoi de renforts avant qu'il fût trop tard. Poundmaker et sa suite ne semblaient pas grandement anxieux d'aller se jeter dans la mêlée ; ce soir-là ils ne bougèrent pas et les deux jours suivants ils ne firent que de courtes étapes.

Le mardi suivant, d'autres messagers arrivèrent avec la nouvelle de la déroute des Métis. Il y eut immédiatement une réunion des chefs. Seul Poundmaker avait assez d'autorité pour faire prévaloir son avis. Le P. Cochin le supplia d'user de toute son influence pour empêcher l'écrasement de son peuple. Le chef lui promit d'envoyer le soir même sa capitulation au général. Quelques instants plus tard, il pria M. Jefferson d'écrire deux lettres, l'une pour être portée à Middleton par Blue-Horn, son neveu,

(1) Fifty Years on the Saskatchewan, par Jefferson, p. 148.
(2) The N.-W. Rebellion of 1885, par C. P. Mulvaney, p. 381.

Steamer North West
May 25th 85.

Poundmaker.

I have utterly defeated the Halfbreeds and Indians at Batoche, and have made prisoners of Riel and most of his council, I have made no terms with them, neither will I make terms with you. I have men enough to destroy you and your people, or at least to drive you away to starve and will do so unless you bring in the teams you took and yourself and councillors to meet me at Battleford on Tuesday the 26th [illegible]. I am glad to hear that you treated the prisoners well and have released them.

Fred Middleton
Major General
Comg N.W. Field Force

SOMMATION DU GÉNÉRAL MIDDLETON À POUNDMAKER

et Jefferson lui-même, l'autre confiée au P. Cochin pour être remise au colonel Otter, commandant de Battleford [1].

Le missionnaire partit le mercredi matin, 20 mai, avec les 22 prisonniers blancs et arriva à Battleford dans la soirée.

« On comprend facilement l'émotion des soldats quand ces gens, ayant à leur tête le Révérend Père, apparurent au sommet de la butte et demandèrent à la sentinelle de les conduire au bureau du commandant. La nouvelle de leur arrivée se répandit avec une rapidité incroyable dans le camp, le fort et la ville. En un clin d'œil, une foule immense s'était rassemblée près du quartier des officiers pour apprendre les nouvelles que ces étrangers apportaient » [2].

Le P. Cochin reçut l'accueil le plus cordial au quartier-général. « Je ne saurais assez exprimer ma reconnaissance envers les officiers de Battleford pour leur bienveillant accueil, écrit-il. On m'introduisit immédiatement chez le colonel Otter. Il prit connaissance de la lettre dont j'étais porteur et m'interrogea avec une sorte d'anxiété. Les officiers présents à notre entretien étaient tout oreilles pour entendre mon récit ».

Un peu avant midi, le colonel fit remettre au missionnaire un message adressé à Poundmaker, chef des Cris, commandant le camp indien d'Eagle-Hills. Il était conçu dans les termes suivants : « Monsieur, je vous accuse réception de votre pli du 19 mai que m'a remis le R. P. Cochin et dans lequel vous me demandiez des informations sur la capitulation de Riel et sur les conditions de paix. A la première question je dois vous répondre que *Riel et tous ses hommes se sont rendus*. Quant à la seconde question, je dois vous informer que le général Middleton ayant seul le pouvoir de fixer des conditions pour la paix, c'est avec lui que vous devez entrer en communication. En attendant sa réponse, je vous promets que mes soldats n'interviendront pas et ne feront aucun mal à vos jeunes gens, si vous promettez d'agir ainsi à notre égard ; mais, si quelque incident survient pendant cet armistice, je vous en tiendrai personnellement responsable » [3].

Le P. Cochin partit aussitôt de Battleford. « Ayant chevauché toute la nuit, raconte-t-il, par une pluie battante et pataugé dans les fondrières, je n'arrivai au camp que le lendemain, 22 mai. Je convoquai immédiatement tous les hommes et leur interprétai la lettre du colonel. Quand j'eus fini de parler, Pound-

---

(1) C. P. Mulvaney, p. 353. — Jefferson et Blue-Horn rencontrèrent Middleton sur son bateau à Carlton, le 23 mai au soir. Le message remis par le P. Cochin fut envoyé par Sam Ballentyne en canot qui rencontra le steamboat le 24 mai dans l'après-midi.

(2) C. P. Mulvaney, page 376.

(3) Lettre du colonel Otter à Poundmaker, 21 mai 1885 (Archives de la Maison Provinciale des O. M. I., Edmonton : D IV 123).

maker se leva et dit : « Vous tous, tant que vous êtes, regardez-moi. Vous m'appelez tous votre chef. Il ne s'agit plus aujourd'hui de se battre ni de sauver sa propre vie. Voyez toutes ces femmes; voyez tous ces enfants ; voyez tous ces jeunes gens qui vous entourent : ce sont ceux-là qu'il faut sauver. Je sais que vous êtes braves et que, en combattant contre les Blancs, vous pourriez les embarrasser fort. Mais nous succomberons sous le nombre, et rien ne nous dit que nos enfants auront alors la vie sauve. Je préfère me livrer au risque d'être pendu moi-même, plutôt que de voir mon peuple et mes enfants massacrés par ma faute, plutôt que de faire verser des flots de sang par une résistance qui n'a plus sa raison d'être. Maintenant que ceux qui ont du cœur fassent comme moi et me suivent ».

« En disant ces derniers mots, il jeta ses armes à terre. Tous les hommes se levèrent et tous déposèrent leurs armes. Ensuite les Sauvages qui avaient été contraints à prendre part à la guerre et qui avaient montré de la sympathie pour les prisonniers, firent des discours interminables où ils vantaient le bien qu'ont toujours fait parmi eux les hommes de la prière. En même temps, de vieux méchants endurcis parcouraient le camp pour y semer la zizanie en disant que j'étais un traître et que je leur tendais un piège. Mais le plus grand nombre, désirant ardemment la paix, imposa silence aux récalcitrants.

« Poundmaker me chargea de nouveau d'aller à Battleford pour y attendre Middleton et de venir le chercher dès que celui-ci serait arrivé. Il me donna une lettre de soumission entière et sans conditions.

« Avant de prendre congé des Sauvages, je priai Poundmaker de laisser aller les Métis prisonniers. Il me répondit que je pouvais emmener tous ceux que je voulais. Mais les Assiniboines n'y consentant qu'à demi, les pauvres captifs ne purent s'éloigner du camp que peu à peu. Comme j'avais hâte d'arriver à temps pour rencontrer le général et de voir la paix rétablie au moins à Battleford, je montai à cheval et pris les devants au galop dans la direction du fort où je n'arrivai que le lendemain, 23 mai, à midi et non sans danger. En effet, le long du chemin, après le soleil couché, sur le bord d'un petit lac où je m'étais arrêté pour prendre une bouchée de pain et boire un peu d'eau, j'entendis bruire les broussailles à quelques pas de moi. Ne pouvant me rendre compte de ce que c'était, et craignant d'être surpris par les Sauvages que je savais s'être enfuis du camp pour ne pas se rendre aux soldats, je laissai là mon sac de provisions, remontai à cheval et me sauvai à toute bride. Soudain j'entendis deux détonations et, me retournant, je vis deux Sauvages à cheval sortir du bois et se mettre à ma poursuite. Mais j'étais à une bonne distance ; puis, à la faveur de la nuit, je me jetai de côté et m'enfonçai dans le bois où je trouvai une cachette. Persuadés que je ne

m'étais pas écarté du chemin, les Sauvages y continuèrent leur poursuite. Pour moi je pris une autre direction, celle de l'inconnu, à travers bois, montagnes, ravins, au risque de me perdre et de mourir de faim. Mais la bonne Providence vint à mon secours... J'arrivai sans plus d'encombres à Battleford, mais bien harassé » ([1]).

Le 24 mai, à l'heure où le soleil commençait à disparaître à l'horizon, le vapeur « North-West » arrivait à Battleford, salué par le canon du fort. Des groupes de civils et de militaires éparpillés le long de la rivière sur la distance d'un mille, accueillirent le général au milieu d'acclamations enthousiastes.

Le lendemain matin, le P. Cochin eut une entrevue avec Middleton qui lui signifia d'aller immédiatement rencontrer Poundmaker avec le billet suivant : « Poundmaker, j'ai défait les Métis et les Indiens à Batoche et j'ai fait prisonniers Riel et la plupart de ses conseillers. Je n'ai fait aucune condition avec eux et je n'en ferai point avec vous. J'ai assez d'hommes pour vous anéantir, toi et ton peuple, ou du moins pour vous envoyer mourir de faim bien loin, à moins que vous rendiez les chevaux volés et que vous veniez, toi et tes conseillers, livrer vos armes à Battleford, mardi 26 mai. Je suis bien aise d'apprendre que vous avez bien traité les prisonniers et que vous leur avez rendu la liberté. Fred Middleton » ([2]).

A peine parti, le P. Cochin rencontra, campés à deux milles de la ville, ses chers compagnons de captivité qui avaient pu enfin se débarrasser des Indiens. Battleford était en liesse célébrant à la fois le triomphe de l'armée et l'anniversaire de la naissance de la reine. On tira la volée réglementaire de vingt-et-un coups de canon. Il y eut grande revue et défilé de toutes les troupes de la garnison, des concerts et des réjouissances populaires. C'est au milieu de cette fête que les Métis du P. Cochin firent leur entrée en ville avec leur longue file de charrettes chargées et vinrent établir leur campement près du fort de la gendarmerie. La réception qu'on leur fit fut toute autre que celle à laquelle ils s'attendaient à la suite de leur longue captivité : ils furent indignement arrêtés, minutieusement fouillés, sommairement interrogés et injustement incarcérés sans aucune preuve de leur culpabilité ([3]) Dès que le P. Cochin l'apprit, il ne manqua pas de protester énergiquement et publiquement contre ces procédés étranges. « Je fus moi-même, remarque le P. Cochin, pendant quelques jours, considéré comme rebelle par une grande

---

([1]) Missionnaire et Sauvages pendant la guerre des Métis, par le R. P. Cochin, O. M. I., pp. 24-26.

([2]) Lettre de Middleton à Poundmaker, Steamer North-West, 25 mai 1885 (Archives de la Maison Provinciale des O. M. I., Edmonton ; D IV/123).

([3]) The North-West Rebellions, par Major Boulton, page 356. — Fifty Years on the Saskatchewan, par R. Jefferson, p. 153.

partie des Blancs qui ne pouvaient comprendre pourquoi un missionnaire, un prêtre, pouvant, au commencement des troubles, se rendre à Battleford, était resté au milieu des Sauvages ».

Le P. Cochin rencontra le campement des Cris dans les buttes de l'Aigle à trente milles de la ville. « Quand j'arrivai près d'eux, après avoir galopé toute la nuit, ils s'apprêtaient à lever le camp, raconte-t-il. J'entrai aussitôt dans la loge de Poundmaker. Me voyant fatigué et affamé, il m'offrit généreusement les restes de son déjeuner que je dévorai à la hâte, aveuglé par mon appétit ; c'était quelques côtelettes d'un vieux chien rôti. Après déjeuner, nous causâmes d'affaires. Je lui interprétai la lettre du général. Nous nous dirigeâmes ensuite sur Battleford ».

Vers midi, le 26 mai, les Indiens descendirent dans la plaine. Sur deux chariots étaient entassés pêle-mêle les munitions et les armes : deux cent soixante-dix fusils de tout calibre et de toute provenance depuis les antiques fusils à pierre jusqu'aux carabines Snider et Winchester à quatorze coups. Par derrière venaient tous les hommes valides, le front soucieux et silencieux. Il n'y avait rien de provocant dans leur démarche, rien qui flairât la mise en scène, rien non plus de l'allure basse et rampante de vaincus mendiant la clémence du vainqueur. Ils avançaient fiers, dignes, stoïques à travers l'immense camp des soldats qui couvrait tout l'espace entre la rivière Bataille et le fort de la gendarmerie.

Middleton, assis au seuil de sa tente au milieu de ses officiers, fit comparaître devant lui, dans l'après-midi, les chefs, les conseillers et les guerriers qui avaient à rendre compte de leur conduite. Ils étaient assis sur leurs talons devant lui et entourés des autres Indiens.

Poundmaker fut appelé le premier. Suivant la coutume indienne, il s'avança vers le général pour lui toucher la main ; mais celui-ci la repoussa avec mépris disant qu'il n'avait jamais touché la main d'un traître. Le chef, extérieurement impassible, se drapa avec dignité dans son manteau, comme un sénateur romain dans sa toge, et se retira à sa place. Cependant l'insulte l'avait touché au vif. Il aurait préféré être pendu que de subir un tel affront, affirmait-il quelques heures plus tard au P. Cochin [1].

Alors commença un dialogue animé entre le général et le grand chef par l'intermédiaire de l'interprète officiel.

— Qui a pillé les fermiers ? demanda Middleton.

— Je n'ai jamais levé un parti ni encouragé un Indien pour commettre un larcin, répliqua Poundmaker.

— Est-ce qu'un grand chef n'a plus d'autorité aujourd'hui ?

— Je ne pourrais affirmer, répondit l'autre, que je suis un chef.

---

[1] Missionnaire et Sauvages, par le P. Cochin, page 29.

— Qui a tué Payne et Trémont ?

— Je ne puis pas donner un nom ; je m'exposerais à tromper le général.

— Qui a pillé la bourgade et brûlé les magasins ?

— Je suppose que ce pourrait bien être d'autres que les Cris.

— As-tu combattu les troupes canadiennes ?

— Je n'en ai jamais eu l'idée. Les Blancs, les gens des environs de Battleford, l'agent lui-même, peuvent en témoigner. J'ai toujours essayé de tirer parti du sol pour nourrir mon peuple. Si j'ai répondu que je n'étais pas chef, c'est que je me suis vu refuser des vivres dont mes gens avaient besoin.

— Pourquoi as-tu accepté les avances de Riel ? Pourquoi lui as-tu promis deux cents hommes, d'après ce qu'il m'a dit ?

— Je n'ai jamais promis de l'aider. Si je l'avais fait, j'aurais tenu parole.

— Dis-lui, souffla Middleton à l'interprète, qu'il est un menteur. Riel m'a affirmé que Poundmaker s'en venait.

— Il m'est difficile de tenir tête à un général, à un homme en dignité ; mais je maintiens que je n'ai jamais promis cela.

— C'est quand Riel lui a annoncé qu'il m'avait mis en déroute que Poundmaker s'est décidé à venir à son aide.

— Il est bien regrettable qu'il n'y ait ici personne pour répéter ma réponse. Charles Trottier, Delorme et quatre autres Métis étaient là pour l'entendre ; mais ils s'en sont retournés chez eux. J'ai dit ceci : « Je ne veux pas aller parce que Riel manque de poudre et de munitions ». C'est pourquoi je me suis arrêté à Cut-Knife et, quand on a donné l'ordre de partir, je me suis dirigé vers le lac Manito et non vers le camp de Riel.

— Pourquoi as-tu attaqué les soldats et leurs fourgons à Cut-Knife ?

— Pendant que nous dormions, ils vinrent à mon camp et tirèrent du canon. Réveillé en sursaut, je me suis mis en état de défense, car les femmes et les enfants étaient effrayés.

— Poundmaker, continua le général, a tiré le premier parce qu'il n'avait pas la conscience tranquille. Il savait qu'il s'était mal conduit et il ne voulait pas être puni. Il a été très bien traité ; la fille de la reine, la princesse Louise, l'a grandement honoré ; et cependant il ne trouve d'autre raison pour repousser l'offre de Riel contre la reine que le manque de poudre. Il fit dire à Riel qu'il ne se joindrait pas à lui parce qu'il tremblait comme une femmelette.

Le chef qui fumait, lança une bouffée de fumée en disant : « Je regrette ; mais je sais au fond de mon cœur ce que je dois penser de moi-même ».

Middleton continua : « Poundmaker s'est opposé au traité et maintenant il fait tout son possible pour empêcher de l'appliquer ».

L'autre répondit : « Si j'avais pensé que j'étais un homme si important, je les aurais fait me reconnaître comme tel. Mais j'ai le regret de dire que ce fut Delorme qui arrêta les Métis de Brésaylor et les obligea à le suivre. Quand je reçus votre message, je m'imaginais que nous allions signer un traité de paix ; voilà pourquoi j'ai fait mon possible pour arriver à temps au rendez-vous. Je me suis livré sans conditions et j'ai désarmé mes gens. Si j'avais eu quelque chose à me reprocher, j'aurais pris un autre parti ».

— Pourquoi alors ne t'es-tu pas rendu avant que Riel ne fût défait ? Si tu n'avais fait aucun mal, pourquoi n'es-tu pas venu auparavant ?

Poundmaker souffla à l'interprète : « Je lui ai déjà répété maintes fois que je n'ai jamais eu l'intention de faire mal. Pourquoi y revient-il toujours ? Est-il sourd ? »

— Mes oreilles sont ouvertes, répliqua Middleton ; mais les siennes sont bouchées. Demande-lui s'il connaît les meurtriers de Payne et Trémont et un certain individu nommé Lean-Man.

« Le voici. Parlez-lui », répondit Poundmaker en désignant un Indien coiffé d'un chapeau noir à ruban vert qui fumait tranquillement sa pipe près de lui.

Alors les chefs voulurent tour à tour parler pour excuser leur conduite et prouver leur innocence. Breaking-Through-The-Ice demanda la parole pour sa vieille mère. « Nous n'écoutons pas les femmes », répliqua le général. « Pourtant, dit Lean-Man, la reine nous envoie bien ses ordres ». — « C'est vrai, mais par ses conseillers qui sont des hommes ». Après tout ce bavardage le général commença un dur et parfois injuste réquisitoire contre les chefs, mais surtout contre Poundmaker ([1]). « La manière dont Poundmaker fut traité par le général me surprit un peu, écrit le P. Cochin. Les Sauvages étaient restés maîtres du champ de bataille à Cut-Knife ; n'ayant perdu que cinq hommes, ils pouvaient résister encore longtemps et causer des dommages incalculables, ou bien se disperser et aller se réfugier aux Etats-Unis, comme d'autres ont fait dans la suite. Se livrer soi-même, sans y être sommé par personne, exposer sa vie pour sauver celle des prisonniers blancs, objets de la fureur des assassins qui se trouvaient dans le camp, pour arrêter ainsi l'effusion du sang et rétablir la paix dans le pays (car ce sont là les principaux motifs qui l'ont fait agir), c'était de la part d'un Sauvage un acte de générosité et même d'héroïsme plutôt digne de pardon et de récompense, que de la prison et des fers » ([2]). Mais tout était arrangé à Ottawa. En terminant son réquisitoire Middleton annonça qu'il avait reçu du gouvernement l'ordre de garder comme prisonniers, Poundmaker, Yellow-Mud-Blanket, Lean-Man,

([1]) C. P. Mulvaney, pages 384 et seq.
([2]) Missionnaire et Sauvages, page 28.

Breaking-Through-The-Ice et White-Bear. « Les autres, dit-il, peuvent paisiblement s'en retourner sur leurs réserves ; mais auparavant ils feraient bien, dans leur intérêt, de livrer les meurtriers de Payne et Trémont ».

Un Indien s'approcha enveloppé dans une vieille couverture et le front bandagé. C'était Herkté, le meurtrier du fermier-instructeur Payne. Il raconta son histoire : « Je dis à Payne : « Je m'en vais à la chasse ; je désire des vivres ». Payne répondit : « Je ne puis t'en donner ». — « Je te demande pourtant poliment ; ne m'en céderais-tu pas un peu ? » — « Non, tu n'auras rien ». — « C'est seulement un tout petit peu pour ma famille pendant le temps que je serai à la chasse. Presse-toi afin que je puisse m'en aller. Tu n'as pas l'air de me comprendre ». — « Je ne puis t'en donner avant dix jours ». Je parlais tranquillement, mais lui m'empoigna en disant : « Ne m'entends-tu pas ? » Puis il saisit mon fusil en menaçant de me tuer. Je dis : « Je ne veux pas que mon petit-fils meure ». Il répliqua : « Nous mourrons ici tous les deux ». Alors je me jetai sur lui et après une lutte acharnée je ressaisis mon fusil et le tuai. Je viens me livrer. Coupez-moi en morceaux, si vous voulez, mais je vous en prie, épargnez mes enfants ».

Wa-wanich, « Man-Without-Blood », un jeune faraud, vêtu d'habits brodés de rassades et coiffé d'un chapeau de dame orné d'un panache vert, s'avança les bras croisés et se jeta face contre terre aux pieds du général. Puis il parla : « J'ai promis à mes compatriotes que j'allais me livrer pour les sauver ». Puis il commença lui aussi son histoire : « Nous étions cinq venant de la réserve des Assiniboines. Nous rencontrâmes Trémont qui graissait son wagon. J'avais un arc et des flèches et les autres me dirent : « Tire-le ». Mais un Indien de Qu'Appelle m'en détourna disant : « Ne fais pas cela. Pourquoi tuer un homme sans motif ? » Mais les autres répliquèrent que quelqu'un qui voulait tirer était libre de le faire. Naturellement, chaque automne l'herbe jaunit... » et son discours dégénéra en allégorie. Middleton le remit sur le terrain en disant : « Es-tu, oui ou non, l'homme qui tua Trémont ? » — « Oui, c'est moi. Mais la terre reste toujours la même... » L'allégorie qu'il avait reprise, fut de nouveau interrompue par la même question : « Oui, c'est bien moi. J'ai dû prendre pour cela le fusil d'un de mes compagnons ».

Le général fit alors partir les chefs et les meurtriers pour la prison ajoutant : « Dites à Poundmaker que je signalerai à qui de droit les bons traitements qu'il a accordés aux prisonniers » [1].

Quelques heures plus tard, le P. Cochin se rendit à la prison pour consoler Poundmaker. « Je le réconfortai, dit-il, par de bonnes paroles, lui faisant comprendre que, lorsque les esprits

---

[1] C. P. Mulvaney, page 393.

seraient apaisés, on reconnaîtrait ses mérites et qu'il valait mieux pour lui d'être, pour le moment, en prison que d'être exposé à la vengeance d'une foule de Blancs dont la colère contre les Sauvages était excessive. Il me promit d'être sage et généreux jusqu'au bout et enfin il me demanda d'aller consoler sa famille et ses amis, ajoutant : « Prie pour moi, homme de la prière » [1].

Le P. Cochin, sur les instances du capitaine Todd, dut, avant de prendre aucun repos, entreprendre un voyage de quarante milles jusqu'au champ de bataille de Cut-Knife, pour identifier la tombe du soldat qu'il y avait enterré. Puis à son retour il fut obsédé par une cohorte de curieux et d'importuns dont il ne put se délivrer qu'en sellant son cheval et en galopant vers Sainte-Angèle.

Le P. Legoff, du Lac Froid, était désormais le seul missionnaire dont on ignorait le sort ; d'aucuns pensaient qu'il avait été tué comme ses confrères de Frog-Lake, à moins que Big-Bear ne le gardât comme otage. Le mystère allait bientôt s'éclaircir, car Middleton était prêt à lancer son armée sur les traces des guerriers de ce chef redouté.

---

(1) Missionnaire et Sauvages, par le R. P. Cochin, page 28.

IX

À LA REMORQUE DE BIG-BEAR

(1er mai — 7 juin)

Après l'incursion de Lone-Man à la mission Saint-Raphaël, le samedi saint, le P. Legoff, échappé des mains des Cris, était devenu prisonnier de ses propres paroissiens. Il avait beau leur répéter que le moyen le plus simple, pour eux de narguer les menaces des Cris de Big-Bear et pour lui d'échapper à la mort, qu'ils lui réservaient, était de partir avant la débâcle pour une île isolée du lac d'Outarde où ils pourraient mener une existence heureuse et tranquille ; il ne pouvait décider ses craintifs Montagnais à enfreindre les ordres du chef redouté [1].

Au bout de quelques jours pourtant, à force de s'entendre rabâcher la même chanson, ils se décidèrent subitement à partir : les tentes furent démontées, les bagages emballés et les traîneaux chargés. Mais au dernier moment, deux d'entre eux déclarèrent qu'ils allaient attendre le retour des deux Montagnais qui avaient accompagné Lone-Man jusqu'au camp des Cris ; la contagion se propagea bien vite dans tous les rangs, si bien que personne ne voulait plus s'en aller. Le P. Legoff lui-même, par pitié pour les vieillards et les malades, renonça à toute idée de fuite [2].

Après cinq ou six jours d'absence, les messagers si anxieusement attendus arrivèrent invitant les jeunes gens, de la part de Big-Bear, à assister à la grande victoire qu'il allait remporter sur les soldats du Fort Pitt. Le lendemain, le chef Antoine Janvier se mit à parcourir le camp en criant à tue-tête : « Big-Bear nous appelle ; allons jouer avec les soldats ». Quatre jeunes écervelés répondirent à son appel et partirent aussitôt à cheval. Bientôt onze autres voulurent les suivre en charrette pour jouir du même spectacle et partager le même butin [3].

---

(1) Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin. — Mission St-Raphaël du Lac Froid, 20 juin 1885 (Archives de la Maison Provinciale des O. M. I. Edmonton, D/IV/107).

(2) Mémoires du P. Legoff, page 33 (Archives de la Maison Provinciale des O. M. I., Edmonton, D/IV/107).

(3) Lettre du P. Legoff à Mgr Taché, 11 novembre 1885 (Voir le « Manitoba » du 3 décembre 1885).

Ces derniers n'étaient plus qu'à une dizaine de milles du Fort Pitt, quand ils firent la rencontre de deux gendarmes à cheval et du jeune Quinn. Celui-ci qui connaissait bien les pacifiques Montagnais, vint fraterniser avec eux. Après quelque temps de conversation, on se sépara bons amis. Mais la vue des gendarmes avait suffi pour jeter l'effroi dans leur âme poltronne ; ils prirent leurs jambes à leur cou, laissant leurs bœufs attachés aux arbres et abandonnant, dans leur précipitation, mitaines, provisions, haches et fusils. Ni la neige, ni la bourrasque ne purent modérer leur allure. Au bout de six jours, ils arrivèrent chez eux, penauds et déconfits, transis de froid et mourant de faim. Les quatre jeunes gens qui étaient allés au pillage du Fort Pitt arrivèrent peu après ramenant les charrettes abandonnées, mais apportant l'ordre de se rendre tous sans exception au grand camp de Big-Bear.

Affolés par cet ultimatum, les chefs voulaient qu'on partît de suite et menaçaient de casser la tête à quiconque montrerait le moindre signe d'hésitation. Dociles comme des agneaux, tous les Montagnais se mirent en route pour le sud, le lendemain 26 avril. La caravane présentait un spectacle bien lamentable : les Indiens, abattus autant par la frayeur que par la maladie se traînaient avec peine et beaucoup parmi eux auraient été mieux à leur place sur un lit d'hôpital que sur les chemins boueux et les mares glacées (1).

Le 1er mai, après six jours de marche, ils arrivèrent au campement de Big-Bear, accompagnés d'un groupe de cavaliers, barbouillés et emplumés qui étaient venus à leur rencontre. Un silence impressionnant planait sur le camp : les chants, les cris, les battements de tamtams et autres bruits familiers à tout rassemblement d'Indiens, faisaient trêve. Le P. Legoff ne tarda pas à en découvrir la cause. Depuis les premières heures du jour, une vieille Indienne nommée She-Wins, faisait trembler les plus braves entre les braves, menaçant de dévorer tous les enfants si on ne la mettait pas à mort avant le coucher du soleil. Le missionnaire n'était pas installé dans sa tente depuis une demi-heure quand les Indiens vinrent requérir ses services pour exorciser ou calmer la pauvre Wittiko en lui faisant toucher des choses saintes, en l'aspergeant d'eau bénite ou même en la forçant à en boire.

Le P. Legoff se rendit à la loge entourée de tout un peuple en armes ; il aspergea la malade à plusieurs reprises, lui fit toucher son chapelet et baiser sa croix, lui tâta le pouls, lui caressa le front ; mais la vieille ne cessait de lui répéter qu'il

(1) Lettre du P. Legoff à l'hon. M. Larivière, député du Manitoba (Voir : Mémoire de Mgr Grandin sur les difficultés avec le Département des Affaires Indiennes, Cahier II, p. 157). — Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, 20 juin 1885, pp. 12-13.

perdait son temps et que ni ses caresses ni ses aspersions ne changeraient ses menaces. Avant de se retirer, le missionnaire conseilla aux Indiens de bien la garder, de la garotter au besoin, jusqu'à ce que sa crise prît fin ; mais pour rien au monde ils ne devaient la tuer car elle était inoffensive.

Rentré chez lui, il rencontra Big-Bear qui l'y attendait tout soucieux. Avant la nuit, il fallait se débarrasser de l'ogresse ; mais, en qualité de chef, il craignait de porter seul la responsabilité d'un tel crime ; il aurait voulu obtenir du prêtre au moins une approbation tacite. Mais celui-ci s'obstinait à répéter : « Non licet ». Big-Bear s'en alla plus triste encore qu'il était venu. Le soleil descendait rapidement vers l'horizon ; l'heure fatale allait sonner (1).

Un quart d'heure plus tard, la pauvre démente était transportée par quatre hommes au lieu du supplice ; puis assommée à coups de massue et achevée d'un balle. Pour empêcher toute réincarnation de son esprit malfaisant, ses membres furent hachés et ses viscères brûlés (2).

Riches de tous les fruits du pillage, les Indiens pouvaient désormais s'en donner à cœur joie. Tous les soirs, barbouillés de vermillon, d'ocre et de suie, affublés de guipures souillées, de soutanes écourtées, de chapes et de chasubles tailladées, portant autour du cou des étoles ou des manipules, ils dansaient leurs infernales sarabandes accompagnées de chansons, de vociférations, de battements de tambour et de tintements de grelots. Little-Poplar se pavanait avec un ostensoir ; Lone-Man s'était taillé une housse de selle dans la plus belle chasuble du P. Fafard (3).

Chaque jour, des Crises qui, malgré l'épreuve, étaient restées presque toutes fidèles à la Bonne Prière, apportaient au Père quelques objets qu'elles avaient sauvés du pillage sacrilège ou retrouvés dans les décombres. Trois calices et un ciboire sans pied lui furent ainsi remis. Un jour, une Indienne lui présenta un paquet soigneusement ficelé contenant, affirmait-elle, les fragments de vingt hosties consacrées, recueillies sur le plancher de l'église.

Les Montagnais pleuraient à la vue de tant de sacrilèges. Découvrant trop tard le guêpier dans lequel leur vaine curiosité les avait poussés, ils tâchaient de faire oublier le passé par une piété sincère et une docilité exemplaire. Jamais le mois de Marie n'avait été célébré avec tant de ferveur.

---

(1) Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, pp. 13-14. — The War Trail of Big-Bear, par W. B. Cameron, page 144 : « Early in May... ». Inutile de faire remarquer que les dates du 13 et 16 avril données au procès de Ducharme, sont fantaisistes (Epitomé, pp. 311-312).

(2) W. B. Cameron, p. 146. — Epitomé des Documents Parlementaires, page 312.

(3) Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, 20 juin 1885, p. 16.

Le 6 mai l'ordre de décamper fut donné. La caravane partie sur le déclin du jour passa près du lieu où, un mois et quatre jours plus tôt, l'horrible massacre avait été perpétré. Le P. Legoff vint en compagnie du vieux Montour visiter le terrain. Il vit les cadavres de Dill et Gilchrist qui n'offraient encore aucun signe de décomposition. Celui de Williscroft n'était pas loin, mais il lui tardait de s'agenouiller sur le bord de la cave où ses deux confrères reposaient sous un amas de débris carbonisés. « Je pus voir aussi de mes yeux, écrit-il, la place où mon corps aurait été étendu, si Dieu ne m'avait fait changer, je ne sais comment, mon premier dessein qui était d'aller au Lac la Grenouille pour passer avec mes confrères le jeudi saint ». En continuant sa route, il longea l'endroit où Gouin et Quinn furent tués et déposés ([1]).

Après avoir marché cinq ou six milles, les voyageurs s'arrêtèrent pour la nuit et repartirent le lendemain pour Rocky Island Lake et après un repos de deux jours ils vinrent s'établir près de Prairie Lake. C'est là que Big-Bear accompagné de ses conseillers et d'un interprète métis, vint exiger du P. Legoff le serment de fidélité pour la durée de son séjour parmi eux. Le Père leur expliqua qu'un prêtre ne cherche qu'à faire le plus grand bien possible à tous les Indiens. Bien que la réponse fût intententionnellement évasive, Big-Bear parut s'en contenter et, après lui avoir fait baiser son crucifix, il se retira.

Dix jours avaient suffi pour donner la nostalgie aux pauvres Montagnais. Les chefs de la bande passaient leurs journées à débattre le prix de leur rançon. De temps en temps, ils offraient un bœuf en cadeau, mais le troupeau diminuait sans avancer les négociations.

Après une semaine passée au Lac Prairie les Indiens se dirigèrent vers le sud-est pour atteindre l'embouchure de Pipestone-Creek, non loin du Fort Pitt. Tandis que Big-Bear, inconscient du danger, ne voyageait que par courtes étapes, le général Strange, à la tête de sa colonne, essayait de le rejoindre à marches forcées. Dans la matinée du 25 mai, lundi de la Pentecôte, ce dernier arrivait au lieu du massacre. Le premier cadavre découvert fut celui de l'ogresse ; sa vue glaça d'effroi. La tête était détachée du tronc, les bras et les jambes brisés, les jointures disloquées, le ventre ouvert et les viscères arrachés ([2]). Un peu plus loin les soldats trouvèrent dans les buttes les corps de Dill et de Gilchrist et retirèrent des ruines de l'église ceux de Delaney, de Gowanlock et des deux prêtres. Les restes du P. Marchand étaient carbonisés et méconnaissables. Ceux de son confrère étaient mieux conservés : les jambes et les pieds seuls avaient souffert

(1) Mémoires du P. Legoff, p. 37.
(2) Cent-Vingt Jours de Service Actif, par C. B. Daoust, p. 82.

du feu ; la partie supérieure était presque intacte et encore recouverte de la soutane [1].

Comme les éclaireurs du capitaine Oswald venaient d'entrer en contact avec l'ennemi, la sépulture des sept victimes dut se faire rapidement le long de la clôture sud du cimetière dans des cercueils de vieilles planches et des fosses peu profondes [2]. De bonne heure dans l'après-midi la colonne reprit sa marche vers le sud-est.

Pendant ce temps le 65e bataillon de Montréal descendait la rivière en bateaux plats. Il arriva le 24 mai au soir à l'embouchure de Frog-Creek, à six milles au sud du lac la Grenouille. Les soldats brûlaient d'envie de se rendre sur la scène du massacre, mais une consigne sévère les empêchait de s'éloigner de leur campement. Pour satisfaire à leur dévotion, ils élevèrent une croix de quarante pieds sur la grève, avec l'inscription : « Elevée à la mémoire des victimes de Frog-Lake par le 65e bataillon ». Le P. Prévost, O. M. I., leur aumônier, bénit cette croix le lendemain et fit une touchante allocution ; puis la cérémonie se termina au chant de « O Crux, Ave ». Au pied du monument, on déposa une bouteille plombée contenant le procès-verbal de la plantation de croix. Aussitôt après, à 8 heures du matin, le bateau démarra pour descendre la rivière Saskatchewan [3].

A dix lieues en aval, les Cris réunis à l'embouchure de la Pipestone, se préparaient à leur fête du printemps. Le temps était magnifique, les journées longues et tièdes, le soleil brillant et chaud. L'herbe verdoyait et les trembles se couvraient de leur frondaison d'un vert tendre. C'était l'époque fixée pour la danse de la soif.

Quand tous les Indiens eurent dressé leurs tentes en un immense cercle, un crieur à la voix puissante annonça de porte en porte que la fête allait commencer. Cette nouvelle fut accueillie par des cris de joie et des salves. Au milieu d'un cérémonial bruyant et compliqué, les Indiens s'en allèrent à la forêt pour choisir, abattre, émonder l'arbre autour duquel devait se construire l'enceinte sacrée. Puis les jeunes gens, ayant en croupe de charmantes cavalières, arrivèrent au grand galop trainant au bout de leurs lassos la ramure nécessaire pour la construction de l'édifice.

Au coucher du soleil, tous les préparatifs étant terminés, la danse commença. Dans une dizaine de petites cellules de

---

(1) Missions des O. M. I., Tome XXIX, page 483. La sépulture eut lieu le lundi et non le dimanche.

(2) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 52. — Quinn, Gouin et Williscroft furent enterrés dans le cimetière par le P. Provost, le 5 juin (Lettre du P. Provost à Mgr Grandin, 13 juin 1885. — Aussi Charles B. Daoust, page 97).

(3) C. B. Daoust, page 81.

branchages à l'intérieur de la grande loge, sautillaient, le sifflet aux lèvres, les dévots voués à ne rien boire pendant trois jours à moins que le ciel ne leur envoyât quelque ondée bienfaisante. Au sommet de l'arbre sacré, dans le nid de l'Oiseau-Tonnerre, comme un muezzin au haut de son minaret, un Indien clamait sa prière pendant toute la nuit : « Mes enfants ! mes enfants ! Qu'ils vivent longtemps, qu'ils vivent contents. Mes enfants ! Mes enfants ! Garde-les, garde-les. Toujours, toujours, toujours ».

Cela se passait le lundi de la Pentecôte. La veille les Montagnais avaient célébré la fête par une communion générale. Le P. Legoff leur demanda de commencer aussitôt une neuvaine pour déjouer les manœuvres de l'esprit des ténèbres, et les prières publiques se firent avec une dévotion extraordinaire (1).

Le lendemain, 26 mai, après la messe, le P. Legoff, profitant de la tranquillité du camp, se hasarda à jeter un regard furtif à l'intérieur de la loge de la soif. Il n'était là que depuis quelques instants quand deux cavaliers arrivent, bride abattue, criant de toute la force de leurs poumons : « Des soldats ! Des soldats ! Des soldats en masse ! » Le camp se réveille effrayé. Les tamtams se taisent, Les chanteuses interrompent leur plaintive mélopée. Le stylite se laisse glisser du sommet du poteau sacré. Les dévots, oublieux de leurs promesses, se précipitent hors de leurs cellules. Les tentures multicolores qui entourent la grande loge et les peaux qui la recouvrent sont violemment arrachées. Les tentes sont culbutées, les hardes empaquetées, les chevaux sellés et bridés, les bœufs attelés. Sur son haut coursier gris aux flancs peinturlurés, à la queue ornée de plumes, Wandering-Spirit, les yeux en feu, la chevelure en désordre, galopait autour du camp en chantant le long péan des guerriers cris. Les éclaireurs partaient au-devant des soldats tandis que le reste du camp s'en allait du côté opposé vers une position plus sûre.

Vers midi on s'arrêta près de la petite rivière Red-Deer, profondément encaissée à deux milles de la butte du malheureux Français. Le repas était à peine terminé qu'un éclaireur vint annoncer qu'il fallait décamper. On s'enfonça plus loin dans la vallée, mais un marécage sans issue força à y camper la nuit. Le lendemain de bon matin, les guides ayant découvert un sentier, on abandonna les charrettes et on escalada la butte. Arrivées sur la crête les femmes se mirent avec une ardeur et une adresse admirables à creuser des tranchées avec leurs pelles, leurs couteaux et leurs mains. Ainsi munie de trous, de parapets de tir, de fortins et d'embarras, cette magnifique côte de quatre-vingt pieds de haut, devenait imprenable de front (2).

(1) Mémoires du P. Legoff, pp. 37-38.
(2) The War Trail of Big-Bear, par W. B. Cameron, page 176.

Vers quatre heures, au premier coup du canon qui donnait le signal de la mêlée, les Montagnais se levèrent, non pour combattre, mais pour reconquérir la liberté que les Cris s'obstinaient à leur refuser. Ils se mirent à charger leurs bêtes en vue d'un départ immédiat. Malheureusement, quelqu'un les surprit et donna l'alarme. Mais les guerriers qui arrivèrent pour s'opposer au départ se trouvèrent en présence d'un groupe d'hommes décidés, qui les reçurent en leur lançant un défi : « Si vous n'êtes pas des lâches, venez vous mesurer à nous ». Et joignant le geste à la parole, ils épaulèrent leurs fusils, tenant le doigt sur la gâchette. Les Cris comprirent que le temps n'était guère propice pour relever le gantelet et s'en retournèrent penauds. Mais le départ dut être différé jusqu'au lendemain, à cause de l'heure tardive.

Le 28 mai, après la messe célébrée avant l'aurore, ils partirent à jeun, sans se soucier des quelques bœufs qui leur restaient. Tous allaient bon train : les vieillards et les malades oubliaient leurs infirmités ; les enfants se croyaient des hommes. Pour éviter des bagarres de chiens qui auraient pu trahir leur fuite, les femmes les portaient à dos ou les tenaient en laisse.

Little-Poplar, leur maître de camp durant la captivité, ne tarda pas à les rejoindre. Il fut sommé de retourner sur ses pas, mais, il se fit humble et protesta de ses bonnes intentions pour obtenir la permission de les accompagner. Derrière lui venaient quelques familles parmi lesquelles les prisonniers blancs qui obtinrent la même faveur. Cette arrivée fâcheuse obligea les Montagnais à supporter encore quelque temps l'odieuse compagnie des Cris. Toutefois un groupe de femmes et d'enfants qui marchaient en tête, eut l'heureuse idée de ne pas s'arrêter et se trouva le jour-même délivré de leur joug (1).

Au bout de cinq milles, M. McLean le bourgeois du Fort Pitt, vint supplier le P. Legoff de faire ralentir le pas, car sa femme et ses filles ne les suivaient que difficilement. Comme c'était l'heure du déjeuner, le missionnaire donna l'ordre de s'arrêter. A cause du long circuit qu'il avait fallu faire, on ne se trouvait encore qu'à un mille, à vol d'oiseau, du point de départ. Au moment où les feux de bivouac s'allumaient, le canon se mit à gronder et la bataille à faire rage. De nouveaux fuyards continuaient à arriver, blêmes de peur. Le repas terminé, le camp fut levé ; les Indiens traversèrent un de ces marécages trem-

(1) Lettre du P. Legoff à Mgr Taché, 11 nov. 1885. — Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, 20 juin 1885, p. 28. — Mémoires du P. Legoff, p. 39. — Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 10, où on lit : « Ils avaient quitté Big-Bear soit avant l'engagement, soit au moment de l'affaire ». — Le Major Boulton écrit, page 373 : « These Chippewayans left Big-Bear before the battle with general Strange ». — Pourquoi donc M. W. B. Cameron, pp. 204 et 209, place-t-il ce départ à une date ultérieure ? Veut-il justifier le pillage ?

blants que l'on nomme dans le pays « ventres de bœuf », et vinrent se cacher derrière une sapinière. Apeurés par la proximité du danger, tous ceux qui avaient encore une étincelle de foi, ne cessèrent de prier à haute voix, sans ostentation ni sans fausse honte, pendant les trois heures que dura le combat ; les païens eux-mêmes se blottissaient sous l'égide des priants (1).

La position des Cris défendue de trois côtés par un marais infranchissable, ne pouvait être escaladée ni contournée sans des pertes d'hommes considérables. Seule l'artillerie aurait pu la pilonner avec succès, mais elle n'avait à sa disposition qu'une vingtaine d'obus. Dans ces conditions, le général Strange jugea prudent de se retirer jusqu'à l'arrivée de la colonne de Battleford qui pourrait la prendre en revers (2).

Dès que les troupes du général Strange eurent battu en retraite, les guerriers cris, fiers comme des matadors, commencèrent à arriver au camp des Montagnais proclamant leurs exploits. Leur premier souci cependant fut de mettre de la distance entre eux et les soldats. Ils firent lever le camp et déguerpir. La marche pourtant ne fut pas longue, car ils voulaient le lendemain se mettre à la recherche des blessés restés sur le champ de bataille.

Pendant deux jours encore, les Montagnais durent subir le joug odieux des Cris de Big-Bear. Le dimanche 31 mai, profitant d'une pluie torrentielle, ils partirent en sourdine, bien avant l'aurore, sans éveiller l'attention des Cris. Le désir de la liberté donnait des jambes aux plus faibles : ils marchèrent vingt milles, trempés jusqu'aux os, avant de songer à déjeuner. Le temps pluvieux qui continua pendant plus de deux jours, arrêta la poursuite de leurs ennemis. Mais ceux-ci se vengèrent. Ayant plus tard découvert leurs traces, ils élargirent à la hache leur chemin pour faire croire aux soldats canadiens que tous les guerriers de Big-Bear y avaient passé, tandis que ceux-ci voyageaient « nanance », c'est-à-dire éparpillés de front de manière à ne laisser aucune piste bien nette (3).

Le jeudi, 4 juin, après quatre jours de pénible voyage, les Montagnais atteignirent la rivière Castor et le lendemain ils s'arrêtèrent définitivement près de quelques-unes de leurs maisons.

Ils n'osaient pourtant pas rentrer sur leur réserve par crainte des Cris ; mais bien vite ils s'aperçurent que ce n'étaient plus ceux-ci qui étaient à leurs trousses, mais bien les soldats. Le dimanche, après la messe, ils apprirent qu'ils avaient complète-

(1) Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, 20 juin 1885, p. 29.
(2) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 54.
(3) Lettre du P. Legoff à Mgr Taché, 11 nov. 1885. — Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, 20 juin 1885, p. 30.

ment envahi leur réserve. Le Père Legoff nous rapporte les inquiétudes produites par cette visite inattendue. « Ces soldats, disait l'un d'eux, viennent sans doute pour garder les fourrures qu'il y a ici et empêcher les Cris d'y fouiller ; car enfin il n'est pas croyable qu'ils soient venus nous faire la guerre. Que leur avons-nous fait ? Nous ne leur avons pas seulement envoyé une balle ». — « Comment ! leur disais-je, bande de fous que vous êtes ! Le gouvernement vous payait pour vos terres et vous entretenait de toute façon, vous donnait des animaux, fil de rets, ammunitions, instruments de labourage, etc. Vous aviez encore la bouche pleine des vivres que vous veniez de recevoir de lui, lorsque, je ne sais pour quelle lubie, il vous plut de vous insurger. Et vous croyez n'avoir rien fait ! » — « Mais nous n'avons pas tiré sur eux ». — « D'abord vous mentez ; car l'un de vous a tiré sur eux. Mais, n'auriez-vous pas tiré comme vous osez le dire, pensez-vous donc que cela suffit pour vous blanchir ? Comment ! Vous vous êtes associés aux assassins de vos prêtres ; vous viviez avec eux, compères et compagnons. Et vous voudriez faire croire que vous n'avez rien fait ! Croyez-le entre vous, à la bonne heure, mais n'essayez pas de le faire croire à des hommes de bon sens ». — « Mais, si nous sommes allés rejoindre le Gros-Ours, c'est qu'on nous a trompés ». — « Comment ! répondis-je, misérables ! vous osez dire qu'on vous a trompés ! Mais n'étais-je pas avec vous ? M'avez-vous jamais consulté ? Ne vous êtes-vous pas concertés, dès le commencement de votre sotte affaire, pour ne jamais suivre les conseils que je croirais bon de vous donner ? Et vous dites que vous avez été trompés ! Ne répétez plus cela devant moi, car vous m'exaspérez ». J'étais exaspéré en effet ; car c'était la vingtième fois que je leur disais cela sans avoir pu leur ôter de la tête qu'ils étaient innocents. Cette fois, la présence des soldats aidant, ils parurent enfin comprendre fort bien qu'ils n'étaient pas tout à fait blancs comme la neige et ils n'ont plus osé me reparler de leur innocence ».

« Il fallait pourtant savoir ce que les soldats voulaient. Dès le soir même quelques éclaireurs postés sur les côtes de la rivière Castor, crurent savoir qu'ils voulaient traverser la rivière. Grand émoi sur le coup... Quand la première surexcitation fut passée, je proposai d'aller moi-même trouver le commandant. Ils ne voulurent pas, craignant que les soldats me retinssent avec eux. Ce fut le mardi que je traversai seul la rivière. En arrivant en vue de ma mission, je ne fus pas peu surpris de voir autour de ma maison tant de chevaux, tant de wagons, tant de capotes rouges. Quel prophète eût jamais deviné que tant de braves dussent jamais se mettre aux trousses de mes pacifiques Montagnais ? Une autre surprise, mais des plus agréables, fut de rencontrer le bon et digne P. Provost à quelques pas seulement de ma mission. Je trouvais le général Strange installé dans ma

maison. Il me reçut très bien et me témoigna personnellement tous les égards possibles » (1).

La joie causée par cet accueil cordial du général, de son confrère et de tous les officiers du 65e, fut bientôt assombrie lorsqu'il constata le vol de tous ses vases sacrés et de tous ses ornements d'église (2).

Après un frugal repas, il lui fallut aborder la question épineuse qui avait motivé sa visite. Il raconta au général la lamentable aventure de ses Indiens, puis interpellant le général : « Vous voyez, dit-il, qu'ils n'ont fait aucun acte d'hostilité contre les troupes de Sa Majesté ; ils avaient levé le camp avant le premier coup de feu ». — « Pardon, répliqua Strange, le fait de se rendre en corps au camp des insurgés n'est-il pas une marque de leur connivence avec eux ? » — « Pas nécessairement. En réalité ils ont agi pour un motif tout différent, car d'instinct ils haïssent profondément les Cris. Qu'allez-vous donc décider ? » — « Qu'ils viennent livrer leurs armes et leurs munitions. Après cela nous verrons » (3).

Le P. Legoff fut chargé d'aller transmettre aux Indiens la décision du général et de les inviter, dans leur propre intérêt, à s'y conformer de suite. Le P. Provost l'accompagna pour donner plus de poids aux raisons qu'il invoquerait pour cela. Les Montagnais ne furent pas difficiles à convaincre. « Pauvres gens ! s'écrie le P. Legoff. C'est en me désobéissant qu'ils s'étaient fourvoyés ; ils étaient désormais résolus à m'obéir *usque ad internecionem* ». Sur-le-champ, ils se préparèrent à partir pour se présenter à temps devant leur juge (4).

Le lendemain à midi ils vinrent au nombre de trente-trois déposer les armes aux pieds du général. Les femmes et les enfants arrivèrent peu après. Tous ensemble, ils furent escortés militairement jusqu'au camp d'internement à un mille de là. Sept ou huit meneurs, sur conviction sommaire, furent emprisonnés dans une cabane près de la mission (5).

Le régime de biscuits et de salaison n'avait rien d'attrayant pour eux, bien que, au dire du P. Legoff, « il était très bon, excellent même, pour les exciter au repentir » ; cependant le missionnaire, apitoyé sur le sort des malades et des vieillards, se hasarda à intervenir en leur faveur auprès du général. « De quoi se plaignent-ils ? répondit celui-ci. N'ont-ils pas le régime ordinaire de mes soldats ? » — « Dans ce cas, répliqua le missionnaire, il y a un moyen bien simple et peu coûteux d'amé-

(1) Récit du P. Laurent Legoff (Archives Provinciales d'Edmonton, D/II/209).
(2) Lettre du P. Provost à Mgr Grandin, 13 juin 1885.
(3) Mémoires du P. Legoff, p. 40. — Rapport sur la Répression de l'Insurrection, p. 57.
(4) Récit du P. Legoff (Arch. Prov. d'Edmonton, D/II/209).
(5) Lettre du P. Provost à Mgr Grandin, 13 juin 1885.

liorer l'ordinaire de vos soldats aussi bien que celui de mes gens : laissez ceux-ci aller à la pêche au lac ». L'idée était excellente ; Strange l'adopta. Comme le poisson était abondant, tout le monde en profita [1].

---

[1] Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, 20 juin 1885.

X

L'ARMÉE FANTÔME

(1er juin — 4 juillet)

Où étaient les hordes crises de Big-Bear dont le seul nom faisait frémir d'épouvante le pays tout entier ? Aussitôt après la retraite précipitée de Strange à Frenchman Butte, elles avaient accéléré leur course vers le nord, plus effrayées que ceux qu'elles effrayaient. « Ah ! s'écrie le P. Legoff, si les soldats avaient voulu poursuivre nos fuyards, quelle belle fricassée ils pouvaient faire de nous ! Si de bons éclaireurs eussent fait connaître au général et notre nombre et notre position, nous étions rasés. Mais il avait affaire à des éclaireurs qui ne l'éclairaient guère, du moins sur nos mouvements et nos positions. Ajoutons qu'ils le trompaient en lui faisant croire que Big-Bear avait autour de lui huit cents guerriers alors qu'il en avait à peine deux cents. Encore combien dans ce nombre n'agissaient que par contrainte et s'éloignèrent de frayeur aux premières décharges du canon ? » (1)

Les Cris étaient déjà loin quand, trois jours après la bataille, Strange apprit qu'ils avaient déguerpi en abandonnant leur butin. Il lança le major Steele à leur poursuite, mais celui-ci ne put découvrir que quelques traînards près du lac Huard le 3 juin. Craignant d'avoir affaire à des troupes supérieures aux siennes, il différa l'attaque jusqu'à l'arrivée du renfort (2).

Les Indiens profitèrent de ce répit pour mettre entre eux et leurs adversaires une fondrière longue de deux milles où des chevaux lourdement chargés d'un équipement militaire ne pourraient s'aventurer sans danger. En effet, quand, trois jours plus

---

(1) Lettre du P. Legotf à Mgr Grandin, 20 juin 1885, p. 29. — Le P. Rémas écrit : « Dans le principe de la révolte, je n'oserais affirmer que les soldats de Big-Bear fussent plus d'une cinquantaine. C'est pourtant cette terrible armée qui fit trembler le pays... Il est vrai que, à la fin, cette petite armée d'Indiens s'était accrue d'environ 200 volontaires qui n'avaient pas voulu se rendre avec leur chef Poundmaker et 300 bien-involontaires plus désireux de recouvrer leur liberté que de tirer sur l'ennemi » (Lettre à Mgr Grandin, 25 août 1885).

(2) Rapport sur la Rép. de l'Insurrection.

tard, Middleton, plutôt que de renoncer à la proie qu'il croyait tenir, essaya de brûler l'obstacle au risque même de sacrifier quelques montures, il se rendit vite compte de sa témérité en voyant son propre cheval s'enliser jusqu'au poitrail. Il donna le signal de la retraite et prit le chemin du lac Froid (1).

Ne pouvant rejoindre les Cris fugitifs, il résolut de les encercler dans un filet aux mailles serrées. L'ouest était placé sous la surveillance de la colonne d'Alberta ; l'armée d'Otter était au centre chargée de battre la plaine des Ecureuils au nord du lac Jackfish et les troupes d'Irvine patrouilleraient le pays à l'est entre le Fort Carlton et le lac Vert.

Cette poursuite d'un ennemi invisible et insaisissable énervait les troupes qui avaient hâte de retourner dans leurs foyers. « Il peut fort bien se faire qu'on nous dirige sur l'Ile-à-la-Crosse, écrivait l'aumônier Provost de Cold Lake, le 13 juin. Nous trouvons suprêmement ridicule et vaine cette poursuite de Big-Bear sans efficacité jusqu'à présent. Cette expédition est une bonne spéculation pour un grand nombre et on pense qu'un procès dévoilerait une foule de choses fort intéressantes, mais peu honorables pour le compte d'un grand nombre (2).

Le 15 juin, à onze heures du matin, Middleton arriva au quartier-général de Strange. Dans l'après-midi, il fit comparaître devant lui les pauvres Montagnais qui gémissaient en captivité. « Par position et par inclination de cœur », le P. Legoff se fit leur avocat. Après avoir attentivement écouté son plaidoyer et soigneusement examiné les dossiers, Middleton acquit la conviction « qu'ils avaient été avec Big-Bear quelque peu contre leur gré et qu'ils l'avaient quitté soit avant l'engagement du major-général Strange avec lui, soit au moment de cette affaire » et, en conséquence, il les fit tous libérer à condition qu'ils se missent à la disposition des officiers soit comme auxiliaires, soit comme messagers, soit comme guides (3).

« Mes pauvres Montagnais qui se croyaient déjà morts, écrit le P. Legoff, pensez donc s'ils jubilaient de se voir non seulement sauvés, mais libérés ! Les pauvres gens ne savaient comment exprimer leur reconnaissance... Bref, j'étais leur sauveur. C'est égal qu'ils ne recommencent plus et ne me jouent plus de tour comme celui qu'ils m'ont joué dans cette vilaine affaire, sinon qu'ils cherchent un autre avocat » (4).

Le jour-même deux d'entre eux furent choisis pour aller surveiller les mouvements de Big-Bear et découvrir les Cris des

(1) Rapport sur la Rép. de l'Insurrection, pp. 9 et 44.
(2) Lettre du P. Provost à Mgr Grandin, 13 juin 1885.
(3) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 10. — Lettre du P. Legoff à Mgr Grandin, 20 juin 1885, page 33.
(4) Récit du P. Legoff (Archives Prov. d'Edmonton, D II/209).

Bois et leurs prisonniers (1). Ils revinrent au bout de trois jours annonçant que la famille McLean et les autres prisonniers étaient libérés et s'en retournaient au Fort Pitt.

Les soldats d'Otter battaient la plaine et fouillaient les bois sans succès ; le colonel Irvine n'était pas plus chanceux. Le 27 juin, le capitaine Sears fit cinq prisonniers près du lac Chitèg. Ils lui apprirent que le grand chef errait abandonné dans les buttes voisines et que Little-Poplar était parti depuis cinq jours avec quelques familles pour les Etats-Unis. Trois jours de diligentes recherches n'aboutirent à rien (2).

Maintenant que Batoche était pris, Riel prisonnier, Battleford délivré, les otages libérés et l'armée de Big-Bear dispersée, le major-général se décida enfin à proclamer la campagne terminée. Le 26 juin, il télégraphia aux colonels Otter et Irvine de rassembler leurs troupes en vue du départ et du licenciement (3).

Grâce aux steamboats, le départ s'effectua rapidement. Le vapeur « Alberta » fut un des premiers à démarrer, ayant à bord le bataillon « Midland ». Le 1er juillet, il échoua sur un des nombreux bancs de sable qui encombrent le chenal près du Fort Carlton. Pendant que les soldats s'occupaient à attacher câbles et poulies pour le renflouer, un vieillard hâve et déguenillé les observait de la rive. C'était Big-Bear, le honni, que l'on traquait comme une bête fauve. Lassé de cette vie de fugitif, il était résolu de se livrer à la gendarmerie et de demander justice au tribunal des Blancs. Lorsque le bateau fut hors de vue, il vint frapper à la porte d'un Métis nommé Baptiste Arcan pour lui demander s'il serait fusillé sans procès. Celui-ci le rassura et il s'en alla satisfait à son modeste campement (4).

Le lendemain, de bon matin, quelqu'un héla de l'autre rive, la sentinelle qui montait la garde près du Fort Carlton et lui annonça que Big-Bear était là et désirait se rendre. Le sergent Smart traversa la rivière avec un petit détachement. Non loin du chemin de Battleford, il trouva Big-Bear, son fils Horse-Child et son beau-frère All-and-a-Half étendus autour d'un feu de bivouac. Ils étaient dans un pitoyable état n'ayant mangé depuis onze jours que ce qu'ils découvraient par hasard dans les fourrés. Ils se rendirent sans résistance et furent écroués le soir-même à 11 heures dans la prison de Prince-Albert (5).

Le 3 juillet, les dernières troupes embarquaient au Fort Pitt sur le « Baroness », le « Marquis » et le « North-West ». Le général, qui était sur ce dernier bateau, reçut en descendant la

(1) Lettre du P. Provost à Mgr Grandin, 13 juin 1885.
(2) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, p. 45.
(3) Ibidem, page 11.
(4) H. A. Kennedy (Canadian North-West Historical Society Publications, Vol. I, Fascicule IV, 1ere partie, page 96).
(5) The R. N. W. M. P., par Capt. Ernest J. Chambers, p. 93.

rivière l'heureuse nouvelle de la prise de Big-Bear. Le télégramme était conçu en ces termes : « Big-Bear et un de ses compagnons prisonniers ici. Arrêtés hier par un petit détachement de gendarmes. Gagnon ». Comme le parlement d'Ottawa était encore en session, le major-général eut l'agréable mission de lui annoncer la prise du terrible chef des Cris des Plaines (1).

Trois jours après le départ de Middleton, un détachement des fantassins de Winnipeg reçut la soumission des Cris des Bois. Ils étaient arrivés la veille sur la brune. Wandering-Spirit s'était faufilé parmi eux. Peu après, il sortit de sa tente, criant d'une voix forte : « Qu'ils se hâtent ceux qui veulent voir Wandering-Spirit en vie ». Une demi-heure après, il se levait d'un bond de sa couche et, d'un geste théâtral, se dardait un poignard dans la poitrine. Le coup porta à faux ; il ne transperça que le poumon. Il languit, mais ne mourut pas.

Au point du jour, les Cris des Bois et ceux qui s'étaient joints à eux vinrent déposer les armes entre deux rangées de tuniques rouges. Le colonel Osborne Smith leur fit une semonce et leur annonça que la reine consentait à leur pardonner à tous excepté aux meurtriers, aux pillards et aux incendiaires. A l'appel nominal, trois des principaux meurtriers manquaient : Lean-Dog était mort, Miserable-Man avait fui, et Wandering-Spirit gisait blessé. Enchaînés deux par deux, les prisonniers furent conduits au corps de garde et les autres furent invités à retourner dans leurs réserves respectives (2).

---

(1) Rapport sur la Rép. de l'Ins., page 11.
(2) The War Trail of Big-Bear, par W. Bleasdell Cameron, pp. 211-213.

QUATRIÈME PARTIE

TRISTESSES DE L'APRÈS-GUERRE

I

LA TOURNÉE PASTORALE

(1er juin — 8 juillet)

Le premier jour de juin, après avoir célébré un service solennel pour les victimes de la guerre, Mgr Grandin commença sa visite pastorale si longtemps différée. Pour se rendre à Calgary, le colonel Ouimet mit à sa disposition une voiture à quatre chevaux et une escorte militaire de deux cavaliers armés (1).

Le lendemain il rencontra à la ferme du gouvernement, MM. Forget, Street et Goulet, chargés de distribuer les scrips aux ayant-droit. « Que n'étaient-ils venus cinq mois plus tôt ! se disait Mgr Grandin. Que d'argent et de vies ils auraient épargnés ! » La mort du P. Fourmond qu'ils lui annoncèrent ne fit que contribuer à le bouleverser davantage (2).

Le 3 juin, vers midi, il arriva au Fort Ethier, un de ces fortins établis pour protéger la voie de communication entre Calgary et Edmonton. A peine eût-il été signalé que le capitaine Ethier et les soldats du détachement étaient au port d'arme pour le saluer et genou à terre pour recevoir sa bénédiction. Là il rencontra l'abbé Beillevaire arrivé la veille, avec ce capitaine, de sa paroisse de Duhamel. Le pauvre curé avait eu ses tribulations : il avait vu plusieurs de ses Métis partir pour Batoche. Bien qu'ils y fussent arrivés trop tard, ils n'osaient plus rentrer chez eux de peur d'être punis ; mais le capitaine alla leur annoncer de la part du colonel Ouimet que leur escapade était pardonnée.

La vue du bon curé, la foi simple des soldats, l'accueil cordial des officiers, l'annonce de la mort du P. Fourmond, son ami, la rencontre des commissaires, déterminèrent en lui des émotions si fortes et si variées que, ne pouvant contenir plus longtemps ses larmes, il se vit obligé de rentrer précipitamment pour cacher sa sensibilité excessive (3).

Dans la soirée, Monseigneur prit congé de ses hôtes pour aller coucher à la mission de N.-D. des Sept-Douleurs. A la vue

(1) Lettre de Mgr Grandin au P. Leduc, 9 juin 1885.
(2) Missions des O. M. I., Tome XXIV, p. 10.
(3) Cent-vingt Jours de Service Actif, par Ch. Daoust, p. 168

de la misère au milieu de laquelle vivaient les PP. Scollen et Gabillon, il fut pris d'une nouvelle crise de sanglots. « Ce sera, écrit-il, une cérémonie obligée durant tout le voyage. J'en ai honte, mais je n'y puis échapper ». Le lendemain, après la messe matinale, il donna l'ordre de partir (1).

Un peu avant midi, il arriva au Fort Ostell, petit poste militaire entouré de fossés et d'abatis, à dix milles de la mission. Le capitaine Ostell vint au-devant de l'évêque et lui rendit tous les honneurs dus à sa dignité. Dans l'après-midi, Mgr Grandin reçut les soldats dans sa tente, leur distribua des souvenirs et bénit le fort, avant de partir, promettant de donner le nom de St-Jean d'Ostell à la première mission qu'il établirait dans ces parages (2).

Le 5 juin, il traversa la rivière Red-Deer sans accident. A deux cents mètres plus loin s'élevait sur un petit monticule le Fort Normandin qui, avec ses douves pleines d'eau, ses bastions, ses barbacanes et son pont-levis ressemblait à un château-fort en miniature. A l'approche de la voiture épiscopale, le pont-levis s'abaissa et le lieutenant Bédard-Normandin s'avança pour saluer son illustre visiteur. Pendant le dîner, le Frère Landry, venant de Calgary, arriva pour partager la généreuse hospitalité des officiers. « Tous ces Messieurs, officiers et soldats, sont vraiment charmants », écrivait-il. Malgré le temps pluvieux, il fallut se remettre en route pour aller camper à cinq milles de là. Par un mouvement de délicatesse exquise, le lieutenant vint au campement dans la soirée, sous une pluie battante, pour l'approvisionner de pain frais (3).

Le lendemain, les voyageurs entraient dans la grande Prairie dénudée. Il pleuvait à torrents. Vers cinq heures du soir, ils rencontrèrent un détachement du 9e bataillon de Québec sous les ordres du lieutenant Dion, que la désertion de quelques chevaux obligeait à une halte prolongée. Pour leur assurer la messe dominicale le lendemain, Mgr Grandin se décida à camper à cet endroit. Les soldats profitèrent de cette bonne aubaine pour se confesser et communier (4).

La pluie avait cessé pendant la nuit ; mais les chemins restèrent boueux et les ruisseaux débordés. Malgré tout, Monseigneur put arriver à Calgary le lundi à 6 heures du soir. « J'avais quatre chevaux à ma voiture, écrivait-il, et trois hommes pour me servir. Je faisais le gros, mais je n'en suis pas moins brisé et fatigué » (5). Le P. Lacombe, l'abbé Fagny, aumônier du 9e et le Frère Foisy le reçurent à bras ouverts ; il y eut des larmes de part et d'autre,

(1) Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 11.
(2) Cent-vingt Jours de Service Actif, p. 126.
(3) Ibidem. p. 177.
(4) Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 12.
(5) Lettre de Mgr Grandin au P. Leduc, 9 juin 1885.

mais ce furent des larmes de joie. Des lettres du P. André, du P. Moulin et du P. Bigonesse qui annonçaient que le P. Fourmond et le P. Cochin étaient vivants et en bonne santé, vinrent calmer son anxiété.

A cause du débordement des rivières, il dut renoncer à visiter les missions du sud et se contenta d'aller à l'école industrielle de Dunbow.

Le 17 juin, assisté du P. Lacombe et du P. Doucet, il conféra le sous-diaconat au Frère Foisy. Les officiers du 9e, en grande tenue, se constituèrent les humbles servants de l'évêque pendant la cérémonie. Le commandant Dugal qui faisait l'office de porte-crosse, avait en main la crosse de bois doré que l'ordinand avait sculptée. Le colonel Amyot dirigeait le chant.

Le lendemain, Mgr Grandin et le P. Lacombe prirent le train pour Regina où ils arrivèrent le 19 juin à une heure avancée de la nuit. Durant toute la durée de leur séjour, ils reçurent l'hospitalité au palais du Lieutenant-Gouverneur où le P. Leduc vint les rejoindre ([1]).

Pendant son séjour à Regina, Monseigneur n'oubliait pas les Métis qui gémissaient dans les fers ; mais une consigne sévère interdisait l'entrée de la prison avant l'arrivée de l'avocat de la Couronne. Le P. Lacombe avec sa fougue coutumière voulait brûler l'obstacle, télégraphier au ministre de la Milice, à celui de la Justice, au Gouverneur-Général, s'il le fallait, pour obtenir un laissez-passer, mais Monseigneur redoutant sa sensibilité excessive qui, dans la circonstance, eût pu être mal interprétée, le supplia de n'en rien faire. Pour lui le refus d'admission paraissait providentiel.

Le dimanche, 21 juin, les trois voyageurs quittèrent Regina dans la soirée pour se rendre par le train jusqu'à la gare de Qu'Appelle où le P. Hugonard les attendait. Ce fut là qu'ils rencontrèrent les premiers Métis de Saint-Laurent qui leur donnèrent des nouvelles de la colonie. Monseigneur ne pouvant retenir son chagrin en entendant ces récits, aurait voulu partir sur l'heure; mais les exigences du voyage l'obligeaient à de nouveaux délais.

A l'école industrielle de Qu'Appelle, la rencontre de l'évêque et du bon P. Lebret se fit au milieu des larmes de part et d'autre. « C'était la rubrique à observer, écrit-il. Mais en charitables frères, ils se consolèrent mutuellement et finirent par se réjouir ensemble ».

Le mardi, 23 juin, le P. Lacombe partit pour Calgary et le lendemain Monseigneur et le P. Leduc se mirent en route vers Saint-Laurent dans un modeste véhicule conduit par un Métis « qui n'avait jamais fléchi le genou devant Baal ». Par ses récits vécus, ce dernier put satisfaire l'avide curiosité de ses deux compagnons.

([1]) Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 13.

De temps en temps, ils rencontraient des Métis se rendant à la ville. Tandis qu'autrefois ils se seraient détournés de leur route pour aller saluer leur évêque, aujourd'hui, méfiants et honteux, ils s'éloignaient pour n'être pas reconnus.

Monseigneur n'arriva aux premières maisons de la colonie que le lundi matin, fête des saints Apôtres. Quelle désolation ! Ces maisons coquettement blanchies qu'il avait fait admirer au R. P. Soullier, deux ans plus tôt, n'étaient plus que des débris calcinés et tous les jardinets étaient en friche. Tout respirait la tristesse.

Bientôt Monseigneur et son compagnon embrassaient le P. Moulin qui, malgré sa blessure, se portait à merveille bien qu'il semblât vieilli de dix ans. Le P. André et le P. Lecoq, venus de Prince-Albert étaient là pour saluer leur évêque. Le P. Leduc, fort affairé, repartit immédiatement avec eux ([1]).

La première visite de Mgr Grandin fut pour la pauvre église St-Antoine si odieusement profanée par les harangues sanguinaires et les discours blasphématoires. Il ordonna de transporter le T. S. Sacrement à l'oratoire du presbytère jusqu'à la cérémonie du dimanche.

Tout l'après-dîner de cette journée fut consacré à prêter l'oreille aux récits des malheurs des pauvres Métis. Pour tous c'était la ruine, pour les plus riches même, puisque Xavier Batoche n'avait pas perdu moins de quarante mille piastres. A tous le tendre évêque distribuait une consolation, une promesse de secours, un rayon d'espoir et une cordiale bénédiction ; car si ses yeux qui avaient tant pleuré depuis le départ, semblaient avoir tari la source de leurs larmes, le cœur du moins n'avait en rien changé ([2]).

La retraite commença le lendemain matin. Il voulut la prêcher tout entière, prenant comme thème de ses instructions les principaux dogmes qu'on avait eu la hardiesse de nier. Tout le reste du temps était passé au confessionnal à réconcilier ces pauvres gens qui, pour la plupart, étaient entrés dans la rébellion avant d'avoir accompli leur devoir pascal et qui, depuis, à cause de l'hérésie qu'ils avaient professée au moins extérieurement, avaient été tenus éloignés des sacrements.

Chaque soir, à la bénédiction du T. S. Sacrement, il récitait une touchante amende honorable qu'il avait composée pour eux. « Seigneur Dieu tout-puissant qui, dans des vues de pure miséricorde, avez daigné nous châtier ici-bas pour nous épargner, nous l'espérons, les peines éternelles de l'enfer, nous reconnaissons avoir mérité les châtiments que Vous nous avez infligés ; nous baisons avec respect Votre main adorable qui s'est si justement appesantie sur nous. Tout en nous soumettant à Votre

---

([1]) Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 21.

([2]) Lettre de Mgr Grandin au P. Albert Lacombe, O. M. I., 1er juillet 1885.

volonté sainte, nous Vous supplions de nous épargner désormais, de sauver ce qui reste de notre nation qui veut à tout jamais Vous rester fidèle, Vous être d'autant plus attachée qu'elle a pu constater par la plus triste expérience qu'on ne peut s'éloigner de Vous et être heureux, qu'on ne peut Vous offenser impunément. Nous voulons désormais croire fermement et du fond du cœur toutes les vérités que Vous avez révélées et enseignées soit par la Sainte Ecriture, soit par Votre Eglise sainte et infaillible, et nous espérons que, avec Votre grâce, notre conduite répondra à notre foi ».

Puis, après avoir passé en revue toutes les vérités fondamentales de la foi, il conclut par cette prière : « Veuillez, ô Dieu puissant et créateur de toutes choses, avoir pour agréable cet acte de foi et de soumission à Votre parole sainte et ne pas permettre que nous nous éloignions jamais de Vous. Pardonnez nos fautes que nous regrettons et pleurons du fond du cœur, et veuillez encore nous regarder, nous, nos familles et toute notre nation, comme Vos enfants, les enfants obéissants et soumis de Votre épouse, l'Eglise catholique, apostolique et romaine » (1).

Le vendredi, 3 juillet, Monseigneur chanta un service funèbre pour les morts de la guerre et donna l'absoute au cimetière. Puis les confessions recommencèrent pour ne se terminer qu'à l'heure de la grand'messe le dimanche.

Le 5 juillet à 10 heures Mgr Grandin procéda à la réconciliation de l'église profanée. Puis, dans une procession solennelle, il y transporta le Saint Sacrement et commença la grand'messe sans assistants à l'autel. Toute la solennité consista dans l'entrain des chantres et la piété des fidèles. Il prêcha longuement, mettant tout son cœur d'apôtre à leur prodiguer de sages conseils. Les communions furent nombreuses et les abstentions excessivement rares (2).

Après la messe le Dr Roddick, le Dr Boyd et le capitaine Léonard vinrent remettre au P. Moulin, au nom de la Princesse Louise, des remèdes, des bandages et une somme assez rondelette pour les nécessiteux. Monseigneur profita de l'occasion pour se plaindre de l'inconduite de certains soldats qui s'étaient même permis de cambrioler le presbytère. L'officier promit d'y mettre ordre et il tint parole (3).

De bonne heure dans l'après-midi, Mgr Grandin se rendit à Duck Lake pour la courte retraite qu'il y comptait prêcher. Le premier sermon eut lieu le soir au salut. Aussitôt les confessions commencèrent avec l'aide de son vicaire général arrivé à l'improviste de Prince-Albert. Ces exercices se terminèrent le surlendemain par la communion générale et la confirmation.

(1) Registres de la Mission de Saint-Laurent, Vol. II, folio 7.
(2) Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 25.
(3) Rapport sur la Répression de l'Insurrection, page 375.

Aussitôt après, il partit pour Saint-Laurent. Ici on avait le moins souffert au spirituel comme au temporel. Aussi il se contenta de confesser pendant l'après-midi, avec l'aide des Pères et de clôturer le lendemain matin par une messe solennelle, le sermon, la communion générale, la confirmation et l'amende honorable.

Comme couronnement de cette visite pastorale, il écrivit une lettre mémorable « A ses chers frères en religion, les missionnaires Oblats de Marie Immaculée du district de Saint-Laurent de Grandin ».

« Le diocèse entier, leur disait-il, et spécialement votre district et celui du Fort Pitt, ont été cette année bien cruellement éprouvés par cette révolte de nos pauvres Métis et celle des Sauvages d'une partie du diocèse, soulevés par un misérable que je n'ai pas besoin de nommer. C'est chez vous que le mal a commencé. Vous l'avez vu naître et grandir et, après de vains efforts pour le conjurer, vous l'avez vu éclater. Vos cœurs de missionnaires ont dû bien souffrir en voyant vos chers chrétiens, d'ordinaire si respectueux et si soumis envers vous, devenir tout à coup insoumis, mépriser vos avis, les taxant même d'un sordide instinct, et, malgré vous, prendre les armes contre votre gouvernement. Mais, pour que ces pauvres chrétiens pussent mépriser vos avis, ils avaient dû être travaillés par l'homme ennemi...

« Heureusement, à peine avaient-ils fait le mal contre le Seigneur que le Seigneur les a frappés et guéris... Leur défaite, leur ruine complète leur a fait comprendre qu'on ne méprise pas le Christ du Seigneur en vain. Sa main s'est appesantie sur eux, sur la nation, sur beaucoup d'innocents qui paient pour les coupables, sur nous tous, mes bien chers Pères. Il n'est que trop juste que les pères paient pour leurs enfants coupables...

« En finissant, mes bien chers Pères et frères, nous ne pouvons que vous encourager à continuer avec dévouement cette vie d'abnégation que vous avez embrassée. Ne nous décourageons pas par suite des difficultés ou de l'ingratitude parfois de ceux pour lesquels nous nous dévouons ; nous voyons que, après s'être révoltés contre Dieu, le Seigneur leur pardonne et les accepte de nouveau dans son intimité. Ne soyons pas plus exigeants que Lui ».

Monseigneur ordonne ensuite de faire la lecture de la profession de foi aux fêtes de la sainte Trinité et de saint Pierre et recommande l'explication de ce document dans les sermons qui se feront dans les églises du district (1).

Le temps était venu de partir pour Prince-Albert où des affaires importantes le réclamaient ; mais au dernier moment arriva le P. Paquette revenant directement de son lointain exil. Après trois semaines de résidence dans la solitude de l'île Sainte-

(1) **Registres de Saint-Laurent de Grandin, Vol. II, folio 3.**

Croix, tous les réfugiés revinrent à l'Ile-à-la-Crosse. Mais le P. Paquette, apprenant que Big-Bear rôdait encore dans les parages du lac Vert, n'osait s'aventurer plus loin, malgré l'assurance que la gendarmerie patrouillât ce quartier. Cependant, vers la mi-juin, il reçut une lettre si pressante de ses Indiens du Lac Maskeg qu'il ne put y résister.

Il quitta l'Ile-à-la-Crosse le 23 juin avec ses deux compagnons, arriva 3 jours plus tard à l'extrémité méridionale du lac Vert où il trouva ses attelages malicieusement lacérés et le 6 juillet il était à N.-D. de Pontmain.

Sa mission était dans un bien triste état. L'eglise et le presbytère étaient encore debout ; mais tout ce qu'ils renfermaient avait disparu : livres, vases sacrés, ornements, provisions, absolument tout, pas une cachette n'avait échappé à la perspicacité des pillards ; pas une porte n'avait résisté à leurs coups. Il ne lui restait que la soutane déchirée qu'il portait et le pardessus caoutchouté qui la cachait [1].

Après avoir passé une journée à computer ses pertes, il partit pour Saint-Laurent où il rencontra son évêque. Il voulut l'accompagner à Prince-Albert ; mais ses chevaux épuisés par leur longue course, l'obligèrent à des arrêts si fréquents et si prolongés qu'il y arriva un jour après lui.

---

(1) Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 29.

II

PLAINTES ET SUPPLIQUES

Au souvenir des tristesses, des misères, du désespoir même, dont il avait été le confident à Batoche et à Duck-Lake, le cœur compatissant de l'évêque de Saint-Albert se sentit poussé d'un besoin impérieux de remuer ciel et terre pour briser les fers de ces pauvres prisonniers entraînés dans la bagarre sans savoir ni pourquoi ni comment.

Aussitôt arrivé à Prince-Albert, il adressa une supplique au ministre de la Justice pour le mettre en garde contre une fausse interprétation des titres prétentieux de conseillers ou autres dignités qui faisaient supposer une collaboration continuelle de ces malheureux avec Riel et une participation effective de leur part à l'élaboration de ses décrets, tandis qu'ils étaient, en réalité, si rustres et si ignares qu'ils ne pouvaient saisir la teneur d'une question tant soit peu ardue, et si timides et si hésitants qu'ils n'osaient dire « oui » quand il avait dit « non ».

Le lendemain, 10 juillet, une fois le document traduit en anglais, il commença en compagnie du P. André une tournée de visites dans le but de la faire signer par les personnages les plus respectables de la ville. Tous louèrent sa généreuse initiative et l'approuvèrent de leur signature.

Le 11 juillet, tandis que le P. André continuait à colporter la pétition de porte en porte, Mgr Grandin s'occupait à écrire aux autres ministres afin de leur prouver qu'il y allait de l'intérêt du pays aussi bien que du leur d'appuyer sa démarche.

A tout seigneur tout honneur. Ce fut à Sir John McDonald, premier ministre du Canada, que fut adressée sa première lettre. « Ce que je crains le plus, lui disait-il, c'est l'antipathie, la haine et le désir de vengeance qui vont infailliblement surgir entre gens de nationalités et de religions différentes. Il y a à redouter qu'un grand nombre de Métis bons et industrieux ne viennent à abandonner le pays pour aller s'établir aux Etats-Unis ou dans les terres arides du nord où, aigris par la misère, ils continueront à nourrir au fond de leur cœur et à transmettre à leurs enfants ce relent de haine et de vengeance que la pauvreté et la souffrance empêcheront de disparaître. C'est pour détourner ce malheur que je viens d'expédier une pétition recouverte de signatures au mi-

nistre de la Justice... Je prie donc Votre Honneur d'appuyer cette pétition de toute son autorité » (1).

Il écrivit le lendemain à l'honorable Adolphe Caron, ministre de la Milice, pour lui demander de souscrire lui aussi à cette pétition. « Assurément, lui dit-il, les troubles du Nord-Ouest n'ont pas manqué de vous préoccuper beaucoup et il me semble que Votre Honneur doive respirer plus à l'aise maintenant qu'ils sont apaisés. Je partage pleinement votre satisfaction. Cependant je dois ajouter que chez moi elle est loin d'être complète. La révolte m'a particulièrement blessé au cœur ; j'ai souffert de voir nos bons Métis trompés et terrorisés par un misérable maniaque... J'ai été péniblement affecté de voir, à sa voix, les Sauvages se soulever et aller jusqu'à massacrer des personnes qui ne leur avaient jamais fait aucun mal... Ces massacres, la destruction presque entière de plusieurs de mes établissements, et complète de plusieurs autres, la pauvreté, le malaise, la misère, l'inquiétude, la crainte, le découragement chez les vaincus, la haine et le désespoir chez beaucoup, voilà ce qui m'effraie et me fait presque oublier les malheurs qui me sont personnels... Je ne me pique point de posséder l'esprit de prophétie et de sagesse plus que tout autre ; cependant, sans être prophète, sans même être doué d'une clairvoyance extraordinaire, j'avais prévu ce qui est arrivé.

« Pour prévenir le mal, j'ai parlé, j'ai écrit, j'ai supplié ; ne pouvant menacer, j'ai fait des reproches à qui de droit et, j'ai la douleur de le dire, toujours inutilement. J'ai probablement choqué; c'est le seul résultat visible de toutes ces démarches ; car si j'ai parlé « opportune », j'ai aussi parlé « importune », toujours avec une franchise plus chrétienne peut-être que parlementaire.

« Après avoir gardé le silence pendant près d'un an, je reprends ma façon de crier et d'avertir (2). Cette fois c'est pour implorer sa pitié ».

Il ne tient pas un autre langage en s'adressant à Sir Hector Langevin. « Il y a longtemps, il me semble, que je n'ai pas correspondu avec Votre Honneur. Je l'ai fait avant la guerre dans le but de l'éviter ; je ne l'ai pas fait pendant les hostilités, parce que je n'y voyais aucune utilité. Je me permettrai de le faire maintenant afin d'en atténuer les tristes conséquences ». Après avoir montré comment les conseillers de Riel avaient été subjugués et presque hypnotisés par lui, il ajoute : « Vous voyez donc, Très Honorable Monsieur, que la grande majorité des accusés parmi les Métis sont en réalité fort peu coupables. Les condamner suivant la rigueur des lois serait rendre impossible la sympathie entre les différentes nationalités et dénominations religieuses du

(1) Copie d'une lettre de Mgr Grandin à Sir John McDonald : Prince-Albert, 11 juillet 1885 (Codex Historicus de St-Albert).

(2) Copie d'une lettre de Mgr Grandin à Sir A. Caron : Prince-Albert, 12 juillet 1885 (Codex Historicus de St-Albert).

pays ; ce serait semer un ferment de haine dont le gouvernement et le pays ressentiront plus tard les tristes effets ; ce serait retarder, presque tuer, la colonisation actuelle... Bon nombre d'habitants de la province de Québec, si j'en juge par les journaux, voient (et peut-être avec raison), dans cette condamnation, la condamnation du parti catholique et français en Canada. Toutes ces raisons ne sont-elles pas plus que suffisantes pour encourager le gouvernement à user de toute l'indulgence possible envers ces pauvres ignorants » (1).

A ces appels à la clémence, Mgr Grandin dut joindre, à la demande des missionnaires et sur leur exemple, d'énergiques protestations contre l'inconduite des vainqueurs qui terrorisaient le pays sous les yeux d'officiers impassibles et muets. Il n'avait trouvé autour de Batoche qu'un pays ruiné par une soldatesque insatiable de rapine et d'incendie. De toute part, il n'avait entendu que la lamentable histoire de pauvres gens dépouillés, par une main brutale, du petit bien qu'ils avaient réussi à sauver du désastre (2).

Ce qui s'était passé dans le district de Saint-Laurent, se répétait partout où les troupes avaient passé. Les Indiens et les Métis sans armes et sans défense étaient devenus la proie facile des vainqueurs. Rebelles, ou supposés tels, ils devaient se laisser tondre comme des agnelets, sans plainte ni résistance. Des patrouilles armées, guidées par quelques judas, parcouraient les campagnes en quête de butin. Chevaux et bétail, marchandises et fourrures, mobilier et vaisselle, vêtements brodés et oripaux de danse, tout était de bonne prise. Un Métis de Brésaylor qui, ni de loin ni de près, n'avait trempé dans la révolte, se vit dépouiller de cinquante mille piastres de fourrures (3).

A la mission St-Raphaël du Lac Froid, en violation de la parole donnée et malgré les protestations du P. Legoff, ces Indiens inoffensifs qui n'avaient pas tiré un coup de fusil contre les soldats de la reine, qui avaient été absous par Middleton lui-même, qui avaient exposé leur vie pour aider les soldats, furent dépouillés par eux et par leurs associés de tout le produit de leur chasse d'hiver (4).

Qu'on lise plutôt le récit de ce pillage par un auteur que nous ne nommerons pas, et pour cause. « Nous campâmes au vieux poste de traite et le matin avec huit éclaireurs je m'en allai jusqu'à la rivière Castor, à huit milles plus loin au nord. A la mission catholique, à deux milles de la rivière, nous trouvâmes une quantité de fourrures appartenant à un Métis nommé Mon-

(1) Codex Historicus de Saint-Albert.
(2) Missions des O. M. I. Tome XXIV, page 20.
(3) Fifty Years on the Saskatchewan, par Rob. Jefferson, page 159.
(4) Lettre du P. Legoff à Mgr Taché (Le Manitoba, 10 déc. 1885).

tour qui fut dans le camp de Big-Bear. Nous nous en saisîmes... Nous allâmes cacher notre butin dans les bois.

« A une maisonnette près du rivage de la rivière à un mille ou deux de la maison, nous découvrons un feu de camp récemment abandonné et des restes d'un bœuf tué. Ici nous tournons à l'ouest et, entrant dans quelques maisons de la réserve nous ramassons encore de bonnes fourrures... Nous descendons la berge de la rivière et nous trouvons un canot d'écorce sur le bord de la grève... A cent mètres plus loin, nous trouvons une cachette de fourrures sous un petit abri en troncs d'arbre. Il nous faut quelque temps pour faire le partage, et, quand nous revenons le canot avait disparu.

« Le lendemain avec deux autres éclaireurs je fais le tour de la réserve. Le revolver au poing et le doigt sur la gâchette, nous galopons d'une cabane à l'autre. Nous ne trouvons aucun Indien, mais découvrons et nous nous approprions des fourrures d'ours et de castor de première qualité. Ces fourrures aujourd'hui vaudraient quelques milliers de piastres... » Ceci ressemble plus à un conte de brigands qu'à une expédition militaire. Mais ce n'est pas tout : cette armée qu'ils hébergeaient chez eux, s'ingéniait à saccager et à souiller leurs cabanes, brisant les vitres, déchirant les rets, rendant les pièges inutilisables, et s'en allant avec deux chevaux, malgré la promesse faite de protéger leurs personnes et leurs biens (1).

Les missionnaires ne furent pas à l'abri de ces déprédations. Pendant l'absence du P. Moulin, des soldats s'introduisirent dans sa maison par la fenêtre et volèrent son sac aux malades, le fusil du P. Lecocq, ainsi qu'une petite somme d'argent (2).

« Moi-même, écrit le P. Legoff, j'avais fait mettre mes effets en cache sur le bord de la rivière Castor avant de partir pour le camp de Gros-Ours. Et bien, tout a été pillé et saccagé. Trois calices avaient disparu. Dans la suite, l'on m'en a rendu deux, mais ce que je n'ai pu retrouver, c'est un magnifique reliquaire que je devais exposer dans mon église ; ce sont mes ornements dont pas un n'est complet (et j'en avais cinq). Parlerais-je de mes cassettes brisées, de mes propres effets et de mon linge d'église ou pillés, ou frippés, ou souillés ? Quand le général Strange apprit cela, il fut indigné et il jeta l'odieux sur les « Teamsters » (Service des Transports Militaires). Je le crois d'autant plus volontiers que l'on m'a parlé en effet d'un teamster qui s'en est retourné avec 800 livres d'objets volés, dans son wagon. Que devenait donc la discipline militaire ? quelle sorte de lunettes eût-il fallu mettre sur le nez des officiers qui ne pouvaient voir à l'œil nu 800 livres d'objets volés dans un wagon ? La cloche même de

(1) Lettre du P. Legoff à l'honorable M. Larivière, 17 avril 1887 (voir : Mémoire de Mgr Grandin, cahier 2, page 158).

(2) Missions des O. M. I. Tome XXIV, page 24.

la mission du lac la Grenouille qui pesait 200 livres a été emportée. Est-ce là un objet si petit qu'un teamster quelconque pût mettre dans sa poche ? » (1).

Monseigneur était fort attristé de tout ce qu'il entendait dire par ses missionnaires. Dans sa bonté, il aurait voulu crier à l'exagération, mais il avait sous les yeux des faits patents, indéniables. « J'ai écrit au général pour le remercier de sa bonté pour les missionnaires et de sa générosité personnelle envers les vaincus ; car je croyais ce qu'on m'avait dit et je désire que ce qu'on m'avait dit soit la vérité. Je regrette toutefois que quelques soldats aient déshonoré leur uniforme par un pillage si peu justifiable... Les fautes de quelques-uns retombent sur tout le corps. C'est regrettable » (2).

Aussi n'hésite-t-il pas à porter ces faits à la connaissance du ministre de la Milice dans sa lettre du 12 juillet. « Aujourd'hui l'épouvante est chez tous les Métis du district de Saint-Laurent, je dirai même de toute la nation. Bien que se louant de la noble conduite du général Middleton qui, me disaient de pauvres mères, de concert avec les missionnaires, agissait plus comme un père que comme un vainqueur, ils ont été effrayés par de simples soldats qui, après la victoire, les ont absolument dépouillés et les ont laissés avec le simple habit qu'ils avaient sur le corps » (3).

L'avenir se peignait sous des couleurs bien sombres dans l'esprit du bon évêque de Saint-Albert. Qui lui viendrait en aide pour soulager cette détresse universelle ? Quelques mois plus tard le P. André écrivait avec sa franchise un peu brutale : « Je regrette que le général Middleton n'ait pas achevé son œuvre et qu'au pillage il n'ait pas ajouté le massacre ; au moins il nous aurait épargné le spectacle de cette agonie prolongée que nous voyons devant nous aujourd'hui » (4).

---

(1) Le Manitoba, 10 déc. 1885. Le P. Mérer écrit le 9 février 1888 : « Notre cloche du Lac la Grenouille a été payée par le gouvernement ».
(2) Missions des O. M. I. XXIV, p. 24.
(3) Codex Historicus de St-Albert.
(4) Lettre du P. André à M. Lemieux.

III

« VÆ VICTIS ! »

Le procès de Riel commença à Regina le 12 juillet 1885. Le juge président était le colonel Hugh Richardson, magistrat stipendiaire pour les Territoires du Nord-Ouest, assisté de M. Henry Le Jeune, juge de paix. Le gouvernement était représenté par Me Christophe Robinson, fils du défunt Sir John Beverley Robinson, ancien Juge en chef du Haut Canada, et Me B. B. Osler assistés par M. Burbidge, sous-ministre de la Justice, Me T. C. Casgrain de Québec et Me D. L. Scott de Regina. Un comité se forma à Québec pour la défense du chef métis ; il envoya à Regina quatre avocats, M. François Lemieux, Charles FitzPatrick, J. N. Greenshields et T. C. Scott. Le procès devait être jugé devant un jury complètement anglais et protestant à l'exception d'un seul membre.

A la seconde séance du tribunal, les avocats de la défense obtinrent que le procès fût remis à huitaine. A la reprise des séances, la Couronne se mit en mesure de prouver au moyen de documents en sa possession et de témoignages oraux que Louis Riel avait délibérément organisé la révolte contre le gouvernement et incité les Indiens à se rebeller. Les défenseurs de l'inculpé ne nièrent pas les faits, mais contestèrent la juridiction de la cour en alléguant qu'il ne pouvait en être tenu responsable puisqu'il ne jouissait pas du plein usage de ses facultés mentales. A l'appui de leurs dires, ils citèrent un grand nombre de témoins parmi lesquels se trouvaient le P. Fourmond et le P. André. Ce dernier expliqua pourquoi, il n'aimait guère, dans ses fréquentes relations avec l'inculpé, s'entretenir de sujets religieux ou politiques : « Sur toute autre matière, littérature, sciences, etc., il était très versé et très intéressant ; mais lorsqu'on abordait les questions politiques et religieuses, il n'était plus le même homme, il perdait tout contrôle sur lui-même, et divaguait » [1].

Le P. Fourmond, confirmant les dires de son supérieur, parla de l'extrême susceptibilité de Riel et de ses excentricités en ces matières : il semblait y avoir en lui deux hommes, l'un bon et charitable, l'autre irascible et méchant. « Avant la rébellion,

---

[1] Epitomé des Doc. Parlementaires relatifs à la Rébellion, page 148.

affirmait-il, l'accusé était sain d'esprit et tranquille, sauf dans les occasions où on le contredisait. A mesure que l'agitation politique progressait, il devenait beaucoup plus excitable. Nous en sommes arrivés à la conclusion qu'on ne pouvait expliquer sa conduite que par la folie. Autrement il eût été un grand criminel. A mon avis, c'était la meilleure manière d'expliquer sa conduite » (1).

Il avait du reste des antécédents. En 1876, à la suite de terribles épreuves qu'il avait endurées, il était tombé dans un état de surexcitation si grave que l'on dut l'interner depuis le 20 mai 1876 jusqu'au 21 janvier 1878, dans les asiles d'aliénés de la Longue-Pointe et de Beauport. Le Dr François Roy, administrateur d'un de ces établissements témoigna de son état mental. Le Dr Daniel Clarke, surintendant de l'asile des Aliénés de Toronto confirma son diagnostique : « En acceptant comme fondées les déclarations qui ont été faites, dit-il, je crois qu'il est certainement aliéné » (2).

Le 31 juillet, l'audition des témoins à charge et à décharge étant terminée, Me FitzPatrick fit entendre au milieu d'un silence de mort, le plus émouvant des plaidoyers en faveur de son client. Plusieurs des jurés dit-on, avaient peine à cacher leur émotion (3).

Riel, malgré l'avis et les protestations de ses défenseurs, voulut adresser la parole au jury. Humilié du stigmate de folie qu'ils voulaient affixer à son nom, il se mit à battre en brèche la muraille de preuves qu'ils avaient dressée pour sa défense. « Même si je devais être condamné par vous, Messieurs les jurés, disait-il, j'aurai du moins cette satisfaction que, si je meurs, je n'aurai pas la flétrissure d'avoir passé aux yeux du monde pour un fou, un lunatique. Les RR. PP. André et Fourmond ont dit beaucoup de choses. Je sais que depuis longtemps ils me considéraient comme un fou. Le P. Fourmond a dit que je passais d'une grande colère à un grand calme ; cela prouve simplement que j'ai un grand empire sur moi-même ». Puis son long plaidoyer « pro domo sua » dégénéra peu à peu en une série de divagations qui prouvait aux jurés tout le contraire de ce qu'il voulait leur prouver (4).

Lorsque Riel eut fini de parler, Me Robinson, procureur de la Reine, commença son réquisitoire. « En juillet 1884, les Métis français, croyant que le prisonnier au banc des accusés, était une personne à laquelle ils pouvaient se confier pour le jugement, les avis et la discrétion, allèrent le chercher à l'endroit où il vivait... Il n'y a pas de doute que, depuis juillet 1884 jusqu'à mars 1885, il prit la parole sur les affaires publiques devant au moins deux mille personnes. Durant cette période, entendit-on

(1) Epitomé des Doc. Parlementaires, pp. 148-154.
(2) Ibidem, page 163.
(3) Saskatchewan and Its People, par J. Hawkes, page 269.
(4) Epitomé ; 194-201.

chuchoter même un mot de sa folie... Croyez-vous que les communications qu'il adressa aux Indiens n'étaient pas de nature à atteindre le but qu'il désirait ? Croyez-vous que la manière dont il conçut la campagne et la manière dont il l'exécuta, sont l'œuvre d'un fou ?... Messieurs, dit-il en terminant, la cause de la justice publique nous est confiée ; nous sommes chargés de voir à ce que la cause de la justice publique soit convenablement servie. Que justice soit faite. Je laisse avec confiance cette cause entre vos mains » [1].



POUNDMAKER PRISONNIER

AU LIEU D'AVOIR LA TÊTE RASÉE COMME LES AUTRES PRISONNIERS, ON LUI PERMIT, PAR EXCEPTION, DE CONSERVER SA LONGUE CHEVELURE.

Le lendemain, l'audience s'ouvrit à dix heures du matin. Le juge s'adressa aux jurés pour leur rappeler que, avant de donner leur verdict, ils devaient bien considérer deux alternatives : « En supposant que l'accusé était sain d'esprit, avait-il réellement trempé dans les actes dont on l'accuse ? Ou bien, quoique ayant participé à ces actes, était-il irresponsable à cause de son état mental ? »

Ballotés par les passions politiques, les haines de race, le fanatisme religieux de cette époque tourmentée, les jurés allaient-

(1) Epitomé ; pp. 202-212.

ils être capables de démêler avec impartialité l'écheveau embrouillé de la responsabilité de Riel et circonscrire dans leurs limites exactes ses actions délibérées et celles qui provenaient de ses illusions maladives ? Ou bien allaient-ils n'admettre comme fous que ceux qui, en tout temps et en toutes circonstances, sont tellement dépourvus de raison qu'ils ne savent ce qui est bien ou ce qui est mal ?

Le jury, après une heure de délibération, revint avec un verdict de culpabilité, tout en recommandant le condamné à la clémence du juge. Celui-ci, n'en tenant pas compte, le condamna à être pendu le 18 septembre suivant.

A cette nouvelle, ce fut une explosion de joie délirante dans les milieux orangistes d'Ontario qui se revanchaient enfin sur le bourreau de Scott. Ce fut au contraire un tollé général contre le gouvernement dans les centres libéraux du Québec qui inondèrent les bureaux des ministres de pétitions ou de menaces.

A Regina, on s'attendait à voir s'ouvrir sans retard le procès des vingt-six Métis emprisonnés et on était très inquiet sur le sort qui leur était réservé, car le ministre de la justice avait écrit : « Le but que se propose le gouvernement serait atteint si l'on pouvait obtenir un certain nombre de convictions. Je m'attends à apprendre que trente ou quarante des principaux Métis ou Blancs ou Indiens ont été trouvés coupables ».

Le P. André pour apitoyer la population québéquoise sur leur sort avait remis à Maître Lemieux quelques mots en lui donnant pleine autorité de les communiquer au public. « Maintenant, disait-il, que la rébellion est abattue et que Riel est jugé et condamné, il est temps d'user de clémence à l'égard de ces infortunés que ce malheureux a séduits et aveuglés. Ils sont pour la plupart victimes de leur ignorance et de leur simplicité ; et, en les traitant justement sans les punir selon la rigueur des lois, on se les concilierait et se les attacherait... »

« Que l'opinion publique réagisse contre ce sentiment de haine dont on semble frapper les pauvres Métis. Que le public canadien soit juste et rende hommage au courage d'hommes qui, trompés mais animés d'un grand amour pour le pays, ont combattu avec un courage et un héroïsme dignes d'une meilleure cause. Que l'opinion publique se prononce de telle manière que le gouvernement soit obligé de montrer sa clémence en secourant les gens en détresse et en délivrant sans procès les nombreux prisonniers qui gémissent dans les prisons de Regina » [1].

Avant que cette lettre ait eu le temps d'opérer l'effet désiré, les Métis étaient traînés devant le tribunal qui ne semblait pas vouloir transiger. Quelques jours auparavant, leurs cinq avocats dont deux étaient envoyés par Mgr Taché, vinrent les visiter

[1] Lettre du P. Alexis André O. M. I. à Maître François Lemieux, Regina 1er août 1885.

dans leur cachot. Ils leur expliquèrent la différence entre le crime de haute trahison qui entraîne toujours la peine de mort et celui de félonie qui n'est puni que par un emprisonnement plus ou moins long. Puis ils ajoutèrent : « On est décidé à vous condamner coûte que coûte. Nous ne voyons aucun moyen de vous faire acquitter, car certainement vous n'aurez pas justice. Cependant si vous vous avouez coupables, la Couronne consent à vous poursuivre comme félons seulement ; sinon, vous serez accusés de haute trahison et Dieu sait ce que vous auriez alors à redouter ». Devant cette alternative, tous, bien à contre-cœur, consentirent à s'avouer coupables (1).

Au procès, le 4 août, ils firent ce que leurs avocats leur avaient suggéré. Alors le procureur de la Couronne prit la parole en ces termes : « D'après les preuves que nous avons en mains, nous sommes persuadés que l'accusation de trahison aurait dû être portée contre tous ces gens. Aussi avons-nous longtemps hésité à accepter le plaidoyer de félonie au lieu de poursuivre, comme nous étions en droit de le faire, pour un plus grand crime. Je pense qu'en s'avouant coupables, comme ils viennent de le faire, les inculpés reconnaissent leur faute, qu'ils la regrettent et qu'ils font ainsi tout ce qui est en leur pouvoir pour se recommander à la clémence de la Couronne, si elle juge opportun de mitiger la sentence. Je puis ajouter que, pour en arriver à cette conclusion, nous avons été beaucoup aidé par le travail opiniâtre du P. André, agissant, comme nous le croyons, d'après les directives de son archevêque, il nous a donné sur chacun des prisonniers tous les renseignements possibles provenant de son long séjour au milieu d'eux, des relations entretenues avec eux et de l'intérêt qu'il leur a toujours porté. Nous lui sommes grandement obligés pour ces informations qui nous ont permis de conclure comme nous l'avons fait. Il est profondément regrettable, ajouterons-nous, que les prisonniers se soient laissés entraîner par de mauvais conseillers au lieu d'écouter les bons avis qu'il leur prodiguait. J'espère qu'ils le comprennent aujourd'hui » (2).

Ensuite il annonça aux juges qu'il n'avait pas l'intention de leur demander de prononcer la sentence ce jour-là afin de leur permettre de compulser les dossiers à leur aise pour y découvrir les circonstances aggravantes ou atténuantes. La cour fut donc ajournée jusqu'au 14 août.

Pendant ce court intervalle, les appels à la clémence pleuvaient dans les bureaux du greffier. De toutes, sans contredit, la supplique du P. André fut la plus longue, mais aussi la plus émouvante. « J'ai vécu vingt-cinq ans parmi les Métis dans le Dakota et le Manitoba, et quinze ans dans cette partie de la

(1) Mémoire de Philippe Garnot (Archives de l'évêché de Saint-Boniface).

(2) Trials in connexion with the Rebellion page 370.

Saskatchewan où la rébellion prit naissance. Je les connais personnellement presque tous et je suis parfaitement au courant des méthodes et des moyens employés par Louis Riel pour s'assurer de leur concours. Je déclare solennellement que, à l'exception de Gabriel Dumont, Napoléon Nault et feu Damase Carrière, ils n'avaient pas, à ma connaissance, la moindre idée de la possibilité d'une révolte avant d'avoir été si complètement empêtrés dans ses filets qu'ils ne pouvaient plus en sortir... »

Alors il passe en revue tous les Métis incriminés et montre combien peu parmi eux avaient agi par une malice grandement répréhensible. Il s'arrête avec émotion au nom d'Alexis Labombarde qui avait été son interprète en 1862, quand il fut lui-même nommé commissaire du gouvernement des Etats-Unis. Il avait maintenant quatre-vingt-deux ans ; et qu'avait-il fait pendant la rébellion sinon d'interpréter en langue siouse ? « Maintenant, s'écrie-t-il indigné, punir un vieillard d'avoir agi comme interprète est-ce que cela n'équivaut pas à châtier un téléphone pour transmettre un son ? Je ne pense pas que le gouvernement du Canada acquerra beaucoup de gloire ou de profit en fouillant dans les berceaux pour trouver des criminels ou en se penchant sur les tombes pour trouver des victimes ».

Puis il termine en citant le cas des Thourond. « C'était une des plus respectables familles du Nord-Ouest. Ils étaient sept garçons, et leur mère était veuve. Ces jeunes gens faisaient l'admiration de tout le voisinage ; ils étaient si tranquilles et si bons travailleurs. Leur ferme était la mieux tenue de la colonie ; ils possédaient un grand nombre de chevaux et de bestiaux et étaient à l'aise. Au début ils étaient tous opposés aux manœuvres de Riel qui avait essayé tous les moyens pour les attirer. Celui-ci s'en allait tous les jours chez la pauvre veuve et avec une fourberie diabolique se jouait de sa crédulité. Il lui raconta un jour une vision dans laquelle sept étoiles d'une splendeur extraordinaire lui faisaient une auréole éclatante. « Ces astres brillants, s'écria-t-il, ce sont vos sept fils qui doivent porter la nation métisse au faîte de la gloire », et la pauvre veuve dans sa foi naïve en sa divine mission, supplia ses beaux jeunes gens de partir pour se battre sous la bannière des élus. Hélas ! Au prix de quelles terribles conséquences ! Ce foyer si longtemps heureux est aujourd'hui dévasté ; la richesse, fruit du travail et de la frugalité, a été balayée comme la neige au souffle de la bourrasque. Et ces fiers jeunes gens, l'orgueil et le soutien de leur mère, que sont-ils devenus ? Trois d'entre eux ont été tués sur le champ de bataille et reposent dans des tombes de fortune sur les bords de la Saskatchewan, un autre est mort le cœur brisé en apprenant leur sort, le cinquième a été blessé et est éclopé pour la vie, les deux derniers attendent leur sentence de la majesté outragée de la loi de leur pays... Oh ! Esprit de merci ! répands dans le cœur de leur juge pitié et compassion pour cette

pauvre et inconsolable veuve, presque sans enfants ; traite avec clémence ces pauvres jeunes gens leurrés et rends-les gracieusement à leur foyer afin qu'ils consolent le cœur affligé d'une mère...

« En terminant qu'il me soit permis d'implorer votre compassion pour tous ces malheureux ignorants, inoffensifs et crédules. Ils ont été égarés par quelqu'un qui connaissait à fond leurs travers d'esprit et de cœur. Ils ont été assemblés au nom de Dieu et des Saints par quelqu'un qui se déclarait choisi de Dieu pour de belles et grandes choses. Ils ont été éblouis par ces prétendues visions et révélations du Saint-Esprit. Pauvres gens ! Par suite de cette confiance aveugle, ils ont été conduits à la désolation, à la misère et à la mort... Un vaillant soldat, le capitaine Moore, disait à Mgr Grandin : « Bien que je sois un des plus éprouvés de cette terrible révolte, et que je m'en aille boitant d'une jambe pour la vie, je dis pourtant de tout mon cœur : « Pendez Riel, pendez Dumont, si vous le voulez, mais ne touchez à aucun des autres. Ils sont innocents de tout crime prémédité et ils ont été égarés par un sans-cœur. Pour moi je leur pardonne cordialement ». Je supplie humblement la cour de s'inspirer de ces nobles sentiments quand elle se disposera à porter la sentence de mes chers Métis. Qu'elle leur prouve que leurs prêtres qui leur ont toujours enseigné à se conduire en bons et loyaux sujets, ont encore quelque peu d'influence pour amortir les coups de glaive de la justice et pour diriger la main de la clémence » (1).

Le P. Fourmond voulut joindre son touchant plaidoyer à celui de son supérieur. Lui aussi il avait vécu dix-sept ans au milieu des Métis du pays ; il les savait simples, naïfs, enclins à se laisser tromper par les intrigants ; il savait comment Riel qui était de leur race et semblait né pour être leur chef, en avait abusé pour en faire ses jouets ; il savait comment des Blancs qui se disaient leurs amis et des Métis anglais qui se targuaient d'être leurs frères, les avaient poussés pas à pas au soulèvement pour les abandonner sur le bord de l'abîme. Voilà pourquoi il supplie de prendre en pitié ces malheureux éternellement leurrés et trompés qui doivent se présenter devant lui pour recevoir leur sentence. « Juges de la terre, s'écrie-t-il, au nom du Juge céleste dont les lèvres sacrées proclamèrent au monde le pardon, quand il expira sur la croix, « miséricorde » (2).

En souvenir des Métis de Batoche qui le protégèrent pendant la dernière partie de son séjour au camp des Cris, le P. Cochin voulut aussi joindre son humble voix à celle de ses confrères. « Etant l'un de ceux dont la vie fut sauvée par les efforts combinés de ces pauvres Métis quand ma personne, à chaque minute, était en danger, je ne puis suffisamment exprimer mes actions

(1) Trials in connexion with the Rebellion, pp. 381-387.
(2) Ibidem, pp. 395-398.

de grâce à Dieu et ma reconnaissance à ces pauvres gens et je prie le juge qui doit leur appliquer la sentence, d'user d'indulgence pour ces fautes qu'ils ont commises par ignorance, en vue du fait qu'ils ont risqué leur propre vie pour sauver celles des sujets de Sa Majesté, hommes, femmes et enfants, de la furie des Indiens » ([1]).

Le vendredi, 14 août, un peu avant 5 heures du soir, les prisonniers métis se trouvèrent réunis devant la cour pour recevoir leur sentence. « Il paraît évident, remarqua le juge Richardson, que les représentants du gouvernement auraient pu vous accuser d'un crime plus grave, celui de haute trahison. Alors il n'y aurait eu d'autre alternative qu'un procès devant le jury, et, si celui-ci vous avait reconnus coupables de ce crime, je n'aurais pu faire autre chose que de vous condamner à être pendus. Bien que vous soyez seulement accusés d'avoir pris les armes contre les troupes de Sa Majesté et que mon confrère, le colonel McLeod et moi, nous ne soyons pas dans la triste nécessité de vous condamner à mort, nous avons eu cependant une tâche lourde et pénible à accomplir. Nous avons patiemment écouté les plaidoyers de vos défenseurs et examiné avec toute l'attention possible tous les documents qui nous ont été présentés. Pendant ce temps, les représentants de la Couronne n'ont pas cherché à nous influencer en dictant, réglant ou exigeant une peine plus grande à votre sujet ». Alors il prononça la sentence qui condamnait les uns à la prison pour un an ; les autres au pénitencier pour trois ou sept ans, tandis que huit d'entre eux étaient mis en liberté sous caution ([2]).

Le tribunal s'occupa ensuite dans la même séance de régler le sort du vieux chef « One-Arrow ». La veille en ouvrant le procès, le juge avait dit aux jurés : « Messieurs, je pense que le cas ne sera pas long à régler ». En effet, bien qu'il prétendît n'avoir été que le prisonnier de Gabriel Dumont, le vieillard avait été trop souvent vu armé au milieu des rebelles armés pour que sa conduite pût l'exonérer de tout blâme. Le soir même le jury le reconnut coupable de félonie ([3]).

Avant de lui imposer la peine, le juge Richardson lui dit : « One-Arrow, ton procès est différent de celui auquel tu viens d'assister : c'est un jury qui, après avoir entendu ce qui a été

(1) Ibidem, pp. 407-408.

(2) Trials in connexion with the Rebellion, page 380.

(3) A propos de la condamnation des Indiens pour trahison ou félonie, M. Jefferson remarque sagement : « Il est difficile de comprendre comment une accusation de trahison ou de félonie ait pu être faite contre ces Indiens. Ils ne sont pas sujets de la Couronne, mais alliés ; ainsi le veut le traité qu'ils ont conclu avec elle. Ils ont, il est vrai, violé ce traité ; mais, parmi les nations civilisées, les traités sont abrogés de temps en temps sans que cette action soit regardée comme rébellion. Il doit y avoir quelque manière de trancher cette difficulté... (Fifty Years on the Saskatchewan, par R. Jefferson, p. 1556).

dit pour et contre toi, t'a trouvé coupable. Malgré ta vieillesse, malgré tes cheveux blancs, tu savais bien que tu faisais mal. Je me rappelle, si ma mémoire est fidèle, t'avoir donné personnellement quelques bons avis, il y a 3 ou 4 ans à Prince-Albert ; si tu les avais suivis, tu ne serais pas ici. La sentence que la cour prononce sur ta tête, One-Arrow, pour le crime dont on t'a convaincu, te condamne à être emprisonné pendant trois ans au pénitencier du Manitoba » (1).

Après One-Arrow, Poundmaker. Son procès commencé le 15 août par la lecture de l'acte d'accusation, se continua le lundi 17. Les fermiers-instructeurs Joseph McKay et John Craig étaient là pour témoigner en sa faveur. Le P. Cochin qui disait hautement que par sa conduite en ces temps troublés il méritait plutôt la reconnaissance publique que l'incarcération, se serait bien gardé de refuser son témoignage au procès. Il montra qu'il s'était opposé au pillage de Battleford, qu'il avait plusieurs fois arraché les Métis prisonniers et lui-même des mains des Indiens qui les menaçaient. Enfin quand le Père vint lui conseiller de se rendre, il accepta sa proposition et l'envoya de suite au colonel Otter. Il se servit en tout et toujours de sa grande influence pour le bien. Malgré toutes ces marques de sympathie pour les Blancs et les opprimés et son peu d'enthousiasme pour la cause de Riel, le jury le trouva coupable de félonie et le tint responsable de ce qu'il n'avait pu empêcher aussi bien que de ce qu'il avait fait à contre-cœur.

Le juge Richardson lui demanda, avant de prononcer la sentence, s'il avait quelque chose à dire. « Oui, répondit Poundmaker, je veux dire un mot. De tout le mal que l'on m'accuse d'avoir commis l'été dernier, il n'y a rien de vrai. J'ai fait mon possible pour empêcher l'effusion du sang. Si je n'avais pas agi comme je l'ai fait, beaucoup de sang aurait coulé ; en cela, au moins, j'ai fait une bonne action. Maintenant, si vous avez une sentence à prononcer contre moi, faites-le vite. N'importe laquelle. J'ai maintenant tout dit, excepté ceci : je suis heureux d'avoir empêché le sang de couler et de souffrir aujourd'hui dans l'intérêt de cette foule dont j'ai sauvé la vie. Donc, Messieurs, je vous salue tous ».

Alors le juge prit la parole : « Poundmaker, tu viens d'être accusé d'un crime très grave. L'évidence est si probante contre toi que, si tu avais été accusé de haute trahison, tu sortirais de cette salle d'audience comme Louis Riel, condamné à mort. Aujourd'hui, par bonheur, je n'ai pas à prononcer une telle sentence ; mais il me reste à déterminer quelle peine tu mérites. Tu fus bon pour les Blancs qui tombèrent entre tes mains ; c'est clair. Tu fus respectueux pour le prêtre et tu en pris bien soin ; c'est entendu. Il est même probable que le prêtre, les

(1) Trials in connexion with the Rebellion, pp. 13-33.

Blancs et les charretiers te sont redevables de la vie. J'ajouterai à cela mes souvenirs personnels couvrant un bon nombre d'années et les rapports reçus à ton sujet où il n'y a rien de bien mauvais. Aussi, au lieu de t'imposer une lourde sentence et de t'enfermer jusqu'à la fin de tes jours dans un pénitencier, tu n'y resteras que trois années ».

Poundmaker humilié s'écria : « Plutôt mourir de suite sur le gibet que d'aller vivre dans une telle galère ! » ([1])

Le 11 septembre, ce fut le tour de Big-Bear, ce chef autrefois si puissant et si redouté ; maintenant il est vieux, cassé et méprisé de tous. Pourtant, il ne manqua pas d'amis pour témoigner ce jour-là en sa faveur et montrer comment toute la tragédie de Frog-Lake avait été organisée et exécutée sans sa participation et comment il avait permis à la troupe de sortir du Fort Pitt sans pertes. Tout cela était inutile, le verdict du jury fut qu'il était coupable de félonie ([2]).

Avant de prononcer la sentence le juge Richardson lui demanda s'il n'avait rien à dire. Lui qui ne s'était livré aux gendarmes que dans l'intention de se disculper, répliqua la tête haute. « Certainement j'ai quelque chose à dire sur les événements qui m'ont amené ici enchaîné ».

« Je n'ai connu que peu de choses du massacre de Frog-Lake, si ce n'est les coups de feu que j'ai entendus. Dès que j'ai su que quelques mauvais coup se tramait, j'ai essayé de suite de m'y opposer, mais les turbulents de ma bande ne m'ont pas écouté. J'étais à la chasse et à la pêche loin de Frog-Lake et la révolte était commencée avant mon retour. Autrefois, à l'époque où les Blancs étaient encore clairsemés dans le pays, je leur ai toujours tendu une main fraternelle. Je regrette d'en voir si peu ici pour en témoigner.

« Qui pourrait prouver que j'ai ordonné la mort d'un prêtre ou d'un agent ? Vous vous imaginez que j'ai poussé mes gens à la révolte ; c'est faux ; je les en ai dissuadés. J'ai été consterné d'apprendre qu'ils avaient tué des Blancs à Frog-Lake, mais, en fait, depuis l'annonce de la bataille de Duck-Lake, ils ne voulaient plus se soumettre à mon autorité, parce que je ne voulais pas faire cause commune avec les Métis...

« A présent je suis comme mort pour mon peuple. Plusieurs de ma bande se cachent encore dans les bois, paralysés d'effroi. Est-ce que cette cour ne pourrait pas leur signifier leur pardon ? Mes propres enfants ! Peut-être meurent-ils de faim, rebutés, honteux de paraître au grand jour. Si le gouvernement ne leur vient en aide, avant l'hiver ils auront tous péri... J'en appelle à vous, chefs de la justice des Blancs. Pitié et miséricorde pour ce peuple de proscrits !

(1) Trials in connexion with the Rebellion, pp. 261-337.
(2) Trials in connexion with the Rebellion, pp. 172-233.

« Encore un mot... Je demande à la cour de publier mon discours et de le répandre parmi les Blancs. C'est ma justification [1].

« Maintenant je suis vieux et laid, mais j'ai essayé de bien faire. Pitié pour les enfants de ma tribu ! Pitié pour les vieillards et les infirmes de mon peuple ! Je parle sans duplicité et, puisque Big-Bear a toujours été l'ami des Blancs, pardonnez à son peuple et secourez-le. J'ai dit » [2].

Un silence impressionnant régnait dans la salle remplie de curieux. Cet appel passionné avait suscité une grande émotion. « Tout le monde, nous dit le P. André, s'attendait à le voir acquitté, car toutes les dépositions des témoins (à l'exception d'une seule), lui avaient été favorables. Malgré cela on a été sans pitié et sans compassion pour le pauvre Sauvage qu'un jury moins animé de sentiments hostiles et haineux contre les Indiens aurait certainement absous. Le juge lui-même s'est montré très sévère envers cet infortuné » [3].

Le juge Richardson lui dit simplement : « Big-Bear, tu ne peux être exonéré de toute responsabilité au sujet des méfaits de ton peuple ; tu seras incarcéré pendant trois ans au pénitencier de Stony-Mountain ».

« J'avais pris un vif intérêt pour Big-Bear, écrit le P. André, et je souffre de le voir, dans un âge si avancé, envoyé au pénitencier d'où, il est probable, il ne sortira pas vivant. On est sans compassion pour les malheureux Sauvages » [4]. Seul le chef des Sioux, White-Cap, fut acquitté ; les trois autres chefs Indiens furent conduits à Stony-Mountain le 28 septembre.

---

(1) Ce vœu ne fut pas réalisé ; le discours de Big-Bear n'est pas rapporté dans le livre bleu intitulé : « Trials in connexion with the Rebellion of 1885 ».

(2) The War Trail of Big-Bear, par W. B. Cameron, pp. 222-225.

(3) Lettre du P. André au R. P. Lacombe, 25 septembre 1885.

(4) Lettre du P. André au P. Albert Lacombe ; Regina, 25 septembre 1885.

IV

LA FIN ÉDIFIANTE DE LOUIS RIEL

Le long séjour du P. André à Regina avait été motivé par la nécessité de son témoignage en faveur de Louis Riel et des nombreux prisonniers métis. Il se prolongea à cause de la nécessité de les assister spirituellement en l'absence de tout autre prêtre résidant dans la place et, en cela, il avait toute l'approbation de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface. « Mais, écrit-il le 31 août, le pauvre Riel est surtout l'objet de ma sollicitude, et je le visite régulièrement presque tous les jours. Il montre beaucoup de calme et de résignation dans la terrible situation où il se trouve placé. Vous savez qu'il a rétracté ses erreurs, mais ce pauvre garçon est réellement et vraiment toqué et cela d'une manière à n'y pouvoir douter. Il a rétracté ses erreurs, mais je vous assure qu'il possède encore les mêmes lubies et qu'il est convaincu que l'esprit de Dieu lui communique ses secrets, et il se regarde comme un prophète ayant reçu une mission spéciale à remplir. Impossible de raisonner avec lui sur ce point ; il se rend quand je le menace de le priver des sacrements, mais le lendemain les mêmes idées reviennent sur le tapis. Plus j'acquiers de l'expérience sur ce singulier personnage par le contact habituel que je suis obligé d'avoir avec lui, plus je suis convaincu qu'il ne joue pas la comédie et qu'il est véritablement sous l'empire d'une illusion folle qui lui ôte la raison et ne le rend guère responsable des blasphèmes qu'il émet en se portant comme réformateur (1). En dehors de la religion et de la politique, il est raisonnable et il faut la haine d'un Anglais et le désir de se venger pour soutenir que ce malheureux est sain d'esprit. Ces imbéciles qui sont venus témoigner au procès sur l'état sain de Riel, n'ont pas une idée des maladies d'esprit et n'ont pas, ou

(1) Cette expérience journalière du P. André nous force à démentir des assertions comme celle-ci : « Plus tard, Riel commença à se rendre compte qu'il aurait été plus sage de se conformer à l'avis de ses amis et d'accepter le rôle de fou qui lui avait été imposé en vue de sa libération. Quelque temps avant son exécution, il essaya de prouver par ses actes qu'il n'était pas sain d'esprit, mais il était trop tard... » (The North-West Rebellions par Major Boulton, page 411).

plutôt ne veulent pas avoir, devant les yeux cette foule d'exemples d'hommes qui, remarquables en plusieurs points, ont pourtant une idée fixe qui les rend fous et oblige de les séparer de leurs semblables. Riel est un de ces hommes remarquables sous plusieurs rapports, mais *toqué et timbré* en fait de religion et de politique. Le pauvre garçon m'inspire beaucoup de compassion et mérite qu'on s'intéresse à lui. Je le fais communier deux fois par semaine, et il accomplit ses devoirs religieux avec une grande piété et se confesse admirablement bien ; il découvre avec sincérité l'état de son âme et ne laisse pas ignorer cette espèce d'obsession qui le possède. Il croit entendre une voix qui lui parle intérieurement et parfois extérieurement et cette voix qu'il croit celle de Dieu lui révèle familièrement tout ce qui concerne le futur du Nord-Ouest. Il faut entendre les absurdités qu'il débite et je ne puis parfois m'empêcher d'éclater de rire en entendant les choses ineffables qu'il me raconte sur l'apparition de son esprit.

« Je passe des heures entières à converser avec lui, car je vous assure qu'il ne manque pas d'attrait dans sa conversation. Mais je suis persuadé qu'il est impossible pour longtemps de rendre cet homme libre. Avec les idées qui le dominent et la confiance que les Sauvages et les Métis du Nord-Ouest ont en lui, il serait dangereux de le mettre en liberté ; il exposerait la paix publique à de grands dangers. Mais ce serait un crime impardonnable et qui laisserait une tache de sang sur l'histoire du Canada, de l'exécuter. Qu'on le renferme dans un asile d'aliénés où il serait bien traité. Le gouvernement a le droit et le devoir de veiller à la sûreté publique que ce fou pourrait troubler au premier moment. Voilà ce qui concilierait la justice et l'humanité et satisferait tous les amis de Riel et la population canadienne animée de justes sentiments et non poussée par une haine féroce à demander la mort de ce fou célèbre » (1).

Riel obtint un premier sursis jusqu'au 16 octobre. Cette nouvelle lui causa une commotion qui lui troubla la tête. « Il a été pendant plusieurs jours en proie à une grande excitation qui lui ôtait presque totalement la raison, écrit le P. André au P. Lacombe le 25 septembre. Il est maintenant plus calme et dans une assiette d'esprit plus tranquille. J'espère qu'il échappera à la corde malgré la haine féroce de ceux qui lui souhaitent la mort » (2).

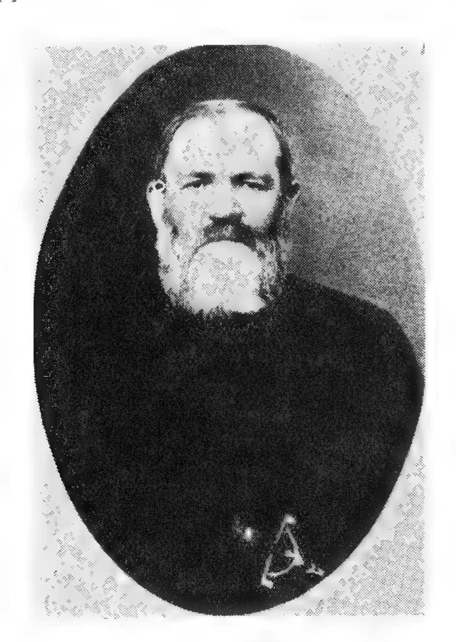
A cette époque le P. André se préparait à partir ; mais Mgr Taché n'ayant envoyé personne pour l'office dominical, il résolut de rester à Regina pour le dimanche suivant afin de

(1) Lettre du P. André au P. Lacombe, Regina, 31 août 1885 (Arch. Prov. des O. M. I., Edmonton, D/IV/132.

(2) Lettre du P. André au P. Lacombe, 25 sept. 1885 (Archives Provinciales des O. M. I., Edmonton, D/IV 132).

donner aux catholiques abandonnés l'occasion d'avoir la messe ce jour-là.

Il ne partit pourtant pas, car Riel qui ne pouvait plus se passer de lui, avait écrit à Mgr Grandin pour le supplier de ne pas le retirer. Celui-ci y consentit de bon cœur, bien que Prince-Albert souffrît de sa longue absence. « Ce pauvre et infortuné Riel, écrit le P. André le 15 octobre, désire grandement que je reste à Regina jusqu'à ce que son sort soit définitivement fixé c'est-à-dire que le gouvernement se prononce s'il doit vivre ou mourir. Son appel ne doit être entendu en Angleterre que le 21 de



R. P. ALEXIS ANDRÉ, O. M. I.
CURÉ DE PRINCE-ALBERT
SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE SAINT-LAURENT

ce mois. Il est tout probable que son appel sera rejeté et que la sentence sera confirmée par le Conseil Privé. Une fois cette décision connue, comment le gouvernement agira-t-il à son égard? Exécutera-t-il la sentence de mort prononcée contre lui, ou la commuera-t-il en emprisonnement pour la vie ? C'est la grande question et il est difficile de se prononcer dans un sens comme dans l'autre. Monseigneur pense qu'il ne sera pas exécuté et plusieurs sont de cette opinion ; mais je suis porté à croire que le gouvernement en permettant tous ces appels, fera exécuter la

sentence si le Conseil Privé d'Angleterre la confirme, comme cela est probable. Le gouvernement doit prendre son parti et ne pas laisser dans l'incertitude ce malheureux qui ne sait s'il doit espérer ou craindre » (1).

Le comité judiciaire du Conseil Privé débouta la demande des avocats de Riel. Cependant un troisième sursis fut accordé jusqu'au 16 novembre pour permettre à une commission de faire un rapport sur l'état mental du prisonnier depuis son incarcération. Malheureusement cette commission n'était pas composée de psychiâtres de renom et les instructions officielles qui lui avaient été données neutralisaient son expertise. En effet, on leur demandait « de s'informer, non pas si Riel avait des illusions ou des hallucinations, mais bien s'il était tellement dépourvu de raison qu'il ne pût distinguer le bien du mal et qu'il ne pût passer pour un être responsable ». Chacun des membres de la commission écrivit son rapport le 6 ou 8 novembre, mais ils ne purent s'entendre pour faire un rapport commun. Ils s'accordaient pourtant à dire qu'il avait des illusions de grandeur dans les questions politiques et religieuses, mais que sur les autres questions il était normal et pouvait distinguer le bien du mal. Cette prétendue commission n'était donc qu'une farce pour jeter de la poudre aux yeux.

Pendant tout ce temps le P. André était le seul ami qui pût l'approcher. « Mes visites, écrit-il à Mgr Taché, étaient la seule diversion qui brisait la monotonie de sa dure captivité. Aussi quelle joie il éprouvait toutes les fois que j'apparaissais dans son étroite cellule ! Il m'accablait de témoignages de sa reconnaissance. Le contact continuel que j'avais avec lui, m'avait accoutumé à ses habitudes un peu extraordinaires qui avaient leur origine dans un manque de balance de ses facultés intellectuelles plutôt que dans la simulation affectée d'une fausse piété pour tromper les simples et les ignorants, comme je l'avais cru d'abord avant de le connaître... Dieu, sans doute en raison de sa sincérité, a comblé ce pauvre enfant de grandes grâces depuis sa condamnation à mort. Il s'était soumis sincèrement à l'Eglise catholique et, d'indépendant et d'orgueilleux qu'il était, il était devenu, sous le poids des afflictions qui l'accablaient, soumis, obéissant et humble. Ses « billevesées » ne l'abandonnaient pas, car c'était une partie de sa nature, mais il se soumettait et savait plier sa volonté à l'autorité que j'exerçais sur lui... Je n'argumentais pas avec lui sur sa prétendue mission et, depuis sa condamnation, il n'est jamais sorti des bornes de l'orthodoxie et, s'il émettait parfois quelques propositions condamnables, il les retirait aussitôt que je lui faisais quelques observations. Tout le temps qu'il a passé à la prison, il a été admirable de patience, de résignation et de douceur... Il passait son temps à prier dans sa prison ou à

(1) Lettre du P. André au P. Lacombe, Troy, le 15 octobre 1885 (Arch. Prov. des O. M. I., Edmonton, D/IV/132).

écrire les différentes élucubrations qui lui passaient par la tête... Il jeûnait trois fois par semaine et ses jeûnes étaient fort rigoureux, si je n'avais arrêté son ardeur, il l'aurait fait tous les jours... » (1)

On espérait toujours que le gouvernement se laisserait impressionner par les suppliques sans nombre qui lui parvenaient tous les jours. Il en venait de partout, non seulement de tous les coins du Canada, mais même des Etats-Unis, New-York, Saint-Louis, Urbana, Holyoke etc. Lord Clifford transmit une pétition des catholiques d'Angleterre. Le Syndicat de la Presse Coloniale Française adressa une supplique à la Reine. Une femme de lettre bien connue, Juliette Adam, envoya un télégramme au marquis de Lansdowne, le suppliant de gracier Riel (2). Rien n'y fit. Le ministre de la justice était implacable : « Le gouvernement, écrivait-il, serait indigne du pouvoir qui lui est confié par toute la population et négligerait de remplir un devoir envers toutes les classes s'il arrêtait le cours de l'exécution régulière d'une sentence prononcée par un juste verdict et sanctionnée par une loi impartiale » (3).

Le sursis se terminait le 16 novembre. Bien qu'il ne connût rien d'officiel, le P. André annonça le dimanche matin au prisonnier la probabilité de son exécution soit le lendemain, soit le surlendemain. Ces paroles ne produisirent pas sur Riel l'effet foudroyant qu'il attendait. Il répliqua avec calme : « Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus ».

« Après midi, raconte le P. André, le commissaire Irvine me demanda si Riel était préparé à mourir. « Mais, lui dis-je, il n'y a rien de certain pour son exécution ». — « La chose n'est que trop certaine, me répondit le chef de police ; le messager apportant le « warrant » est arrivé ». — « C'est extraordinaire, lui dis-je, qu'on m'ait tenu dans une incertitude pareille. Si je ne vous avais pas rencontré, ce malheureux aurait été exécuté sans la présence de son directeur spirituel » (4).

Quand, à 9 heures du soir, le shérif Chapleau entra dans sa cellule où se trouvait déjà le P. André, Riel lui dit : « Alors, vous venez m'annoncer la terrible nouvelle. Eh bien ! j'en suis bien aise. Je suis heureux d'apprendre que je vais être débarrassé de mes souffrances ». Au journaliste qui était présent et qui lui demandait s'il était prêt à mourir, il répondit bien franchement : « Il y a longtemps que j'ai fait la paix avec mon Dieu et je suis aussi bien préparé que je pourrais jamais l'être. Mais

(1) Lettre du P. André à Mgr Taché ; Regina, 16 novembre 1885 (Archive Générales des O. M. I., B/2/St-Albert).

(2) Epitomé des Documents Parlementaires, pp. 242-287.

(3) Ibidem, page 11.

(4) Lettre du P. André à Mgr A. Taché ; Regina, le 16 novembre 1885 (Archives Générales des O. M. I., Rome ; B/2/St-Albert).

vous verrez que j'ai une mission à remplir ».

Il demanda alors au shérif si on lui permettrait de parler sur l'échafaud. Celui-ci répondit qu'il pourrait certainement le faire, mais le plus brièvement possible. « Vous avez sans doute peur que je m'énerve en parlant trop longtemps ; N'ayez crainte ; je ne tomberai pas en défaillance. Au moment venu je me sentirai pousser des ailes pour m'élever là-haut » (1).

Mais le P. André intervint pour lui défendre de le faire, « lui représentant qu'il devait imiter Notre-Seigneur qui allait silencieusement au supplice et ne prononça que sept paroles sur la croix, qu'il ne devait pas favoriser les curieux et les rapporteurs de journaux qui épieraient toutes ses paroles pour faire de l'agitation, que, de plus, une fois lancé dans le discours, il pourrait dire des choses qui seraient regrettables et troubleraient son union avec Dieu, que sa mission maintenant sur la terre était de montrer aux spectateurs, non pas qu'il était prophète, mais comment un chrétien sait mourir saintement et bravement vu que son directeur spirituel, chargé de son âme, lui défendait absolument de parler ». Il se soumit humblement à cette décision, bien qu'elle parût lui coûter (2).

« J'ai passé la nuit avec Riel dans sa cellule, raconte le P. André à Mgr Taché, et je puis assurer Votre Grandeur que je n'ai jamais passé de nuit plus saintement heureuse. Il était joyeux et, toute la nuit, je n'ai pas remarqué l'ombre d'une tristesse sur sa figure. Nous priions ensemble et, après la prière, étant assis, il plaçait sa tête sur mon épaule et, m'enlaçant de ses bras, il disait : « Que je suis heureux et content ! Je sens mon cœur déborder de joie » (3). Entre temps il s'occupait à écrire à ses parents et à ses amis et chargeait son directeur de mille commissions pour eux.

A 5 heures du matin, le P. André célébra la sainte messe dans sa cellule. Bien qu'il eût déjà à maintes reprises rétracté ses erreurs doctrinales, il voulut de nouveau faire à haute voix un acte de foi solennel avant de recevoir sa dernière communion. Lorsqu'il arriva au moment de proclamer sa croyance à la Maternité divine de Marie, il ne put retenir ses larmes : « Que Jésus-Christ, ici présent, me pardonne d'avoir nié ce dogme. O Marie qui êtes mon espérance, est-il possible que j'aie fait l'insulte à vous et à votre fils de blasphémer contre cette glorieuse prérogative ? O Marie, mère de mon Sauveur, obtenez de lui mon pardon. Priez pour moi ». Après avoir hautement protesté de sa foi, il reçut pieusement le saint Viatique (4).

---

(1) « Saskatchewan and its People », par J. Hawkes, page 271.
(2) Lettre du P. André à Mgr A. Taché, 16 novembre 1885.
(3) Lettre du P. André à Mgr A. Taché, 16 novembre 1885.
(4) Le « Manitoba », jeudi, 26 novembre 1885.

Après la messe, il mit ordre à sa toilette, comme pour se préparer à une grande fête, et consacra le reste du temps à la prière. L'abbé McWilliams, un de ses anciens condisciples, arriva à 7 heures et ne le quitta plus, aidant le P. André à consoler Riel et à l'exhorter au courage.

« L'assistant du shérif fit son apparition à 8 heures. Riel, en l'apercevant, lui dit tranquillement : « Mr Gibson, you want me ; I am ready », et il partit calme et nullement excité. Le P. McWilliams le précédait et moi je le suivais, raconte le P. André. Il monta lentement le grand escalier qui conduisait à la longue salle au bout de laquelle se trouvait l'échafaud. Il continuait à prier à haute voix récitant le chapelet. Arrivés en face de l'échafaud, nous nous mîmes à genoux continuant à réciter le chapelet. Après un certain temps, je me levai pour lui donner une dernière absolution. Il me pria de finir le chapelet, me disant qu'il était un peu nerveux, que c'était le moment critique où il avait besoin de toute son énergie et de sa force, qu'il fallait lui donner le temps, en priant de se remettre de son excitation ».

« Le chapelet fini, l'assistant-shérif, s'adressant à Riel, lui demanda s'il avait quelque chose à dire avant que le « warrant » qui ordonnait de l'exécuter eût son effet. Il se tourna de mon côté me demandant s'il devait parler. « Faites à Dieu, avec le sacrifice de votre vie, celui de ne pas parler et continuez à demeurer dans la paix et le recueillement pour aller rencontrer le Seigneur ». M'approchant alors de lui pendant qu'il était encore à genoux, je lui demandai s'il faisait de bonne volonté à Dieu le sacrifice de sa vie. « De tout mon cœur, mon Père », répondit-il. — « Quittez-vous la vie avec regret ? » — « Non. Je remercie le Seigneur de m'avoir donné les dispositions de bien mourir. Je suis sur le seuil de l'éternité et je ne voudrais pas retourner en arrière ». — « Pardonnez-vous pour l'amour du Seigneur à tous vos ennemis, à ceux qui ont désiré votre mort et qui y ont travaillé ? » — « Je leur pardonne de tout mon cœur comme je demande que Dieu me pardonne ». — « N'avez-vous rien sur le cœur contre quelqu'un et votre conscience est-elle en paix ». — « Je meurs en paix avec Dieu et les hommes et je remercie tous ceux qui m'ont aidé dans mes malheurs et aussi les officiers et les gardes qui m'ont traité avec respect et compassion ».

« Il marcha à la potence d'un pas ferme et sans manifester la moindre émotion ni excitation. Il alla se placer sous la corde et aida le bourreau à l'arranger autour de son cou, tout en continuant à prier à haute voix. Il m'appela une dernière fois auprès de lui pour me demander ma bénédiction et m'embrassa affectueusement et il me recommanda de remercier Mme Forget pour lui avoir prêté sa croix et pour d'autres bontés que cette dame avait eues pour lui. Et invoquant les saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph, il fut lancé dans son éternité. Il ne fit aucun mouvement et sa figure n'éprouva aucune contraction ».

« Le shérif Chapleau m'avait promis de me livrer son corps ; mais le gouvernement s'y est opposé et voulait l'ensevelir au pied de l'échafaud. On avait déjà creusé sa fosse pour l'enterrer. Mais j'ai protesté fortement auprès du shérif qui a écrit une lettre au lieutenant-gouverneur défendant d'enterrer le corps aux baraques. Il a télégraphié à Ottawa pour recevoir des instructions au sujet de la demande présentée par moi de me délivrer le corps. Ce matin, 16 novembre, il est venu m'apporter le télégramme qu'il venait de recevoir me permettant de prendre le corps, mais, avec la condition de l'enterrer seulement ici, de ne faire aucune démonstration, de prendre tous les moyens de garder le corps en sûreté et de ne le transporter nulle part sans l'autorisation du gouvernement. Il m'a fallu signer un papier à ce sujet » (1).

Le surlendemain, un peu avant minuit, le cercueil fut transporté au presbytère. On l'ouvrit devant plusieurs personnalités de la ville pour s'assurer que le cadavre n'avait subi aucun des outrages que l'on craignait. Il avait été religieusement respecté et reposait dans le cercueil aussi décemment que l'eussent désiré sa mère et sa femme. Son visage était calme et souriant et, une fois lavé, noble et beau. Le lendemain, 19 novembre, à 9 heures 30, le service funèbre fut chanté dans la modeste église en présence d'une foule compacte de catholiques et de protestants. Le corps fut provisoirement enterré sous l'église, car le cimetière n'était pas à l'abri des violations et les deux derniers suppliciés avaient été déterrés secrètement moins d'une semaine après leur exécution (2).

Il restait au P. André un dernier devoir à remplir ; c'était d'aller se jeter, de la part de Riel, aux pieds de Mgr Taché qu'il avait outragé dans ses moments de démence. Le P. André pleurait en remplissant cette mission, mais l'archevêque le releva en disant : « Je n'ai rien à pardonner. Je n'ai rien contre personne et en particulier contre ce pauvre M. Riel » (3). Après avoir passé une semaine à la Rivière-Rouge pour accomplir les promesses qu'il avait faites à Riel, le P. André partit pour Prince-Albert où il arriva le 12 décembre, jour où ses restes furent définitivement enterrés près de ceux de son père dans le cimetière de Saint-Boniface.

Les dépouilles mortelles de Louis Riel arrivèrent de Regina le 9 décembre en wagon spécial sous la garde de M. l'abbé Cloutier. La compagnie du Pacifique Canadien vint les débarquer à Saint-Boniface même. Bien que l'arrivée ne fût guère connue, M. Joseph Riel, son frère, ses parents et de nombreux amis reçurent le cercueil qui fut immédiatement transporté à la rési-

(1) Lettre du P. André à Mgr A. Taché, 16 novembre 1885.
(2) « Saskatchewan and its People », par J. Hawkes, page 275.
(3) Le « Manitoba », 26 novembre 1885.

dence de Mme Riel à Saint-Vital et déposé dans une chapelle ardente. En soulevant le couvert on put constater que les traits du défunt n'étaient nullement changés. C'est là que des milliers de personnes vinrent prier les deux jours suivants.

Le samedi, 12 décembre, le cercueil fut transporté, sous bonne garde, par ses compatriotes jusqu'à la cathédrale de Saint-Boniface. Le service funèbre devait avoir lieu à 10 heures. Attirés par la curiosité et peut-être par les placards provocateurs que l'on avait distribués à profusion dans la ville de Winnipeg, un grand nombre de personnes traversèrent la rivière pour assister aux funérailles, les uns poussés par la haine, mais les autres en plus grand nombre mus par de profondes sympathies.

M. l'abbé Dugas, curé de la cathédrale officia assisté de l'abbé Cloutier comme diacre et de l'abbé Messier comme sous-diacre. Mgr Taché était au trône entouré d'un nombreux clergé.

Devant l'hostilité menaçante des Orangistes et des fauteurs de désordres, toute l'assistance fut invitée à se disperser. Le cercueil demeura sous bonne garde dans la cathédrale dont les portes furent fermées. Dans l'après-midi, lorsque tout fut rentré dans le calme, le cercueil fut déposé dans la fosse sous une énorme couche de béton armé. Les Métis veillèrent jusqu'à ce que le ciment fut suffisamment durci pour rendre la tombe inviolable. Sur la croix de porphyre qui la surmonte, un nom et une date : « Riel, 1885 » (1).

---

(1) Le « Manitoba », 17 décembre 1885.

V

LA DERNIÈRE SCÈNE D'UN GRAND DRAME

Après une longue absence nécessitée par le procès de Poundmaker à Regina, le P. Cochin avait hâte de retourner à ses chrétiens des réserves. Il les trouva plongés dans la tristesse et rongés par la maladie et la misère. Privés de leurs rations, abandonnés à leurs propres ressources, ils étaient obligés de tirer parti de tout ce qu'ils trouvaient dans la prairie pour subvenir à leurs propres besoins.

Les ministres protestants pouvaient profiter de leur dénument pour se faire des adeptes au moyen de leurs largesses intéressées. Le P. Cochin désirait demeurer constamment parmi eux pour contrecarrer leur influence néfaste, mais il lui fallait consacrer une partie considérable de son temps à aider le P. Bigonesse à Battleford. Mgr Grandin pensait bien comme le P. Cochin, mais il ne voulait rien brusquer. « Je ne veux point, disait-il, vous donner des ordres positifs ; je craindrais de nuire au bien dans les circonstances où vous vous trouvez. Je crois que le P. Cochin fera bien de résider davantage avec ses gens. Si le P. Bigonesse peut de temps en temps visiter les réserves les plus rapprochées pour soulager le P. Cochin, j'en serais bien content. A vous de vous entendre ». Voilà pourquoi le P. Cochin insistait tant auprès de son confrère : « Je ne vous dis pas cela, écrivait-il, pour me débarrasser de Battleford, mais parce que, si nous n'agissons pas tout de suite, nous nous mettons dans un terrible embarras avec les Sauvages et nous allons tout perdre » ([1]).

Au commencement de novembre, en faisant la tournée de ses réserves, il put constater qu'il ne s'illusionnait point sur le danger. « Je dus me rendre à Moosoomin où je passai toute la nuit auprès d'une pauvre petite fille mourante à qui je donnai l'extrême-onction. C'est là la seule consolation que je pus retirer de cette visite. Les enfants et les grandes personnes ne firent presque pas plus de cas de moi que d'une roche que l'on rencontre le long du chemin. Le chef lui-même qui est baptisé ne me donna du foin qu'à regret et me dit qu'il fallait bien que le ministre protestant instruisît ses enfants puisque je ne pouvais lui promettre de résider sur sa réserve. En même temps ce ne fut pas sans dépit que je vis le ministre McKay qui parle très bien le

([1]) Lettre du P. Cochin au P. Bigonesse, Poundmaker, 14 nov. 1885.

cris et les enfants catholiques sortir de son école chargés de présents. Je quittai cette réserve le cœur affligé et pleurant à chaudes larmes ».

« En repassant chez Thunder-Child, j'appris qu'il y avait là un autre maître d'école protestant placé par le même ministre et celui-ci s'apprêtait à en placer d'autres sur différentes réserves où il n'y avait pas d'écoles régulières et cela sans s'occuper du consentement des Sauvages » ([1]).

Il cherchait même à en placer à Poundmaker, mais les enfants lui répondirent qu'ils ne voulaient pas d'autre maître que leur missionnaire. Il se servait pourtant des Indiens des réserves voisines pour influencer leurs parents. « Les Sauvages de Poundmaker, écrit le P. Cochin, ont des parents chez Moosoomin. Ils se fréquentent et ils se disent entre eux que les Pères ne peuvent jamais arriver à rester continuellement avec eux. La preuve c'est que je ne fais que passer et que je ne puis pas leur promettre de rester toujours chez eux. Les enfants oublient leurs prières au fur et à mesure, et ils ne peuvent rien savoir. « Voyez le ministre, disent-ils, il est venu rester au milieu de nous. Nos enfants apprennent et on leur fait des présents » ([2]).

« Nous te laissons baptiser nos enfants, lui disaient-ils encore, à condition que tu leur apprennes ensuite la bonne prière. Tu nous le promets toujours ; mais tu ne tiens pas à ta parole. Comment veux-tu qu'ils l'apprennent si tu ne fais que passer parmi nous. Il faut que tu restes ici ». Et pour montrer leur bonne volonté, ils faisaient leur possible, les païens même, pour lui rendre le séjour agréable. Ils avaient bien arrangé sa maisonnette, charrié du bois de chauffage et du foin jusqu'à sa porte et, quand il était là, ils se chargeaient de soigner son cheval. « Si je quitte, disait-il, je suis bien sûr de les décourager à cause des sacrifices qu'ils font pour moi et de leur bonne et franche volonté. Les enfants viennent en foule à l'école, au point que je suis obligé de les chasser pour vaquer à mon bréviaire... Il nous faut absolument sauver cette réserve-là qui est à nous. Quand une meule de foin brûle, on quitte vite la charrue pour aller éteindre le feu. Nos supérieurs, en nous donnant une règle à suivre, ne nous empêchent pas d'aller arracher nos brebis des dents du loup. Il me faut absolument être là pour les empêcher de croire aux séductions de l'erreur et de l'ignorance... Nous perdons tout en ne résidant nulle part chez les Sauvages » ([3]).

Ces quelques lettres suffirent pour lui faire gagner sa cause. Le P. Bigonesse lui répondit : « Allez chez Poundmaker et faites tout le bien possible, en ayant soin de ne pas aller trop vite avec les adultes et les gens mariés ».

---

(1) Lettre du P. Cochin au P. Bigonesse, Poundmaker, 14 nov. 1885.
(2) Lettre du P. Cochin au P. Bigonesse, Brésaylor, 17 nov. 1885.
(3) Lettre du P. Cochin au P. Bigonesse, Brésaylor, 16 nov. 1885.

Cependant quelques jours plus tard, il allait être obligé de nouveau de se rendre à Battleford pour aider le P. Bigonesse auprès des prisonniers cris et assiniboines dont la sentence devait être exécutée le 27 novembre.

A l'exception de trois qui avaient pris la fuite, tous les meurtriers de Frog-Lake avaient été condamnés à mort par la cour d'assises qui avait siégé à Battleford du 22 septembre au 9 octobre. Outre ces six Cris, il y avait encore les deux Assiniboines Wawininch et Herkté qui avaient tué Bernard Trémont et le fermier-instructeur Payne. Le vieux Ducharme et Dressy-Man, les exécuteurs de l'ogresse She-Wins avaient été condamnés à être pendus, mais devaient plus tard bénéficier d'une commutation de peine.

Comme il y avait parmi eux quelques catholiques, le P. Bigonesse se rendait fréquemment à la prison pour les visiter. Il étendait aussi sa charité aux pauvres païens qui, eux aussi, avaient besoin de consolations et d'encouragements. Ces fréquentes conversations ouvrirent de nouveaux horizons à ces gens frustes, mais sensibles. Au moment où tout le monde s'éloignait d'eux avec dégoût, ils découvrirent dans le prêtre un ami sûr et constant. « Chaque fois que tu viens, lui disaient-ils, tu nous rends la vie » [1]. Bientôt ils demandèrent tous, de leur propre mouvement, à recevoir l'instruction religieuse pour prier comme lui. Répondant à leur désir il se mit à leur apprendre les prières et les premières notions du catéchisme. Toutefois, comme les deux Assiniboines ne connaissaient pas la langue crise, il dut leur faire expliquer le tableau-catéchisme du P. Lacombe par un interprète bénévole. Ces âmes simples ne pouvaient dissimuler leur admiration enfantine en parcourant la vie du Christ et en apprenant ses miracles.

Dès qu'il jugea leurs dispositions bonnes et leur instruction suffisante, il administra le baptême aux six païens, car Walking-Sky et Bad-Arrow étaient déjà catholiques. « Jamais de ma vie, écrit le missionnaire, je n'ai vu des hommes aussi intrépides et mieux disposés. Le Wandering-Spirit pourtant est toujours agité. Il n'ose jamais regarder longtemps en face le prêtre en qui il semble voir l'image des Pères massacrés à Frog-Lake. Mais il prie, se signe... »

Le P. Bigonesse avait espéré recevoir l'aide du P. Albert Lacombe dont l'influence était si grande sur les Indiens, mais à mesure que l'heure de l'exécution approchait, cette espérance s'évanouissait. « A l'heure qu'il est, écrivait-il le 23 septembre, je suis encore seul. J'attends vivement le P. Cochin et j'ai presque perdu l'espoir de voir le P. Lacombe. Quoi qu'il arrive, dans quatre jours j'accompagnerai pour la première fois des condamnés à mort jusqu'à l'échafaud. Je m'en sens la force, *Deo*

---

[1] Lettre du P. Bigonesse à Mgr Grandin, Battleford, 28 nov. 1885.

adjuvante. Impossible que je ne rende pas ce service à huit pauvres, *magis derelictis,* qui sont vraiment bien disposés et qui soupirent après un meilleur monde » [1].

Le 24 novembre, le P. Cochin arriva enfin. Les deux missionnaires se mirent alors à préparer les néophytes à la première communion que seul le fils de Man-Who-Wins avait déjà reçue. Au bout de quelques leçons, ils furent capables de répondre aux questions qu'on leur posait sur la sainte Eucharistie. Un seul s'obstinait à répéter : « Je ne comprends pas ». C'était Wandering-Spirit. « C'est étrange, lui disaient ses compagnons ; les Pères s'expriment comme nous, nous les comprenons tous et toi, tu ne les comprends pas ».

Le lendemain, après dîner, ils vinrent à la prison leur passer un nouvel examen. Chose étonnante ! Wandering-Spirit répondait mieux que les autres. Ils apprirent bientôt la raison : Walking-Sky, son voisin de cellule, qui avait reçu une solide instruction du P. Fafard, avait passé la nuit entière à l'instruire à travers une fente de la cloison qui les séparait. La cérémonie fut donc fixée au lendemain et, pour y préparer les néophytes, les deux Pères se partagèrent les confessions.

Le lendemain à 7 heures, les huit Indiens et le vieux Ducharme furent réunis ensemble dans une large cellule. Le P. Cochin célébra la messe, pendant que le P. Bigonesse chantait un cantique cris qu'ils essayaient de répéter. Après une courte allocution du P. Cochin, ils vinrent s'agenouiller au pied de l'autel pour recevoir avec de grandes marques de foi et de piété le viatique qui rend le cœur fort.

« Nous passâmes presque toute la journée à les maintenir dans leur foi et à les encourager à envisager la mort avec patience, raconte le P. Cochin. Tandis que nous faisions tous nos efforts pour les faire aller au ciel, le diable travaillait de son côté : deux ou trois ministres étaient accourus ; à mesure que nous sortions d'une cellule pour entrer dans une autre, ces ministres de l'erreur s'empressaient de prendre notre place. Mais leurs tentatives furent vaines » [2].

En aucun temps depuis leur baptême, ils n'avaient donné le moindre signe de frayeur en songeant à la mort. « Pourquoi avoir peur ? disait Miserable-Man. Ne nous as-tu pas dit que, après notre baptême, si nous ne péchons pas, nous irons droit au ciel en mourant ». Mais depuis leur première communion ils étaient d'une joie débordante, fumant, riant et causant comme à la veille d'une fête [3].

Dans l'après-midi, Wandering-Spirit reçut la visite d'un des anciens employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. « Re-

---

(1) Lettre du P. Bigonesse au P. Lestanc, Battleford, 23 novembre 1885.

(2) Missionnaire et Sauvages pendant la guerre des Métis, par le P. Cochin, page 31.

(3) Notes Historiques sur Saint-Vital de Battleford, page 19.

commande aux Cris, lui dit-il, de ne jamais faire ce que j'ai fait le printemps dernier. Dis à ma fille que je suis mort dans la religion des Blancs et que je désirerais la voir ainsi que ses cousines embrasser la même croyance. Je ne m'inquiète pas de ce qui doit arriver demain ; je pense simplement à ce que le prêtre m'a dit ». Puis, après lui avoir fait ses adieux, il lui dit : « Attends, je veux parler aux soldats ». Il les remercia de leurs bons traitements. « Ce que j'ai fait, ajouta-t-il, est épouvantable et la punition qui m'est imposée n'est pas plus sévère que je pouvais m'attendre. Je le regrette à présent qu'il est trop tard. Je n'ai pas peur de mourir ; mais être enterré avec cela... » montrant la chaîne et le boulet. On le rassura sur ce point. « Alors je suis satisfait. Adieu » (1).

Dans la soirée, les deux Pères revinrent avec l'intention de passer la nuit en prières avec les condamnés, mais ils les trouvèrent si calmes et si résolus, qu'ils jugèrent préférable de leur laisser prendre leur repos.

En revenant de bonne heure le lendemain ils remarquèrent qu'ils ne s'étaient pas départis de leur sang-froid et de leur gaieté. Vers 7 heures, le bourreau arriva pour leur lier les mains, ils se laissèrent faire, comme s'il se fût agi d'un jeu d'enfant. Les deux Assiniboines se montraient les plus joyeux de tous ; l'un d'eux chantait, l'autre haranguait ses compagnons d'infortune « Quelques minutes après, ils nous remerciaient des secours religieux que nous leur avions prodigués. Ils nous répétaient tous qu'ils étaient heureux de mourir en chrétiens et nous recommandaient de le dire à leurs parents et de baptiser leurs enfants » (2).

Vers 8 heures, on enleva leur boulet de forçat et quelques minutes plus tard, à la suite de Miserable-Man, ils partaient à la queue leu leu vers la potence. Les deux missionnaires (3) marchaient à leur côté revêtus du surplis et de l'étole violette et récitaient des prières. D'un pas ferme et cadencé, ils traversèrent en deux minutes les cinquante mètres qui séparaient la prison de l'échafaud.

Arrivés là, l'escorte des soldats se retira, les Indiens gravirent les gradins d'un pas assuré et vinrent s'aligner sur la trappe, le visage tourné vers la foule. Le shérif, l'interprète MacKav et les deux missionnaires les suivirent. « Père, dit l'un d'eux au P. Cochin, nous ne connaissons aucun de tes cantiques ; nous voudrions pourtant mourir en chantant. Permets-nous de chanter à notre manière ». Le Père ne fit aucune objection à cette demande bien légitime (4). Quand donc le bourreau commença à leur

---

(1) The War Trail of Big-Bear, par W. B. Cameron, page 235.

(2) Missionnaire et Indiens, par le P. Cochin, page 31.

(3) W. B. Cameron écrit, page 238 : « A Roman Catholic priest and a clergyman of the Church of England ». C'est faux ; aucun ministre protestant ne les accompagnait, ils étaient tous catholiques.

(4) Missionnaire et Sauvages, par le P. Cochin, p. 32. — Lettre du P. Bigonesse à Mgr Grandin, 28 nov. 1885.

ligoter les jambes, Man-Without-Blood entonna le sinistre chant de la Mort ; Herkté, Miserable-Man puis tous enfin firent chorus en s'agitant en cadence. Entre temps ils continuaient à saluer aux Indiens qu'ils reconnaissaient dans la foule. Pendant ce temps, le crucifix en main, les deux prêtres récitaient les prières des agonisants ; puis interrompant le chant funèbre, ils leur adressèrent leurs dernières exhortations, leur firent baiser le crucifix et répéter : « Jésus, Marie, Joseph ».

Quand le bourreau eut rabattu le bandeau sur les yeux, un silence de mort régna pendant quelques courtes secondes. Tous se tenaient droits et immobiles dans l'attente, « courageux comme des lions, impassibles jusqu'à la fin. Pas une ombre de peur ne vint altérer leur visage » (1). La trappe céda et les corps s'engouffrèrent dans le vide.

Le rideau tombait sur le dernier acte du grand drame.

La mort si édifiante de ces huit chrétiens ne suffit pas pour faire oublier leur inconduite. On s'acharna sur leurs cadavres. L'enlèvement des suppliciés avait été concédé par adjudication ; mais l'adjudicataire, ne voulant pas se souiller les mains au contact de cette vile charogne, refusait de les mettre en bières. Pour concilier son honneur et son devoir, il fit mettre au-dessous de chaque pendu, une boîte en bois grossier où les corps tombèrent d'eux-mêmes quand on coupa la corde. Il en disposa ensuite comme s'il se fût agi de carcasses de brutes en les jetant pêle-mêle dans une fosse creusée dans les dunes de la Saskatchewan (2).

On essaya même de noircir leur mémoire en mettant en doute la sincérité de leur conversion et en les accusant jusqu'à la dernière minute d'incitation à la révolte (3). Le P. Bigonesse protesta contre cette manière infâme de dénaturer les faits de parti pris. Le lendemain de l'exécution il écrivait à son évêque : « Je ne pus me défendre alors de la pensée (ni aujourd'hui encore) que le ciel est leur partage et que maintenant ils y prient pour nous et pour la conversion des leurs, comme ils me l'avaient promis » (4). Le P. Cochin ne pensait pas autrement : « Nous en avons la douce confiance, ils jouissent d'une félicité sans fin ».

---

(1) Lettre du P. Bigonesse au P. André, Battleford, 15 décembre 1885 (Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface).

(2) Fifty Years on the Saskatchewan, par R. Jefferson, page 153.

(3) «The elder of the Assiniboines spoke defiantly. So did Little-Bear... All but Wandering-Spirit shouted war-cries », W. B. Cameron, pp. 239 and 240.

(4) Il dut plus tard renouveler sa protestation : « Quarante ans après cette exécution, je veux affirmer publiquement ma persuasion que ces hommes se sont repentis de leurs crimes et qu'ils sont morts en braves et en chrétiens. Il y a des gens qui ont prétendu le contraire ; mais moi qui ai eu l'occasion d'être dans un commerce intime avec eux, je dois en toute justice, m'élever contre de telles déclarations » (Can. N.-W. Hist. Soc. Pub., Vol. I. Fasc. 2, p. 42).

VI

AU SERVICE DES INFORTUNÉS

Mgr Grandin était parti de Calgary le 13 octobre 1885 pour entreprendre une tournée de quête dans la Province de Québec et dans la Nouvelle-Angleterre. Ce voyage avait été décidé au mois de février 1885. Bien que retardé par la guerre intestine, il n'avait pourtant pas été abandonné. Une fois la paix assurée, il se mit donc en route. « Ce voyage, écrit-il dans sa circulaire d'octobre 1885, avait deux buts chez moi : assister au chapitre général de notre Congrégation et me procurer les moyens indispensables de continuer nos œuvres, ou plutôt l'œuvre de Dieu. Ce chapitre ayant été différé, le premier but de mon voyage n'existe plus aujourd'hui. Mais le second n'est-il pas plus important que jamais surtout après cette déplorable guerre dont nous avons tous été affligés » (1).

Dans sa visite aux missions, il avait touché du doigt à toutes les ruines amoncelées sur toute l'étendue de son diocèse. Les missions de Frog-Lake et d'Onion-Lake avaient été anéanties : chapelles, résidences et dépendances. Sainte-Angèle et Brésaylor avaient subi le même sort ; après avoir été saccagées, elles furent livrées aux flammes. Saint-Charles au Lac-en-Long, Saint-Raphaël au Lac Froid, Notre-Dame de Pontmain au Lac Maskeg avaient été victimes des déprédations des Indiens ou des soldats ; si les bâtisses avaient été sauvées, tout le reste avait disparu presque complètement.

Au centre des hostilités, Saint-Laurent avait été sauvé comme par miracle ; Duck-Lake et St-Antoine de Batoche semblaient, extérieurement du moins, avoir été épargnés. Pourtant les missionnaires qui y résidaient se trouvaient dénués de tout, n'ayant pu ni cultiver leurs champs, ni semer leurs jardins. Leurs petites réserves de farine et de vivres avaient été prises ou réquisitionnées par les insurgés. De plus, loin de pouvoir les aider, leurs chrétiens, mourant de faim et de misère, réclamaient d'eux de quoi ne pas périr.

« Je ne veux pourtant pas me laisser abattre par tant et de si cruelles épreuves, continuait Mgr Grandin. Avec l'aide de Dieu,

---

(1) Circulaire de Mgr Grandin, octobre 1885.

nous tâcherons de réparer nos malheurs et nos misères, de continuer et même d'augmenter nos œuvres. Relevons-nous de notre découragement et comptons d'autant plus sur le bon Dieu que les difficultés paraissent insurmontables. Comme il ne faut pourtant pas tenter Dieu, que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour se créer des ressources ou du moins pour administrer bien sagement le peu que nous avons. Je ne dirai pas seulement : « Evitons toute dépense inutile », mais : « Ne faisons que les dépenses indispensables ». De mon côté, je vais entreprendre le voyage que la guerre m'a empêché de faire. Je me rendrai d'abord à Ottawa pour obtenir du gouvernement fédéral quelques compensations à nos pertes et des secours pour nos chrétiens les plus malheureux. Vous dire ce que je ferai ensuite, je ne le sais absolument pas, parce que j'en suis bien en peine moi-même. Si je puis obtenir l'autorisation de certains évêques du Canada et des Etats-Unis, je m'efforcerai d'intéresser les habitants de ces contrées en faveur de nos œuvres » ([1]). Il ajoute ailleurs : « Cette mission me pèse au delà de ce que je pourrais dire » ([2]).

En arrivant à Ottawa le 31 octobre, le coup d'œil qu'il jeta sur la situation du pays n'était pas de nature à le rassurer. Dans Québec comme dans l'Ontario, la surexcitation des passions était montée à son apogée ; tandis que là-bas des pétitions respectueuses, mais unanimes, réclamaient la grâce de Riel, ici les Orangistes réclamaient pour lui, à grand fracas, le plus déshonorant des supplices. Le gouvernement, mis dans l'alternative de s'aliéner soit l'un soit l'autre des deux clans, s'enveloppait d'un silence lugubre.

Le 13 novembre aucune rumeur n'avait transpiré des officines du gouvernement. « Pas de nouvelles d'Ottawa, écrivait la « Minerve ». Muets comme une tombe. On doit pourtant avoir pris une décision, car il ne reste plus que deux jours avant l'exécution et c'est juste le temps qu'il faut pour qu'un messager, parti mercredi soir, arrive à temps à Regina avec le mandat annonçant que c'est le plaisir de Son Excellence que la loi ait son cours » ([3]). La justice en effet fut implacable et le pauvre Riel fut pendu.

Ce fut alors dans tout le Québec une explosion de colère sans précédent ; la population tout entière, profondément humiliée de l'insulte faite à sa langue, à sa race et à sa foi, conspuait ces ministres assez lâches pour se faire, sans rougir, les complaisants instruments d'une secte honnie. Les esprits étaient tellement échauffés que la populace leur eût fait un mauvais parti s'ils n'avaient pris soin de s'éclipser.

(1) Circulaire de Mgr Grandin, octobre 1885.
(2) Missions des O. M. I., Tome XXIV, page 46.
(3) La Minerve, 13 novembre 1885.

Le dimanche suivant, M. Honoré Mercier, chef du parti nationaliste, convoqua à Montréal tous les patriotes. « Au delà de cinquante mille personnes se pressant autour de trois estrades, s'étaient rendues sur le champ de Mars pour désapprouver l'acte inique de Regina et flétrir ce drame sanglant où l'on a si indignement sacrifié l'un des nôtres. Il n'y a jamais eu à Montréal d'assemblée aussi nombreuse, aussi unanime et aussi enthousiaste... Des applaudissements frénétiques acueillirent les orateurs de tous les partis, de toutes les sections, sans aucune distinction... Tous les orateurs, faisant disparaître toutes les divisions politiques ou professionnelles, s'unirent contre l'ennemi commun, l'orangisme, et ceux qui furent ses instruments. Marchons unis et sachons faire respecter notre nationalité » (1).

Dans l'Ontario, les loges orangistes, gonflées par leur triomphe, affichaient dans leurs journaux et dans leurs discours un cynisme sans vergogne et salissaient de leur bave tout ce que les catholiques avaient de plus sacré. Elles ne parlaient rien moins que d'abroger les capitulations de Québec et de Montréal, de faire table rase de toutes les institutions françaises et au besoin de se servir des armes pour arriver à leur but.

La voix des évêques avait grand'peine à dominer ce tumulte et à protester ce dévergondage révolutionnaire. C'est alors, le 7 décembre que Mgr Taché lança son manifeste et son appel à tous les partis pour réclamer la modération, le calme et le retour au bon sens. « C'est un travail magnifique, écrit le Journal des Trois-Rivières, qui ne respire que l'amour de la vérité et de la justice, qui expose avec une douce et paternelle franchise les droits et les torts de chacun, distribue avec justice les responsabilités pour le passé et indique avec une charité toute apostolique les fautes qu'il faut réparer et les mesures à prendre pour prévenir la répétition d'aussi douloureux événements ».

Mgr Taché écrit lui-même de Saint-Boniface au cher P. Lacombe : « Je suis bien aise de vous dire et vous serez bien aise d'apprendre, qu'ici ce travail a eu le meilleur résultat, bien mieux que je n'aurais pu l'espérer. M. Dewdney m'a télégraphié pour me dire qu'il *l'a lu avec plaisir*, etc., etc... L'Etendard m'en paraît mécontent et je suppose que les Ministres n'en sont point ravis. Mgr Grandin est très content... » (2)

Le pauvre évêque de Saint-Albert suivait les manifestations de cette effervescence populaire d'un lit d'hôpital. Au commencement du mois de décembre il fut atteint d'une pleurésie dont les symptômes étaient des plus inquiétants. La divine Providence lui avait ménagé cet arrêt forcé dans ses courses apostoliques, au moment où, malgré sa prudence et son tact, malgré l'auréole de

(1) Le Monde, 23 novembre 1885.
(2) Lettre de Mgr Taché au P. Lacombe. Saint-Boniface, 23 déc. 1885 (Archives de la Maison Provinciale des O. M. I., Edmonton, D/IV/105).

bonté qui émanait de sa personne, le moindre faux pas, la moindre parole mal interprétée, la moindre démarche malencontreuse eût pu avoir un effet préjudiciable aux intérêts primordiaux de son diocèse. Pendant près d'un mois il fut condamné à l'inaction.

Au milieu de sa maladie, le P. Lacombe vint le rejoindre : ce fut pour lui un grand soulagement, car il comptait beaucoup sur la diplomatie du vieux routier pour éviter les écueils semés devant lui dans les questions à traiter avec le gouvernement. Avant de quitter son diocèse, il avait recommandé à ses missionnaires d'user d'une grande réserve envers les membres du gouvernement et d'éviter toute critique mordante afin de ne pas les indisposer contre leurs œuvres. « Nous ne sommes pas de simples particuliers, écrivait-il. Un religieux qui fait imprimer est sensé être autorisé par ses supérieurs et par là même ce sera toujours la Congrégation qui sera responsable. Je tiens d'autant plus à vous donner cet avis que, dans les circonstances actuelles, nous voyons souvent sur les journaux des appréciations fausses que, par amour de la justice et de la vérité, nous aimerions à redresser. Nos intentions sont excellentes assurément, mais il faut avant tout considérer le résultat. Que gagnerions-nous à convaincre certains personnages de mensonge et d'injustice si, par suite de cela, nos difficultés pour faire le bien augmentent ?... Ainsi, je le répète, que tout écrit, que toute critique contre le gouvernement, nous soit spécialement adressé ou, en mon absence, à celui qui est responsable » (1).

Quand le P. Lacombe se présenta pour la première fois devant les gens du gouvernement, il les trouva « très aimables et très complaisants » (2). Mais cette amabilité n'était que de surface. L'évêque de Saint-Albert et ses missionnaires avaient déjà parlé trop haut et trop librement en entreprenant la défense des Métis pour que les ministres se fussent si facilement débarrassés de la sourde rancune qu'ils gardaient au fond de leur cœur. C'était surtout au P. André qu'ils en voulaient. Dans une lettre sensationnelle adressée au mois d'août aux avocats de Riel il n'avait pas craint d'écrire : « Les affirmations du gouvernement ne détruiront pas ce fait que c'est sa négligence coupable qui a attiré Riel dans le pays » (3).

Sir Hector Langevin, furieux, voulut rétorquer l'argument et prendre une cruelle revanche sur son adversaire en se servant d'une arme dangereuse qu'il avait découverte dans les papiers de Louis Riel. C'était un court billet, sans date, sans en-tête, sans indication du lieu d'origine ou de destination, mais écrit et signé incontestablement par le P. André qui pressait Riel de venir parce qu'il était désiré de tous.

---

(1) Circulaire de Mgr Grandin, octobre 1885.
(2) Lettre du P. Lacombe au P. Lestanc, Montréal, 20 décembre 1885.
(3) Lettre du P. André à Me F.-X. Lemieux, août 1885.

Lorsque le P. Lacombe fit sa première visite à ce ministre, celui-ci lui présenta ce billet en disant : « Mon Père, reconnaissez-vous cette écriture ? » — « Certainement, répondit-il. C'est celle du P. André ». — « C'est lui qui a appelé Riel dans le pays. Lisez plutôt : « Vous êtes l'homme le plus populaire du pays et, à l'exception de quatre ou cinq personnes, tout le monde vous attend avec impatience. Je n'ai que cela à vous dire. Venez. Venez vite ». Le P. Lacombe, ébahi, ne savait que penser ni que dire [1].

Il écrivit donc le 16 décembre à Mgr Taché pour en avoir le cœur net. Celui-ci lui répondit huit jours plus tard : « Je crois qu'il y a méprise et vous me ferez plaisir en m'en procurant une copie. Pas de date, pas de lieu de départ, et puis négation positive du P. André qui a bonne mémoire et ne sait pas mentir. Tout cela me paraît mystérieux » [2].

Le P. Lacombe se décida alors à écrire au P. André lui-même pour avoir la clef de l'énigme. Celui-ci lui répondit le 9 janvier : « Mon bien cher Père Lacombe, j'ai reçu votre lettre aujourd'hui même et je m'empresse d'y répondre. Elle n'est guère aimable votre lettre ! mais, cher Père, j'ai assez de raison pour apprécier votre franchise et le désir dont vous êtes animé pour me rendre service. Les blessures d'un ami me sont plus agréables que les caresses d'un ennemi... Quant à la lettre que vous a montrée Sir Hector Langevin et qu'il a fait publier, je puis dire que M. Langevin a agi indignement en attribuant à ce billet une importance qu'il n'a jamais eue.

« Ecoutez l'histoire de la production de ce billet que les Ministres publient avec une sorte de triomphe comme de nature à me compromettre à jamais. Ah ! cher P. Lacombe, il n'y a point de bonne foi chez ces hommes et leur conduite les rend plus méprisables et plus indignes que je ne le pensais. Ecoutez et jugez.

« L'année dernière Lawrence Clarke m'avertit que Riel se proposait de venir à Prince-Albert pour tenir une assemblée dans le courant de juillet. Cette assemblée devait avoir lieu le 21 juillet 1884. Clarke me représenta le danger qu'il y avait de quelque tumulte, si Riel se rendait à Prince-Albert et il me pressa de lui écrire pour l'engager de ne pas se rendre à l'invitation de quelques têtes écervelées qui seraient heureuses de voir quelque trouble s'élever. J'écrivis le lundi à Riel le conjurant de rester tranquille chez lui... Ses partisans eurent vent de la lettre que je lui adressai et furent grandement irrités contre moi. Aussitôt ils firent une pétition qu'ils firent circuler partout et plus de cent noms furent apposés à cette pétition... Riel en voyant l'appel qu'on lui faisait partit pour se rendre à Prince-Albert, mais il

(1) Lettre de Mgr Grandin au P. Lestanc, 23 janvier 1886.

(2) Lettre de Mgr Taché au P. Lacombe, 23 décembre 1885 (Archives Prov. d'Edmonton, D/IV/105).

s'arrêta à dix milles avant d'atteindre Prince-Albert et députa de là Baptiste Boyer pour sonder le terrain et apprendre de moi, s'il pouvait venir sans manquer, disait-il, au respect qu'il me devait, ne tenant nullement à enfreindre l'ordre que je lui avais donné de ne pas venir. Moi voyant les dispositions des gens de Prince-Albert et le désir qu'ils avaient de voir Riel, je lui envoyai le billet en question...

« Voilà, mon cher Père, l'histoire de ce billet dans toute sa vérité et sa réalité ; et son souvenir m'était réellement parti de l'esprit, tant j'y attachais peu d'importance. Le gouvernement a mes deux lettres écrites au même sujet, car c'est la seule correspondance que j'aie eue avec Riel avant ou durant la rébellion. Pourquoi ne publie-t-il pas la première lettre dont la seconde n'est que le corollaire ?... Sir Hector veut lithographier ce billet et le répandre par milliers pour tromper le peuple du Canada et lui faire croire que le P. André a été impliqué dans la rébellion et que c'est sur son invitation pressante que Riel est venu au Canada. Le mensonge et la calomnie ne leur coûtent guère et ils veulent qu'on les respecte après de telles bassesses ! » (1)

Sir Hector ne se rétracta pas et, par suite, le P. André, compromis par cette accusation et mis dans l'impossibilité de se réhabiliter à cause de la défense de son supérieur, porte dans l'histoire la responsabilité de la venue de Riel à laquelle il s'est opposé de toutes ses forces (2).

Jugeant sa vengeance insuffisante, Sir Hector fit son possible pour éloigner le P. André de Prince-Albert. Mgr Grandin fit la sourde oreille à ses demandes, bien que le P. Lacombe fût maintes fois chargé de lui porter l'antienne. Cependant, ayant appris que le P. André désirait Calgary, Monseigneur envisageait la possibilité de l'y transférer un jour sans avoir l'air de lui imposer un blâme (3).

Mgr Taché terminait son manifeste sur « la Situation », par ces lignes : « Sans doute qu'il n'est possible de rendre la vie aux morts, mais il nous est peut-être possible de rendre la liberté aux prisonniers. Demandons grâce pour les prisonniers politiques. Je crois pouvoir assurer que cet acte de clémence, au lieu de provoquer des divergences d'opinions, rencontrera l'assentiment

---

(1) Lettre du P. André au P. Lacombe, P.-A., 9 janvier 1886 (Archives de la Maison Prov. des O. M. I., Edmonton, D/IV/136).

(2) Voir : Begg, *History of the North-West*, Vol. III, p. 187 ; Black, *History of the Saskatchewan and the North-West* ; Longstreth, *The Silent Force*, p. 137 ; Boulton, *Reminiscences of the N.-W. Rebellions*, p. 171. — Dans son livre : *Birth of the Western Canada*, George F. G. Stanley remarque avec raison que leur opinion ne cadre pas avec l'opposition du P. André à la venue de Riel. « Personnellement je suis porté à croire que cette lettre fut écrite après l'arrivée de Riel. La mention des « Gens de Prince-Albert » semble appuyer mes vues » (p. 441).

(3) Lettre de Mgr Grandin au P. Lestanc, Montréal, 23 janvier 1886.

des hommes raisonnables de toutes nationalités et de toutes croyances » (1).

Depuis son arrivée dans l'Est canadien, le P. Lacombe n'avait cessé de travailler dans ce but. Le 9 février 1886 ses démarches semblaient sur le point d'aboutir. Il communiqua le lendemain au ministre de la Justice son désir d'être présent à la mise en liberté des prisonniers. L'honorable M. Thompson lui répondit aussitôt : « Ce que vous me donnez à entendre, dans votre lettre du 10 courant, au sujet de votre désir de vous rendre au Manitoba pour être présent à la libération des prisonniers, m'est très agréable et je me propose d'en tirer parti aussitôt qu'une décision aura été prise au sujet des prisonniers » (2).

Il écrivit aussi à Mgr Taché mais en termes si voilés que celui-ci n'y comprit rien. « J'ai reçu hier votre lettre du 9, lui répondit-il le 16 février, au sujet des prisonniers et l'idée de mon voyage. Quant aux prisonniers, je ne comprends pas ce que vous me dîtes. Vous parlez de venir ici par rapport à eux... S'il y a des faveurs à faire à ces pauvres malheureux, il me semble que leur aumônier, M. Cloutier, devrait en être l'intermédiaire, lui qui a tant fait pour ces pauvres gens. Quoi qu'il en soit, tâchez d'obtenir leur grâce et, si pour arriver là, il faut faire des voyages, eh bien ! faites-les au risque de vous fatiguer ». Puis il lui annonçait une grande nouvelle : « J'irai après-demain baptiser Poundmaker, le Gros-Ours et autres, puis confirmer Monkman et un fils de ministre protestant qui veut se faire catholique ». Toutefois, au dernier moment Big-Bear demanda de remettre son baptême à plus tard afin de le recevoir avec toute sa famille (3).

Fidèle à son programme, Mgr Taché se rendit à Ottawa le 26 février. Le P. Lacombe touchait au terme de ses démarches. Le 1er mars le ministre de la Justice lui mettait entre les mains les pièces nécessaires à la libération des prisonniers Indiens ou métis.

Il partit sans attendre les obsèques du P. Tabaret, recteur de l'Université d'Ottawa, et arriva à Winnipeg le 4 mars. Sans se reposer ni manger, il se rendit immédiatement au pénitencier de Stony-Mountain pour annoncer la bonne nouvelle. « Quelle scène, écrivait-il, quand je m'en allai, avec le gouverneur Bedson, annoncer à Poundmaker et aux autres Indiens ou Métis qu'ils étaient libres ! Semblables à des enfants, ils me baisaient les mains et les pieds et ne savaient comment me témoigner leur reconnaissance ». M. Bedson leur donna un banquet et les combla de présents ; après quoi ils furent conduits à l'archevêché de Saint-Boniface où ils devaient être hébergés jusqu'à leur départ

(1) La Situation, par Mgr Taché, page 34.

(2) Lettre de Sir John Thompson au R. P. Lacombe, Ottawa, 11 février 1886 (Arch. Prov. des O. M. I., Edmonton, D/IV/127).

(3) Lettre de Mgr Taché au P. Lacombe, St-Boniface, 16 février 1886.

pour l'Ouest. Le lendemain, le P. Lacombe partit avec eux en chemin de fer pour les conduire jusqu'à l'école industrielle de Qu'Appelle où l'on devait venir les prendre en traîneau pour les rapatrier ([1]).

Le P. Bigonesse avait reçu au commencement du mois un télégramme qui lui donnait l'ordre de se rendre immédiatement à la mission St-Florent de Qu'Appelle pour aller chercher les Indiens libérés. Il y arriva le 10 mars chez le P. Hugonard où les Indiens attendaient. Ce jour-là deux autres Indiens élargis arrivèrent. Le 13 mars, le P. Bigonesse partait en traîneau avec neuf Indiens et cinq Métis. Six jours après ils arrivaient chez le bon Père Moulin à Batoche. Là, descendirent les Métis pour rentrer dans leurs familles. Les Indiens, seuls désormais, traversèrent la branche sud de la Saskatchewan et s'en vinrent à la mission de St-Laurent où ils passèrent le dimanche. Le lundi matin, ils dînèrent à Duck-Lake, reçus par le P. André, puis ils prirent dans l'après-midi le chemin de Battleford où ils arrivèrent le 25 mars au soir. Le R. P. Cochin, leur missionnaire, et le P. Legoff du Lac Froid les y attendaient. Ce fut une grande joie pour le P. Cochin de recevoir ses Indiens libres et une plus grande joie encore pour eux de rencontrer le P. Cochin. Ils passèrent la nuit à Saint-Vital et firent le lendemain la dernière étape de trente milles pour revoir Sainte-Angèle et rentrer définitivement dans leurs foyers ([2]).

Le plus grand regret du P. Lacombe fut de n'avoir pu ouvrir les portes de la prison à tous les Indiens ni à tous les Métis. Big-Bear, One-Arrow et beaucoup d'autres n'avaient pas été l'objet de l'acte de clémence du gouvernement.

One-Arrow pourtant fut libéré un mois plus tard, le 4 avril, mais ses infirmités ne lui permirent pas de retourner à Batoche. Il reçut l'hospitalité à l'archevêché de Saint-Boniface où il édifia tous les visiteurs par sa résignation et sa piété. « Je suis baptisé, disait-il ; je viens de commencer une nouvelle vie, mais je ne crains pas de la voir finir sur cette terre, car j'ai confiance que Dieu me la prolongera dans sa demeure. Merci à toi, Grand Chef de la Prière. Merci à lui aussi (M. Cloutier) parce qu'il m'a préparé à croire à la bonne prière et à aimer le bon Dieu. J'aurais aimé à retourner vers mes parents, mais uniquement pour leur dire de se faire baptiser, d'écouter les prêtres et de vivre honnêtement. Tu leur diras pour moi, ajoutait-il à Philippe Gariépy qui s'en retournait, de ne pas pleurer ma mort, car je mourrai tranquille et heureux. S'ils m'aiment, qu'ils se souviennent du message que je te confie, qu'ils embrassent et pratiquent la bonne prière » ([3]).

(1) Father Lacombe ; the Black-Robe Voyageur, par K. Hughes, p. 309.
(2) Codex Historicus de St-Vital de Battleford.
(3) Le « Manitoba », 20 avril 1886.

« Vraiment, c'est un grand sujet d'édification, écrivait Mgr Taché à son ami, Mgr Laflèche, de voir ce vieux Sauvage envisager la mort avec un calme et une satisfaction si remarquable ».

Sa renommée de piété s'ébruita bientôt dans tout le pays. L'honorable M. Dewdney voulut aller le saluer et le consoler ; et dans cette visite toute amicale, Mgr Taché lui servit d'interprète (1). Vingt-et-un jours après sa sortie de prison, Marc One-Arrow mourut pieusement à l'archevêché à l'âge de 76 ans environ et fut enterré dans le cimetière qui entoure la cathédrale (2).

Il ne restait plus alors que seize prisonniers politiques à Stony-Mountain et ils furent délivrés peu à peu.

Après une rapide visite à Calgary, le P. Lacombe était retourné dans la Province de Québec où Mgr Grandin prêchait toujours. « Nos quêtes vont admirablement bien, écrivait-il (3). C'est fabuleux la sympathie que nous rencontrons partout. C'est une circonstance unique et une bonne fortune pour nous ». Cependant il s'occupait de l'impression de plusieurs de ses ouvrages à Montréal. « Je suis obligé, écrivait-il le 8 juin, de revenir ici deux fois par semaine à cause de l'impression de mes livres cris. Je suis vraiment surchargé d'ouvrage. Tant mieux si je puis tenir » (4). Pendant ce temps, Mgr Grandin visitait Lowell et plusieurs autres centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, avec un succès toujours croissant. Le 12 août pourtant il revint à Québec avec l'intention de repartir pour ses missions de l'Ouest aussitôt. En effet le 16, il était à Montréal et quelques jours plus tard, il s'en retournait vers Saint-Albert.

---

(1) Vie de Mgr Taché, par Dom Benoît, Vol. II, p. 495.
(2) Registres paroissiaux de Saint-Boniface.
(3) Lettre du P. Lacombe au P. Lestanc, Montréal, 26 mars 1886.
(4) Lettre du P. Lacombe au P. Lestanc, Montréal, 8 juin 1886.

VII

EXCURSION DES CHEFS FIDÈLES

Désirant témoigner aux chefs des missions wesleyennes la fierté qu'il éprouvait au souvenir de leur belle attitude pendant la révolte des autres Indiens, le Rév. M. John McDougall choisit trois d'entre eux pour l'accompagner dans l'Est du Canada ; les trois privilégiés furent le chef Pécan de Whitefish Lake, le chef Samson de Bear's Hill et Jonas Bigstoney neveu du chet Bear's Paw de Morleyville. Ils partirent pour ce long voyage vers le milieu du mois d'août.

Winnipeg leur fit une ovation. Il y eut au Victoria Hall une grande réunion en leur honneur, présidée par l'Honorable James Cox Aikins, lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba. Après les souhaits de bienvènue, Pécan prit la parole en langue crise. C'était un bel homme d'une cinquantaine d'années, vêtu d'habits brodés et frangés, chaussé de mocassins richement perlés et couvert de colifichets. Retenant de la main gauche les plis de sa couverture aussi bariolée que la tunique polymite du patriarche Joseph, il se servait de sa main libre pour illustrer son discours de gestes appropriés.

Jonas, beaucoup plus modeste et déjà initié aux façons des Blancs dont il portait l'habit, parla le second. Pendant longtemps les poches de son paletot accaparèrent ses deux mains ; mais enfin, au bout d'un certain temps, sa droite réussit à s'affranchir des entraves de la civilisation et à reprendre sa liberté d'action pour se mettre au service de sa parole.

Samson était de beaucoup le plus vieux des trois, ainsi qu'en témoignait son costume et son langage. Aussi le feu de son discours, le caractère démonstratif de ses gestes et l'emphase qui soulignait certaines périodes lui attirèrent de nombreux applaudissements de ceux même qui n'y comprenaient rien. Le Rév. M. John MacDougall les interpréta tour à tour.

Le lieutenant-gouverneur exprima sa vive satisfaction, félicita les chefs et loua le travail et le zèle des missionnaires grâce

auxquels un si grand nombre d'Indiens restèrent fidèles à leur pays.

Pendant deux mois les chefs parcoururent en tous sens la province d'Ontario, adressant la parole dans un grand nombre de réunions publiques : ils assistèrent à la conférence générale de l'Eglise Méthodiste à Toronto et eurent une entrevue avec les membres du gouvernement d'Ottawa dans le but d'obtenir de lui des secours plus considérables en faveur des écoles indiennes (1).

Ce voyage organisé par l'initiative personnelle du Rév. John MacDougall ne manqua pas d'attirer l'attention du P. Lacombe qui était encore dans la Province de Québec. Dans une de ses visites à Ottawa, Sir John McDonald l'invita à récompenser de la même manière le grand chef Crowfoot et les autres chefs pieds-noirs qui étaient restés fidèles au gouvernement pendant la guerre. Il désirait leur témoigner ainsi sa reconnaissance. Le chemin de fer Canadien-Pacifique qui lui devait tant, se chargea de transporter gratuitement les excursionnistes.

Il retourna donc le 20 septembre à Calgary et cinq jours plus tard tout était près pour le grand voyage. Crowfoot et Three Bull représentaient les Pieds-Noirs proprement dits, Red-Crow les Gens du Sang, Eagle Head les Piéganes ; et un autre chef subalterne leur était adjoint. Ils partirent le 25 septembre de Blackfoot-Crossing sous la direction du P. Lacombe et de Jean l'Heureux comme interprète officiel. Leur voyage fut une suite continuelle d'ovations (2).

A Ottawa, le premier ministre les reçut au parlement et ensuite leur donna l'hospitalité à son domicile. Le gouverneur-général leur fit une réception princière dans son palais de Rideau-Hall. Le maire d'Ottawa organisa en leur faveur une réception publique. L'apparence majestueuse de Crowfoot et ses manières raffinées furent une source d'étonnement pour la multitude qui remplissait la salle. Il prononça à cette occasion un discours fort remarquable, accompagné de gestes superbes et traduit en anglais par Jean L'Heureux. En terminant il posa affectueusement la main sur le P. Lacombe en disant : « Cet homme, c'est notre frère et non pas seulement un père comme les Blancs le nomment. C'est un de notre peuple. Quand nous pleurons, il s'attriste avec nous ; quand nous sommes dans la joie, il se réjouit avec nous. Nous l'aimons, car c'est notre frère ».

A l'archevêché d'Ottawa, Mgr Duhamel leur donna un banquet auquel assistèrent tous les dignitaires de son clergé.

Québec et Montréal rivalisèrent avec la capitale dans la chaleureuse réception donnée aux chefs Indiens. Les grands

(1) McDougall of Alberta, par John Maclean, p. 162.
(2) Codex Historicus de Calgary.

hôtels se disputaient leur présence ; on leur offrait les meilleures chambres, mais ils n'en voulaient d'autres que celle du P. Lacombe lui-même, tant ils craignaient d'être séparés de lui dans ces immenses métropoles.

A la citadelle de Québec, ils furent invités au mess des officiers. En leur honneur on fit des manœuvres militaires à Lévis ; puis Crowfoot accompagné du commandant de la garnison passa les troupes en revue, sur le Champ de Mars.

Cependant rien ne surpassa pour eux l'éclat de la fête qui eut lieu à l'occasion de la vente de charité faite au profit de la



LE P. LACOMBE ET LES CHEFS PIEDS-NOIRS

1ER RANG: LE R. P. A. LACOMBE, O. M. I. ET M. JEAN L'HEUREUX
2E RANG: LES GRANDS CHEFS THREE-BULL, CROWFOOT ET RED CROW
3E RANG: DEUX CHEFS SUBALTERNES

cathédrale de Montréal. Vêtus de leurs splendides costumes chargés de broderies en rassades et bordés de riches fourrures, coiffés de leurs bonnets de plumes d'aigle, décorés d'ornements et de larges médailles, les guerriers pieds-noirs accaparaient l'attention et faisaient l'admiration de toute l'assistance. Un groupe d'Iroquois de Caughnawaga qui s'y trouvait n'en faisait qu'en rehausser l'éclat par contraste.

Le dernier soir, on voulut leur offrir des armes et des munitions, mais Crowfoot repoussa avec dédain ces présents : « Gar-

dez vos armes, dit-il ; nous en avons assez chez nous. Nous ne sommes ici ni pour vous attaquer ni pour nous défendre. Nous nous sentons dans une telle sécurité au milieu de vous que nous ne portons même pas une dague ». Ces fières paroles furent applaudies. Une grêle de fleurs, de soieries voyantes, de châles et de précieux cadeaux s'abattit à leurs pieds sur l'estrade. Les chefs acceptèrent tout cela comme marque d'amitié ([1]).

Le programme du voyage n'était pas encore terminé. Les chefs indiens de l'Alberta et de la Saskatchewan avaient été invités à assister à l'inauguration du monument élevé au chef Joseph Brant, Thayendanegea, dans la ville de Brantford. Le gouvernement désirait beaucoup montrer aux Indiens du Nord-Ouest les progrès faits en agriculture et en civilisation par les Indiens des Six Nations, afin qu'ils pussent en tirer profit ([2]). Mais Crowfoot se sentait malade au milieu du luxe de la civilisation. Il partit aussitôt après le bazar de Montréal avec Three Bull et le P. Lacombe et ils arrivèrent le 19 septembre à Blackfoot-Crossing après un court arrêt à Winnipeg.

Red-Crow et les autres se rendirent à Brandford où la fête eut lieu le 13 septembre. Ils y rencontrèrent la délégation des Cris de la Saskatchewan qui avait à sa tête Star-Blanket de Sandy-Lake et Big-Child, son voisin.

Après une dernière visite à Ottawa où Red-Crow prit la parole devant les ministres du Cabinet dans la Chambre du Conseil, les chefs furent heureux de retourner chez eux bien qu'on leur proposât de suivre l'exemple de Joseph Brant et de traverser l'océan pour aller offrir leurs hommages à la reine.

([1]) Miss K. Hughes, page 311.

([2]) Journals of the Council of the North-West Territories, Wednesday, 13th October 1886.

VIII

LA BLESSURE INCURABLE

A la suite de la défaite, une plaie béante s'était ouverte dans la colonie métisse de Saint-Laurent et rien ne parvenait à la cicatriser. Les distributions de vivres et d'habits n'étaient qu'un palliatif pour calmer le mal sans le faire disparaître. La misère noire régnait en souveraine.

Ceux qui avaient encore des chevaux ou des bœufs essayèrent de gagner quelques sous en charrois ; mais désormais les commerçants trouvaient plus avantageux de faire venir leurs marchandises en bateaux à vapeurs.

Les champs étaient restés en friche. Pour encourager les Métis à remettre leurs terres en culture, une commission siégeant à Prince-Albert distribuait des semences ; mais les conditions étaient si aléatoires et si onéreuses que personne n'en voulait (1).

Quant aux scrips, ils n'avaient enrichi que les spéculateurs qui les achetaient à vil prix pour les revendre avec d'énormes profits.

Aussi dans tout le pays on n'entendait qu'une plainte sur toutes les lèvres : « Pas d'ouvrage. Pas de gagne ». « Pauvres gens, écrit le P. Fourmond, ils ne désirent pas beaucoup l'ouvrage, ils voudraient bien le gagne, l'argent, sans ouvrage ou à peu près. Voilà pourquoi ils sont toujours pauvres comme les bergers de Bethléem » (2).

Malheureusement la plaie morale était encore plus profonde que le mal physique. La rébellion avait été écrasée, mais l'esprit de révolte était aussi vivace que jamais. La semence de défiance et d'insubordination contre leurs prêtres avait germé partout et enfoncé dans le sol de profondes racines et les nombreux rejetons continuaient à produire des fruits amers. « Quelques malheureux égarés, écrit le P. Fourmond, refusent de se réconcilier et paraissent encore infectés des erreurs riellistes. La division parmi les pauvres Métis semble encore un châtiment de leur malheureuse apostasie et, dans les affaires politiques, ils se mettent à la suite

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent, Vol. II, feuillet 12.
(2) Codex Historicus de Saint-Laurent, page 80.

de différents meneurs qui les trompent, au lieu de se réunir comme autrefois autour de leur clergé toujours prêt à se sacrifier pour leurs intérêts spirituels et même temporels, ce qu'un grand nombre ne veut pas comprendre... Il y en a encore de nos pauvres chrétiens qui semblent méconnaître la charité que nous avons eue pour eux au milieu de leurs grandes épreuves. Que le bon Dieu leur pardonne et les éclaire de ses saintes lumières » [1].

Beaucoup cherchaient l'oubli de leurs misères non pas dans un redoublement de piété, mais dans le vice et l'ivrognerie. L'assistance à la messe dominicale laissait de plus en plus à désirer, et, malgré les charitables remarques des missionnaires, la dissipation était scandaleuse pendant les offices religieux.

Pendant ce temps, Gabriel Dumont, leur grand héros national, après avoir traversé les Etats-Unis en triomphateur, passait de New-York en Canada, semant partout ses idées anticléricales dont l'écho parvenait jusqu'à Saint-Laurent. « Quand nous avons pris les armes, nos prêtres se sont rangés contre nous, disait-il dans son discours du 24 avril 1888 à l'Académie de Musique de Montréal. Ils ne voulaient plus nous entendre en confession, ni hommes, ni femmes, ni enfants. C'était dur pour les pauvres Métis ; c'était décourageant. Avant ce temps, quand nous n'étions pas encore éclairés, la parole du prêtre était la parole de vérité ; mais depuis, quand nous avons vu un peu plus clair, nous avons compris qu'ils pouvaient bien nous dire des mensonges » [2].

De Montréal, Gabriel se rendit à Québec, recevant des visites et les rendant, ayant comme cicerone, M. A. J. Voyer, membre du parlement. Il donna des conférences publiques où il continuait à déverser son venin sur le clergé du district de Saint-Laurent. Mais là comme ailleurs la réplique ne fit pas défaut. « Les missionnaires du Nord-Ouest ont réprouvé la rébellion, écrit le Courrier du Canada dans son numéro du 26 avril ; et ils ont fait leur devoir. Ils ont dû condamner ceux que Riel avait entraînés dans son apostasie et ses erreurs, mais quand M. Dumont vient les accuser d'avoir manqué à leurs devoirs sacrés de ministres de Dieu et de dispensateurs des sacrements, il nous donne droit de lui répondre qu'il fait une mauvaise action ou qu'il ne sait pas ce qu'il dit. La dernière alternative est peut-être la plus acceptable parce qu'elle est la plus charitable » [3].

Toute cette campagne de popularité qui grisait Gabriel dans la province de Québec, ne contribuait pas à ramener l'union parmi les Métis de Saint-Laurent et à les grouper en un bloc autour de leurs prêtres. Il faisait réellement « mauvaise action » en ces temps de calamité. Il y avait d'un bout à l'autre du district des réunions sans fin et des discussions amères qui, au lieu de guérir

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent, Vol. II, feuillet 14.
(2) MacDougall of Alberta, par John Maclean, D. D., page 154.
(3) Le Courrier du Canada, jeudi, 26 avril 1888.

la plaie, ne faisaient que l'irriter davantage. Jamais une assemblée ne put arriver à une entente quelconque.

En 1888, les conservateurs de l'endroit envoyèrent Xavier Letendre, dit Batoche, à Ottawa avec mission de réclamer des scrips pour ceux qui n'en avaient pas encore reçus, de demander une vingtaine de jougs de bœufs et des charrues pour les nécessiteux et une école professionnelle pour les enfants métis. Il fut reçu avec courtoisie et le gouvernement promit de prendre ses demandes en considération ([1]).

Pendant deux années, tous les libéraux du pays purent se gausser à cœur joie du naïf Batoche qui était allé se faire berner à Ottawa par des politiciens retors.

Cependant, ils cessèrent de rire et écoutèrent attentivement quand dans une réunion publique, le 11 décembre 1890, M. MacDowall, député de la circonscription, annonça que le gouvernement lui avait communiqué un plan qui allait à jamais régler la question métisse sans avoir besoin de recours à ces fameux scrips qui n'avaient enrichi que les financiers. Il avait réservé pour cela un bloc de terrain assez considérable dont ils auraient, sinon la propriété, du moins l'usufruit entier et exclusif : ils y auraient leurs petites fermes, leurs pâturages communs, leurs réserves de bois, leurs églises, presbytères, cimetières, etc., ainsi qu'une école industrielle pour leurs enfants. On leur fournirait en outre tout l'outillage agricole nécessaire à cette exploitation. De plus, comme ils ne perdaient pas leurs droits civiques, ils auraient toute liberté d'élire un conseil municipal de leur goût pour s'occuper des intérêts de cette colonie ([2]).

Un projet d'une telle envergure ne pouvait se régler séance tenante ; pour l'étudier à tête reposée, on élut un comité composé de cinq personnes de chaque paroisse du district auxquelles on adjoignait les membres du clergé. Chose étonnante, tout se passa sans désordre ([3]).

La première réunion du comité eut lieu à Batoche. Le P. Fourmond, le P. Moulin et le P. Dommeau de Prince-Albert s'y trouvèrent présents ; mais l'accueil qu'on leur fit ne fut pas enthousiaste. Quelques membres, non les plus sobres, mais les plus loquaces, ne tardèrent pas à leur faire comprendre que les Métis n'avaient pas besoin d'eux pour administrer leurs affaires et qu'on les soupçonnait de vouloir les transplanter au loin pour les remplacer à Saint-Laurent par des colons français.

Indignés de ces soupçons, les trois missionnaires se levèrent pour partir, mais la partie la plus saine et la plus nombreuse du comité les supplia de ne faire aucun cas de ces propos d'ivrognes. Ils consentirent donc à rester à la condition qu'on leur permît de

---

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent, Vol. II, folio 29, verso.
(2) Journal de M. Louis Schmidt.
(3) Petite Chronique de Saint-Laurent, Vol. II, folio 45.

se disculper. Alors le P. Fourmond rappela tous les sacrifices que les Oblats s'étaient imposés dans le passé dans leur intérêt et leur montra, à la confusion de leurs détracteurs, que, loin de vouloir les chasser au loin, ils avaient eu soin de faire englober les quatre paroisses métisses dans la colonie projetée (1).

Le 8 janvier 1891, le comité se réunit pour la deuxième fois dans la salle de classe de Saint-Laurent. A l'exception de quelques-uns des fauteurs de trouble de la séance précédente, tous les membres du comité étaient présents, bien résolus d'employer consciencieusement leur temps. Le P. Fourmond fut nommé président. Il commença par communiquer une lettre de M. Louis Schmidt qui contribua grandement à la bonne tournure des délibérations. Après un échange de vues et de propos courtois, seize délégués sur vingt-deux présents furent en faveur du plan McDowall (2).

Comme la nuit approchait, les membres se séparèrent après avoir élu sept des leurs pour étudier les questions de détail à soumettre à la prochaine réunion (3).

Cette réunion du sous-comité eut lieu à Saint-Laurent le 15 janvier. Un travail sérieux avait été accompli pendant la semaine dans le but de concilier les exigences du gouvernement avec les besoins et les droits des Métis. Chaque article fut, à tour de rôle, discuté, adopté ou rejeté à la majorité des voix. M. Philippe Garnot, ayant rédigé les minutes de la séance, tout était prêt désormais pour la séance plénière de Saint-Laurent.

Dans l'intervalle les gens intéressés à faire échouer le plan McDowall au profit des scrips, n'avaient pas perdu leur temps et avaient distribué à profusion le rhum et le whiskey Puis, le jour venu, devançant l'heure fixée pour l'assemblée, ils commencèrent par faire salle comble. Alors leurs orateurs, sans s'occuper des retardataires, firent tout leur possible pour soulever l'assemblée contre le projet d'une réserve où l'on voulait les parquer comme de vulgaires Sauvages et engagèrent toute la population à réclamer à cor et à cri les scrips promis, comme c'était leur droit. La séance fut bâclée en un clin d'œil afin de ne pas permettre aux membres les plus éloignés du comité d'arriver à temps pour déposer leur vote. Aussi le résultat fut déplorable ; huit délégués seulement votèrent en faveur de la colonie projetée. Le P. Dommeau et le P. Fourmond qui s'étaient bien gardés de paraître dans cette pétaudière furent profondément consternés en apprenant que, malgré les efforts de leurs prêtres et de leurs plus sages conseillers, les Métis avaient, de gaieté de cœur, renoncé à cette offre généreuse pour un plat de lentilles.

---

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent, Vol. II, folio 45, verso.
(2) Journal de M. Louis Schmidt, 11 janvier 1891.
(3) Petite Chronique de Saint-Laurent, Vol. II, p. 47.

« L'avenir montrera de quel côté étaient le droit et le bon sens, écrit le P. Fourmond. Un instant nous avions pensé regagner la confiance de nos chers Métis ; nous voulions en faire usage pour les unir et sauvegarder leurs intérêts. Comme Notre-Seigneur Jésus-Christ dont nous sommes les humbles serviteurs, nous pouvons leur dire : « Combien de fois nous avons voulu vous réunir comme la poule réunit ses poussins sous ses ailes et vous ne l'avez pas voulu. Voilà pourquoi vos ennemis profitant de vos divisions vont vous fouler de plus en plus aux pieds » [1].

---

(1) Petite Chronique de Saint-Laurent, Vol. II, folio 47, verso.

IX

LOINTAINS ÉCHOS DE LA DÉFAITE

Le suprême appel de Beardy, de Poundmaker, de Big-Bear et des autres chefs cris qui s'étaient livrés pour sauver leur race, avait été un cri de pitié pour leurs enfants. « O mes enfants ! s'écriait Big-Bear. Que vont-ils devenir ? Par pitié, venez au secours de ces proscrits de ma bande ». Mais ceux-ci, pour la plupart, les plus compromis surtout, se voyant traqués comme des fauves, n'attendirent pas cet acte de clémence des Blancs qui, peut-être, ne viendrait jamais. Ayimésis, Lucky-Man, King-Bird, Seswepew, Day-Bow, Little-Poplar (et combien d'autres illustres ou inconnus ?), se faufilant invisibles à travers toute une région peuplée de soldats, arrivèrent grâce à leur sagacité naturelle et à leur connaissance approfondie du pays, aux frontières des Etats-Unis où leurs familles les rejoignirent par petites caravanes. Rendus dans ce pays hospitalier, ils vécurent d'expédients et de rapine.

Au bout de dix ans, ce ramas de transfuges et de vagabonds était devenu une vraie plaie. Au printemps de l'année 1895, un certain nombre de citoyens du Montana firent pression sur leur gouverneur pour qu'il prît des mesures en vue de se débarrasser de cette canaille ; à force d'importunités, ils réussirent à le rallier à leurs idées. Par l'intermédiaire de Washington, il obtint l'assurance que le gouvernement canadien accueillerait volontiers les Indiens des Territoires Britanniques qu'on lui ramènerait aux frontières. Le Major Sanno du 3e régiment d'infanterie américaine fut nommé surintendant de la déportation de ces transfuges.

M. Forget, commissaire des Affaires Indiennes à Regina, ne sachant rien des arrangements pris à ce sujet par les autorités des Etats-Unis, se rendit au Montana le 1er juin 1896, en compagnie du capitaine Deane et de son interprète Pierre Hourie. Il vint tout d'abord à Great Falls où il ne put obtenir aucun renseignement. De là, il fit une visite au gouverneur du Montana entre les mains duquel il laissa une copie de la proclamation d'amnistie de 1886. Celui-ci qui ne savait rien de précis, lui conseilla de se mettre en relation avec le commandant militaire du

Fort Assiniboine au sud du Fort Walsh de la gendarmerie canadienne. C'est là qu'il apprit la mission du Major Sanno. Ne pouvant l'attendre il retourna à Regina après avoir informé le colonel Mizner que le capitaine R. B. Deane de la gendarmerie du Nord-Ouest recevrait les rapatriés au nom du gouvernement canadien.

Pendant son séjour au Montana, M. Forget avait rencontré plusieurs groupes d'Indiens des Territoires Britanniques et leur avait annoncé les mesures que le gouvernement des Etats-Unis allait prendre à leur égard ; mais ils étaient pour la plupart trop indifférents ou trop sceptiques pour s'intéresser à ce qu'il leur disait. Cependant les plus prudents profitèrent du temps qui leur restait pour s'éparpiller ou pour chercher une hospitalité plus cordiale dans les états voisins. D'autres qui habitaient dans les environs de Great Falls mirent leur cause entre les mains d'un avocat qui obtint en leur faveur de la cour du Montana un décret d'Habeas Corpus ; mais cet aviseur légal avait oublié de les avertir qu'aucun tribunal d'un état américain n'avait juridiction pour annuler les décrets ou décisions du gouvernement fédéral.

Aussi vers le milieu de juin 1896, la cavalerie américaine commença à cerner les Indiens réfugiés et à les conduire à la frontière. Mais, tandis que le gouvernement américain pouvait user de la force pour se débarrasser de ces indésirables, le Canada n'entendait pas les obliger à rentrer de force ; donc, s'il fallait des détachements de cinquante cavaliers armés pour les mener à la frontière, il suffisait de deux ou trois gendarmes canadiens sans armes pour les recevoir et les conduire à destination. « Rappelez-vous, disait le capitaine Deane à ses subordonnés, que nous n'avons aucun droit d'user de coercition à leur égard et que la loi vous rendra responsable de tout abus de pouvoir. Ne faites aucun déploiement de force, n'exécutez aucune démarche de nature à les irriter, empêchez-les de sauter du train si possible, ne prenez aucune mesure que vous seriez plus tard obligés de désavouer ».

A partir du 17 juin, les rapatriés commencèrent à arriver par groupes d'une centaine de personnes avec chevaux et bagage. Ils étaient séparés en deux groupes et, au bout d'un jour ou deux, une caravane partait par Calgary pour Bear's Hill et l'autre par Maple Creek pour Battleford, Crooked Lake ou Prince-Albert. « Les Indiens étaient heureux de voyager en charrettes au lieu d'être transportés en chemin de fer. Après qu'on leur avait distribué quelques boulons et quelques écrous pour raccommoder leurs vieilles charrettes, ils partaient enchantés » ([1]).

Dans le groupe qui arriva à Coutts le 25 juin, se trouvaient deux personnages célèbres, Lucky Man et Ayimésis, « The Awkward ». Malgré le nom de Little-Bear dont il s'était affublé,

([1]) Saskatchewan and its People, par J. Hawkes, page 530.

son identité ne faisait aucun doute. Comme ils étaient suspects tous deux d'avoir pris part aux meurtres de Frog-Lake, ils furent immédiatement expédiés à Regina. Cependant, comme aucun acte criminel ne leur avait été reproché, ils bénéficièrent tous les deux de la proclamation d'amnistie et quelques jours plus tard, ils furent relâchés. M. Forget eut la complaisance d'annoncer au P. Lestanc par télégramme la date de leur arrivée à Calgary. « J'ai pensé, lui écrivait-il comme ils sont en voie de se faire catholiques que vous aimeriez à les voir à leur passage à Calgary » [1].

Jusqu'au 6 août tout s'était admirablement passé au camp des rapatriés. Mais ce jour-là, dans l'après-midi, arrivèrent à la frontière cinquante hommes du 10e régiment de cavalerie des Etats-Unis commandés par trois officiers ; ils accompagnaient un groupe important d'Indiens à cheval ou en voiture. Rien de plus pitoyable à voir que ce ramassis de dépenaillés et de souffreteux. Ils venaient du comté de Missoula et avaient parcouru plus de cent trente milles en voiture sous une pluie battante. Chaque jour ils avaient dû patauger dans des fondrières et chaque nuit camper dans des endroits humides et malsains : aussi arrivaient-ils pour la plupart secoués par des rhumes ou torturés par des bronchites. Toutes les privations et les incommodités qu'ils avaient eues à endurer pendant ce long voyage avaient contribué à les rendre impertinents et intraitables ; ils ne voulaient ni dire leurs noms ni répondre à la moindre question. Par comble de malchance, il se trouvait plusieurs cas de rougeole dans le camp. Il fallut les garder en quarantaine à la frontière.

Averti par le médecin qui les visitait, le P. Van Tighem de Lethbridge s'empressa d'en avertir le P. Lestanc dans une lettre datée du 11 août. « Il vient d'arriver à la ligne internationale cent quatre-vingt-seize Cris : ils sont campés sur le territoire canadien, sur les bords de la Milk-River, à côté du chemin de fer de Galt. Ils devaient partir aussitôt pour Battleford et Frog-Lake ; mais voilà que la rougeole vient de se déclarer dans le camp... et on ne sait quand ils pourront reprendre leur chemin. Il est très probable qu'il mourra quelques-uns de ces enfants et la plus grande partie n'a jamais reçu le baptême. Il me semble que le cas est assez sérieux pour qu'un prêtre se rende au milieu d'eux pour baptiser au moins les mourants... Ne pourriez-vous pas venir de suite pour quelques jours ? Vous devez probablement connaître plusieurs de ces Sauvages. Si vous ne pouvez pas venir, laissez-moi savoir tout de suite ; je m'y rendrai moi-même ; mais il est presque indispensable de parler cris pour aller au milieu d'eux » [2].

---

(1) Lettre de M. Forget au P. Lestanc, Regina, 5 août 1896.
(2) Lettre du P. Van Tighem au P. Lestanc, Lethbridge, 11 août 1896.

En recevant cette lettre le 15 août, le P. Lestanc ne put s'empêcher de s'écrier : « N'est-ce pas le sang de nos martyrs Fafard et Marchand qui crie miséricorde en faveur de ces pauvres Cris ? Le P. Van Tighen ajoute : « Venez si possible. Il y a du bien à faire ». « J'y vais ». Et il partit le soir même.

Il arriva le lundi 17 août au campement de Milk-River assez tôt toutefois pour pouvoir célébrer la messe. « Je dis la messe, écrit-il, chez le frère de la veuve Gladstone. Quelques Métis et Sauvages y assistent. Je prends mes repas avec la police et mon lit est dans la tente de l'interprète Hourie que j'avais connu jadis à Saint-Boniface. Après déjeûner, je fais la visite du camp ; je revois d'anciennes connaissances, des Métis et des Cris chrétiens. Je rencontre aussi plusieurs Saulteux infidèles. Tous les chrétiens vont se diriger vers les Réserves où il y a des prêtres et les Saulteux parlent d'aller au lac Brochet, vis-à-vis de Battleford ». Le P. Lestanc resta encore trois jours visitant les loges et instruisant les chrétiens, puis retourna à Lethbridge le samedi suivant. « Je n'ai pas, écrit-il, trouvé un seul cas de rougeole dans ma visite » (1).

Le 3 septembre, les malades étaient complètement rétablis. Deux caravanes se mirent en marche l'une vers Calgary, l'autre vers Maple-Creek. Mais avant de trop s'éloigner de la frontière neuf des rapatriés désertèrent pour regagner les Etats-Unis en cachette.

Sur les instances du P. Lacombe, le P. Lestanc se rendit à Bear's Hill où les Wesleyens mettaient tout en jeu pour gagner la bande d'Ayimésis devenu Little-Bear. Ce dernier protestait devant les prêtres qu'il n'avait d'autre intention que celle de se faire catholique, suivant sa promesse. En effet le dimanche suivant il vint assister à la messe avec une bonne partie de ses gens. Etait-il sincère ?... Le zèle qu'il montrait pour promouvoir les coutumes païennes ne semble pas le prouver (2).

En tout cas, peu de temps après, il vint se mettre à la remorque du Rev. John McDougall, ministre méthodiste. Celui-ci consentit à l'accompagner jusqu'à Ottawa comme interprète et conseiller. Alors on contempla le spectacle inouï de l'instigateur du plus horrible massacre, du chef d'une bande de brigands, traversant le pays en triomphateur aux acclamations de foules enthousiastes. Il fit dans toutes les villes des discours qui furent applaudis. Il fut reçu avec déférence par tout le monde officiel, le premier ministre Sir Wilfrid Laurier, le surintendant des Affaires Indiennes Sir Clifford Sifton, son auxiliaire M. Hayter Reed, Les demandes qu'il leur adressa ressemblaient davantage à l'ultimatum d'un adversaire redoutable qu'aux humbles requêtes

(1) Codex Historicus de N.-D. de la Paix, Calgary.
(2) Codex Historicus de la Mission de Saint-Albert.

d'un coupable repentant ; il réclamait en effet pour tout son peuple les arrérages de dix années d'exil, une nouvelle réserve de son choix, des machines agricoles, du grain de semence, des chevaux, du bétail et des secours alimentaires (1).

---

(1) The War Trail of Big-Bear, par W. Bleasdell Cameron, page 246. — The MacDougall of Alberta, par John Maclean, D. D., page 230.

ÉPILOGUE

Aymésis qui, comme instigateur de l'horrible massacre de Frog-Lake, eût mérité de se balancer sur la potence à côté de Wandering-Spirit, se voit acclamé par les foules et reçu en triomphateur par les gouvernants de l'époque.

Gabriel Dumont, qui souleva les Cris et les Assiniboines contre les Blancs en leur envoyant le tabac d'amitié (1), marche lui aussi triomphalement dans les rues d'Héléna, Saint-Paul, Philadelphie, New-York, Québec et Montréal et est reçu par le président Glover Cleveland de la grande république américaine.

O ironie humaine !

Les missionnaires ne connurent, ni ne désirèrent, jamais pareil honneur. Mgr Grandin ne leur avait annoncé que des tribulations et des peines ; ils auraient à boire jusqu'à la lie l'amer calice de l'ingratitude. C'était là la rançon qu'ils devaient payer comme pères pour leurs enfants coupables.

Ils avaient prié et supplié le gouvernement dans le but de prévenir la révolte ; ils lui étaient restés loyaux au milieu de l'épreuve ; ils l'avaient aidé à pacifier les esprits et à relever les ruines. Mais en retour, pour n'avoir jamais consenti à se laisser mettre le bandeau sur les yeux quand il s'agissait de voir l'injustice, ni le baillon sur la bouche quand il fallait la dénoncer, ils encoururent sa disgrâce au lieu de sa reconnaissance.

L'attachement qu'ils montrèrent aux Métis et aux Indiens, même au milieu de leurs défaillances, leur attira la vindicte d'une certaine classe de Blancs qui ne pouvaient comprendre comment un prêtre, un missionnaire, pouvait rester au milieu de révoltés sans pactiser avec eux. Le P. Leduc fut obligé de protester publiquement contre leurs odieuses calomnies. « Je ne puis rendre, disait-il, l'indignation que m'a fait éprouver la lecture de certains discours, sermons et correspondances publiés par les journaux d'Ontario au sujet des événements et attribués à des fanatiques dont quelques-uns, je le dis avec peine, seraient ministres de l'Evangile. Je proteste qu'il est non seulement cruel, mais bas, au-delà de toute expression, pour des individus hostiles à notre

---

(1) Récit de G. Dumont (Etude sur la Question Métisse par Ouimet et de Montigny, page 128).

Eglise, d'essayer de nous imprimer le stigmate de trahison » [1].

Mais la peine la plus cruelle leur vint de ceux pour qui ils avaient sacrifié leur existence tout entière. N'ayant jamais voulu approuver la révolte ni cesser de la combattre, n'ayant jamais voulu courber la tête devant des dogmes nouveaux réprouvés par leur conscience, ils se virent, et se voient encore [2], accuser de violer la stricte neutralité, d'encourager la désertion, de pratiquer l'espionnage et de faillir à leurs devoirs les plus sacrés dans le but de s'attirer les faveurs du parti au pouvoir.

« Je ne veux pas me laisser abattre par tant et de si cruelles épreuves, leur écrivait Mgr Grandin ; avec l'aide de Dieu, nous tâcherons de réparer nos malheurs et nos misères, de continuer et même d'augmenter nos œuvres. Relevons-nous de notre découragement et comptons d'autant plus sur Dieu que les difficultés paraissent insurmontables » [3].

C'était un travail de longue haleine ; car les ruines étaient immenses. Le temps finit par émousser les passions et ensevelir les rancunes. Les vieux pionniers moururent à la tâche ; mais de jeunes ouvriers arrivèrent en nombre pour prendre leur place. Ceux-ci, avec un égal courage, tracèrent de nouveaux sillons dans le champ que leurs devanciers avaient défriché et moissonnèrent dans l'allégresse ce que d'autres avaient semé dans la sueur, les larmes et le sang. « Sanguis martyrum, semen christianorum ». « Levez les yeux et regardez les campagnes. Elles sont déjà blanches pour la moisson et celui qui moissonne reçoit sa récompense ».

---

(1) Protestation du P. Leduc adressée au « Mail » de Toronto (Voir : « Le Manitoba », 25 juin 1885).

(2) Histoire de la Nation Métisse, par A. H. de Trémaudan, p. 427.

(3) Circulaire de Mgr Grandin, octobre 1885.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

TROISIÈME PARTIE

LA RÉPRESSION

QUATRIÈME PARTIE

LES TRISTESSES DE L'APRÈS-GUERRE

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE DIX-NEUF MARS MCMXLI
À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
NOTRE-DAME DE GRÂCE — MONTRÉAL

DATE DUE SLIP

[illegible]	
[illegible] FEB 16 '01	

F255

[illegible]

